

KAREN DORION-COUPAL

**LA COLLECTE DU RÉCIT DE VIE D'OLGA MALHERBE-DORION :
RÉFLEXION SUR LA VALEUR ANTHROPOLOGIQUE DU RÉCIT DE VIE UNIQUE
ET
CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DE LA MIXITÉ CONJUGALE ET FAMILIALE**

**Mémoire
présenté à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de maître ès arts (M.A.)**

**Département d'anthropologie
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES
UNIVERSITÉ LAVAL**

AOÛT 1998



**National Library
of Canada**

**Acquisitions and
Bibliographic Services**

**395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

**Bibliothèque nationale
du Canada**

**Acquisitions et
services bibliographiques**

**395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-33619-0

Karen Dorion-Coupal

**LA COLLECTE DU RÉCIT DE VIE D'OLGA MALHERBE-DORION :
RÉFLEXION SUR LA VALEUR ANTHROPOLOGIQUE DU RÉCIT DE VIE UNIQUE
ET
CONTRIBUTION À L'ÉTUDE LA MIXITÉ CONJUGALE ET FAMILIALE**



Mémoire de maîtrise présenté à

Madame Huguette DAGENAIS, directrice
Monsieur Renaud SANTERRE, codirecteur

**DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE
UNIVERSITÉ LAVAL**

Août 1998

RÉSUMÉ

Le récit de vie est un instrument efficace pour accéder non seulement à l'expérience d'une réalité socioculturelle, mais aux forces sociales qui induisent cette expérience. La collecte d'un récit de vie est une démarche interactive, délicate, engageante et complexe dont les potentialités sont la contrepartie des écueils qu'elle engendre et dont l'intérêt anthropologique croît avec l'investissement du chercheur ou de la chercheuse.

La généralisation peut être atteinte à partir d'un nombre restreint de récits de vie, voire à partir d'un récit de vie unique, le but de la démarche biographique étant de mettre au jour un processus plutôt que d'en décrire toutes les manifestations. Pour parvenir à un matériel biographique fermé et saturé, il importe, d'une part, de choisir une informatrice, un informateur, ayant une riche expérience de la problématique à l'étude de même qu'une grande capacité d'expression, de clarifier dès le début des entretiens cette problématique, de donner toute l'amplitude possible au récit de vie en réitérant régulièrement les axes de questionnement et, d'autre part, d'asseoir les entretiens sur une solide revue de littérature qui suggérera des pistes de questionnement supplémentaires et permettra de chercher à combler les éventuelles lacunes du récit. Le récit de vie peut être considéré saturé lorsqu'un haut degré de récurrence est atteint dans les propos de l'informateur, et ce même dans les lacunes du matériel (saturation négative), et lorsque ce dernier se sent en mesure de demander au chercheur de lui raconter sa vie, renversant de la sorte la dynamique.

À l'analyse, l'anthropologue doit d'abord s'intéresser au matériel brut recueilli et résister à la tentation de traduire le discours en un récit chronologique simple. Il ou elle doit s'intéresser notamment aux grappes émergentes du discours, aux zones charnières entre ces grappes, aux zones de tension dans le discours, aux occurrences et aux fréquences des mentions de personnes, moments et lieux remémorés, aux éléments et caractéristiques du discours (syntaxe, vocabulaire, répétitions, non-dits, métonymies, contresens, inversions, associations et oppositions d'idées, etc.), au type de réponse apporté à chaque question – d'autant plus s'il semble y avoir digression –, aux questions reçues de son vis-à-vis. Ultiment, l'analyse du matériel doit consolider la problématique à l'étude, en soulever de nouvelles et documenter par des témoignages fiables les zones les plus abstraites de la réflexion anthropologique.

Ces considérations découlent de l'expérience de collecte (1983-1992) du récit de vie d'une Russo-Belge ayant épousé un Québécois en 1932, grand-mère de l'auteure de la recherche, recherche qui aborde notamment les problématiques de la mixité conjugale et du choix du conjoint.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION	5
PREMIÈRE PARTIE – REVUE DE LITTÉRATURE ET DISCUSSION	13
1. L’APPROCHE BIOGRAPHIQUE EN SCIENCES SOCIALES	13
1.1 Bref historique	13
1.2 Distinctions conceptuelles	16
1.2.1 Récit de vie et histoire de vie.....	16
1.2.2 Matériaux biographiques primaires et secondaires	16
1.2.3 Récit de pratiques et récit de vie.....	17
1.2.4 Autobiographie analytique, autobiographie ethnologique et récit littéraire	17
1.2.5 Caractère interactif de l’approche biographique	18
1.2.6 Méthodologie des récits de vie.....	19
1.2.7 Synthèse verticale et synthèse horizontale.....	19
1.2.8 Saturation	19
1.2.9 Cas négatif.....	19
1.2.10 Fermeture	20
1.2.11 Lectures du texte autobiographique.....	20
2. LA PROBLÉMATIQUE DE LA «MIXITÉ» CONJUGALE ET FAMILIALE	21
Introduction.....	21
2.1 Quelques jalons historiques.....	21
2.2 Revue de littérature	23
2.2.1 Objets et domaines d’étude	25
2.2.2 Terminologie générale.....	26
2.2.3 Approches et méthodes	27
2.2.4 Intérêt de la question.....	28
2.2.5 Distinctions conceptuelles : examen critique.....	31
2.2.6 Dynamique de la mixité conjugale et familiale.....	41
2.2.7 Quelques questions posées par la mixité conjugale et familiale	56
2.3 Discussion.....	57

DEUXIÈME PARTIE – ENQUÊTE ET ANALYSE..... 67

3. LA COLLECTE DU RÉCIT DE VIE D'OLGA MALHERBE-DORION.. 67

3.1.	Étendue du processus : 1983-1992	67
3.1.1	Élément déclencheur	67
3.1.2	Première ronde d'entretiens : l'aventure exploratoire	68
3.1.3	Premières surprises	70
3.1.4	Lectures.....	74
3.1.5	Deuxième ronde d'entretiens.....	75
3.1.6	Discussion.....	76
3.2.	Types d'entrevues pratiquées	77
3.3.	Protocole d'entrevue	79
3.3.1	Principales questions posées	79
3.3.2	Autres questions	79
3.3.3	Questions reçues de l'informatrice.....	82
3.3.4	Essai de classification des questions posées à O.M.D.....	82
	a) Questions de fond	82
	b) Questions suggérées par la littérature scientifique	85
	c) Questions circonstanciées	88
	d) Questions de reconstitution historique ou sociologique.....	89
	e) Questions reçues.....	91
3.3.5	Omissions et non-dits	92
3.3.6	Souvenirs partagés.....	93
3.3.7	Climat créé.....	94
3.3.8	Durée moyenne de chaque séance.....	94
3.4.	Rituel d'entretien.....	95
3.4.1	Dispositif scénique.....	95
3.4.2	Préambules	95
3.4.3	Amorce.....	96
3.4.4	Irritants.....	97
3.4.5	Attitude de la chercheuse.....	98
3.4.6	Commentaires récurrents de l'informatrice	98
3.4.7	Sorties de scène.....	99
3.4.8	Un projet commun.....	99
3.5.	Intrants dans le processus	100
3.6.	Matériel recueilli	102
3.6.1	Nature du matériel recueilli	102
3.6.2	Présentation de l'informatrice	103
	a) Survol biographique	103

	b) Particularités.....	104
	c) Langage.....	105
3.6.3	Amplitude du récit	106
3.6.4	Éléments récurrents du récit	107
	a) Figures récurrentes.....	107
	b) Lieux récurrents	107
	c) Moments récurrents	108
	d) Scènes récurrentes.....	108
	e) Thèmes récurrents.....	110
3.6.5	Canevas de la vie de l'informatrice	111
	a) La vie de famille, heureuse en Russie, malgré la Révolution.....	111
	b) La survie pendant la Révolution	111
	c) L'arrivée en Europe.....	111
	d) La connaissance de grand-père.....	111
	e) La vie au Canada.....	111
4.	L'APPORT DU RÉCIT DE VIE D'OLGA MALHERBE-DORION	113
4.1	Objectivation de la méthode de collecte du récit de vie d'O.M.D.....	113
4.2	Valeur anthropologique du récit de vie d'O.M.D.	116
4.3	Comparaison des grandes tranches du récit.....	117
4.3.1	La vie quotidienne en Russie.....	118
4.3.2	Le départ «au compte-gouttes»	119
4.3.3	Les quatre années de vie à Liège et à Paris.....	119
4.3.4	La vie au Canada	120
4.3.5	Réseaux humain et spatial : quelques comparaisons.....	120
4.4	Commentaire sociologique.....	122
4.5	Retour sur les premières hypothèses de recherche.....	124
4.6	De la dynamique conjugale et familiale : le cas d'O.M.D.	128
	CONCLUSION.....	133
	BIBLIOGRAPHIE	139
	Approche biographique : théorie, critique, épistémologie.....	139
	Récits de vie	140
	Mariage, mariages mixtes, hétérogamie, exogamie.....	141
	Recherche et méthodologie féministes.....	143
	Ethnopsychiatrie, ethnopsychanalyse	143
	Famille et changement social (anthroponomie).....	144
	Autres (renvois divers).....	144

Liste des tableaux

Tableau 1 – Offre et demande respectives des partenaires de l'union mixte Olga Malherbe-Noël Dorion : un cas d'équilibre.....	131
Annexe I : Mixité conjugale – Revue de littérature.....	A
IA – Répartition des études recensées selon la langue de publication et le domaine d'études (1963-1989).....	A
IB – Répartition des descripteurs associés aux travaux recensés en fonction du domaine (1963-1989).....	E
IC – Liste des principaux sujets traités par les auteurs recensés	F
Annexe II : Quelques éléments d'analyse du récit de vie d'O.M.D.....	G
IIA – Arbre généalogique d'Olga Malherbe et Noël Dorion	+G
IIB – Liste des principales questions posées à l'informatrice (1983-1992)	H
IIC – Exemples d'amorces, en début et en milieu d'entretien.....	J
IID – Premières interventions formelles telles qu'elles ont été enregistrées	L
IIE – Liste des noms de personnes et de lieux mentionnés dans le récit.....	N
IIF – Calcul du poids relatif des noms de personnes et de lieux mentionnés dans 21 entrevues, selon chaque période de la vie d'O.M.D.	V
IIG – Exemples de questions et commentaires reçus d'O.M.D.	X

AVANT-PROPOS

Pendant près de dix ans, de 1983 à 1992, une femme accepte de rencontrer sa petite-fille pour lui raconter sa vie. Elle s'appelle Olga Malherbe Bogovaya. Née à Léninegrad en 1909 de mère russe et de père belge, cette femme connut la Révolution à l'âge de huit ans, vécut en Russie jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, puis en Belgique et en France jusqu'à l'âge de vingt-trois, alors qu'elle épousa un Québécois, rencontré deux années plus tôt à Paris. Elle le suivit au Canada où elle passa le reste de sa vie et où elle eut deux fils et onze petits-enfants. Au moment de sa mort, en 1994, elle avait douze arrière-petits-enfants.

Voici le récit non pas de la vie de cette femme, mais de mes entretiens biographiques avec elle. Je le livre ici à titre de réflexion sur le processus de collecte de récits de vie en anthropologie et, plus particulièrement, de récits de vie uniques livrés par des parents proches. Au cours de cette réflexion, je m'intéresserai aux divers aspects méthodologiques du rituel d'entretien et au potentiel d'analyse que présente le matériel biographique recueilli dans les conditions décrites. De même, je m'intéresserai, sur le plan du contenu, à la situation sociale de mon informatrice, observée en tant que fille de couple «mixte» devenue à son tour membre d'un couple «mixte» qui a vécu pendant soixante ans comme immigrante au Québec, soit à son mode et à son degré d'adaptation à la société québécoise.

Au cours de cette décennie de rencontres, je n'ai pas recueilli le récit de vie de l'épouse de Noël l'avocat, le député, le secrétaire d'État, le frère du juge en chef, le fils érudit de cultivateurs. J'ai questionné plutôt Olga la ballerine, l'artiste fonceuse des tournées européennes, la mère, la couturière, la cuisinière hors-pair, la jardinière infatigable, la photographe improvisée, ma professeure de ballet, ma grand-mère russe. J'ai cherché à savoir ce qu'elle avait vécu en se déplaçant au Canada, où elle s'était s'enracinée en y ayant deux fils. Aujourd'hui, nous sommes plusieurs à partager, à divers degrés, ce qu'elle a légué culturellement à ses fils. À ses fils qu'elle a élevés comme on imagine le faire l'archétype même de la mère : en projetant dans ce geste toute l'énergie du passé, tous les rêves aussi.

J'ai voulu me rapprocher d'une femme qui, dans la jeune vingtaine, a choisi de changer de pays pour y poursuivre sa vie. J'ai eu envie de retracer son parcours, pour en déceler les difficultés, les espoirs, les enseignements. De quelle ampleur avait été son choc culturel? De quelle nature avait été le compromis négocié avec mon grand-père le long de ces cinquante années de mariage? Qu'avait-elle conservé de son identité en vivant ici? Qu'avait-elle sacrifié ou acquis? Qu'avait-elle transmis à ses fils? Que nous avait-elle transmis?

Sans jamais afficher de comprendre mon intérêt, mes vues, mes motivations; sans soupçonner la richesse de sa contribution, suscitée par mes questionnements; sans mesurer la réalité de mon projet d'écriture et d'analyse, mon informatrice crut tout ce temps satisfaire le besoin de distraction d'une petite fille, assez étrange pour oser «sacrifier» son mari en le quittant régulièrement pour aller la rencontrer. Je suis néanmoins parvenue à lui dire mon attachement pour la femme qu'elle fut, à lui exposer brièvement l'influence marquante qu'elle eut sur nous toutes, mes soeurs, mes cousines et moi; à lui faire prendre conscience de la part importante qu'elle joua dans nos assises culturelles, sans employer ces mots-là, bien sûr, et sans savoir ce qu'elle en retint véritablement.

J'ai souvent palpé, au sortir de nos entretiens, l'enchevêtrement inextricable des fibres d'ordre *naturel* et *culturel* qui faisait de nous, ses descendants, qui nous sommes. Des êtres en apparence semblables à leur entourage mais, dans l'intimité du côté-à-côté et dans l'«entre nous», essentiellement et fonctionnellement différents des autres membres du groupe. Ma démarche est devenue proprement anthropologique. Motivée d'abord par le désir de partager avec ma grand-mère une expérience d'acculturation (je rentrais d'un séjour de 18 mois en République Dominicaine), puis par la curiosité historique qui me poussait à reconstituer l'itinéraire de la famille, j'en suis venue progressivement à réfléchir de façon plus large et théorique à la notion de culture familiale en tant qu'espace inédit de reproduction culturelle et sociale. Je m'interroge, depuis, sur ce qui subsiste d'une expérience culturelle à l'arrivée d'une autre génération, sur ce qui est créé, par la suite, à travers des contacts interpersonnels répétés et l'établissement de liens de sens. Je m'interroge sur ce qui meurt ou au contraire demeure et se fortifie sous forme de pratiques lorsqu'on s'attarde, lorsqu'une femme s'attarde à faire grandir des êtres humains.

Aujourd'hui, il ne fait pas de doute dans mon esprit que l'analyse anthropologique d'un groupe familial sur plusieurs générations peut révéler des modalités de transmission culturelle et renseigner sur l'essence même de la culture. Cette mise au jour ne peut qu'être facilitée par la présence, au sein de ce groupe, de forts contrastes culturels. Sans aborder la question de front, ce qui exigerait des travaux plus étendus, je conçois le récit de vie que m'a livré ma grand-mère comme une contribution empirique originale à l'étude des rapports entre sexes et générations dans un contexte de «mixtité» conjugale, soit dans un contexte de différences apparentes entre conjoints sur les plans culturel et social.

Féministe, ma démarche l'est par nature, Olga Malherbe étant une femme à qui une autre femme a donné la parole. Une femme dont une autre femme a cherché la parole. Une parole pleine, ronde, ouverte. Suscitée par de multiples questions, différentes stratégies,

différents biais, fruit d'une disponibilité réciproque qui n'eut de limite que dans la répétition des propos recueillis, gage de saturation du récit.

Veuve, âgée, économe jusqu'à la privation, faiblement scolarisée, en mauvaise santé depuis une chute qui lui avait fracturé la hanche, plus russe que jamais dans son interminable solitude, dans sa mélancolie ponctuée de sursauts d'ironie, dans ses excès flamboyants d'anticonformisme, Olga Malherbe s'est engagée à remonter le cours du temps pour recomposer sa vie auprès de la fille aînée de son fils cadet. Cette petite-fille, qu'elle eut comme élève de ballet, mère de garçons tout comme elle, artiste de tempérament et rompue aux voyages et séjours à l'étranger, se différenciait d'elle par une plus grande scolarisation et une autonomie financière. Nos deux maris partageaient certains traits, dont une possessivité et une jalousie extrêmes. Nous partagions un amour d'égale force pour nos fils. Tant de choses jonchaient notre parcours commun que nous risquions peu de nous égarer dans un commentaire superficiel.

Plus que des enquêtes au sens strict d'une collecte de données, nos entretiens sont rapidement devenus des moments précieux au cours desquels je m'accordais le privilège et me sentais la responsabilité de déployer mes racines identitaires par-delà la mémoire, dans le but d'approcher la «chose culturelle familiale». Pour tenter d'en humer, d'en toucher l'essence.

Tout en reconnaissant qu'aucune transcription d'enregistrement, qu'aucune vidéo ne peut arriver à rendre en totalité cette essence perçue, ce fait culturel familial expérimenté et observé avec le recul, j'ai tenté ici de combler le fossé entre le perçu et l'exprimé en suggérant quelques pistes d'analyse suscitées par le récit de vie de grand-mère. Ce faisant, je souhaite démontrer que les récits de pratiques constituent, dans certaines conditions de collecte et d'analyse, une voie d'accès au «mystère» social en révélant de précieux éléments du processus lent et résolu par lequel s'élaborent des êtres culturels.

Outre ma grand-mère, dont je loue la patience et la générosité d'esprit, je tiens à remercier mon père et mon oncle, Henri et Louis Dorion, qui ont soutenu moralement ma démarche jusqu'à ce jour, tout comme l'ont fait ma mère, Lysanne Coupal, et ma patronne, Candide Pineault, au moment de la rédaction de ce mémoire. Je remercie également ma sœur Anik Dorion-Coupal, qui a minutieusement travaillé à la saisie informatique d'un premier lot d'entrevues. Quant à Pierre Gréco et à Pierre Gignac, je leur suis reconnaissante d'avoir amicalement et avec beaucoup de professionnalisme dirigé les opérations lors du tournage de la vidéo dont a fait l'objet la dernière entrevue.

Je suis particulièrement redevable à Huguette Dagenais et à Renaud Santerre, respectivement directrice et codirecteur de cette recherche, pour le rôle structurant qu'ils ont joué dans ma réflexion de même que pour la patience et la confiance qu'ils m'ont à tout moment démontrées. Je remercie sincèrement Bernard Arcand d'avoir accepté de faire une lecture critique du mémoire, dans des délais serrés; ses commentaires me seront utiles pour la poursuite de la recherche au doctorat. Enfin, je salue l'ensemble des professeurs du département d'anthropologie de l'Université Laval pour leur exemple de curiosité passionnée et de rigueur.

*

INTRODUCTION

Comment appréhender le social? Les objets de recherche des anthropologues sont, en vérité, des sujets. Des sujets à qui ces derniers accordent parfois la parole afin qu'ils retracent, avec eux, leur parcours. Comment susciter, écouter, comprendre cette parole? Dans ce cadre de réflexion, mon objectif de recherche fut de cerner les potentialités et les limites de l'approche biographique en anthropologie, en examinant particulièrement la place qui revient aux récits de vie uniques. Le problème peut être formulé comme suit : A-t-on raison de se méfier d'emblée des récits de vie uniques et dans quelles conditions ce matériel doit-il être recueilli et analysé pour permettre aux chercheurs de saisir une réalité sociale?

Afin de répondre à cette question, je me suis livrée à une expérience de recherche auprès d'une informatrice singulière : je me suis entretenue pendant près de dix ans avec ma grand-mère paternelle, qui constituait à mes yeux un cas anthropologique intéressant en vertu de ses origines russo-belges et de l'impact culturel important qu'elle eut sur ses descendants. À partir de ce cas particulier, mais illustrant un phénomène universel – la production familiale d'êtres culturels et sociaux – j'ai cherché à mettre au jour les ingrédients et la recette de l'«alchimie» porteuse et créatrice de culture, au sens anthropologique du terme. Il s'agissait là d'un projet d'envergure, dont à peine les bases seront jetées dans ce mémoire, qui porte essentiellement sur le processus de collecte du récit de vie de ma grand-mère à la lumière, d'une part, des défis scientifiques posés par l'approche biographique, et, d'autre part, de la problématique de la mixité conjugale et familiale.

L'approche biographique renvoie aux grands questionnements épistémologiques que suscite l'intérêt pour le champ social. Les théoriciens se préoccupent de médiation, d'interaction, de conscience individuelle et collective, d'objectivité et de subjectivité, sans jamais tout à fait clore le débat. En suscitant ce genre de questionnement, une réflexion sur l'utilité des récits de vie, et qui plus est sur l'utilité des récits de vie uniques, semble pertinente en anthropologie. Par ailleurs, à ma connaissance, aucun anthropologue n'a fouillé substantiellement les potentialités de l'approche biographique auprès d'un membre de sa famille. Or, l'existence de ce lien familial entre intervieweur et interviewé m'apparaît ici comme un élément innovateur appréciable; ce dispositif particulier d'entrevue nous plonge en effet au cœur de l'observation participante et du problème de la fusion/distanciation, une technique et une question chers aux anthropologues.

*

Les récits de vie intéressent depuis longtemps anthropologues et sociologues, qui les publient comme *témoignages cohérents de situations sociologiques complexes* sous forme de textes accessibles à un large public (*Les enfants de Sanchez*, d'Oscar Lewis et *Baba de Karo*, de Mary Smith, par exemple), ou les utilisent comme sources d'information dans le cadre de vastes enquêtes recourant également à des méthodes quantitatives (étude de la boulangerie française par Daniel et Isabelle Bertaux, notamment). De façon générale, toutefois, peu de récits de vie ont fait jusqu'à maintenant l'objet d'analyses anthropologiques systématiques. Cette lacune semble tenir au caractère même de l'approche biographique, soit à l'interaction qui a cours entre le chercheur et l'informateur dans le processus d'entretien, de même qu'à la nature mouvante et apparemment insaisissable du matériel recueilli.

Pourtant, les mérites attribués, du moins théoriquement, à l'approche biographique sont nombreux. Au dire de Paul Grell (1986), cette démarche présente l'avantage de ne jamais séparer les systèmes d'idées des pratiques concrètes telles que les rapportent les informateurs et de fournir, donc, une matière sociale de base. Selon Grell, l'approche biographique place le chercheur devant la complexité de son objet : un sujet parlant de son action et du sens de son action. Ce faisant, l'approche biographique prend acte de la dialectique de la réalité et en fait son principe d'analyse, en affrontant directement le problème des médiations entre l'individu et le social. «Le récit non seulement désigne une expérience mais il est une expérience : en se racontant, le narrateur établit un certain rapport d'expérience avec lui-même, un public imaginaire et le chercheur.» (Grell, 1986 : 165)

Cependant, tout en lui reconnaissant des potentialités, plusieurs auteurs décrivent l'approche biographique comme étant pleine de pièges. Grell évoque ceux du rationalisme, du sociologisme, du psychologisme et de l'exagération analytique. Dans ce contexte, le défi que pose aux chercheurs l'approche biographique est de savoir distinguer l'essentiel de l'accessoire, l'anecdotique du fait sociologique, l'individuel du collectif afin de parvenir à exercer un véritable travail scientifique. Le problème renvoie toujours à la difficulté d'appréhender le social.

On ne peut nier que les récits de vie sont des documents partiels et partiels. D'une part, l'informateur effectue un choix parmi les éléments de sa vie qu'il juge essentiels ou intéressants pour la recherche en cours. D'autre part, il n'est pas toujours le sujet réel du récit et ne s'adresse pas non plus nécessairement à son interlocuteur immédiat. Chercheurs et informateur sont tous deux les médiateurs de leur groupe social respectif. Qui parle exactement et à qui? Voilà bien une des questions intéressantes que posent les récits de vie aux anthropologues.

Il demeure que le moyen de collecte par excellence des récits de vie, l'entrevue, constitue (pour le pire a-t-on dit, mais pourquoi pas aussi pour le meilleur?) une activité communicationnelle complexe donnant lieu à un discours fourni par bribes, dont la cohérence, relevant du domaine du social, doit être découverte et prouvée. Dans l'approche biographique, les échanges intersubjectifs sont centraux; les formes et les contenus des récits varient avec l'interlocuteur, ce qui complexifie la démarche : «le chercheur participe, durant l'entrevue, à un processus social qu'il contribue à activer.» (Grell, 1986 : 171) Son rôle est certes délicat, car s'il stimule le récit; sa participation ne doit pas devenir trop contraignante, au risque de le biaiser.

La situation d'entrevue met ainsi en contact deux acteurs sociaux dont l'un est instigateur et l'autre créateur d'un discours sur une expérience culturelle et sociale. Pour être valable d'un point de vue anthropologique, ce discours doit avoir l'amplitude et la liberté nécessaires à l'expression de cette réalité, à l'intérieur d'un cadre fixé par l'intervieweur et analyste. Ce sont des mots, des phrases, des unités de sens teintés d'émotion qui sont alors recueillis, et ces unités de sens s'articulent les unes aux autres dans une reconstruction de la réalité dont l'architecture ultime reste à établir lors de l'analyse. De ce point de vue, le récit de vie peut être envisagé comme un langage culturel et social dont la syntaxe demande à être décodée par l'anthropologue.

Le défi est grand et les potentialités de la démarche le sont tout autant puisqu'il semble nettement plus direct (quoique plus long) d'accéder au social par un témoignage fermé dans le temps et livré par un «acteur social» d'expérience que de tenter de saisir ce social par des bribes de faits désincarnés, non incorporés, non interprétés.

*

Malgré les potentialités et les défis associés à l'approche biographique, les pièges et les difficultés que pose la collecte de récits de vie ont amené un courant de chercheurs en sciences sociales à se méfier des récits de vie comme seule source de connaissance, d'autant plus s'ils sont le fait d'interlocuteurs uniques. Ne fait-on pas spontanément appel, dans la discipline, à la comparaison pour atteindre le social qui, par définition, suppose le partage d'une réalité par les membres d'un groupe? Ainsi recommande-t-on, par exemple, de chercher les cas négatifs jusqu'à saturation des données en recourant à la multiplication des récits et... des informateurs.

Mais est-ce la meilleure ou l'unique façon de contourner le problème posé par un «objet de recherche qui parle» (Bourdieu, 1968 : 66), par un objet de recherche qui est «expression et création» (Grell, 1986 : 157)? N'y aurait-il pas des conditions dans lesquelles la collecte et

l'analyse d'un récit de vie unique puissent être sources de connaissance en anthropologie? Voilà la principale interrogation qui a motivé ce mémoire, qui porte sur la valeur anthropologique des récits de vie en général et, plus particulièrement, des récits de vie uniques, en se basant sur le matériel recueilli auprès d'une même informatrice. Je m'intéresserai ce faisant aux limites et aux potentialités de l'approche biographique en anthropologie et, plus spécifiquement, aux conditions dans lesquelles il paraît valable de recueillir et d'analyser des récits de vie uniques. Étant donné les caractéristiques sociales de mon informatrice, les thèmes du choix du conjoint, de la mixité conjugale, de l'acculturation et de l'anthroponomie transparaîtront dans les exemples fournis.

Ma thèse est la suivante : le recours à l'approche biographique constitue, en fait, une démarche d'observation participante, une méthode classique en anthropologie. Il est possible de saturer ses données auprès d'un même interlocuteur en réalisant des vagues successives d'entrevues, vagues qui seront d'autant plus efficaces qu'elles auront été éclairées par une recherche approfondie des problématiques vécues par le sujet, recherche basée idéalement sur des enquêtes extensives. La multiplication des récits recueillis auprès d'interlocuteurs différents peut, à l'opposé, poser plus de problèmes qu'elle n'en résoud en éloignant le chercheur du fond des choses, c'est-à-dire en lui donnant davantage accès aux faits narrés qu'au programme même de leur narration et aux liens complexes qui se tissent entre intervieweur et interviewé, entre interviewé et groupe social, entre pratiques concrètes et systèmes d'idées.

Je défends également la thèse qu'à la différence de l'approche psychanalytique, qui pose comme préalable que les interlocuteurs soient le plus étrangers possible l'un à l'autre pour assurer la validité du processus, l'approche anthropologique implique de bien connaître la réalité de l'informateur pour être en mesure de décoder son discours et de le rattacher au complexe social auquel il s'abreuve, ce qui ne s'obtient que dans des relations privilégiées et continues avec le sujet. J'entends ainsi suggérer qu'il est cohérent, pour les anthropologues, de réfléchir à leur propre ancrage culturel et à la façon dont leurs géniteurs font d'eux des produits sociaux. Puisque la question de la médiation paraît essentielle en sciences sociales, je suggère, dans le même ordre d'idée, qu'il est utile, voire nécessaire, d'étudier le social dans un dispositif de médiation pure, i.e. dans une relation mettant en contact deux membres du même groupe social, dont l'un (l'anthropologue) a été entraîné pour analyser, capter, comparer, questionner, tandis que l'autre (l'informateur) fait lecture, comme médiateur de son groupe, de la vie vue par ce groupe, de l'existence même de ce groupe.

À partir de l'examen détaillé d'un processus d'entretien biographique entrepris auprès d'une même informatrice, j'espère en outre démontrer que l'analyse d'un récit de vie constitue en soi une aventure dans le champ de la communication et que celle-ci exige de disposer d'outils adéquats dans ce domaine (étude des récurrences, des omissions, des glissements de sens, etc.), une mesure à mes yeux porteuse de découvertes anthropologiques fascinantes et insoupçonnées. Si l'on reconnaît que l'objet de recherche en anthropologie est un sujet qui a non seulement une histoire mais un regard sur cette histoire et une parole pour exprimer ce regard, comment pourrait-on logiquement ne pas s'attendre à faire, au terme d'une écoute attentive de ce sujet, de pareilles découvertes...?

*

La question qui a motivé ma démarche est la suivante : Qu'est-ce que ma grand-mère paternelle – une ballerine russophone orthodoxe d'origine bourgeoise et de parenté aristocratique, native de Saint-Pétersbourg et établie au Canada depuis son mariage avec un avocat francophone catholique d'origine terrienne – a à m'apprendre sur l'adaptation à une culture différente?

La méthode de recherche s'imposa d'elle-même : je lui poserais la question et l'écouterais. Je m'apprêtais ainsi à expérimenter deux approches classiques en anthropologie. D'abord, d'une façon générale, l'observation participante. Mon informatrice et moi étions du même groupe familial, groupe que j'allais observer avec les dispositions d'une étudiante en sciences sociales. Puis, d'une façon particulière, la collecte d'un récit de vie.

J'ai dès lors recueilli divers récits de pratiques, lesquelles pourraient aujourd'hui être classées sous différentes rubriques, telles que : «Mon enfance en Russie comme fille de Belge catholique et de Russe orthodoxe»; «Ma vie quotidienne à Léningrad au temps de la Révolution, auprès de ma sœur et de mes trois frères»; «Mon apprentissage de la danse à l'École de ballet Kirov»; «Ma vie d'émigrée en Europe comme jeune ballerine russe blanche entourée de *cavaliers*, à la fois proie et chasseresse»; «Ma vie comme épouse récemment établie au Canada»; «Ma vie comme femme d'avocat et de politicien»; «Ma vie comme mère et grand-mère»; «Ma vie comme artiste envers et contre tous, y compris mon mari»; «Ma vie comme Russe transplantée en Europe puis devenue veuve au Canada»...

En s'enracinant dans la mixité conjugale, la question initiale débouchait inévitablement sur cette autre question : Qu'est-ce que ma grand-mère, issue d'un couple belgo-russe, et épouse d'un Québécois pendant près de cinquante ans, a à m'apprendre sur la création d'une culture familiale particulière? Cette problématique complexe, aux ramifications nombreuses dans les domaines de l'identité, des relations de pouvoir, de la culture matérielle, des

relations de classe, de la langue, du symbolisme, de l'éducation des enfants, de la conception et de la gestion du temps et de l'espace, pour ne nommer que celles-là, allait, au fur et à mesure des entretiens, alimenter par des sous-questions la démarche biographique entreprise auprès de mon informatrice. À son tour, la démarche biographique allait se révéler utile non seulement pour approfondir la problématique de la mixité conjugale, mais également pour explorer un ensemble de questions logées au cœur de la réflexion anthropologique.

Le corpus de témoignages accumulés au fil de cette décennie d'entretiens avec ma grand-mère paternelle se prête aujourd'hui à différents types et niveaux d'analyses contribuant respectivement à l'édification (en cours) d'une anthropologie des pratiques conjugales et familiales, d'une anthropologie de la transmission culturelle, d'une anthropologie de l'imaginaire, d'une anthropologie des discours féminins...

Sans aborder de front ces questions théoriques, le présent mémoire se centre essentiellement sur la méthodologie de collecte d'un récit de vie unique en détaillant les conditions de collecte de l'information de même qu'en signalant leur incidence sur le type de matériel recueilli et l'analyse se présentant comme possible à partir de ce dernier.

Le mémoire comporte deux grandes parties. La première consiste en une revue de littérature sur l'approche biographique (chap. I) et la mixité conjugale (chap. II), considérées respectivement comme forme et fond de la recherche. Cette revue est accompagnée d'éléments de discussion. Comme, d'une part, le présent mémoire constitue une réflexion méthodologique sur une expérience de collecte d'un récit de vie et que, d'autre part, la fonction essentielle des lectures effectuées en 1992, i.e. lors de la deuxième ronde d'entrevues réalisées auprès de mon informatrice, était d'alimenter le processus d'entretien pour saturer le matériel recueilli, on ne s'étonnera pas que cette revue de littérature prenne fin à cette date.

La seconde partie du mémoire, proprement empirique, présente (chap. III) le processus de collecte du récit de vie de mon informatrice Olga Malherbe-Dorion¹ (Saint-Pétersbourg, 1909 – Québec, 1994). La description du processus de collecte est ponctuée de fragments d'entretiens qui fournissent des éléments de contenu tout en suggérant des pistes d'analyse et de développement théorique. Ces discussions (comme celles du chapitre suivant) sont autant de résultats fragmentaires qu'il semblait plus aisé de présenter de façon intercalaire. Le chapitre IV comporte un certain nombre de résultats d'ensemble découlant d'une première analyse du matériel recueilli. À cet égard, la comparaison de ce matériel à la revue de littérature sur la mixité conjugale a permis de dégager des zones de convergence et de

¹ Ci-après désignée O.M.D.

divergence entre les deux types de démarches ainsi que des affirmations théoriques douteuses qu'il serait prudent de vérifier au moment d'une analyse poussée (voir . Bien que ces derniers éléments soient également de l'ordre des résultats, il paraissait, ici aussi, plus économique de les présenter dans la revue de littérature (voir sections soulignées et en italique, en 2.2.6, et 2.2.7). Le quatrième chapitre fournit notamment une objectivation de la méthode de collecte utilisée, une comparaison des grandes tranches du récit quant aux réseaux humain et spatial de l'informatrice, un commentaire sociologique sur l'informatrice de même qu'un retour sur les premières hypothèses de recherche. On y trouve enfin un exemple d'analyse de la délicate question du choix du conjoint, soit un essai de systématisation des échanges compensatoires réciproques qui ont eu cours dans le couple mixte formé par mes grand-parents (voir Tableau 1).

Le mémoire est accompagné de trois annexes se rapportant respectivement à la revue de littérature effectuée sur la mixité conjugale, à la collecte du récit de vie d'O.M.D. et à la version vidéo de la dernière entrevue.

*

PREMIÈRE PARTIE – REVUE ET DISCUSSION

CHAPITRE I

L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE EN SCIENCES SOCIALES

1.1 BREF HISTORIQUE

Réhabilitée dans les années 1970 après avoir été mise à l'écart pendant une trentaine d'années par les sociologues, l'approche biographique est aujourd'hui plurielle et envisagée, au sein d'un certain courant de «pensée de la praxis» s'efforçant de réunifier structure et symboles, comme étant porteuse d'alléchantes potentialités.

Plurielle, elle l'est en effet lorsqu'on considère la diversité des recherches qui puisent au matériel biographique. Distinctes par l'école de pensée ou la discipline de leurs auteurs, par la population interrogée ou par le nombre de récits recueillis, ces recherches diffèrent aussi par leur objet sociologique; ainsi, elles permettent tantôt d'accéder au «vécu», à l'image de soi, aux valeurs, tantôt aux conflits de rôles, à l'histoire psychologique, tantôt encore aux trajectoires de vie, aux modes de vie et aux structures de production, donnant ainsi accès «à de l'information d'ordre sociostructurel et sociosymbolique qui dépasse le strict cadre psychologique» (Bertaux, 1980).

Ainsi les Lewis, Smith, Abou et Catani nous ont livré des témoignages vibrants de réalité en nous donnant accès à des situations sociologiques complexes. Avec *Les Enfants de Sánchez* (1963) et *La Vida* (1969), deux recueils de discours croisés des membres d'une même famille – mexicaine dans le premier cas, portoricaine dans le second –, Oscar Lewis aborde le concept de culture de pauvreté. Par le récit de *Baba de Karo* (1969), Mary Smith donne un éloquent aperçu de la vie quotidienne du peuple Haoussa. Dans *Tante Suzanne, modiste dans la Mayenne et horlogère à Paris*, Maurizio Catani touche au vécu social des immigrants, dont «un des aspects les plus frappants est le maintien [...] de leur ancien système d'idées, de représentations et de valeurs malgré les changements matériels nombreux, évidents et nécessaires qu'impose la migration» (Mohamed et Catani, 1973). Dans *Liban déraciné...* (1978), qui comprend quatre autobiographies de fils et filles de Libanais ayant émigré en Argentine, Sélim Abou analyse encore dans toutes ses nuances psychologiques le processus d'acculturation.

Dans un parti multibiographique, le sociologue Daniel Bertaux a, quant à lui, étudié la situation des quelque 160 000 travailleurs de la boulangerie française en recueillant, suivant la technique de la boule de neige (*the snowball strategy*), une trentaine de récits de vie. Les trois premiers récits furent, comme il le relate dans *Biography and Society* (1983), extrêmement

instructifs; au quinzième, il commença à saisir la structure des relations sociales qui caractérisaient le métier de boulanger. Au vingt-cinquième, l'image de cette structure et de ses récentes transformations lui parut claire. Il interrompit donc sa collecte au trentième, car les derniers récits ne faisaient que confirmer ce qu'il avait compris en ajoutant à peine de légères variations individuelles. Bertaux a résumé sa démarche comme un processus de «saturation du savoir» qui lui a permis d'envisager son échantillon de récits comme étant représentatif non pas sur le plan morphologique (de la description superficielle), mais sur le plan sociologique (celui des rapports sociaux).

Plus tôt, pendant l'entre-deux guerres (1920-1930), aux États-Unis, le recours aux récits de vie (*life stories*) et aux histoires de vie (*life histories*) est le lot de sociologues de Chicago qui s'intéressent aux processus sociaux rattachés au phénomène de «déviance» (délinquance juvénile, criminalité, toxicomanie, prostitution, itinérance, etc.). Leurs travaux, s'inscrivant dans la théorie de l'interactionnisme symbolique, connaissent à l'époque beaucoup de succès et en font, dans les années 1940, les leaders mondiaux de la recherche empirique (Bertaux, 1983 : 5). Ainsi, dans les années 1920, Clifford Shaw demande à de jeunes délinquants de raconter leur histoire personnelle en s'inspirant des dossiers judiciaires montés à leur sujet par la police. Les résultats obtenus sont médiocres. Toutefois, deux de ces jeunes décident de faire fi des rapports et de raconter dans leurs propres mots leur histoire, arrivant ainsi à exprimer quelque chose «de vrai, de réel, quelque chose présentant un intérêt». Selon Bertaux (1983 : 39), la théorie sociologique de la délinquance est, encore aujourd'hui, largement redevable à ces deux récits entièrement *subjectifs*.

Mais la technique biographique, qui était au cœur du courant empirique développé par l'École de Chicago, est radicalement emportée, dans les années 1940, par le courant de la *survey research* qui, mobilisé par l'analyse de l'ordre social, durera une trentaine d'années. Contrairement à ce parcours interrompu, au sein de la recherche occidentale, en Pologne, la technique biographique est pratiquée sans relâche pendant une soixantaine d'années, auprès d'un vaste éventail de groupes sociaux. Ainsi, des centaines de milliers de *pamiętniki* (mémoires thématiques écrits) ont été recueillis auprès de jeunes paysans, de travailleurs de l'industrie, d'hommes et de femmes au chômage, etc., dans le cadre de concours publics (Markiewicz-Lagneau, 1976, 1981). Toutefois, en raison de la barrière linguistique, ce colossal matériel demeure ignoré à l'extérieur de la Pologne (Bertaux, op. cit. : 6).

En anthropologie, l'utilisation des histoires de vie a été plus ancienne et diversifiée qu'en sociologie. Dans un article sur la validité méthodologique et les potentialités de l'approche biographique (1980 : 198), Daniel Bertaux rapporte que Lewis L. Langness en recensait en 1965 plus de quatre cents exemples. Il rappelle aussi que, malgré quelques

chefs-d'œuvre mondialement connus – dont ceux d'Oscar Lewis –, cette forme de recherche devait s'effiloche au cours des années 1950 et 1960. Il attribue à la recherche d'une apparente scientificité le fait que plusieurs sociologues et même anthropologues se soient tournés vers les méthodologies quantitatives, malgré l'opinion répandue que les récits de vie constituent «un outil incomparable d'accès au vécu subjectif» et que «la richesse de leurs contenus est une source d'hypothèses inépuisable.» (op. cit.)

C'est en accordant à l'informateur le statut de sujet capable de «bricoler» un sens à son histoire et en accordant aux savoirs indigènes une valeur sociologique que l'approche biographique sera toutefois réhabilitée comme étant riche de potentialités, tant sur le plan de la recherche que sur celui de sa diffusion. Sur le plan de la recherche, l'approche biographique, qui est à tendance holistique, auto-orientée et par définition diachronique, rompt en effet avec une tradition de recherches hypothético-déductives réduisant les êtres humains à l'état d'objets. En accordant la parole à certains membres d'un groupe social donné, le chercheur table sur la mémoire, sur l'expérience de son informateur, fait le pari qu'il est doté d'une capacité d'analyse et de synthèse, trouve en lui une voie d'accès au social, et partage avec lui la fonction de réflexion sur le social. Sur le plan de la diffusion, l'approche biographique présente en outre un potentiel de communication indéniable, comme l'illustre le classique de Lewis, porté à l'écran avec beaucoup de succès : «La lisibilité d'une autobiographie est beaucoup plus grande et qualitativement différente de celle d'un traité d'ethnologie ou de sociologie sur telle ou telle formation sociale» (Bertaux, 1980 : 217).

Cette lisibilité des récits de vie, importante pour assurer la diffusion de la recherche, tient à la cohérence que leur donnent l'informateur, puis le chercheur qui, en utilisant sa propre créativité¹, arrive à tracer des liens entre les propos recueillis. Elle tient aussi à la capacité de ce type de texte de susciter l'identification des lecteurs. C'est un être humain qui se raconte : le contact est immédiat. Des émotions transpirent dans le récit. Des doutes, des craintes, des convictions, des opinions... toutes choses si humainement individuelles. L'objet du discours n'en demeure pas moins social. Le narrateur parle de son métier, de sa famille, de ses allées et venues dans le monde, des choix qu'il a dû faire, des raisons qui motivaient ces choix...

¹ La démarche est ici d'approcher, de deviner la réalité, non pas de l'inventer, cela va de soi.

1.2 DISTINCTIONS CONCEPTUELLES

1.2.1 Récit de vie et histoire de vie

Au XIX^e siècle, les anthropologues qui faisaient du travail de terrain se sont mis à recueillir des *récits de vie* auprès de certains membres des communautés observées et complétaient cette information par des témoignages d'autres personnes. Ils nommaient *histoires de vie* l'ensemble du matériel recueilli sur le même individu (Langness, 1965 : 4-5).

En 1920, le sociologue Clifford Shaw demande à certains jeunes délinquants de raconter leur histoire en complétant ces témoignages par différents types de données concernant les informateurs; il désigne l'ensemble du matériel par le terme *case history*.

Pour mettre un terme à «une longue période de flottement terminologique» (Bertaux, 1980 : 200), le sociologue nord-américain Norman K Denzin propose en 1970 de distinguer le «récit» de vie – *life story* – de l'«histoire» de vie – *life history* – en réservant le premier terme «à l'histoire d'une vie telle que la personne qui l'a vécue la raconte» et le second, aux études de cas portant sur une personne donnée (Bertaux, op. cit.). L'histoire de vie comprend donc le récit de vie, auquel s'ajoutent toutes sortes d'autres types d'information : témoignages de proches, correspondance familiale, photographies, le cas échéant également, dossiers médical et judiciaire, tests psychologiques, etc.

Au-delà de la terminologie, l'opposition entre le récit de vie et l'étude de cas clinique, plus englobante, est parfois effectuée dans le dessein d'accorder une plus grande valeur sociologique à l'histoire de vie. Denzin, par exemple, est de ceux qui jugent celle-ci bien supérieure au «simple récit de vie» qu'elle englobe. Pour Bertaux, il y a là un risque de verser dans une orientation «implicitement “technocratique” [...] où s'épanouit pleinement une volonté de savoir incontrôlée.» (1980 : 201). Afin de prévenir ce danger, il allègue que la question de la fiabilité des données peut se résoudre autrement que par la convergence de sources sur une personne qui, «de toute façon, ne saurait [...] constituer *en tant que telle* un objet *sociologique*» (Bertaux, 1981).

1.2.2 Matériaux biographiques primaires et secondaires

Ferrarotti distingue deux grands groupes de matériaux biographiques : les matériaux biographiques primaires, c'est-à-dire «les récits directement recueillis par un chercheur dans le cadre d'une interaction directe (*face to face*)» et les matériaux biographiques secondaires, c'est-à-dire «les documents biographiques de n'importe quel type qui n'ont pas été recueillis par un chercheur dans le cadre d'une relation primaire : correspondance, photographies,

récits et témoignages écrits, documents officiels, procès-verbaux, coupures de presse, etc.» (1983, : 89).

1.2.3 Récit de pratiques et récit de vie

«Le récit de vie n'est pas simplement un récit de pratiques, mais avant tout une activité communicationnelle faite d'errances, de rencontres et de hasards.» (Grell, 1986 : 163).

«Le récit n'exprime pas seulement une pratique. Il ne se contente pas de dire un mouvement. Il le fait. On le comprend donc si l'on entre dans la danse» (De Certeau, 1980 : 154).

«Le discours s'y caractérise par une façon de s'exercer plus que par la chose qu'il montre. Aussi bien, il faut entendre autre chose que ce qu'il dit. Il produit donc des effets, non des objets. Il est narration, non description. C'est un art du dire.» (De Certeau, 1980 : 152).

Ces citations expriment la distinction entre le récit de pratiques et le récit de vie, ce dernier naissant d'une activité communicationnelle complexe au cours de laquelle le narrateur est appelé à livrer un certain nombre de récits de pratiques. Analogiquement, les deux échelles de récits se distinguent l'une de l'autre comme le font la séquence et le film complet (même avant montage). Grell évoque l'organicité et la relative unité des récits de vie, y voyant tout un ensemble de représentations et de pratiques constituant un tout significatif.

«Le récit (de vie) [...] est une expérience : en se racontant, le narrateur établit un certain rapport d'expérience avec lui-même, un public imaginaire, et le chercheur (l'intervieweur). C'est cette dernière interaction (avec l'intervieweur) qui est centrale» (Grell, 1986 : 165).

En exposant les principes à respecter pour le dispositif d'entrevue, Grell définit indirectement le récit de vie. Ainsi, le dispositif doit, à ses yeux, permettre et favoriser le déploiement du récit en tant qu'«œuvre dans sa double fonction d'expression et de création» :

«Souci du détail (explorer les articulations) et compréhension globale (réaliser la synthèse) doivent se conjuguer pour que l'analyse (l'autoréflexion) soit explicitement présente dans le déroulement du récit [...] Chaque récit donne à la recherche une orientation singulière, un contenu exclusif [...] Le chercheur doit être conscient qu'il participe, durant l'entrevue, à un processus social qu'il contribue à activer. Il doit accepter les déplacements, glissements, métonymies, etc., effectués par l'interviewé et faire en sorte que l'entrevue progresse dans le sens d'une plus grande implication de l'auteur, pour une meilleure explicitation de la "praxis synthétique" en œuvre dans et par le récit» (op. cit., 171).

1.2.4 Autobiographie analytique, autobiographie ethnologique et récit littéraire

Sélim Abou (1978) distingue l'autobiographie ethnologique de l'autobiographie analytique et du récit littéraire. Reconnaisant que ces trois formes de discours portent sur la

trajectoire sociale d'un individu, il les différencie par leur fonction, leur langage, leurs lois de composition et leur objet d'analyse.

L'anthropologue libanais allègue que la fonction poétique prime dans le récit littéraire sur la fonction référentielle, alors que le récit autobiographique renvoie directement son destinataire au phénomène évoqué par le narrateur. La mémoire, stimulée par les questions de l'intervieweur, préside dans le récit autobiographique à la sélection des éléments du discours, plus naturelle si le narrateur se sent libre de tout jugement et s'il entretient avec le destinataire du récit une relation d'égalité, plus artificielle si la conscience du narrateur est prisonnière du processus de rationalisation et du besoin de justification. Le choix de l'intervieweur et l'attitude de l'ethnologue durant les entrevues jouent, on le voit, un rôle important à cet égard. La frontière n'est pas étanche non plus entre ces deux types de récits, plusieurs romanciers ayant fourni un matériel sociologique et historique précieux (Zola, Balzac, Amado, par exemple).

L'autobiographie analytique et l'autobiographie ethnologique présentent, pour Abou, la même authenticité. Dans les deux cas, la sélection des éléments de contenu est exercée par la mémoire et l'expérience du narrateur. Cependant, ces formes de récits diffèrent par le type de langage qui s'exprime, par l'objet d'analyse et par la profondeur de la mémoire en action.

Abou résume sa comparaison en qualifiant la mémoire analytique de «souterraine» et la mémoire ethnologique de «superficielle». Quant au type de langage qui s'exprime, il serait, dans l'autobiographie analytique, celui de l'imagination en tant que verbalisation du désir, et, dans l'autobiographie ethnologique, celui de la raison en tant que description du processus de socialisation du narrateur (un discours axé sur la relation chronologique des faits et la description du milieu social).

Ainsi, Abou distingue les deux types d'autobiographies par leur objet d'analyse. L'analytique étudierait les pulsions entravées ou condamnées par l'appareil des contraintes sociales, la seconde, l'appareil lui-même, en tant qu'il pose problème aux pulsions individuelles. Évidemment, les récits de vie se prêtent à une analyse non seulement historique et sociologique mais aussi symbolique. Abou avance même que c'est à ce niveau de lecture qu'ils contribuent aux sciences sociales de la façon la plus entière.

1.2.5 Caractère interactif de l'approche biographique

«Dans l'approche biographique, les échanges intersubjectifs (interviewé/intervieweur) sont tout à fait centraux» (Grell, 1986 : 166).

«Les formes et les contenus d'un récit biographique varient avec l'interlocuteur; elles dépendent de l'interaction que représente le champ social de la communication. Elles se situent à l'intérieur d'une réciprocité relationnelle» (Ferrarotti, 1983 : 52).

«l'une des conditions pour qu'un récit de vie se développe pleinement, c'est que l'interlocuteur soit saisi par le désir de raconter et qu'il s'empare lui-même de la conduite de l'entretien» (Bertaux, 1980 : 209).

Ces citations renvoient au caractère interactif de l'approche biographique et à l'ampleur sociologique du matériel recueilli, ce dernier dépassant les stricts propos de l'informateur, et s'étendant à la relation établie entre chercheur et informateur de même qu'entre informateur et discours.

1.2.6 Méthodologie des récits de vie

Grell définit cette méthodologie comme une «stratégie de connaissance qui propose à la fois une information pertinente et un système de représentations mentales capables de l'accueillir, le sens du discours pouvant diverger suivant le système mental qui l'intègre. (Grell, 1986 : 171).

1.2.7 Synthèse verticale, synthèse horizontale

«Chaque vie humaine se révèle jusque dans ses aspects les moins généralisables comme synthèse verticale d'une histoire sociale. Chaque comportement et acte individuel apparaît dans ses formes les plus uniques comme la synthèse horizontale d'une structure sociale» (Ferrarotti, 1983 : 50).

1.2.8 Saturation

Ce principe a été défini par H. S. Becker. Il s'agit de recueillir de l'information selon des modalités précises jusqu'au moment où celle-ci devient redondante (1977).

1.2.9 Cas négatif

Le principe du cas négatif consiste à rechercher systématiquement le cas qui remet en question les hypothèses précédentes (Lindesmith, 1968) ou, dans le cas présent, l'information obtenue.

1.2.10 Fermeture

Ce concept renvoie au degré de coïncidence qui existe entre le matériel biographique recueilli et une problématique donnée. La fermeture est une qualité importante à rechercher pour parvenir à un matériel valable anthropologiquement. La question est ici : peut-on prétendre à une certaine fermeture du matériel recueilli auprès d'un seul informateur? (Voir Conclusion)

1.2.11 Lectures du texte autobiographique

Sélim Abou distingue au moins trois lectures possibles du récit de vie : 1. une lecture événementielle ou historique sur trois échelles de temps (le temps dominant, celui de la vie du narrateur; le temps des biographies parallèles et celui de l'histoire sociale); 2. une lecture thématique ou sociologique, qui permet de relever les différents thèmes relatifs aux cycles de vie et de découvrir les normes sociales et culturelles qui se présentaient au narrateur à chacune des étapes de sa vie; 3. enfin, une lecture symbolique ou synthétique, permettant de découvrir l'incidence conflictuelle du système social et culturel sur le déroulement de la vie du narrateur.

Cette proposition d'interprétation du matériel biographique n'est qu'un exemple d'analyse envisageable, inspiré ici de préoccupations psychologiques (Abou s'est intéressé au genre de conflits que peut produire la conjoncture socioculturelle sur les immigrants de deuxième génération, ici des Libanais établis en Argentine).

On doit retenir que le type d'analyse auquel se prête le matériel biographique est étroitement relié à la problématique à l'étude, d'autant plus que cette problématique influera, au fur et à mesure de la collecte, sur l'architecture même du récit (développé de façon «organique»).

*

CHAPITRE II

LA PROBLÉMATIQUE DE LA «MIXITÉ» CONJUGALE ET FAMILIALE

INTRODUCTION

L'éventail géographique et culturel couvert par les chercheurs qui se sont intéressés depuis les années 1960 aux mariages de partenaires différents ou «mixtes» est impressionnant. J'en donnerai ici un aperçu pour repérer les principaux champs de recherche investis, les sujets traités, les objets et domaines d'étude, ainsi que la terminologie générale, les approches et les méthodes utilisées, dans le but de cerner l'intérêt scientifique de la question, de dégager quelques repères conceptuels et de situer ma démarche par rapport à ce courant. Je ferai notamment l'exercice de mesurer la validité des principaux concepts trouvés dans la littérature scientifique se rapportant aux mariages «mixtes» de manière à établir une base théorique satisfaisante pour aborder mon sujet. Je me pencherai enfin sur le contenu d'un certain nombre d'études qualitatives pour expliciter la problématique des «mariages mixtes» et sélectionner quelques hypothèses qui seraient à vérifier dans l'analyse d'un récit de vie recueilli auprès d'un membre d'un couple mixte (voir chap. IV).

2.1 QUELQUES JALONS HISTORIQUES

Au moment où les entretiens avec mon informatrice battaient leur plein, soit pendant le premier semestre de 1992, j'ai entrepris une recherche bibliographique dans la base de données Francis, selon une stratégie d'interrogation qui associait les descripteurs [MARIAGE ou COUPLE ou UNION] et [MIXTE ou INTERETHNIQUE ou INTERCULTUREL ou INTERRACIAL], et qui repérait les termes [EXOGAM- ou HYPERGAM- ou HYPOGAM-]. Cette démarche a permis de sélectionner parmi 108 réponses quelque 35 auteurs et auteures, dont les publications s'échelonnent entre 1963 et 1988. Deux tableaux présentent à l'annexe I comment se répartissent ces travaux selon la langue de publication et le domaine d'études, de même que les différents objets d'étude abordés selon les descripteurs et le domaine de recherche.

Parmi ces publications, le numéro consacré aux mariages mixtes par la revue *Ethnies* (1974) ainsi que les travaux de Barbara (1978 et 1985), de Vinsonneau (1978 et 1985) et de Hamad (1981 et 1984) jettent un éclairage contemporain sur ceux de Lévi-Strauss et de Girard, dont on peut dire qu'ils ont pavé la voie à l'étude des unions interculturelles en

publiant respectivement *Les structures élémentaires de la parenté* (1949) et *Le choix du conjoint, une enquête psychosociologique en France* (1964).

Rappelons que dans les *Structures élémentaires de la parenté*, Lévi-Strauss prenait acte de la position particulière qu'occupe le mariage de façon absolue, en le décrivant comme un fait social à la charnière des «manifestations perturbatrices de l'Eros» et des systèmes sociaux établis, de même que comme une institution contrôlant la sexualité :

«La transformation de la rencontre sexuelle à base de promiscuité en contrat, cérémonie ou sacrement est toujours une angoissante aventure et on comprend que la société ait cherché à se prémunir contre ces risques par l'imposition continuelle et presque maniaque de sa marque».

Cette marque du social est notoire, observe le chercheur, dans l'ensemble des règles prescrivant ou recommandant tel ou tel type de conjoint et en interdisant d'autres, suivant une logique à deux pôles. Il s'agit pour les groupes de préserver leur identité et leur continuité, sans pour autant se reclure dans l'inceste; il s'agit en même temps d'assurer leur dynamisme et leur vitalité, sans pour autant s'ouvrir à une trop grande nouveauté. Ce délicat dilemme a été conceptualisé dans la *prohibition de l'inceste et l'exogamie*, règle imposant ou recommandant le choix d'un conjoint à l'extérieur du groupe social d'appartenance de même que, par extension, dans l'*échange généralisé des femmes* (1949 : 52-65).

Après Lévi-Strauss, de nombreux ethnologues ont exploré, dans diverses populations, cette frange «optimale» de reproduction biologique en s'intéressant aux règles matrimoniales, aux sanctions réservées à ceux et celles qui en dérogent, de même qu'aux fonctions religieuses, politiques et socio-économiques du mariage.

Le sociologue français Alain Girard s'est, quant à lui, intéressé au mariage dans les sociétés de type occidental en explicitant la marque massive imprimée par le groupe social sur cette institution et en démontrant, statistiques à l'appui, que malgré une ouverture de certaines parties de la population à l'*hétérogamie* (définie comme l'union de partenaires provenant de groupes sociaux distincts), l'*homogamie* (définie comme l'union de partenaires originaires du même groupe social) demeurait, dans la France des années soixante, un modèle très largement dominant. L'enquête de Girard a révélé que 45 % de mariages étaient contractés dans le même milieu social et 69 % dans le milieu le plus proche, ce qui a amené celui-ci à décrire le mariage comme «un échange institutionnalisé, sexuel, linguistique, religieux, entre groupes sociaux» et la famille, comme «une unité de reproduction de la structure sociale» (Krzywkowski et Djaoui, 1975 : 131). Girard retenait notamment comme facteurs de *distance sociale* : la distance géographique, la différence de milieu socioprofessionnel et l'écart en matière d'instruction (Girard, 1964 : 57-96). Il situait les quelques cas d'hétérogamie dans les milieux intellectuel, ouvrier et étudiant, de même que dans les sphères les plus riches de la

population – sous l'influence peut-être d'une ancienne aristocratie «européenne» où les mariages se faisaient par-dessus les frontières (Bensimon et Lautman, 1975 : 31).

Il est intéressant d'observer que ce nouveau champ de recherche a émergé à une période de l'histoire marquée par la décolonisation, l'urbanisation, le développement des communications, une remise en question générale de l'autorité et une crise des valeurs. Que deux grands auteurs aient publié à vingt ans d'intervalle des travaux sur la question du mariage et de la parenté dans les sociétés traditionnelles, puis modernes a, on ne s'en étonne pas, stimulé la recherche sur les mariages mixtes, non sans introduire néanmoins certains biais conceptuels et théoriques que l'on peut attribuer, sans trop de risques, à une rencontre mal gérée de ces deux courants de la recherche que sont l'ethnologie des sociétés primitives et la sociologie des sociétés occidentales.

Discussion :

Les notions avancées par Lévi-Strauss appellent quelques commentaires. La règle de prohibition de l'inceste suppose une définition préalable de la parenté qui discrimine un certain groupe parmi les proches, groupe qui n'est pas toujours parent biologiquement avec ego. Ce fait indique déjà l'importance des représentations dans la désignation des candidats et candidates ou non au mariage. La définition d'exogamie repose à son tour sur une définition préalable du groupe social, ce qui en fait aussi un concept relatif. Quant à la notion d'échange généralisé des femmes, elle présente l'inconvénient de définir une réalité du point de vue masculin en retirant implicitement aux femmes toute décision dans le choix du conjoint, une passivité qu'il serait, sur la seule base de la recherche effectuée auprès de ma grand-mère, facile d'infirmier.

2.2 REVUE DE LITTÉRATURE

Outre ces deux auteurs, la revue de littérature sur les mariages mixtes révèle que le concept de *mixité* est abondamment utilisé pour référer à des unions d'individus de confession religieuse différente (p. ex. catholique + orthodoxe, protestant ou musulman; aussi appelées *mariages interreligieux*, *mariages de confession mixte*, *couples de religions différentes*, *intercommunions*), ou de «race» différente (aussi appelées *mariages interraciaux*). Cette définition a été reprise dans le Petit Robert, qui présente le mariage mixte comme «un mariage entre deux personnes de *religion*, de *race* ou de *nationalité* différentes» (Robert, 1990 : 1210).

À l'extérieur du champ religieux ou racial, on utilise toutefois généralement les vocables *mariages interculturels*, *mariages interethniques* (aussi *ethniquement mixtes*), *mariages interprofessionnels*, *ménages ouvriers-paysans*... pour désigner des conjoints de cultures, d'identités ethniques, de professions ou de groupes sociaux différents. On étudie également les mariages *de différentes nationalités*, *de différentes classes sociales*, *langues ou occupations*, les *unions distantes socialement*, les *familles pluriethniques ou ethniquement mixtes*, en s'intéressant par exemple aux mariages russes-autochtones, franco-maghrébins ou français-maghrébins, franco-allemands, sino-portugais, sino-eurasiens, etc. Quant aux concepts d'*exogamie/endogamie*, d'*hypergamie/hypogamie* et d'*hétérogamie/homogamie*, ils se situent à un niveau plus théorique, désignant respectivement le mouvement exercé dans le choix du conjoint (à l'extérieur ou à l'intérieur du groupe; vers une classe sociale supérieure ou inférieure) et les caractéristiques visibles du couple (formé d'individus semblables ou différents).

Publiés principalement en Europe, au Moyen-Orient et en URSS, surtout en français, en anglais, en allemand et en russe, mais également en roumain, en hébreu, en polonais, en grec, en vietnamien, en slovaque et en hollandais, les travaux recensés sont variés; ils fournissent chacun de précieux éléments de contenu qui confirment la complexité du phénomène et en évoquent les multiples manifestations. (Voir tableaux 1 et 2 à l'annexe I.)

Le parcours des résumés révèle un intérêt marqué des chercheurs pour les mariages interreligieux de même que pour les questions d'exogamie, d'endogamie et d'hypergamie ou d'une façon générale pour les relations interethniques, et ce tant en ethnologie qu'en sociologie. Un petit nombre d'études ont été recensées également en linguistique, en archéologie, en éducation, en anthropologie physique et en administration. Le sujet de l'étude recensée en anthropologie physique retient l'attention – «Vers une nouvelle théorie sur l'origine de la famille : quelques hypothèses sur la monogamie, la polygynie, l'interdiction de l'inceste, l'exogamie et l'altruisme génétique, par l'étude du comportement sexuel des primates non humains» (Melotti, 1980) – et indique l'intérêt proprement anthropologique que suscite cette question.

Les chercheurs étudient tantôt l'incidence et la progression de ces mariages, leurs caractéristiques, les facteurs qui les suscitent, les règles qui les définissent ou auxquelles ils se butent; tantôt également la dynamique au sein de ces couples et de ces familles, en ce qui a trait à l'éducation des enfants, à l'évolution des rôles conjugaux, à la transmission de la culture traditionnelle, à l'orientation linguistique, à la construction de l'identité, à l'inceste, etc. D'autres encore se penchent sur les conséquences sociologiques, démographiques,

culturelles ou politiques de ces mariages, qui sont dans l'ensemble très typés et rarement de l'ordre de l'hétérogamie professionnelle ou sociale. L'annexe I fournit une liste des principaux sujets traités dans les travaux recensés. On constate à cette liste que très peu de contributions théoriques ont été faites à l'étude de l'hétérogamie, de même que très peu d'études s'appuient sur des témoignages de conjoints de couples mixtes, tandis qu'aucune étude n'a été réalisée à partir de matériel proprement biographique.

2.2.1 Objets et domaines d'étude

Les études sur les mariages mixtes peuvent être regroupées en quatre catégories, selon qu'elles se rapportent à des faits sociologiques, qu'elles s'intéressent aux facteurs à l'origine de l'hétérogamie, qu'elles explicitent la dynamique interne des couples hétérogames ou qu'elles se penchent sur les conséquences de la mixité conjugale.

Ainsi, les premières abordent les caractéristiques des mariages entre personnes de diverses nationalités, les pratiques sexuelles et matrimoniales, les rituels de mariage, les règles relatives à l'inceste, à l'exogamie, à l'hypergamie, à la parenté et à la caste, les taux de déviance à ces règles, l'incidence et la progression des mariages interreligieux, interethniques – p. ex. comme signes d'une évolution de l'identité – dans la préhistoire, dans certains pays, selon l'âge, etc.

Les deuxièmes portent, par exemple, sur le nomadisme et le sédentarisme au regard de l'exogamie, sur les variables sociales associées aux mariages interracialisés ou sur les conditions de rencontre des conjoints de couples hétérogames.

Quant à l'étude de la dynamique interne de ces couples et de ces familles, elle est plus délicate parce que proprement qualitative. Font partie de cette catégorie les études tentant de définir la culture qui émerge de ces conditions et ses modalités de transformation; c'est le cas, par exemple, des travaux sur la transmission de la culture traditionnelle au sein des familles hétéroculturelles.

Enfin, un grand nombre de recherches s'intéressent aux conséquences de cette forme particulière de mariage sur les groupes culturels en présence : Y aura-t-il conversion religieuse au sein des couples mixtes? Comment évoluent les attitudes de la population envers les mariages interreligieux et interracialisés? Quelle langue parleront les enfants de ces couples? Seront-ils marginalisés à l'école? Y aura-t-il acculturation, intégration raciale, adaptation interculturelle? Quel type d'intégration politique permettent les mariages royaux? Quels sont les effets de l'exogamie sur la guerre et la paix dans certaines sociétés circonscrites? sur la

démographie dans nos sociétés? Quel type d'adoption étrangère pratiquent les couples mixtes?

Il ressort de cet essai de classification des études sur l'hétérogamie que ce phénomène dynamique a des origines psychologiques, sociales, culturelles complexes, et qu'il transforme à son tour l'environnement dans lequel il a cours, d'où l'intérêt que soulève cette question dans un grand nombre de domaines d'études et, de façon privilégiée, en anthropologie. Les tableaux 1 et 2 de l'annexe I présentent respectivement la répartition des études recensées selon la langue de publication et le domaine d'études (1963-1989) et la répartition des descripteurs associés aux travaux recensés en fonction du domaine (1963-1989). On remarque à ces tableaux que les publications allemandes se situent principalement dans le domaine de la religion, les publications anglaises, dans celui de l'ethnologie, et les françaises, dans celui de la sociologie, les Français étant ceux qui se sont le plus intéressés à la question de l'hétérogamie. Ils dénotent également un intérêt répandu pour les mariages interreligieux.

2.2.2 Terminologie générale

Les ethnologues utilisent principalement les concepts d'*exogamie* et d'*endogamie* et, dans une moindre proportion, des qualificatifs préfixés par «inter», p. ex. interethniques et interculturelles, ainsi que le vocable «mixte». Par ailleurs, les sociologues emploient largement ce dernier terme, une situation plus généralisée encore dans le domaine de la religion (44 études sur 50 sont associées à ce descripteur).

En examinant l'ordre chronologique de publication, on remarque que la plus ancienne des études recensées évoque l'inceste et l'exogamie (Evans-Pritchard et Fortes, 1963). La seconde évoque les mariages mixtes et consiste en une comparaison du droit religieux (Naurois, 1970). D'abord spécifique au domaine religieux, on comprend que le vocable «mixte» a essaimé par la suite dans le milieu francophone des sciences sociales pour désigner différents types d'unions. Aujourd'hui, sociologues et ethnologues partagent des termes généraux (inter-, intra, pluri-ethniques, religieux, etc.; mariages entre personnes de classes sociales, d'occupations, de langues, etc., différentes...) ou plus spécifiques, en nommant directement les groupes d'origine des conjoints (sino-portugais, orthodoxe-non orthodoxe, etc.).

2.2.3 Approches et méthodes

Certaines des études recensées sont de nature théorique et proposent par exemple une standardisation des méthodes d'analyse (Kozenko, 1978) ou encore une précision des concepts (Poirier, 1975). D'autres recourent à l'approche comparative en s'intéressant p. ex. aux attitudes envers les mariages mixtes à la lumière de facteurs historiques et sociaux (Tirtja, 1979) ou aux taux de déviance aux règles d'exogamie et à la sévérité de la répression dans diverses sociétés (Donald, 1975), en procédant à des analyses transculturelles de l'exogamie à la lumière du conflit, de la solidarité sociale et de l'alliance (Kang, 1979), en comparant l'inceste et l'exogamie dans deux populations (Kiste et Rynkiewich, 1976), en examinant, par des relevés anthropométriques, la morphologie d'une population d'un territoire donné à la lumière de pratiques exogames, ou encore en examinant le maintien de la langue en fonction de l'exogamie (Pauwels, 1985).

Il existe par ailleurs des recherches proprement descriptives qui portent, par exemple, sur les normes relatives au mariage dans le droit canonique, musulman, civil ou post-conciliaire, par l'étude des textes sacrés et des règles religieuses (Floca, 1989; Van del Ven, 1981; Hurtubise, 1976; Petriakis, 1976); sur l'orientation linguistique des couples mixtes sur un territoire donné à partir des données du recensement (Castonguay et Veltman, 1980); sur l'incidence de la nuptialité sur un territoire donné, à partir de statistiques démographiques (Périgaud, 1975; Muñoz-Pérez et Tribalat, 1984; Sankova, 1981; Evstigneev, 1971; Kozenko et Monogavova, 1971) ou encore sur les représentations et les attitudes liées aux rapports de couple chez les Noirs africains et les Occidentales (Vinsonneau, 1978).

Ce dernier type d'étude descriptive a été réalisé à partir d'enquêtes et d'entrevues effectuées auprès de familles et de couples mixtes (Guerend, 1974; Barbara, 1978; Hamad, 1981; Passerieux, 1989) ou encore auprès de conjoints isolés, par la collecte de témoignages (Ravicini Tschumi, 1979).

En parcourant les résumés des publications recensées, on remarque une fois de plus que les études *qualitatives* du phénomène de l'hétérogamie sont relativement rares de 1963 à 1989 et portent sur des échantillons assez importants, ce qui impose une méthode d'enquête par questionnaire. Ainsi, Hamad (1984) explore la vie de 25 couples franco-libanais établis en France. Guerend (1974) étudie, chez 130 couples franco-allemands, les circonstances de la formation du couple, l'adaptation des conjoints, les choix culturels, les divorces et le sentiment d'appartenance nationale. Passerieux (1989) examine la vie de 10 couples d'Africains ou d'Haïtiens et de Québécoises de la région de Montréal en s'intéressant «à leurs

difficultés socio-économiques et ethno-culturelles, aux rapports hommes-femmes et à la question des enfants». Quant à Barbara (1978 et 1985), son apport est substantiel : il s'intéresse au mariage mixte pour mieux saisir la complexité du mariage simple. Il a notamment démontré, par l'étude de couples français-maghrébins, que «la manifestation ou la conscience de l'appartenance culturelle font rapidement apparaître dans la vie du couple des enjeux relatifs à la résidence, à l'éducation, à la nationalité, à la langue, à la religion de l'enfant, dont l'existence ravive l'identité de chaque partenaire.» De façon intéressante, Barbara considère le mariage mixte comme un indicateur pertinent de l'évolution de l'institution matrimoniale.

Une seule publication (Tschumi, 1979) fournit le témoignage d'une réformée mariée à un catholique lors d'un passage à l'hôpital (la traduction française du titre de l'étude, publiée en allemand, est «Mariages mixtes : un grand thème. Petite méditation après vingt ans»).

2.2.4 Intérêt de la question

Le phénomène des mariages entre membres de groupes différents s'enracine au cœur des sciences sociales en offrant à une échelle réduite (celle du couple et de la famille) la possibilité d'analyser la rencontre de réalités macroscopiques relativement difficiles à appréhender. Pour Poirier (1975 : 15), la question revêt à la fois une importance pratique, étant donné que «le nombre de mariages mixtes ne cessera d'augmenter dans les sociétés contemporaines», et un intérêt scientifique, puisque «ce champ d'études est un révélateur de tensions et de conflits et traverse tous les aspects de l'existence sociale (le droit international privé, l'économie, la démographie, la psychologie et la psychanalyse)». En anthropologie et en sociologie, «le mariage mixte constitue certes un champ privilégié d'étude des relations interethniques et interculturelles en offrant des exemples précis de processus d'acculturation» (Bensimon et Lautman, 1975 : 36). Au regard des rapports hommes-femmes, les auteures allèguent que «l'étude des filières de tradition de la vie quotidienne» permet d'examiner si c'est «autour de l'homme, porteur du patronyme et continuateur social de la famille, ou autour de la femme que se constitue prioritairement la culture de la nouvelle famille [mixte], et selon quel équilibre.» (op. cit. : 37). Elles dégagent du corpus de recherches disponibles à l'époque (1975) les objets d'étude suivants :

Elles indiquent par ailleurs un certain nombre de problèmes posés par les mariages mixtes tels que (ibid. : 38) :

- l'éducation des enfants (libéralisme, carrières envisagées, transmission des traditions familiales, conflits d'identité de l'enfant et de l'adolescent);

- la répartition des tâches et des décisions entre les membres de la famille;
- la qualité des rapports entre les partenaires (communication, satisfaction);
- les habitudes quotidiennes;
- les liens avec les ascendants et les collatéraux.»

Au nombre des effets des mariages mixtes suggérés par Poirier comme objet d'étude en sciences sociales figurent en outre (1975 : 14) :

- «le modèle culturel adopté par les époux;
- le degré d'appauvrissement et de fragilisation de l'éducation donnée aux enfants, ou au contraire, son degré d'approfondissement et d'élargissement;
- les relations entretenues par les époux avec leur groupe d'origine;
- la perception par les conjoints, les enfants et l'entourage, des différences culturelles observées dans le couple : comme des contradictions ou des complémentarités;
- et, à échelle macrosociologique, la réaction de la société globale au double niveau des comportements conscients et des comportements inconscients».

C'est en s'intéressant aux règles de prescription du conjoint que les ethnologues ont remarqué que «la majorité des sociétés traditionnelles imposent des relations homogamiques très strictes qui sont le résultat de relations endogames affirmées par le droit coutumier : endogamie d'ethnie, ou de clan, ou de caste, et l'on retrouve parfois les trois interdits cumulés.» (Poirier, 1975 : 10) Ou encore que, «même lorsque le mariage est prohibé entre tous les apparentés, comme en général la filiation n'est reconnue officiellement que dans une seule ligne, la mixité est limitée». Par ailleurs, ils ont noté que «très souvent, les régulations matrimoniales prohibent, à l'égard d'ego, un type défini de parents et simultanément lui conseillent – et parfois lui imposent – un autre type. [...] La prohibition de l'inceste peut donc souvent avoir comme conséquence la multiplication des unions de consanguins – la parenté biologique et la parenté sociale étant deux notions qui ne coïncident pratiquement jamais» (op. cit. : 9).

Rompus à l'analyse du système de parenté et de l'organisation politique des communautés étudiées, on voit à cet extrait que les ethnologues utilisent aisément les notions d'endo- et d'exogamie, le groupe de référence étant ici défini comme la famille, dans le premier cas, ou comme l'ensemble politico-social, dans le second, famille et ensemble politique, parenté sociale et idéologique arrivant ici à se confondre d'une façon éloquent.

Bien que «les diverses sociétés, au niveau de leur existence quotidienne, s'écartent de la mixité matrimoniale» (Poirier, 1975 : 10), et que l'hétérogamie se présente encore comme un phénomène relativement marginal, l'intuition de Poirier à l'effet qu'il se répandra dans l'avenir est partagée par plusieurs sociologues qui voient dans le mariage mixte «un

phénomène typique de la société moderne, industrialisée et urbanisée ou en voie de l'être, [...] comme une conséquence normale du brassage des populations, du relâchement de l'emprise du milieu familial et de la régression des préjugés raciaux, religieux, culturels et sociaux» (Bensimon et Lautman, 1975 : 30). Bensimon et Lautman anticipent même que, «dans une société ouverte, marquée par une idéologie égalitaire, le mariage mixte [deviendra] un phénomène normal» (op. cit.).

Enfin, qu'on s'y intéresse dans les sociétés traditionnelles ou modernes, le mariage, consensuel ou non, acquiert un intérêt scientifique du fait même de sa transformation, de sa transformabilité : marginal à une certaine époque, dans un certain milieu, un type donné de mariage pourra devenir plus tard la norme, d'où à la fois la richesse du phénomène et la difficulté de le conceptualiser.

Par ailleurs, comme le suggèrent Barbara (1983), Ferrarotti (Bertaux éd., 1983) et Thompson (Bertaux éd., 1983), le couple «mixte» et par extension la famille «mixte», comme tout couple et toute famille, se présentent comme des groupes primaires privilégiés dans l'étude des médiations entre l'individu et la société, dans l'étude des modes de transmission des pratiques, des attitudes et de l'idéologie, de même qu'ultimement, dans l'étude de «l'effet cumulatif des pressions individuelles» sur le changement social.

Ainsi, il ne fait pas de doute pour Thompson (Bertaux éd., 1983 : 300) que «la famille est la première institution sociale dans laquelle se produit et se socialise l'énergie humaine», que «la vie économique, l'idéologie et la vie familiale sont interdépendantes et inséparables» et que «les femmes et les enfants sont les premiers médiateurs dans cette dynamique, puisque c'est par eux que commence la socialisation de chaque nouvelle génération, dans la famille et son environnement physique immédiat».

De même, il est clair pour Ferrarotti que les individus ne totalisent pas directement une société dans son ensemble, mais qu'ils le font par la médiation de leur contexte social immédiat, dans des petits groupes qui constituent des agents sociaux actifs totalisant à leur tour leur contexte. En décrivant le mouvement d'aller et retour entre ces «champs de totalisation réciproque», Ferrarotti signale la nécessité de s'intéresser, dans les recherches, à des individus capables de synthétiser leur contexte social horizontalement et verticalement, soit d'exprimer, à ce dernier égard, la succession chronologique de l'impact de ce contexte sur différentes régions de médiation, dont la famille. Il avance qu'en sa qualité de petit groupe, de groupe primaire, la famille (au même titre que les équipes de travail, les voisins, les compagnons de classe, etc.) participe à la fois à la dimension psychosociale de ses membres et à la dimension structurelle du système social.

«By destructuring and restructuring the context, group praxis mediates and actively retranslates the social totality in its formal and informal microstructures, in its lines of force and communication, in its norms and sanctions, and in its modalities and networks of affective interactions, etc. The groupe becomes in turn – and simultaneously – the object of the synthetic praxis of its members» (Bertaux éd., 1983 : 24).

En reconnaissant ainsi au groupe primaire – à la famille notamment – un rôle crucial de pivot, cet auteur, qui pratique en Italie l'approche biographique depuis les années 1950, suggère fortement d'en faire le protagoniste direct de la méthode biographique («For the individual biography, why not substitute the biography of primary group, as the basic heuristic unit of a renewed biographical method?» [ibid. : 24]). Le chercheur voit là une façon d'éviter le nominalisme, l'atomisme, le réductionnisme psychologique, tout en comblant un vide épistémologique important entre le savoir que l'on a des grands groupes et le savoir que l'on a de l'individu.

Ces divers appels confirment l'intérêt scientifique du mariage «mixte» et de la famille «mixte». La motivation des chercheurs, palpable et communicative, tient à plusieurs raisons, dont voici un aperçu. L'étude du mariage mixte permet ainsi de :

- «comprendre les réactions défensives contre la mixité et les motivations des êtres qui se montrent capables de transgresser des tabous aussi puissants que ceux qui s'érigent en obstacles au couple mixte» (Vinsonneau, 1985 : 93);
- vérifier «si un système de rapports humains régis par une absolue réciprocité conforme au modèle d'Hegel peut réellement exister» (Vinsonneau, 1985 : 95);
- définir dans toutes ses nuances le phénomène psychosocial que constituent les couples mixtes, i.e. «leur dynamique, les sources de satisfaction et de frustrations, les causes d'angoisse et de souffrance, la disparité des projets des partenaires, le vécu des conflits et des échecs, les images que se donnent les conjoints l'un de l'autre, les représentations familiales de chaque partenaire, les compromis symptomatiques observés en situation de couple mixte, etc.» (Barbara, 1974 : 95-98); et, dans mon cas,
- comprendre non seulement les dynamiques à l'œuvre entre les interlocuteurs de groupes culturels ou sociaux différents, mais également celles qui s'installent chez tout couple, chez toute famille, aussi homogènes semblent-ils.

2.2.5 Distinctions conceptuelles : examen critique

Le parcours des écrits mentionnés ci-haut permet de reconstituer, non sans difficulté, le paysage conceptuel que compose la complexe question du mariage «hétérogène», sans toutefois fournir de terminologie véritablement fonctionnelle. Seront examinés ici les termes utilisés par les auteurs consultés afin de chercher à combler certaines lacunes, à contourner certains pièges et à sélectionner, parmi les concepts examinés, ceux qui semblent les plus propices à une discussion théorique.

Il est intéressant de constater, de prime abord, que les chercheurs réfèrent peu au phénomène du mariage lui-même en tant qu'union reconnue de deux individus de sexes différents. Or tout mariage est, par définition littérale, mixte. Les chercheurs renvoient immédiatement à Lévi-Strauss et à Girard pour rappeler l'existence de règles strictes prévalant au choix d'un conjoint et le caractère «exceptionnel» des unions qui dérogent à ces règles. Les recherches reposent ainsi sur deux prémisses : a) les groupes sociaux condamnent tant l'endogamie stricte (l'inceste) que l'exogamie stricte (le mariage en dehors du bassin prescrit); b) le choix d'un conjoint interdit ou présentant des signes d'«étrangeté» est susceptible de provoquer une réaction du groupe pouvant être très forte et même violente. Les termes «mixte» et «hétérogame» renvoient donc, comme on l'avait vu à la lecture de Lévi-Strauss, à des perceptions et à des prescriptions.

Il est frappant, par ailleurs, que la terminologie utilisée dans l'étude du mariage mixte assimile l'homme et la femme dans les mariages «non mixtes», en réservant la notion de différence explicite entre les sexes aux mariages «mixtes». À ma connaissance, aucun écrit ne questionne, au-delà de remarques étymologiques, l'emploi du terme «mixte» pour désigner des mariages hommes-femmes. On peut faire l'hypothèse que les sociétés qui ont produit ces chercheurs masquent, jusque dans les concepts savants, la différence fondamentale entre hommes et femmes, et que, conceptualisé par des hommes, ce nouvel objet scientifique – les unions interculturelles – rend soudainement la rencontre homme-femme, mixte par définition, moins menaçante (moins intéressante?) lorsqu'elle est monoculturelle, d'où la popularité du terme «mixte» pour désigner des unions entre partenaires «très différents»... Cette hypothèse est renforcée par le fait que la littérature scientifique oppose le mariage «mixte» au mariage «simple», dans lequel on épouserait... son ou sa semblable.

Quelle que soit l'origine exacte du concept «mixte», on remarque qu'en anthropologie comme en psychanalyse, l'union «mixte» soulève la question de *l'inceste* et de sa prohibition. Cette dernière règle est couramment décrite par les ethnologues comme un

élément moteur des choix conjugaux tandis que la psychanalyse établit un lien direct entre la configuration familiale, la genèse de la personnalité de l'individu et la dynamique de son affectivité; elle établit notamment un lien entre le groupe familial, l'idéal du Moi et le fantasme œdipien (Barbara, 1985 : 94).

L'union «mixte» soulève également la question du *fantasme*, indissociable de celle du désir, moteur de la conquête. Cette notion de fantasme est souvent contrecarrée dans les écrits par celle de *préjugé*, dans un va-et-vient entre le désir individuel et les prescriptions sociales, entre l'exploration et le confinement.

«La rencontre de deux étrangers met en mouvement des effets d'attrance, de séduction d'autant plus fortement vécus ou fantasmés que les oppositions de groupe se manifestent avec la force du social. L'intimité clandestine devient une relation forte face à l'environnement hostile. En outre, elle apporte une part de risque et d'inconnu. Les conjoints de mariage mixte s'opposent aux groupes qui voulaient les "caser".» (Barbara, 1985 : 34)

Comment expliquer l'attrance envers le différent, surtout lorsqu'il est *interdit*? Pour tenter de répondre à cette question, Krzywkowski et Djaoui (1975 : 121) se rapportent à Loewenstein (1952), qui affirmait :

«L'attrait pour l'homme ou la femme étrangers est souvent irrésistible parce qu'il correspond au désir de l'objet d'amour interdit. Or cet objet d'amour prohibé remplace paradoxalement du point de vue de l'évolution psychologique de l'individu, la personne de la famille la plus proche de l'enfant, le père ou le frère pour la fille. Il y a parfois conflit, rejet, de la part de la famille pour avoir transgressé un interdit, ce qui au niveau de l'inconscient équivaut à un simulacre de loin beaucoup moins angoissant».

Krzywkowski et Djaoui observent qu'Abraham (1965-1966) arrive aux mêmes conclusions. Alors que, pour Loewenstein, l'étranger objet d'amour équivaut symboliquement à l'objet d'amour œdipien, pour Abraham, l'étranger est exactement son opposé : [L'union mixte renvoie à] «la répugnance invincible de l'homme à entrer en relation étroite avec une femme appartenant à la même race ou nationalité que lui, ou plus exactement que sa mère . Il s'agit ici de mesures bien particulières faisant échec à toute possibilité d'inceste» (ibid.) L'union «mixte» serait, selon l'expérience clinique d'Abraham auprès de juifs ayant épousé des non-juifs, le point de convergence de deux faits psychologiques : la fuite devant l'inceste et le refus hostile de sa propre famille (Krzywkowski et Djaoui, 1975 : 122).

Quelles que soient les raisons de son choix, l'Autre, inconnu ou interdit, est investi d'une sexualité mythique qui, une fois de plus, relève davantage du fantasme que de la réalité objective. Dans tous les cas, on suggère un lien important entre la problématique du choix du conjoint et la problématique familiale des personnes qui exercent ce choix.

Dans un autre ordre d'idée, Barbara laisse entendre que plus un groupe est faible, plus les règles de mariage seront sévères, et contraignantes pour les femmes. Chaque groupe social voudrait ainsi, «en gardant un œil vigilant sur le mariage de ses membres, garantir sa *survie* et ne pas se perdre en tant que groupe, notamment en ne laissant pas partir ses femmes à l'extérieur» (1985 : 14).

On le voit, le phénomène des unions entre «étrangers» interpelle les groupes sociaux en présence par la perspective de *reproduction*, non seulement *biologique* mais *culturelle et sociale*. En effet, couramment accepté comme un mécanisme de reproduction du groupe, au sens complet du terme, le mariage, lorsqu'il est conclu avec un étranger ou une étrangère, ne peut plus jouer a priori le rôle de reproduction sociale ou culturelle envisagé, du strict point de vue du groupe, et est alors perçu comme un phénomène déviant, hors-normes, le conjoint étranger pouvant arriver à être perçu dans les cas extrêmes comme une «menace», un élément «déstabilisant», voire «pollueur», trois vocables notés dans la littérature scientifique. De façon plus neutre, on s'entend sur le fait que le conjoint étranger introduit nouveauté et dynamisme dans un groupe.

On peut questionner le fait que plusieurs chercheurs posent, dans leur terminologie, les mêmes jugements de valeur que ceux observés en situation de «mixité». Pour expliciter ce calque de la terminologie de la «mixité» sur les valeurs des groupes étudiés, on retrouve dans la problématique de l'*échange* les concepts de «cohésion du groupe», d'«égalité des termes échangés», lorsqu'il est question de mariages «simples», par opposition aux notions de «distance», de «différence», de «disparité», d'«opposition», d'«antinomie» ou de «dualité» (on marie un Autre que soi), lorsqu'il est question de mariages «conclus à l'extérieur du groupe». On évoque aussi la notion de «singularité» des unions mixtes en anticipant des phénomènes de «transplantation», de «mélange», d'«enracinement», d'«intégration», d'«adaptation», de «déculturation», d'«acculturation» et d'«assimilation».

On suggère en outre une «inégalité de l'échange» ou encore, de façon plus neutre, un «échange compensatoire réciproque», une «conjonction et une disjonction des apports culturels respectifs des conjoints» et un processus d'*accomodation*. Ce dernier terme, déjà utilisé par Colette Carisse en 1966 dans son étude des mariages biethniques au Canada, a été repris par Barbara dans son étude des unions entre Noirs africains et Occidentales en France (1978); il renvoie à la *dynamique conjugale*, à ses crises, à sa «guerrilla», au mode de gestion des conflits développé par le couple; il touche également au phénomène de *négociation culturelle*, un concept qui demeure implicite dans les écrits consultés, de même qu'à ceux de «stigmatisation», de «perte ou de *construction identitaires*» et de «*rappports de force* inégaux et changeants».

De façon absolue, plusieurs des concepts sont définis – ironie du sujet? structuralisme des auteurs phares? – dans un rapport de dualité. Il est question d'endo- ou d'exogamie; d'homo- et d'hétérogamie; d'unions intra- et interculturelles, ce dernier procédé présentant la commodité de pouvoir être étendu à différentes notions : intra- ou interethniques, intra- ou interreligieuses, intra- ou interlinguistiques, intra- ou interprofessionnelles, etc. Même le mariage «mixte» est défini, par opposition au mariage «simple», comme présentant une différence des conjoints suffisamment apparente pour provoquer une réaction forte au sein d'au moins un des groupes d'appartenance.

Plutôt que cette dualité de la pensée, les concepts décrivant le processus déclenché par la rencontre de conjoints différents semblent plus constructifs pour une discussion théorique. C'est d'ailleurs en tâchant de définir le «mariage mixte» au-delà du mariage interconfessionnel (religieux) que les sociologues ont démontré par l'absurde le caractère foncièrement anthropologique de la question de la différence conjugale (étant donné sa relativité conceptuelle) et la nécessité de développer une terminologie neutre et flexible pour décrire la dynamique à l'œuvre.

Pour illustrer cette démonstration par l'absurde, rapportons que Poirier (1975) renvoie aux communautés d'origine des conjoints pour définir leur union mixte, en examinant la «distance», le degré de «différence» et même d'«antagonisme» «ressentis» par ces communautés l'une vis-à-vis l'autre. Il définit ainsi le couple par la perception qu'en a le groupe. Il propose ce faisant les notions d'«inter-mariage» (un mariage présentant une disparité entre les conjoints), de «mariage mixte» (où la différence est sentie par le groupe comme «naturelle») et d'«hétérogamie» (où la différence est sentie d'ordre «culturel»). Outre l'inconfort que suscite cette typologie rigide, alors que l'objet à décrire est mouvant et presque insaisissable, il y a là un exemple de gestion conceptuelle mal réussi dans la rencontre des disciplines ethnologique et sociologique.

Tout comme Poirier, Krzywkowski et Djaoui (1975 : 129) considèrent, en tablant sur cette typologie, le mariage «mixte» comme n'étant pas un échange, ou comme étant à tout le moins un échange «inégal» :

«L'union légale, institutionnalisée, porte la marque du social, par opposition avec la liaison "illégal", "anormale", en ce qu'elle est contrat entre deux parties d'un même ensemble. Le mariage mixte, dans cette optique, déroge à ces règles : il n'est pas échange, c'est un mariage "inégal".» (op. cit.)

«Le mariage ayant une fonction de reproduction et de conservatisme sociaux, le mariage mixte est considéré comme déviant, "hors des normes", "qui ne suit plus les règles du jeu" social. L'union mixte subit donc souvent un rejet, latent ou manifeste suivant les sociétés, comme tous les faits déviants. On remarque que l'union interethnique, parce que perçue comme échappant aux contraintes sociales,

et donc le fait du libre choix des deux conjoints, draine un mythe fortement érotisé. Le mariage mixte apparaît comme une union où "tout est permis" du point de vue sexuel. [...] L'union mixte est auréolée d'une sorte de scandale. C. Lévi-Strauss associe, au niveau symbolique, le tabou envers le mariage mixte à celui de l'inceste.» (id. : 119-120)

«Dans un mariage mixte, une situation exorbitant du droit, de l'éthique et de la pratique, les deux éléments du couple n'occupent pas des positions interchangeables. (...) L'"échange inégal", en quoi se résout toujours un mariage mixte, crée une situation ambiguë dans laquelle existent, au départ, un élément dominant et un élément dominé; c'est alors que jouent, en tant qu'*instruments compensatoires*, l'âge, la classe ou la richesse.» (Poirier, 1975 : 12-13)

Or, il apparaît une fois de plus que le mariage «mixte» est dynamique (une qualité que partagent sans doute aussi les mariages «simples», ne serait-ce qu'à un degré inférieur) et marginal (ce qui est relatif au contexte et au point de vue adopté par chaque auteur). Rien ne permet non plus de conclure que le mariage «mixte» échappe pour ainsi dire au social et qu'il ne constitue pas un échange. Qu'il y ait non-équivalence culturelle ou sociale entre les conjoints ne signifie pas que ces derniers ne s'échangent rien, au contraire. De même, on doit remettre en question l'*a priori* de ces auteurs quant à la relation d'égalité qui caractériserait à leurs yeux les mariages «simples».

Dans l'extrait de Krzywkowski et Djaoui, qui présente un brassage plus ou moins heureux des concepts développés en ethnologie et des préoccupations des sociologues, il est intéressant de noter, outre la confusion des termes «mixte» et «interethnique», le caractère inusité attribué aux unions «mixtes», en les associant à des réactions très profondes logées à la même enseigne que les tabous sexuels. Ces auteurs attribuent le rejet subi par les unions «mixtes» au fait qu'elles seraient perçues par le groupe comme l'expression d'une *audace* individuelle. La difficulté théorique est ici de camper catégoriquement les deux types de mariages : «simples» par opposition à «mixtes», «normaux» par opposition à «déviant», car encore faudrait-il prouver que les sociétés sont naturellement rébarbatives à tout nouvel élément ou à toute initiative individuelle. De même faudrait-il relativiser ce rejet selon la position sociale de celui ou celle qui choisit un conjoint «disparate» ou «inusité». Les réactions au choix d'un conjoint étranger et les conséquences à moyen terme de ce choix sur le groupe ne seront pas les mêmes, par exemple, dans les cas d'un souverain et d'un simple citoyen...

Néanmoins, certains auteurs ont fait appel à l'essence même du mariage pour caractériser les unions «mixtes», en s'intéressant cette fois à leur base commune :

«Le mariage mixte est tout d'abord mariage et de ce point de vue, il est *problématique sexuelle*» (Krzywkowski et Djaoui, 1975 : 119).

Nous voilà ramenés au repère conceptuel incontournable qu'est celui de la *reproduction*. C'est parce qu'il y a possibilité de reproduction biologique et que cette dernière ouvre la porte à des reproductions sociales au sens très large que les mariages, a fortiori les mariages entre groupes culturels différents sinon antonymiques, ne passent pas inaperçus.

Plusieurs sociologues partagent cette idée, allant même jusqu'à assumer l'homogamie et l'endogamie comme des règles sociales universelles, ce qui paraît précipité :

«Dans nos sociétés contemporaines, des recherches importantes ont montré [...] que les groupes d'inter-mariage étaient extrêmement restreints [...]; les spécialistes de "démographie qualitative" et de démographie historique ont montré aussi, avec A. Girard, que ces isolats géographiques se doublaient de ce qu'on pourrait appeler des isolats socio-culturels, en ce sens que, partout, l'homogamie reste la règle : on se marie entre individus de ressources, de culture, de catégories socio-professionnelles très proches» (Poirier, 1975 : 9).

«Le mariage est une institution importante, car il assure la pérennité des groupes, de certains rapports économiques, de la société tout entière. Aussi, chaque système social possède ses règles strictes sur la manière de contracter une alliance. Comme le choix du conjoint se réalise presque toujours à l'intérieur d'une même classe sociale, cette dernière constituant une sorte de système clos, il en résulte que le mariage mixte offre bien souvent la possibilité pour un individu d'une intégration dans une autre classe que celle dont il est issu» (Périgaud, 1975 : 41).

Outre les généralisations faites par ces auteurs qui laissent entendre un clonage naturel des sociétés par l'entremise de règles maritales homogamiques ou endogamiques, on remarque dans cette dernière intervention que le mariage «mixte» est présenté comme une soupape à une trop forte contrainte sociale, comme *un moyen d'accès à de nouveaux échanges sociaux*. Ceci appuie le caractère dynamique des mariages mixtes tout en affirmant *l'imbrication incontournable des mariages «mixtes» dans la sphère sociale*, prise à grande échelle, et l'existence d'un *continuum* entre les groupes en présence, si différents soient-ils.

On peut dégager de cette revue de littérature que les termes *endogamique* et *exogamique*, chers aux ethnologues, posent le problème de référer à un *groupe* qui doit donc être défini. Parle-t-on d'un mariage à l'intérieur ou à l'extérieur d'une famille? d'une caste? d'un clan? d'une ethnie? Si l'on importe cette terminologie dans le contexte de la société moderne, réfère-t-on à une classe sociale? à une catégorie socio-professionnelle? à un groupe linguistique? à un groupe culturel? à une confession religieuse? Étend-on la notion de groupe au domaine des associations identitaires? Selon le contexte de l'étude, l'utilisation de ces termes exige de définir les bassins de référence.

Le même flou caractérise les termes *homogamique* et *hétérogamique*, plus volontiers utilisés par les démographes et les sociologues. En référant à «du semblable» ou à «du

différent», ces termes exigent de préciser les variables comparées : la langue, la religion, la couleur de peau, le statut social, la nationalité, etc., et, à ce titre, présentent une relativité comparable à ceux d'endo- ou d'exogamie. Par ailleurs, au-delà de la connotation courante de similarité ou de différence reliée aux préfixes «homo» et «hétéro», il faut observer que les termes *homogamie* et *hétérogamie* sont empruntés au domaine de la biologie, où l'hétérogamie, comme son synonyme l'«anisogamie», est définie comme «la reproduction sexuée de deux gamètes de morphologie différente, tels que l'ovule et le spermatozoïde», tandis que l'«isogamie» (du grec, *isos* = égal) est définie comme «la reproduction sexuée par union de deux gamètes de morphologie semblable» (Robert, 1991 : 1035).

Il semble pertinent de questionner l'emploi généralisé en sciences sociales de termes stipulant d'emblée que les conjoints d'unions «hétérogames» sont de *nature* différente. En guise d'illustration de ce piège étymologique, il est utile de relire l'extrait de l'article de Poirier où ce dernier recourt à l'opposition nature/culture pour distinguer les concepts de mixité et d'hétérogamie. S'inspirant des catégories taxonomiques typiques de la biologie, il écrit :

«L'inter-mariage est une espèce qui comporte deux variétés : le mariage mixte, qui unit deux conjoints dont les groupes sont ressentis comme *RADICALEMENT* différents, et même en situation potentielle antagoniste, et l'hétérogamie, qui unit deux conjoints ne relevant pas de groupes très différents mais qui sont séparés par une certaine distance sociale ou culturelle. Ainsi, dans le mariage mixte, la différence est sentie par le groupe comme "naturelle", tandis que dans l'hétérogamie, la différence est d'ordre "culturel". [...] Pour apprécier l'intensité de ces différences, c'est au niveau de la perception du groupe que l'on doit se placer et non au niveau de la perception des conjoints, car très souvent ceux-ci refuseront de reconnaître les différences» (Poirier, 1975 : 2).

Poirier fait intervenir le groupe pour caractériser les unions «mixtes» et hétérogames, ce qui empêche de lui faire assumer cette distinction nature/culture dans la définition de mixité et d'hétérogamie et ce qui suppose une enquête préalable dont rien n'est dit, pourtant, dans les écrits consultés. Cette façon bipolaire de conceptualiser le phénomène peut paraître commode à l'échelle macroscopique ou pour des études de type exploratoire, mais ne facilite pas l'étude qualitative du phénomène. Est-il, par exemple, plus «mixte» pour un avocat québécois catholique de choisir une anglophone protestante du même quartier plutôt que de partir épouser à Liège, en Belgique, une ballerine russe orthodoxe née à Saint-Petersbourg et parlant à peine français? Cette question pose clairement le problème des critères de différenciation et des ensembles de référence, qui sont à définir dans chaque cas, et illustre l'utilité réduite, aux fins de la recherche, d'une conceptualisation bipolaire relativiste.

En effet, nous l'avons vu, dans l'esprit de plusieurs chercheurs, il y a d'un côté les unions consensuelles et de l'autre les unions provocatrices, lesquelles sont soit tolérées (dites hétérogames), soit rejetées (dites «mixtes»). Cette gradation des concepts traduit déjà une insatisfaction des chercheurs à l'égard d'une simple opposition entre mariage «mixte» et mariage «simple», gradation qui ouvre nettement la porte à un autre type de raisonnement, qui offrirait à la fois plus de neutralité et de polyvalence. Les deux extraits suivants appuient, par la négative, ce besoin conceptuel.

«Un mariage mixte est une union légale entre deux individus de *nature antonymique*, qui jette la confusion et le désordre dans l'un ou les groupes sociaux concernés, et ceci du fait que l'un des époux se mêle et tente même de se confondre aux membres du groupe d'appartenance de l'autre conjoint.» (Périgaud, 1975 : 43-44)

«Le sociologue peut considérer comme mariage mixte toute union conjugale conclue entre personnes appartenant à des religions et à des ethnies et à des races différentes, si ces différences provoquent une réaction de l'environnement social. (...) Les différences de couleurs ou de religions ou de nationalités (chez les couples) sont certainement les caractéristiques provoquant le plus fréquemment des réactions violentes» (Bensimon et Lautman, 1975 : 25)

Comme on l'a vu, la terminologie proposée dans ces extraits est fonction des représentations de groupes qui ne sont pas toujours clairement définis par les chercheurs. S'il y a consensus sur le critère de différence religieuse comme marqueur des unions mixtes (nous sommes ici en plein domaine idéologique), les sociologues retiennent différentes variables supplémentaires pour définir les mariages mixtes. Il n'y a donc pas d'entente quant aux situations auxquelles on devrait réserver strictement le vocable «mixte».

Souvent employé pour désigner des mariages conclus entre personnes de religions, de couleurs, de nationalités ou d'origines ethniques différentes, les critères proposés pour définir la «mixité» varient, en effet, d'un auteur à l'autre. P. Albou (1957 : 3-40) propose l'ethnie, la race, la religion et la nationalité, tandis qu'A. B. Hollingshead (1950 : 619-627) propose la race, l'origine ethnique, la religion, la classe d'âge et la classe sociale. Quant à A. Girard (1964 : 57-96), il réunit sous la notice générale de «distance sociale» les critères de distance géographique, de milieu socio-professionnel, de niveau d'instruction et d'appartenance et pratique religieuses. Plus récemment, ces critères semblent être retenus pour le concept d'hétérogamie, la mixité devenant un constat supplémentaire de rejet social :

«Il y a hétérogamie quand l'un des membres du couple diffère de l'autre par son origine sociale, religieuse ou culturelle. [Cependant], tout mariage entre les

membres de groupes différents ne peut être considéré comme mixte; encore faut-il que la notion de mixité soit portée par la culture de cette société, i.e. que l'endogamie de ces groupes soit la norme (que les groupes sociaux soient suffisamment structurés, ou qu'ils attachent une importance suffisante au mariage de leurs membres, ou qu'ils aient des moyens de contrôle et de coercition suffisants pour qu'il y ait une norme de mariage à l'intérieur du groupe)» (Bensimon et Lautman, 1975 : 20-21).

Ces auteurs compliquent la problématique. L'endogamie y étant définie comme la règle imposant ou recommandant le choix du conjoint au sein d'un même groupe social, épouser à l'intérieur de son groupe leur apparaît comme une des façons d'épouser du semblable, et l'exogamie, comme une des manifestations possibles de l'hétérogamie, ce qui les amène à proposer de réserver le terme «mixité» aux cas d'exogamie (ibid.: 21). Pour elles, est «mixte» le mariage exogame si le mariage endogame est la norme de l'un des deux groupes en présence, et s'il modifie les conditions d'appartenance au groupe de l'un ou des deux membres du couple.

Le terme «mixte» (du latin *mixtus*, p.p. de *miscere*, signifiant mêler), transformé ici en «mixité» plutôt qu'en «mixtité», comme l'observe avec étonnement Barbara (1985 : 243), devient clairement dans ce dernier extrait le fruit d'un jugement que pose le chercheur sur une certaine situation. Il y aurait hétérogamie quand les conjoints diffèrent, mais mixité quand ils ne sont pas censés différer... Une fois de plus, se pose le problème des références, non établies.

À cet égard, Poirier insiste sur la relativité du concept de «mixité» en avançant que «si le principe de péjoration reste stable quel que soit le type de société, le contenu de la notion varie avec le temps» (1975 : 11), une observation qui place en définitive les anthropologues devant le défi d'aborder la question en se dégageant des distinctions conceptuelles créées et entretenues par les groupes sociaux étudiés.

Toujours pour illustrer le manque d'univocité du concept «mixte», Jacques Périgaud définit cette fois la mixité comme «la résultante de processus tels que l'assimilation et l'acculturation», dont certains des effets se concrétiseraient au niveau de la nuptialité. Ainsi conçue, la mixité deviendrait «un indicateur de l'état dans lequel se [trouve] un système culturel parfaitement identifiable. [Elle correspondrait] à une négentropie sociale mesurable». Ce qui amène l'auteur à affirmer que «les causes de la mixité ne se trouvent pas dans la nuptialité proprement dite, [mais...] dans un processus d'homogénéisation d'une population dans un autre univers dont elle est issue» (Périgaud, 1975 : 44-45).

Tout en présumant lui aussi d'une tendance naturelle des sociétés à l'homogénéisation, le chercheur émet par ailleurs le vœu que le concept soit «pluralisé» :

«La mise en évidence d'une structure fonctionnelle interne s'avère indispensable pour la recherche. [...] Perçue comme un processus continu, la mixité devient mesurable à la fois d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Le désir de tester l'aspect qualitatif du phénomène nous oblige à introduire le concept d'*adaptation*» (ibid.).

À l'égard de cette *gradation* entre les types de mariages, conceptualisée ne serait-ce que tacitement dans les écrits, Élisabeth Parmentier, qui a étudié les mariages franco-américains en France, définit l'*adaptation* comme un processus vécu par un individu en fonction de son conditionnement culturel et de sa personnalité propre (Parmentier, 1975 : 76).

Retenu également par Barbara, le concept d'adaptation recouvre, dit-il, une réalité complexe et dynamique qui appelle les notions d'«*affrontement culturel*», d'«*échanges*», de «*concessions*», d'«*abandons*», de «*compensations*», d'«*arrangements*» et de «*compromis culturels*», dans une logique de *don* et de *contre-don* s'exerçant à un niveau symbolique souvent inconscient. Barbara utilise également les concepts de «*personnalité mixte*» et d'«*identité mixte*» (ou de «*nous conjugal mixte*»), identité qui se construit, selon lui, dans les relations entretenues par le couple avec les autres. Barbara évoque la «*différenciation*», la «*singularisation*», voire l'«*exhibition*» pouvant découler de la «*confrontation*» entre le couple et le groupe. Il associe les *pratiques mixtes* à des *rites* qu'il qualifie de «*conjonctifs*» et il s'intéresse à leur importance, à leur répétition, à leur rythme et à leur exercice.

«Conjonctivité et disjonctivité apparaissent ici comme les deux versants d'une véritable topographie du paysage conjugal. Que ce soit dans le mariage interculturel (mixte) ou dans le mariage intraculturel (simple) s'instaure entre les conjoints tout un jeu subtil de jeux et de rites qui tendent à privilégier alternativement la conjonction ou la disjonction» (1985 : 131-132).

2.2.6 Dynamique de la mixité conjugale et familiale

On l'a vu plus haut, peu de recherches empiriques ont été réalisées sur les couples et les familles «*mixtes*». Néanmoins, il est utile de classer les observations des chercheurs qui se sont intéressés de près à cette problématique pour mettre au jour certaines constantes, dresser une liste de questions à étudier en situation de mixité conjugale et établir un ensemble d'affirmations théoriques à vérifier dans des recherches ultérieures, et notamment à la lumière du matériel recueilli auprès de mon informatrice, OMD. (Voir chap. IV). Les observations des chercheurs ont été regroupées sous des rubriques exprimant des caractéristiques communes aux unions et aux familles «*mixtes*». Par souci d'économie, les

affirmations qui étaient convergentes avec le cas d'O.M.D. ont été soulignées. À l'inverse, celles qui étaient divergentes avec le cas d'O.M.D. et qui incitaient à une vérification dans des travaux ultérieurs ont été mises en italique.

a) Une tendance à reproduire la mixité

Parmentier a observé qu'environ 20 % des Américaines qui avaient épousé des Français (sur la centaine de femmes qui constituaient son échantillon) étaient soit issues elles-mêmes de «mariages mixtes», soit filles d'Européens immigrés aux États-Unis juste avant, pendant ou après la Seconde Guerre mondiale (1975 : 78).

b) Un choix du conjoint qui procède par élimination

Barbara est d'avis que les conditions du choix du conjoint sont, dans le cas des mariages «mixtes», négatives et non positives, la sélection opérant par élimination, conformément à ce que préconise la norme.

Cette question mérite d'être approfondie, car elle n'est pas traitée explicitement dans les autres rapports d'enquêtes consultés, sauf par Vinsonneau qui se demande «si le choix du conjoint s'inscrit dans des stratégies défensives, des réseaux de contradictions manifestes ou s'il était des argumentations logiques» (Vinsonneau, 1974 : 96).

c) Des échanges compensatoires réciproques

Plusieurs chercheurs ont remarqué la présence d'«échanges compensatoires réciproques» au sein des unions «mixtes». Par exemple, sur les trente psychiatres juifs de New Haven étudiés par Hollingshead et Reelich (1950 : 619-627), plus de la moitié avaient échangé, par leur mariage, groupe ethnique contre statut socio-économique :

«Ceux qui se trouvaient en ascension sociale avaient le plus souvent épousé des non-juives de statut social inférieur à leur statut actuel, mais dont le père était d'un statut supérieur à leur propre père; chaque conjoint ayant ainsi l'impression d'un mariage d'ascension sociale.» (Bensimon et Lautman, 1975 : 25).

Il est intéressant de voir en 2.6 le tableau des principales caractéristiques sociales d'Olga et Noël.

Berman (1968) évoque les cas de malentendu où l'on cherche, en épousant l'autre, à rejoindre un groupe dont justement cet autre s'écarte par son mariage; ce serait, selon lui, le cas des mariages visant à appuyer une mobilité sociale ascendante.

d) Une cérémonie du mariage asymétrique

Quand il est d'un pays éloigné, le conjoint étranger se retrouve souvent à la cérémonie du mariage avec à peine un ou deux membres de sa famille, quelquefois seul (Barbara, 1974 : 116). Il arrive ainsi qu'un groupe se trouve face à lui-même, l'autre groupe étant éloigné, voire culturellement inaccessible. Le cortège, « démonstration d'un ordre précis et hiérarchique de la communauté », est souvent déséquilibré. *La cérémonie du mariage « mixte » serait à l'image du déséquilibre qu'il entraîne dans le groupe social* (Barbara, 1985 : 119).

e) Une rude mise à l'épreuve

Le partenaire étranger subit une sorte d'examen de passage, qui peut être tout à fait légaliste et formel quand il s'agit des institutions officielles. *Quant au groupe familial et social tout proche, il exerce un contrôle continu.* Cette insertion de l'époux étranger n'est jamais totale ni définitive. Il doit faire ses preuves comme tout marié (Barbara, op. cit. : 46).

La nature des épreuves va porter sur la nature du lien et de l'adhésion avec le groupe. Ce contrôle social s'exerce continûment sur le conjoint étranger, mais aussi sur le couple, et plus tard sur l'enfant, qui deviendra le lien social par excellence et qui ramènera le couple au groupe s'il s'en était quelque peu éloigné. C'est souvent la belle-mère qui joue le rôle de l'examineur et décide implicitement ou explicitement de l'entrée du conjoint dans le groupe, qu'elle convainc ensuite. Dans ses différents cercles de socialisation, à différents moments, le groupe majoritaire établit avec ce couple des rapports d'accueil, d'assimilation, voire d'absorption, de naturalisation et de banalisation, ou inversement, d'éloignement, d'indifférence, de rejet actif. Il existe une physique des rapports duels qui trouve son équilibre à l'intérieur du couple comme il existe aussi une physique des rapports entre ce couple et l'extérieur (op. cit. : 127).

f) Des conjoints particuliers, un couple singulier

Le couple « mixte » ou interculturel apparaît comme un mariage « à part » ; il attire l'attention. Il se présente même comme une *entorse à la règle commune de formation des mariages* (Barbara, 1985 : 19). Barbara pousse son commentaire en décrivant le choix du conjoint en dehors du groupe comme *un acte délibéré – voire libéré de toutes contraintes – d'un individu qui en assume seul la responsabilité.*

Particuliers un à l'égard de l'autre, *les conjoints de ce type d'union n'ont pas a priori d'intérêts communs ou un patrimoine à sauvegarder* (Barbara, 1985 : 213). En se

mettant, par le mariage, à l'extérieur de leurs groupes respectifs, *les couples mixtes se mettent souvent aussi à l'extérieur du cercle des intérêts que peuvent détenir, conserver et transmettre les groupes à leurs membres* (op. cit. : 214).

Le couple mixte semble orienter ses efforts en vue d'une réussite individuelle plus que d'une réussite sociale. L'individu a tourné le dos au groupe et semble vouloir se «débrouiller seul». En quelque sorte, ce mariage désavoue ostensiblement le groupe, son fonctionnement, ses règles. S'en étant éloigné, l'individu va chercher toutes les raisons pour légitimer sa conduite inhabituelle, voire incompréhensible, pour une majorité des membres. Il atteint là – par cette fuite – non seulement l'identité de ce groupe, mais un ensemble de comportements. Cette réaction première pourra bien sûr évoluer et alors s'établira un type de relations nouvelles qui permettra un nouveau dialogue. Car le groupe pourra, selon la personnalité du conjoint, en tirer un bénéfice secondaire. Dans ce cas, la réussite individuelle d'un membre entraîne aussi un type de réussite sociale du groupe entier (Barbara, 1985 : 113-114).

La grande différence est d'abord sexuelle, celle qui distingue non seulement physiquement, mais aussi socialement et culturellement, un homme et une femme dans un même groupe. Non seulement est-elle fondamentale, mais elle est connotée, accentuée, spécifiée par la culture, la religion, le milieu social de chacun (op. cit. : 65). En étant interdit, inconnu, l'Autre serait en outre investi d'une sexualité mythique (Krzywkowski et Djaoui, 1975 : 122).

Parmentier rapporte, à l'égard de l'originalité des partenaires, qu'un nombre important d'Américaines qui avaient émigré en France à la suite de leur mariage se concevaient différentes de leurs frères et sœurs ou, dans le cas d'enfants uniques, différentes de leurs camarades : «J'avais une curiosité d'esprit plus grande que les autres [...], je voulais connaître, voyager [...], j'étais artiste [...]» (Parmentier, 1975 : 78).

Dans la mesure où le couple mixte porte sa singularité comme un handicap, un traumatisme, un stigmat ou un emblème, il va consciemment ou inconsciemment renforcer cette image par un processus de stigmatisation (Barbara, op. cit. : 131). Rassemblant à deux leurs projets hors de leur groupe, les conjoints du couple mixte vont se sentir singuliers, différents des autres couples. La marge et la marque de leurs pratiques quotidiennes vont être «estampillées» par le degré de mixité vécue dans le couple, et vis-à-vis des autres couples, et par le degré d'alignement culturel sur le modèle de couple de la société dominante selon le lieu de leur résidence (op. cit. : 113-114).

À l'image de ce que Devereux constate sur l'identité et la personnalité, le couple mixte peut avoir une «personnalité mixte» et faire fonctionner – avec plus ou moins d'accommodation – une «identité mixte». Cette identité se construit dans les relations avec les autres. *Le «nous conjugal mixte» se différencie du «nous conjugal non mixte».* La confrontation fait émerger la différence et elle conduit à une différenciation quelquefois exagérée. La mixité peut alors devenir l'occasion d'une «exhibition», d'une affirmation tout à fait consciente. Être mixte conduit à vivre, à agir en mixte. Mais cette personnalité mixte peut être tout à fait inconsciemment intériorisée et traduite dans des pratiques singulières qui séparent le couple mixte des autres couples. Ces pratiques peuvent être «forcées», survalorisées pour se singulariser. La mixité devient prétexte à «n'être pas comme les autres», car il peut être agréable de se sentir original ou même marginal. Elle va même se justifier, se surlégitimer. En même temps, elle va aussi se renforcer au sein du couple. Les conjoints vont trouver tout un système de normes pour être en conformité duelle et familiale (avec leurs enfants) à l'intérieur et à l'extérieur face aux autres.

Dans le couple mixte, les conjoints tenteront de trouver des pratiques mixtes, propres et singulières qui renforceront leur union. Car il n'y a pas d'enracinement historique avant la première rencontre, le couple a une histoire duelle à produire pour lui dans l'élaboration d'un consensus (Barbara, 1985 : 131-132). Un ensemble de rapports – intérieurs et extérieurs – va constituer un type de conjugalité mixte. Ces couples modèlent en quelque sorte un ensemble cohérent en combinant les «savoir-être» de l'un et de l'autre pour produire un «savoir-être conjugal mixte» (op. cit : 127). Le couple mixte développe un «nous mixte» à la fois intime et vis-à-vis des autres. C'est une sorte d'identité qu'il manifeste d'autant plus qu'il se sent «regardé» par les autres. Se construisant un statut, une identité, il va les affirmer, les justifier et les pratiquer. (op. cit. : 128)

Le couple mixte devient par ailleurs «une dyade à deux voix», deux points de vue qui se rencontrent nécessairement, quelquefois dans un consensus acquis et qui n'a jamais été évident (op. cit. : 94).

g) Un potentiel conflictuel important

Krzywkowski et Djaoui (1975) définissent l'union «mixte» comme une situation de conflit, même non avoué. Les partenaires du couple mixte savent, au début de leur union, que des différences objectives existent, mais ils n'ont pas toujours mesuré l'importance qu'elles pouvaient prendre à certains moments. Celles-ci surgissent avec d'autant plus de force, à certaines périodes, qu'on les avait enfouies, camouflées. Cela devient vite clair, évident pour les conjoints (Barbara, 1985 : 76).

La rencontre de deux époux «différents» sera plus ou moins conflictuelle selon le degré d'attachement de chacun à son groupe d'origine, selon la perception plus ou moins négative de chacun à l'égard du groupe d'appartenance de l'autre, de même que selon la perception qu'a chacun de la place de l'autre dans ce groupe. Ceci s'applique particulièrement dans le cas où le groupe d'appartenance d'un des conjoints est minoritaire. Dans ce cas, en dépit du fait que le mariage «mixte» puisse accélérer le détachement du conjoint minoritaire de certaines traditions de son groupe d'origine, il peut également le freiner «car l'affrontement dans les moindres détails de vie quotidienne peut créer une situation conflictuelle aiguë, dans laquelle chaque partenaire reprend conscience de son appartenance à son groupe d'origine (Bensimon et Lautman, 1975 : 33).

Le conflit peut également tirer sa source des groupes d'appartenance : «Les individus se rencontrent plus ou moins durablement en fonction des résistances plus ou moins fortes de leurs groupes d'appartenance» (Barbara, op. cit. : 11).

Parmentier a observé, par exemple, que les conflits entre les Américaines et leur conjoint français s'aggravaient lorsque le mari ne soutenait pas sa femme en présence de ses parents, i.e. lorsqu'il abondait dans leur position, sans jouer le rôle d'intermédiaire ou d'interprète. Dans ces cas, «il s'agissait toujours de maris restés viscéralement dépendants de leur mère, de leur milieu.» (op. cit. : 80) Elle rapporte que, de l'avis de ces Américaines, la promesse libératrice qui avait porté leur mari vers elles constituait désormais une menace pour la sécurité de ces maris, qui exigeaient désormais de leur femme une conformité aux conventions de bonne conduite et qui leur imposaient un «statut social» rendant la personnalisation de leurs relations quasiment impossible (op. cit. : 85). La chercheuse a observé que les Américaines les mieux intégrées en France étaient celles qui avaient été «préparées» à une transplantation, par leurs conditions de vie dès la petite enfance; celles, par exemple, qui avaient eu l'occasion d'effectuer des séjours prolongés à l'étranger avec leurs parents, de voyager, de recevoir dans leur maison des étrangers; celles qui étaient elles-mêmes issues d'un mariage mixte ou dont les parents étaient d'origine étrangère ou immigrés relativement récents. Elle a également observé que les femmes qui avaient trouvé dans le pays d'accueil (ou qui y avaient créé avec la collaboration de leur mari) un milieu semblable à celui qu'elles avaient connu chez elles arrivaient assez bien à s'adapter, certaines parvenant même à se constituer un milieu qui correspondait encore davantage à leurs aspirations profondes.

De même, Vinsonneau (1974 : 110) commente que *la rupture des amarres avec l'environnement social des conjoints procure à ces derniers l'illusion temporaire que les groupes d'origine feront taire leurs exigences*. Or «chacun intériorise ces exigences et véhicule avec soi [...] les projets collectifs dont on l'a rendu porteur.» L'absence de

concession dans l'adoption des valeurs culturelles du partenaire conduit par ailleurs souvent à l'échec. Mais auparavant, lorsque les difficultés se multiplient et que le couple est en voie de naufrage, ses membres, observe-t-elle, recourent fréquemment aux déplacements dans l'espace, espérant de la sorte échapper à la *pression du groupe*.

Devant un conjoint structuré selon une culture très différente, Barbara observe qu'il y a « toute une zone où pourront naître et se développer des ambiguïtés, des incompréhensions et des affrontements. » (1985 : 82) De l'avis de ce chercheur, la vie en couple mixte est continuellement jalonnée de décisions quelquefois difficiles à prendre. Celles-ci marquent souvent les limites d'un partage entre les partenaires, qui vont alors s'exprimer dans leurs domaines privilégiés. Mais ils pourront aussi se concurrencer inconsciemment. L'un prendra seul des décisions que l'autre n'aura pas eu le temps de négocier (ibid. : 155). De même, il semble y avoir entre les conjoints un enjeu social lorsque les rapports de force culturels et économiques sont très présents. « Quelquefois, des rapports historiques les maintiennent dans des statuts de dominant et de dominé » (ibid. : 157).

Les différences sociales entre les conjoints d'un couple mixte peuvent être plus importantes que les différences religieuses ou culturelles. En France, par exemple, les divorces sont plus nombreux chez les couples fortement distancés par leurs appartenances sociales et géographiques. L'effet de ces différences est non seulement cumulatif, mais multiplicateur (Barbara, 1985 : 216).

Outre la religion, le statut de la femme peut être au centre d'une problématique conjugale quelquefois douloureuse pour les deux conjoints (Barbara, 1985 : 217). Il est certain que *le rapport de force est inégal vis-à-vis du conjoint étranger. Tout le jeu des relations objectives ou des connivences subjectives favorisera la plupart du temps le conjoint qui vit dans son pays* (ibid. : 222).

Le couple mixte est inédit dans la crise et dans la recherche d'une relation de qualité. Le danger existe vraiment que les partenaires tiennent des discours complètement divergents. Les seuls endroits possibles de rencontre deviennent souvent des courts-circuits de la communication. Le conjoint étranger est mis objectivement en situation de minoritaire face à un conjoint, seul il est vrai lui aussi, mais qui appartient au groupe majoritaire. À travers deux individus, deux groupes se querellent, à inégalité de position, laissant quelquefois apparaître des stratégies – conscientes ou inconscientes – relevant de leurs statuts sociaux ou culturels. Le minoritaire aura souvent tort (Barbara, 1985 : 230). Le niveau de maturité des partenaires prolongera ou écourtera la tension.

Nous sommes en présence d'une véritable gestion du conflit. Consciente ou inconsciente, elle prévoit les «ingrédients» : ses rites de début et de fin, son cérémonial, ses phrases stéréotypées, ses stratégies de l'escalade verbale, voire de la violence physique, la progression ou l'accaparement du terrain conjugal, les accalmies. Cette gestion pourra se perfectionner jusqu'à la tactique de résolution de cette véritable guerrilla conjugale (Barbara, 1985 : 235).

Les conceptions différentes de la famille sépareront les partenaires quand, par exemple, l'un aura reçu une éducation au sein d'une grande famille et l'autre dans une famille nucléaire où l'interchangeabilité des rôles parentaux est plus grande (Barbara, 1985 : 73). Des rythmes de vie différents pourront être à l'origine d'un conflit, de même qu'une différence dans le rapport à l'argent et à l'espace (ibid. : 233). Une répartition des pouvoirs déséquilibrée au sein du couple est également à la source de crises, tout comme les mésententes sexuelles, l'incompatibilité des désirs, le retranchement, la non-communication. L'aspect répétitif du conflit s'impose et prouve l'impossibilité de le dépasser (ibid. : 234).

h) Des crises instructives

La crise dans le couple mixte n'est que le résumé particulier, le concentré de la crise de tout couple. Véritable analyseur du couple, la crise est le reflet momentané, rapide mais exact des vrais rapports entre les partenaires. Tous les camouflages sociaux, personnels, rhétoriques, tombent... laissant ainsi apparaître la relation de couple véritablement décapée, réduite à son essentiel (Barbara, 1985 : 232). La crise est aussi le reflet exacerbé d'un conflit plus large que deux individus ont du mal à assumer seuls, à cause des distances objectives qui les séparent. Les causes profondes s'effacent souvent derrière des prétextes immédiats pour faire éclater la crise. Par ailleurs, quand les partenaires ont suffisamment de lucidité, de recul, la crise devient un moment privilégié de restructuration du couple (ibid. : 238).

i) Un défi en matière de communication

«Une authentique communication», établit Barbara, «suppose que les signes respectivement utilisés par les sujets [...] en liaison correspondent entre eux et soient aptes à circuler librement de l'un à l'autre : langages empruntés, mécanismes d'altération des échanges» (1985 : 97).

Or, observe-t-il, il semble que la plupart du temps, les partenaires de couples mixtes s'épuisent dans le drame d'une relative incommunicabilité : chacun s'emploie à rappeler à l'autre les exigences liées à ses objectifs propres – objectifs dont l'autre ne distingue pas

nécessairement la signification claire, ou qui, tout simplement, ne le concernent pas. Il arrive pourtant que le code de l'un des partenaires soit accessible au second : pour diverses raisons, une sélection s'opère alors entre ce que l'on veut comprendre, et ce à quoi l'on se rend hermétique, entre ce qui est susceptible de servir à des projets personnels et ce qui les gêne.

De subtiles manipulations de registres sémantiques permettent de brouiller habilement les pistes, de rendre les stratégies du sujet incompréhensibles pour le partenaire qui ne dispose que de tactiques inexorablement transparentes. Ce qui ne veut pas dire que la victime de l'usage de significations falsifiées, piégées, occupe une position désavantagée dans la structure du couple mixte : chacun recourt en effet à tous les procédés dont il peut disposer pour atteindre les buts qui sont les siens propres, tout en préservant une identité menacée. Le conjoint d'accueil¹ est fort de son immersion dans sa culture d'origine. L'autre est enrichi par le maniement de codes multiples, dont il ne manque pas d'user pour se défendre et s'organiser en fin stratège (ibid. : 114).

Barbara statue, toujours d'après son observation d'unions entre Africains et Occidentales, que l'autre ne peut pas être perçu en tant que partenaire identifié si son discours, ses gestes, ses pratiques, l'attitude générale de son corps n'ont pas été reconnus et signifiés à partir de sa culture. Il doit être reconnu individuellement, mais aussi comme membre provisoirement déraciné d'un groupe ayant une culture. La situation de plus ou moins fort exil de l'un des partenaires du couple mixte influera sur cette revendication, dans le dialogue (ibid. : 81). Un long apprentissage de décodage est nécessaire. Dans le couple mixte, et surtout si les conjoints n'ont pas eu la même langue maternelle, la différence dans le «dit» des mots (et des gestes) est la traduction concrète d'une réalité sociale découpée différemment (ibid. : 80).

Dans la quotidienne conjugaison de deux discours plus ou moins disjoints par la différence de culture nationale de chacun des conjoints, il sera indispensable de procéder à des décodages culturels. Les différentes issues des cultures de classes interviennent aussi. Car les conjoints opéreront chaque fois un décodage à travers non seulement leur culture, mais aussi à travers leur position sociale (ibid. : 81).

Dans la vie conjugale avec un «étranger», le dialogue transparent n'est pas du tout acquis. Il nécessite discussions et explications. La fonction «métalinguistique», telle que l'a définie R. Jakobson, est celle qui est privilégiée parmi toutes les fonctions du langage.

¹ Conjoint, société d'accueil : ces expressions sont de moi.

L'autre s'affronte avec une autre voix, d'autres mots, un autre discours, une autre logique (ibid. : 93). Derrière des pratiques parfois identiques, de travail, de loisirs, etc., existe tout un monde symbolique qui réinterprète l'ensemble. Il y a le niveau des pratiques et le niveau du symbolique (ibid. : 130).

Traducteur de l'autre, chaque conjoint est aussi son interprète. S'ils sont de langues maternelles différentes, leur communication verbale se heurtera à des limites qu'il leur sera éventuellement possible de reculer et de dépasser en se transmettant autrement, d'une manière gestuelle, le surplus incommunicable par les mots (ibid. : 83). Le dialogue dans le couple mixte s'oriente vers la recherche d'invariants irréductibles entre les deux conjoints. Des zones de connivences, de complicités vont naître entre eux de l'extension la plus large possible à partir de ces notions invariables. Dans ce couple, la communication est une opération qui n'inclut pas seulement des mots, mais aussi des situations et... même le silence (ibid. : 85). Dans le couple mixte, le fait de communiquer demande un apprentissage technique de la communication, de la traduction, quand on ne possède pas au départ le même niveau de langage (ibid. : 108).

Dans certains couples, peuvent subsister tout le temps des équivoques, des désaccords, quand un des conjoints n'a pu percevoir le fonctionnement du système linguistique qui a modelé la pensée de l'autre (ibid. : 96). Le couple mixte ne peut trouver la totalité de l'explication dans des rationalisations psychologiques. Il est très vite conduit à chercher les fondements sociologiques de ces différences (ibid. : 108).

j) Une stratégie interculturelle : décodages, compromis, accommodations

Étrangers l'un à l'autre par la religion, la race, la nationalité, la couleur, la langue, les partenaires des couples mixtes peuvent-ils se permettre d'envisager une vie commune en restant étrangers l'un pour l'autre? Ne seront-ils pas contraints de reconnaître «l'étrangeté» de l'autre? À partir de cette reconnaissance dynamique des différences et des identités de chacun, il leur faudra inventer un mode de vie commun et reconnu par les deux ensemble (ibid. : 60).

Dans le couple mixte, une véritable stratégie interculturelle va guider la nature et l'intensité de ses pratiques mixtes (résidence, éducation des enfants, etc.). Celui-ci oscillera entre le désir d'une certaine indifférence et celui d'une exhibition. L'indifférence sera préférée aux moments où l'on ne peut le valoriser. C'est le cas des couples du milieu populaire, qui ne peuvent tirer bénéfice de cette différence. Leur exposition sociale est un marquage social. Tandis que l'exhibition du couple intellectuel peut être une exposition dont

il tire un bénéfice symbolique secondaire. Il exhibe des indicateurs d'une mixité qui le distingue, et qui en fait peut lui donner un statut original dont il tire parti. La différence est plus ici une différenciation qui s'allie à la distinction telle que la conçoit Bourdieu.

La place affective que peut avoir un étranger dépend en grande partie de sa position sociale. Le statut socio-économique va ensuite être interprété en fonction du rang dans la hiérarchie des sympathies selon la nationalité, la couleur, la religion (Barbara, 1985 : 38). Une certaine logique de prestige, variable d'un pays à l'autre, prédétermine le niveau d'insertion de l'étranger devenu conjoint, dans la famille et le groupe social. Selon son origine, l'épreuve sera plus ou moins difficile et déterminera son aptitude à faire son entrée parmi ceux qui partagent tout un ensemble de normes, de valeurs, de connivences, d'intérêts. (ibid. : 46)

L'appropriation de certaines coutumes, rythmes, rites, règles, moeurs, de la culture de l'autre ne se fait pas automatiquement. Elle implique des niveaux d'affrontement culturel. Tous les couples n'ont pas toujours le recul et la compréhension intellectuelle qui leur seraient nécessaires. *L'adhésion, voire la «conversion» inconditionnelle à la culture de l'autre ne pourra souvent intervenir qu'après plusieurs étapes, dans un système subtil et complexe de concessions, de nécessités, d'abandons forcés ou imposés par le milieu social environnant, d'adaptations constantes.* Mais tout ce système déjà très sophistiqué d'échanges se doublera d'un système tout aussi subtil de compensations. Nous sommes, à un niveau interindividuel, dans la logique du don et du contre-don. Entre les époux, des connivences de toute sorte, y compris affectives, des échanges multivariés cachent les règles précises qu'ils se donnent chaque jour. Tous ces dons, empreints de désintéressement au sein du couple, sont en fait des arrangements, des accommodements au niveau duel d'affrontements culturels bien réels entre des groupes sociaux. Lieu d'un système de concessions, de prestations, ce type de mariage est le lieu où s'échangent entre les partenaires non seulement du concret, mais aussi tout un ensemble symbolique de choses qui ne sont pas toujours perceptibles par les acteurs eux-mêmes (ibid. : 124).

Colette Carisse (1969 : 39-52) a observé quant à elle que les compromis culturels réalisés à l'intérieur des couples «mixtes» révélaient les points forts et les points faibles des cultures mises en présence. De même, Geneviève Vinsonneau s'est intéressée aux diverses catégories de fonctions atypiques qui se manifestent dans ce type de couples en avançant que la variété des procédés de manipulation des codes culturels propre à chacun des conjoints caractérise le phénomène de la rencontre :

«Lorsque les sujets parviennent à établir des arrangements susceptibles de donner satisfaction à leur partenaire, tout en leur permettant des auto-évaluations positives, la relation amoureuse perdure. Elle est en revanche condamnée à la destruction pour

peu que l'accord ne s'établisse pas sur le choix d'un registre dominant, quand les divers compromis échouent à contenter les deux partenaires à la fois.» (Vinsonneau, 1974 : 109)

Pour Barbara (1985 : 94), l'analyse d'un couple mixte doit tenir compte des dimensions socio-économiques et culturelles de l'univers social duquel il procède, des conflits de classes susceptibles de traverser le couple, de la lutte pour le pouvoir qui intervient dans sa dynamique – pouvoir pédagogique, pouvoir eu égard à la parenté, à la vie publique... pouvoir économique, etc. «À l'instar du matériel psychique qui donne sa raison d'être à la psychanalyse, les précédents facteurs, dont le rôle est déterminant, échappent largement au contrôle de la conscience individuelle». Que ce soit sur le plan des tâches ménagères, de l'espace, de la cuisine, du temps..., le couple mixte va se trouver dans des situations où la répartition entre les conjoints va se faire par une série d'accommodations (ibid. : 122).

La complexité des perceptions des différences se fait jour à travers la subjectivité de chaque partenaire, modelée elle-même par son niveau social d'éducation et aussi par la nature du rapport qui le lie plus ou moins fortement à son groupe et à celui de son partenaire. La capacité de dialogue sur ces différences va construire une mosaïque d'accords, un «consensus» conjugal d'ailleurs jamais complètement acquis définitivement. La demande sous-jacente de chaque conjoint est en fait, derrière la reconnaissance de l'identité individuelle, la reconnaissance de l'identité de son groupe, de sa communauté d'origine (ibid. : 73)

k) Des rites conjonctifs... dans un contexte disjonctif

D'après Barbara (1985 : 131-132), les pratiques mixtes deviennent, entre les partenaires du couple mixte, des rites que l'on peut analogiquement appeler conjonctifs. «Tout dépend de l'importance, de la répétition, du rythme et de l'exercice de ces rites».

l) L'épreuve de l'Autre

Le couple, et en particulier le couple mixte, observe Barbara (1985 : 19), recèle comme énorme enjeu l'affrontement exigeant de deux libertés dans des rapports de durée et d'intensité du sentiment amoureux. Dans le couple «mixte», les distances sont vite connues au début de la vie conjugale, éventuellement à travers un réseau complexe de petites crises. À travers ces conflits se forme un consensus minimum – jamais fixé – qui évite peut-être la crise fatale. «Ce léger temps d'avance est la chance du couple mixte.» Il permet d'une part l'apparition rapide des différends importants, d'autre part la stabilisation d'un mode de vie

conjugale qualifiant l'existence de chacun. Le désir de construire un projet conjugal ne sera pas érodé comme dans le mariage non mixte, dont les partenaires, en somme faux-ressemblants, croient parfois se connaître et pouvoir, comme naturellement, vaincre ce qui peut les séparer de temps à autre (ibid. : 76).

Vouloir que l'autre parle absolument la même langue, c'est peut-être, commente Barbara, lui refuser le droit d'être étranger, et aussi ne pas lui reconnaître une autre façon de voir et d'apprécier les situations. L'auteur donne l'exemple d'un ouvrier spécialisé marocain pour qui le seul fait de prononcer certains mots était une façon de «recycler» son identité. «En se l'interdisant, il devait recycler son angoisse» (ibid. : 91).

Face à un environnement qui a été éventuellement très hostile à l'union mixte, la réussite du couple devient l'objectif des conjoints qui ont à faire la preuve de leur bonne entente de sorte qu'on n'ait rien à leur reprocher. Cette recherche d'harmonie se paie cher. Elle s'établit au prix d'un effort soutenu surtout pour le conjoint étranger. Sur le plan du couple, le conjoint demande plus ou moins consciemment à son partenaire de répondre à ses attentes, qui sont quelquefois démesurées par rapport aux possibilités réelles (ibid. : 209-210)

L'acharnement mis à vouloir ne pas tenir compte des différences évidentes peut avoir des effets boomerang sur le conjoint qui peut se sentir banalisé, «naturalisé», aligné. C'est une course à la fausse identité qui peut être vécue avec malaise. Il existe des limites que les partenaires ne peuvent franchir dans tout le système de leurs concessions mutuelles, car la forme du social contrecarre bien souvent leur ambition personnelle de vouloir l'ignorer complètement (ibid. : 211).

Heureuse ou malheureuse, l'épreuve du couple mixte offre à chacun l'occasion de découvrir un univers inconnu. Que l'on pénètre cet univers ou que l'on s'en éloigne, c'est toujours le vertige. L'angoisse se mêle à la fascination, la volupté de sortir de soi-même s'unit à l'amertume d'avoir perdu des certitudes ainsi que la sécurité du monde familial. L'expérience de la rencontre de l'Autre est en l'occurrence poussée à son paroxysme : cet Autre, dans la totalité de son être, est en effet porteur d'infinies différences, en référence à l'égo qui le découvre; ces différences ne peuvent devenir sources d'enrichissement que dans la mesure où l'on accepte de se décentrer – de dépasser l'égoïsme, l'ethnocentrisme, etc. – opération qui exige l'acceptation préalable de l'angoisse du bouleversement, profond autant que durable (ibid. : 116).

Forcé de s'adapter à un temps différent, à un espace différent, le corps va «payer» et des répercussions pourront apparaître sous forme de fatigue, mauvaise humeur, demande

sexuelle, etc. «Le corps est cette enveloppe, cette concentration de tout l'héritage social et culturel, des rythmes, des rites, des tabous... et du désir» (ibid. : 68-69).

m) Les enfants comme enjeu particulier

De l'avis de Bensimon et Lautman (1975 : 35), les cas où l'enfant d'un couple mixte est élevé dans le système de valeurs du groupe majoritaire et éduqué de façon à ignorer la culture d'origine du parent minoritaire sont les plus fréquents, notamment lorsque le mariage visait à confirmer une ascension sociale ou à favoriser l'intégration d'un des conjoints à une part enviée de la population.

Dans ce contexte, on ne s'étonne pas que la condition des adolescents soit souvent conflictuelle. «L'enfant de la mixité apprend à un âge précoce à considérer un fait sous plusieurs aspects. Il ne parvient plus à trancher net, à prendre position pour ou contre dans le feu d'une discussion. [...] L'enfant ne sait pas en fonction de quel système de référence construire sa personnalité» (Parmentier, 1975 : 82). Aussi, l'attitude du parent minoritaire vis-à-vis de son pays d'origine semble décisive dans le développement de l'enfant, de même que celle de l'autre parent à l'égard de ce pays (ibid.).

Témoin concret des répartitions de pouvoirs dans le couple, l'enfant portera, souligne Barbara (1985 : 162), les marques des deux conjoints et de leurs familles en se soumettant plus ou moins à leurs influences. L'enfant héritera des positions sociales de ses parents engagés dans leur relation conjugale, elle-même reliée aux sociétés desquelles ils sont issus. Les parents – l'un et l'autre – vont transmettre les normes sociales et globales, relayés en cela par l'école et différents cercles de socialisation (ibid. : 166).

Le chercheur commente le choix du prénom en disant qu'il dénote une certaine complexité et engage une forme de dialogue entre les conjoints sur l'identité de l'enfant. Quant au nom de famille, il peut être l'objet d'un débat intérieur chez l'enfant. Barbara conclut qu'en ce qui concerne l'éducation des enfants, les choix des parents, même s'ils paraissent anodins, ne sont jamais neutres. «Ils se font en définitive en fonction du sexe de l'enfant et de même que des projets plus ou moins inconscients d'insertion ou de réinsertion du couple dans l'un ou l'autre pays.» (ibid. : 164)

La religion et la langue sont deux facteurs déterminants dans l'éducation d'un enfant de couple mixte. Lorsqu'il y a plusieurs enfants de sexe différent, des répartitions se feront plus ou moins naturellement par rapport à chacun des membres du couple et des membres de la famille. Chaque enfant subira l'influence du milieu de vie à partir de sa situation dans la famille. L'importance du lieu de résidence sera assez déterminante dans l'orientation de

certains goûts, certaines aptitudes que l'enfant acquiert à un moment de sa vie où il est très réceptif à toutes les influences d'un milieu familial proche, et aussi d'environnements autres très prégnants (camarades d'école, de jeux, de sport, etc.). Il est plongé alternativement dans plusieurs bains de culture dont il garde plus ou moins la teinture.

Le lieu de résidence est déterminant pour la formation des choix de l'enfant en matière de religion, de langue, de nationalité, d'études, de loisirs, etc. L'enfant d'un couple mixte doit faire preuve de maturité pour se situer dans une mosaïque de choix afin de ne pas se perdre dans un véritable labyrinthe. Là aussi, l'enfant de classe supérieure disposera d'atouts importants, tandis que l'enfant de niveau populaire risque de faire des choix au rabais. L'enfant nouera ses propres attaches avec une culture, ses propres solidarités, comme il opérera ses propres rejets ou ses mises à l'écart dans des choix toujours difficiles à faire (ibid. : 180-181).

Les enfants peuvent servir pendant des années de compensation affective à un exil difficilement vécu, ou encore de lien conflictuel, d'enjeu entre les conjoints (ibid. : 221).

n) Des choix déterminants

Le choix de la langue dépend essentiellement du contexte de résidence du couple. La langue parlée dans le quotidien n'est pas une pratique neutre. Les mots, dans leur apparente banalité, indiquent un mode de pensée. Et la langue apprise par l'enfant d'un couple mixte va structurer ses raisonnements, ses manières d'agir. (Barbara, 1985 : 170) Les situations les plus diverses peuvent se présenter, selon les couples et selon les lieux de résidence. Néanmoins, l'enjeu linguistique sera toujours important, car cet enfant appartiendra à la culture de la langue qu'il parlera couramment. En effet, la langue n'est pas seulement un code social de communication, mais tout un ensemble complexe affectif, conceptuel, politique qui engage l'individu qui parle. Pour reprendre une expression de Sartre, chaque partenaire est «agi par les mots» qu'il prononce, en ce sens que, par les mots, il établit des rapports aux choses, aux événements, aux situations. Le rapport au temps varie aussi selon la langue qu'on parle (ibid. : 172).

o) Une délicate adaptation

Parmentier (1975 : 87-88) a observé dans son enquête que c'était toujours par le truchement d'une participation à part entière que l'enracinement s'effectuait. Mais cette adaptation à un milieu qui ne constitue qu'une infime fraction de la société d'accueil ne garantit pas, selon elle, l'«intégration» progressive au sein de cette société, ni l'enracinement final, en ce qui concerne la vie conjugale comme la vie sociale. «L'intégration est effective

lorsque l'étranger se trouve en rapport avec les représentants d'un certain nombre de micro-sociétés dont la population autochtone se compose».

L'adaptation est un processus vécu en fonction de son conditionnement culturel et en fonction de sa personnalité propre. Parmentier a observé une corrélation entre la maturité de la personne et son degré d'enracinement (ibid. : 89), ne sachant déterminer si cette maturité d'esprit et de personnalité avait déjà existé à l'adolescence ou si elle découlait de l'expérience de «transplantation»².

L'enracinement d'un individu transplanté dans un pays nouveau dépend toujours, d'après elle (1975 : 76), de trois données :

- «de sa nature propre, de ses tendances et facultés innées, de son degré de sensibilité, de son intelligence naturelle, etc.;
- de son passé, de ses expériences vécues antérieurement à son implantation. Ces expériences auront soit favorisé, soit retardé, mutilé, développé ses dispositions naturelles;
- des conditions de vie dans le pays d'accueil».

p) Des effets sur le milieu social

Le mariage mixte agit par ondes successives sur l'ensemble du tissu social tout en le modifiant. Révélateur des vraies structures du groupe, il va mettre à l'épreuve en profondeur les liens entre ses membres. Créant de nouvelles bases, il fera craquer les liens fragiles ou superficiels, il suscitera de nouvelles solidarités, il renforcera des relations déjà existantes mais dès lors renouvelées. Alors qu'il peut être un élément de dispersion des membres ou de destruction complète du groupe, il peut aussi devenir le facteur d'une plus grande cohésion. Il peut être pour l'avenir de ce groupe un élément de son prestige ou au contraire de son exclusion, de sa disqualification, de sa mise à l'écart des autres groupes. (Barbara, op. cit. : 48-49)

2.2.7 Quelques questions posées par la mixité conjugale et familiale

Voici quelques-unes des questions qui ont orienté la démarche des chercheurs cités plus haut et qui ont, en partie, inspiré mon protocole d'entrevue auprès de grand-mère (voir 3.3.1 à 3.3.4) :

² On peut, dans le cas de cette enquête, se demander si les réponses citées plus haut n'ont pas été suggérées par le questionnaire utilisé ou l'attitude de l'intervieweuse, qui ont pu laisser penser aux informatrices qu'elles étaient hors-normes. Les renseignements méthodologiques fournis dans l'article de Parmentier ne permettent pas de dissiper ce doute.

- **Quels étaient les préalables de la rencontre? Quelles images se donnaient les partenaires l'un de l'autre? Quelles images avaient-ils l'un de l'autre?**
- **Comment les familles des partenaires se représentaient-elles le partenaire «étranger»?**
- **Quelles sont les sources de satisfaction et de frustration des partenaires? Les causes d'angoisse et de souffrance? Quelle est la disparité des projets des partenaires? Quel est le vécu des conflits et des échecs?**
- **Comment les partenaires règlent-ils un certain nombre de situations, de problèmes ou de conflits?**
- **Quels compromis symptomatiques observe-t-on? (pseudo-parenté idéologique? désir de promotion sociale? etc.)**
- **Y a-t-il communication par-delà les différences? malentendu généralisé?**
- **Quelles sont les pratiques linguistiques au sein du couple, de la famille?**
- **Quelle est la place et le statut de l'enfant dans ces problématiques nouvelles?**
- **À quel système d'identification l'enfant va-t-il se référer?**
- **Quelle(s) langue(s) l'enfant parle-t-il et quand? Avec quels partenaires?**
- **L'enfant possède-t-il deux moitiés d'identité? ou devient-il la synthèse dynamique d'une double appartenance culturelle?**

2.3 DISCUSSION

Quels que soient l'approche, le contexte de l'étude ou la méthode employée, les chercheurs aspirent, généralement, à embrasser l'aspect dynamique du phénomène dans ses diverses manifestations, i.e. à étudier les conditions dans lesquelles se présente le mariage mixte, les facteurs qui causent son avènement et principalement les changements qui en découlent. Toutefois, ce champ d'études, récent d'une trentaine d'années, demeure encore pratiquement inexploité étant donné les importantes lacunes méthodologiques et théoriques observées dans le matériel recensé ainsi que le caractère encore approximatif de l'hétérogamie comme objet scientifique, dans toutes ses ramifications (indications archéologiques, primatologie, aires géographiques couvertes, types de groupes en contact, nature du questionnement, études diachroniques auprès des descendants, etc.).

On peut s'étonner en effet de la rareté des recherches qualitatives sur le thème de la mixité conjugale, et notamment de celles recourant à une approche biographique, une approche pourtant connue en sciences sociales depuis le début du siècle et réhabilitée depuis les années 1970, moment où ont commencé à se multiplier les travaux sur l'hétérogamie. Les

questionnements retenus par les chercheurs des années 1970 et début 1980 semblent avoir été suscités par des travaux recourant aux méthodes quantitatives (questionnaires distribués à grande échelle, traitements statistiques) ainsi que par certains travaux d'ethnologie.

Or l'approche biographique convient à l'amplitude diachronique de l'hétérogamie (en couvrant l'avant et l'après-mariage); elle permet de situer l'informatrice ou l'informateur dans son réseau familial et social, d'explorer le champ des représentations, des attitudes à l'égard des groupes en présence et de l'identité, permet de documenter la question des pratiques maritales et familiales, bref, elle permet de couvrir largement la réalité du phénomène, ce qui n'exclut pas le recours à d'autres procédés pour situer les cas dans leur contexte historique et sociologique (notamment les statistiques démographiques et les données de recensement).

L'on comprend, par ailleurs, à la revue des concepts utilisés dans la littérature scientifique se rapportant aux unions différenciées, que certaines unions dérogent aux règles établies par le groupe. Ceci est un fait, quelle que soit la terminologie proposée pour le désigner. Là où il y a problème, c'est lorsque des sociologues proposent dans une gradation vers l'«inacceptable» deux termes – hétérogamie et mixité – se prêtant par ailleurs à une remise en question. On sent à cet égard que sociologues et ethnologues se sont penchés sur un phénomène universel sans harmoniser leur terminologie, leurs cadres de référence, leurs présupposés, en arrivant par exemple à confondre motivations, résultats et stratégies.

Ainsi, Bensimon et Lautman semblent prendre l'homogamie comme un principe, un idéal social, et concevoir l'endogamie comme une stratégie courante visant l'atteinte de cet idéal. L'hétérogamie s'en trouve présentée comme le rejet du principe idéal et l'exogamie comme une façon assurée de déroger à la règle. Le fait que ces auteurs assimilent la mixité à l'exogamie jette assurément de la confusion, puisque l'on peut imaginer une société ayant des règles strictes d'exogamie où un mariage endogamique provoquerait des réactions semblables à celles que la plupart des auteurs associent au phénomène de mixité.

Rejoignant Poirier à l'effet qu'il n'y a pas de stabilité des critères de mixité, à travers les ères géographiques ou les époques, Bensimon et Lautman attribuent, par ailleurs, largement le manque d'homogénéité conceptuelle des recherches sur les mariages «mixtes» à l'effet direct de cette mobilité des caractéristiques de l'objet d'étude (1975 : 25).

«Le concept de mixité nécessite une désignation sociale de la différence, l'effet de cette désignation étant, quant à lui, soumis aux variations du sentiment d'appartenance. [...] Une trop grande fréquence d'unions transgressant la règle d'endogamie jusqu'alors admise dans un groupe désigne la désuétude de cette règle, ces mariages cessant, plus ou moins rapidement, d'être considérés comme mixtes» (ib id. : 26).

Nous sommes donc devant un objet d'étude mouvant et très complexe qui a donné lieu à des concepts relatifs, approximatifs et souvent ouvertement subjectifs, qu'il est possible d'envisager aujourd'hui comme le fruit spontané d'un intérêt envers une situation inusitée et intrigante... qu'il fallait nommer rapidement pour pouvoir l'étudier. Dans un tel contexte, il convient d'utiliser cette terminologie avec prudence pour éviter qu'elle contraigne la réflexion, encore très jeune. Il est utile aussi de retourner aux balises théoriques proposées par Lévi-Strauss à l'égard du phénomène général de l'alliance.

Lorsque la rencontre d'un homme et d'une femme est susceptible de donner lieu à une procréation, la question se pose, aux groupes en présence, de déterminer les caractères identitaires qui seront passés à la nouvelle génération, en d'autres termes, les marqueurs sociaux qui auront droit à la continuité. Lévi-Strauss a associé l'échange des gènes à un échange social, lorsque le premier se réalise dans une institution telle que le mariage. Il a laissé entendre que la prohibition de l'inceste constituait une règle forçant les groupes sociaux à transiger avec d'autres groupes, une règle porteuse d'échanges dans la sphère sociale, situation à son tour propice à un dynamisme des groupes pris de façon générale.

Dans les sociétés occidentales, il est plausible d'assumer que les mêmes principes sociaux ont cours, bien qu'il soit plus délicat de les mettre au jour. Dans tous les cas, il importe d'assumer que ces situations évoluent avec les groupes sociaux en présence, ce qui implique, pour les membres des groupes, un changement de diagnostic, un changement de règles, un changement de stratégies. Il est également important de faire un effort de véracité : il y a toujours au moins deux groupes en présence, fussent-ils homologues, chacun ayant sa perception de l'autre. Il y a toujours aussi deux sexes en présence, chacun des deux recevant de son propre groupe social et culturel une certaine marge de manœuvre dans sa prise de décision concernant le choix d'un conjoint. Une étude qui ne tiendrait pas compte de ces quelques paramètres courrait sans doute le risque d'être partielle et improductive.

Revenant au terme «mixte», qui est celui le plus souvent retenu dans les écrits scientifiques et qui est passé au dictionnaire, il évoque la notion d'«hétérogénéité compatible» en désignant un mélange d'éléments différents, ce qui est valable mais ne résoud pas pour autant le problème de flou ou de subjectivité, en plus de rendre, par son sens courant – homme/femme – l'expression «mariage mixte» redondante. Par ailleurs, l'expression «mariage mixte» est dissonante, voire paradoxale dans les termes, lorsqu'on s'y arrête, puisque le mariage est couramment défini 1) comme «une union légitime d'un homme et d'une femme» et 2) comme un «assortiment d'éléments différents mais en harmonie» (p. ex. un «mariage de couleurs ou de parfums»). Or, les sociologues utilisent le terme «mixte» pour connoter l'illégitimité, l'opposition, l'antinomie, la disparité ressenties par le groupe à l'égard

de ce type d'union. Il serait donc plus acceptable pour des raisons linguistiques d'apposer – s'il faut le faire – l'adjectif mixte au mot union, plutôt qu'au mot mariage, l'union étant définie par Robert (1990 : 2048) comme «une relation existant entre deux [...] personnes [...] considérées comme formant un ensemble organique, l'union étant dynamique et désignant des relations résultant d'un processus.» De même, l'expression «mixité conjugale» semble plus acceptable que mariage ou union «mixte».

Au-delà de ces réserves, il demeure que les concepts couramment utilisés en sciences sociales pour désigner le phénomène des mariages entre partenaires «différents» posent un problème de définition : ils ne couvrent pas la même réalité d'un chercheur à l'autre; ils renvoient à des perceptions qu'auraient des groupes non définis plutôt qu'à des faits objectifs transférables d'une discipline à l'autre; ils ne sont pas toujours endossés par les conjoints eux-mêmes; ils sont dans certaines constructions paradoxaux ou illogiques (p. ex. mariage mixte); certains sont notamment calqués sur des catégories biologiques (hétérogamie/homogamie) tout en référant ouvertement à un phénomène culturel.

En désignant un «mélange» d'éléments «différents», la mixité conjugale comme l'hétérogamie posent néanmoins les questions cruciales de *l'identité*, de *l'altérité*, de la *gravité du choix du conjoint*, puisque c'est avec ce dernier que se fera la reproduction non seulement biologique des deux groupes en présence, mais également sociale et culturelle. On peut prévoir, devant de telles problématiques, que le champ conceptuel relié à ce type d'unions continuera de se développer et de se nuancer.

En attendant, il apparaît prudent de limiter l'usage des concepts «mixte» et «hétérogame», de préciser les groupes de référence et les variables de différenciation ainsi que d'utiliser de préférence des concepts neutres, tels ceux de mariages ou d'unions *intra-* ou *interculturels*³, *intra-* ou *interreligieux*, *intra-* ou *interlinguistiques*, *entre étrangers*, etc., les préfixes *intra-* et *inter-* désignant de façon courante et univoque respectivement «à l'intérieur de» et «entre», «espacement» ou «relation réciproque». Ces derniers vocables semblent plus que constructifs en anthropologie en permettant davantage, comme ceux de *processus*, de *dynamique*, de *construction*, de *stratégies*, de *adaptation*, de *négociation*, etc., de distinguer les faits des représentations, sans porter de jugement sur la légitimité de l'opération.

Ne serait-ce que pour contrebalancer la théorie de l'échange généralisé des femmes avancée dans *Les Structures élémentaires de la parenté* (Lévi-Strauss, 1949 : 52-65), une approche féministe du mariage «mixte» apparaît nécessaire dans la situation actuelle afin d'explorer le point de vue de celles qui sont ainsi «échangées». Il s'agirait notamment de

³ Notons à titre indicatif qu'Augustin Barbara utilise le terme «union interculturelle» dans son deuxième ouvrage publié sur le sujet.

vérifier leur part de décision dans cet acte ainsi que d'explicitier les différents facteurs amenant le mariage ou y contrevenant, tout comme les conditions qui orientent son développement sous la forme d'une famille.

Il s'agirait de prendre ici comme objet spécifique d'étude le couple interculturel pour aborder dans une réflexion plus générale la problématique de l'alliance et de la reproduction. Pour ce projet, les femmes se présentent comme des informatrices et des chercheuses privilégiées, compte tenu de l'affinité prévisible des unes et des autres avec les problématiques abordées, une condition importante de réussite. Les femmes sont en effet partie prenante de la problématique sexuelle définissant tout mariage et, par extension, partie prenante de la problématique de reproduction de même que, le cas échéant, de la problématique parentale. Elles sont en outre, dans plusieurs cas, douées d'une faculté d'expression et d'analyse relativement supérieure dans le domaine de l'environnement humain et social à celle qu'on observe généralement chez les hommes. Ces considérations ne limitent pas la démarche aux femmes, mais elles en font des objets d'étude, des informatrices et des chercheuses incontournables.

En outre, une recherche féministe s'impose pour bousculer le postulat implicite d'égalité et d'interchangeabilité des partenaires d'unions «simples» que partagent sur le plan théorique beaucoup de chercheurs (Poirier, Krzywkowski, Djaoui, Bensimon, Lautman, Périgaud, 1975...) et, par opposition, celui d'inégalité des partenaires d'unions «mixtes» ou «complexes». L'examen des concepts développés jusqu'à récemment révèle qu'ils sont encore calqués sur les valeurs, les attitudes, les craintes et les préjugés qui accompagnent les situations de «mixité conjugale», qu'ils sont relatifs à la perception du groupe plutôt qu'à celle des protagonistes, qu'ils ne permettent pas encore de décrire le phénomène, se limitant à le constater, autant de caractéristiques qui dénotent une distance encore importante entre les chercheurs et leur objet d'étude. Lorsqu'un rapprochement s'effectue (Barbara, Vinsonneau, Hamad, Parmentier), on constate une plus grande clarté de l'analyse, mieux enracinée dans une observation attentive de l'objet d'étude. Telle est par ailleurs l'approche privilégiée par un certain courant de recherche féministe qui aspire à réhabiliter le champ du «personnel» en sciences sociales : «Feminism [...] means accepting the essential validity of other people's experiences⁴» (1983 : 8). Dans ce courant, Liz Stanley et Sue Wise invitent à s'éloigner des constructions positivistes et des discours qui ne prennent pas au sérieux les pratiques quotidiennes. Elles incitent au développement d'une conscience «enracinée dans une réévaluation du champ personnel et le refus de considérer ce champ comme inférieur ou

⁴ L. Stanley et S. Wise, *Breaking out : Feminist consciousness and Feminist Research*, Routledge & Kegan Paul, 1983, 202 p.

même très différent de la «science» (ibid. : 6-8). Il y a fort à parier qu'un tel rapprochement avec l'objet d'étude, dans le choix du sujet et l'énoncé de la problématique de recherche, comme dans la méthodologie retenue et les informateurs et informatrices convoités, donnerait une impulsion importante à la recherche dans ce nouveau champ tout en répondant à plusieurs préoccupations exprimées en sciences sociales

Qu'en est-il, dans les faits microsociaux, de la prétendue «homogamie»? Qu'en est-il de la menaçante «hétérogamie»? Qu'apportent-elles ou sacrifient-elles concrètement dans les pratiques observables et transmissibles? Quels sont les effets dynamiques de ces deux formes supposément «exclusives» de groupes primaires sur leurs membres, notamment sur les enfants qui y grandissent? Y a-t-il véritablement opposition entre ces formes «homogames» et «hétérogames» de mariages et de familles, ou s'il s'agit d'un continuum? Les secondes disposent-elles d'éléments marqueurs plus frappants par rapport aux premières sans que cette différence ne compromette l'existence d'une dynamique au sein des familles «simples»? Qu'en est-il de ces formes d'unions et de familles dans le temps quant aux conséquences sociales de leur continuité? Peut-on poser l'hypothèse que les unions «mixtes» donnent lieu à des familles «mixtes» dont le dynamisme entraînerait des trajectoires individuelles plus variées et constituerait un facteur important de changement social? Autant de questions qui ne peuvent s'embarrasser de typologies rigides et qui appellent, au contraire, une créativité conceptuelle dont seule une recherche empirique est garante.

Une approche féministe de la mixité conjugale et du mariage en général permettrait ainsi de redéfinir l'objet d'étude en plongeant au cœur de la problématique, en portant une attention semblable à l'ensemble des protagonistes, sans restreindre pour autant la recherche à la famille ou à l'environnement domestique, ni présumer, avant même d'entreprendre la recherche, qu'une femme, qu'un homme, a «fui» un groupe ou l'a «menacé» en lui imposant un conjoint étranger. En guise d'exemple, Élisabeth Parmentier (1975 : 76) a tenté, en se rapprochant d'une quarantaine d'Américaines établies en France à la suite de leur mariage avec un Français, de «cerner le processus de transplantation à travers l'expérience vécue de ces femmes, à l'intérieur comme à l'extérieur de leur vie conjugale, telle qu'elle a été ressentie par les personnes impliquées, au lieu de décrire le phénomène [...] à partir des témoignages de leur entourage».

Une approche féministe permettrait également l'étude des rapports hommes-femmes dans leur dimension de pouvoir; elle permettrait de considérer les femmes et les hommes en tant que sujets dans les unions mixtes.

Une telle démarche s'inscrit dans l'étude de la famille, des relations hommes-femmes et des relations entre générations, en tirant parti des travaux sur l'identité, la

communication, le domaine symbolique, la construction culturelle... Elle n'est pas étrangère, lorsque le cas s'y prête, aux intérêts de recherche développées en anthropologie économique, pour répondre aux préoccupations de Thompson et Ferrarotti évoquées en 2.2.4. Elle viendrait combler un vide dans l'étude du changement social, dont les causes «ont presque toujours été décrites en des termes qui reflètent l'expérience des hommes plutôt que celle des femmes, i.e. en évoquant des pressions collectives et institutionnelles plutôt que personnelles (Thompson, 1983 : 298)

Ferrarotti pave la voie, comme il a été évoqué plus haut, à des études de la famille en tant qu'important groupe primaire foyer de médiation sociale, en tant qu'unité élémentaire du social, une unité qu'il devient d'autant plus intéressant d'étudier qu'elle se trouve – s'il s'agit d'une union interculturelle, d'une famille pluriculturelle – à la jonction de grands ensembles culturels difficiles à appréhender. L'un et l'autre auteurs encouragent, pour ces recherches, le recours à une approche biographique auprès des membres de groupes primaires, et notamment, auprès de femmes et d'enfants (Ferrarotti, 1983 : 26).

La démarche convoitée ici appelle une double approche, empirique et théorique, étant donné, d'une part, le nombre relativement restreint d'études qualitatives réalisées auprès de partenaires d'unions interculturelles et, d'autre part, les lacunes théoriques et méthodologiques importantes dans ce champ d'études.

À cette fin, la collecte de récits de vie, par des femmes sensibilisées aux paradigmes de la recherche féministe, tels que les décrit Ann Oakley (1981), auprès de femmes et d'hommes, sans prétention stérile à la neutralité (Dexter, 1956 : 156; Paul, 1954) et sans minimiser la «micropolitique des relations interpersonnelles» (Oakley, op. cit. : 54), se présente comme une voie d'accès privilégiée à cet objet d'étude complexe et mouvant que constitue l'union interculturelle.

À la lumière de l'expérience acquise auprès de mon informatrice, la collecte de récits de vie auprès de femmes âgées apparaît comme un procédé particulièrement satisfaisant, si ces dernières ont une bonne mémoire, une grande capacité d'expression et un intérêt affectif dans la démarche. Ces informatrices peuvent conférer au matériel recueilli une amplitude remarquable, ce qui rentabilise l'important investissement en temps. De même, leur relatif détachement des zones de tension qui ont marqué leur vie permet une distanciation propice à un équilibre entre engagement dans le récit et contribution à son analyse. Il serait intéressant de poursuivre la démarche réalisée auprès des femmes âgées en étudiant d'autres membres de la même famille, idéalement sur plusieurs générations, de façon à constituer ce que Ferrarotti nomme «la biographie d'un groupe primaire». (op. cit. : 26)

Enfin, il ressort des observations présentées plus haut sur la dynamique de la mixité conjugale et familiale un certain nombre de constantes qui caractériseraient le couple «mixte», voire par extension tout couple, telles que : la complexité des enjeux, le dynamisme («la physique») de la relation, la difficulté de communication, le mystère du choix du conjoint⁵, la pratique d'échanges compensatoires, l'existence de crises symptomatiques, une stratégie de gestion interculturelle, une tendance à la répétition de certains traits ou de certaines pratiques, des effets sociaux importants. La contribution d'Augustin Barbara est notoire en ce qui a trait à la dynamique des rapports interculturels, notamment lorsqu'il élargit la communication, l'échange, la négociation, l'accommodation, etc., à l'ensemble des éléments culturels qui servent de références à chacun des conjoints. Comme lui, les différents chercheurs laissent entendre l'importance du domaine des représentations dans cette dynamique en évoquant implicitement l'existence d'au moins quatre ensembles : conjoint étranger et groupe d'accueil; conjoint d'accueil et groupe d'appartenance; conjoint étranger et groupe d'appartenance; conjoint d'accueil et groupe étranger. Ce nombre se multiplie lorsque l'on prend en considération les représentations qu'a chacun de la place de son conjoint dans son groupe d'appartenance et dans le sien propre.

Par contre, les chercheurs contribuent peu à expliciter le lien entre les pratiques et les représentations, sans doute faute de matériel empirique. Ils sont également muets sur les dynamiques à l'œuvre chez les femmes et chez les hommes. À l'exception de Parmentier, qui a étudié le cas d'Américaines établies en France à la suite de leur mariage avec un Français, les auteurs ne spécifient pas de qui ils parlent lorsqu'ils généralisent leurs observations. De même, il est difficile d'interpréter certaines de leurs positions qui, sans être elles non plus étayées par des observations empiriques, semblent contredire des positions théoriques développées par ailleurs avec passablement de conviction. On peut faire l'hypothèse que ces affirmations trahissent un rejet global de la mixité et un surdéterminisme social, soit une conception d'une disjonction des groupes culturels et sociaux en présence. On peut également faire l'hypothèse que certaines de ces affirmations cachent une méconnaissance importante de la problématique à l'étude, méconnaissance qu'il est tentant d'expliquer par les lacunes méthodologiques soulevées précédemment.

Comment interpréter, par exemple, l'affirmation que les conjoints sont choisis toujours par une démarche «négative» qui procède par élimination, alors que cette question complexe exigerait, pour être solidement documentée, des études qualitatives dépassant le cadre méthodologiquement restreint des enquêtes citées plus haut? En dépit, donc, de la

⁵ Ce mystère n'est pas évoqué explicitement. Il transparait faute de documentation satisfaisante sur les motivations des conjoints.

tentative des chercheurs de le dissiper en suggérant un mode de sélection typique des couples mixtes, le mystère du choix du conjoint demeure, dans la littérature, pratiquement entier.

De même, comment accueillir, sans douter de leur validité, des affirmations de «*désir reconnu ou non de promotion sociale*», de «*contrôle continu du groupe familial et social*», de «*déséquilibre produit par l'union mixte dans le groupe social*», de «*rupture, de fuite et de désaveu*» pratiqués par le conjoint «*étranger*» à l'égard de son groupe d'appartenance, de «*désir de réussite individuelle plutôt que sociale*», de «*différence fondamentale entre le couple mixte et le couple non mixte*» à l'égard notamment des crises, de la recherche d'une relation de qualité et de la création d'un nous conjugal, de «*rapport de force toujours inégal au détriment du conjoint étranger*»? Comment relativiser l'affirmation que les attentes des groupes sont toujours perçues comme des *exigences* et que les conjoints réagissent à des *pressions*...? Il est inconfortable également de lire comment s'effectue, ne serait-ce qu'après plusieurs étapes difficiles, l'*adhésion* du conjoint au groupe d'accueil, la *conversion* du conjoint «*étranger*» à la culture de l'autre, cette adhésion et cette conversion étant implicitement posées comme la fin ultime du processus. La même remarque s'applique lorsque les chercheurs affirment que la mixité est la *résultante* de processus tels que l'assimilation et l'acculturation. Ce sont des interprétations qui reflètent les représentations de leurs auteurs autant ou davantage que les réalités décrites.

Certaines de ces affirmations dérangent quand on les appose au postulat théorique implicite (voir 2.2.5, distinctions conceptuelles) d'un continuum culturel et social dans lequel s'inscrivent les partenaires des couples mixtes. D'autres dérangent également dans le fait qu'elles statuent sur des intentions qui ne sont pratiquement pas documentées.

Malgré ces réserves, la revue de littérature confirme l'intérêt scientifique du couple mixte en tant que révélateur des convergences sociales, psychologiques et culturelles ayant cours dans tout couple, dans toute famille :

«Le couple mixte n'est-il pas l'extrême du couple, où l'on peut justement percevoir toute une physique de la relation conjugale, duelle? Il est un couple type, une sorte de laboratoire de la relation conjugale où il est impossible d'échapper à des questions fondamentales, dans des situations quelquefois «limites». [...] À des degrés différents, mais tout de même révélateurs, apparaît de façon manifeste dans le mariage mixte ce qui peut éventuellement rester toujours latent dans le mariage non mixte.» (Barbara, op. cit. : 60-61)

«Les exemples de situations de communication dans un couple mixte peuvent aider à cerner la complexité du dialogue dans tout couple.» (op. cit. : 66)

La revue de littérature confirme également l'utilité de recourir à l'approche biographique pour explorer la problématique conjugale et familiale, d'abord par la grande

convergence observée entre les affirmations des chercheurs et le récit de vie d'O.M.D., mais surtout par le fait que ce récit aborde de front des problématiques au sujet desquelles la revue demeure silencieuse, notamment celle du choix du conjoint.

Enfin, la revue démontre par l'absurde l'importance d'étudier à la fois des pratiques et des représentations, ce que permet la collecte de récits de vie auprès de personnes bien connues des chercheurs, de même qu'elle suggère, sinon la primauté, du moins l'importance cruciale de la question des motivations en sciences sociales. Dans ce cas-ci, la problématique n'est donc pas tant *qui j'ai épousé et les difficultés que cela a entraînées*, mais avec *qui j'ai choisi de me reproduire, le cas échéant, et en vertu de quoi*.

*

DEUXIÈME PARTIE – ENQUÊTE ET ANALYSE

CHAPITRE III

LA COLLECTE DU RÉCIT DE VIE D'OLGA MALHERBE-DORION

3.1 ÉTENDUE DU PROCESSUS : 1983-1992

3.1.1 Élément déclencheur

La volonté de m'entretenir avec grand-mère s'est imposée à moi en 1983, à l'âge de 24 ans, alors que je me trouvais depuis dix-huit mois en République Dominicaine, dans les Antilles espagnoles, aux prises avec le choc culturel et les questionnements identitaires qu'il soulève. Comment peut-on arriver à concilier l'inconciliable? me demandais-je sans réponse. Comment peut-on arriver à orchestrer des rythmes personnels, des types de rapports aux autres, des tempéraments, des attentes, des valeurs si foncièrement différents? Comment peut-on survivre à une situation où l'on se trouve à ce point minoritaire, à ce point seul, où même les autres étrangers nous renvoient à notre différence par leur longueur d'avance sur soi au pays, par les liens qu'ils y ont tissés, les enfants qu'ils y ont eus? Où trouver les véritables références? Dans le passé antérieur à l'arrivée en terre étrangère? Ou bien dans l'entourage immédiat, au prix d'une acculturation? À moins que ce ne soit dans un nouvel espace culturel construit peu à peu à force de ténacité, en enchevêtrant les éléments des deux réalités, la propre (passée, personnelle, ignorée des autres) et la nouvelle (l'omniprésente, la pénétrante, dans laquelle on sera toujours perçu comme «étranger»)?

Au fil de ces questionnements, je supposai intellectuellement que de faire des enfants avec une personne de ce nouveau pays, dans ce même pays, devait faciliter l'entreprise de construction d'un espace culturellement et psychologiquement hybride jouant le rôle de zone tampon pour l'arrivant. Je me dis également que la durée du séjour en territoire étranger devait être indicative d'une forme de réussite d'un tel projet d'adaptation. Qu'après des années, voire des dizaines d'années à vivre ainsi ailleurs, quelque chose devait se produire chez l'immigrant pour qu'il fonctionne sans trop de souffrance dans ce milieu imposé.

Je fus alors subitement frappée par l'évidence : j'étais moi-même descendante d'une immigrante au Canada. Cette arrivée s'était produite 51 ans plus tôt, en 1932. Cette femme était née en Russie, avait vécu en France et en Belgique quelques années, et avait épousé un Québécois en choisissant délibérément de poursuivre sa vie au Canada, dans la ville de Québec, où elle vivait toujours. Pour la première fois, je prenais conscience de l'énorme défi

qu'avait dû représenter la survie psychologique en ce milieu, compte tenu des éléments évoqués plus haut : la solitude, les oppositions de tempéraments, la différence des valeurs.

Puis, tous les éléments du passé prirent un sens en venant se juxtaposer les uns aux autres comme autant de fragments de réponses à mon questionnement, autant d'éléments favorables à ma troisième hypothèse, celle de la zone hybride. Les enfants et petits-enfants nés comme des racines; les objets d'Europe, de Russie, exposés partout dans la maison de grand-mère comme autant de rappels d'une culture matérielle porteuse d'identité et constitutive, auprès des objets d'ici, de la culture hybride léguée aux descendants; les cours de danse donnés par grand-mère à ses petites filles comme l'affirmation d'un microcosme la renouant avec le passé : le passé des études à l'École de ballet Kirov de Saint-Pétersbourg, le passé des auditions à Paris, le passé des spectacles à l'Olympia et au théâtre du Moulin Rouge, le passé des tournées avec la troupe des Ballets Vermel. Le destin personnel de mon père, de mes soeurs, le mien m'apparurent également sous un nouvel éclairage : mon père avait étudié le piano en parallèle avec sa profession, exactement comme l'avait fait le père de grand-mère, dont il partageait d'ailleurs le prénom. Mes soeurs étaient devenues ballerine classique et danseuse jazz, parcourant le monde au gré des engagements professionnels, comme l'avait fait grand-mère. J'avais changé de pays et m'étais apprêtée à épouser un Dominicain, affichant dans ce geste un courage comparable à celui qu'avait eu grand-mère en épousant un Québécois.

Au contraire de cette dernière, cependant, je mis fin à mon séjour et rentrai au Québec. J'y rapportai une curiosité à la mesure de l'intensité de mon expérience du dépaysement. Elle donna lieu à une collecte du récit de vie de ma grand-mère Olga Malherbe-Dorion, collecte qui s'effectua sur neuf ans, soit depuis mon retour, en 1983, jusqu'en 1992, année où je terminai ma scolarité de maîtrise en anthropologie.

3.1.2 Première ronde d'entretiens : l'aventure exploratoire

Curieuse de découvrir l'expérience d'une autre femme en pays étranger, convaincue d'aborder un territoire virtuel riche, assurée de faire, en cours d'exploration, des découvertes répondant au questionnement amorcé pour ma part en République Dominicaine, rassurée d'entreprendre cette exploration en entrevoyant suffisamment de pistes pour ne pas craindre l'égaré, motivée, enfin, par le fait de me rapprocher d'un être significatif et fondateur tout en gagnant une satisfaction à la voir reprendre vie au sortir du mutisme imposé par l'isolement de la vieillesse, je me lançai sans plan préétabli dans des entretiens qui visaient essentiellement à faire le saut dans la réalité de grand-mère.

Quelle fut sa vie? Quelles en furent les croisées où s'exercèrent des choix? Quelles furent les données chaque fois soupesées pour exercer ces choix? Quels référents balisèrent son parcours? Ces préoccupations résument l'arrière-scène des premiers entretiens. Au cours de la période initiale, qui s'échelonna sur quelques années suivant un rythme irrégulier, tantôt quotidien, tantôt hebdomadaire ou mensuel, voire semi-annuel, les entretiens furent informels. Je venais rendre visite à ma grand-mère. Elle m'offrait à boire ou à goûter. Nous nous installions au salon et abordions quelque sujet commun pour tôt ou tard faire le saut dans le passé. Je questionnais son enfance, son adolescence, ses premières amours, son départ de la Russie, ses années de travail comme danseuse en Europe, sa rencontre avec grand-père, son arrivée au Canada, l'enfance de ses fils. Les sujets étaient abordés d'une fois à l'autre pêle-mêle, explorant toujours un peu plus profondément les chemins défrichés, qui étaient nombreux. Des anecdotes revenaient dans les entretiens avec quelques variations dans les détails.

Une série d'anecdotes significatives commença à émerger du discours. Ces moments marquants jalonnaient le parcours de grand-mère. Ils s'imposaient parfois sans préavis comme après des déclics mystérieux : alors que nous parlions du présent ou d'un passé relativement récent, ils survenaient dans la conversation. Ce qui au début m'apparût comme du coq à l'âne attribuable à l'âge de grand-mère ou à sa personnalité anarchique acquit peu à peu un sens : c'étaient là des scènes constitutives de sa vie, les lettres de son alphabet personnel sans lesquelles elle ne pouvait parler de sa vie. Et ces éléments survenaient sans attendre d'être invités, sans doute parce que le climat de confiance qui régnait au moment de nos entretiens permettait à grand-mère de dire librement ce qui tacitement faisait l'objet de ma quête.

D'abord annotées furtivement, les réminiscences de grand-mère furent assez rapidement enregistrées, fort discrètement au début, au moyen d'un dictaphone, puis au moyen d'un magnétophone avec micro incorporé. Placé devant nous, qui étions assises sur le sofa, l'appareil était vite oublié par grand-mère, car nous nous parlions en nous regardant de trois quarts, et les souvenirs devenaient tangibles. Elle se trouvait mentalement en Russie. À Paris. Dans sa maison avec ses jeunes enfants. Le reste était devenu accessoire, relégué au second plan.

Je m'assurais périodiquement du bon déroulement de l'enregistrement, ce qui lui rappelait discrètement l'opération d'entrevue et gardait sans doute la conversation au niveau du témoignage, en écartant peut-être aussi le risque de complaisance. Le rituel des entretiens s'affirma progressivement, les étapes préalables devenant de plus en plus courtes et les entretiens devenant, en soi, clairement, quoique tacitement, le but de nos rencontres. Au

terme de cette première ronde d'entretiens, je disposais d'un matériel discontinu : sa vie se présentait comme un chapelet aux grains plus ou moins espacés, certains beaucoup plus gros que d'autres.

3.1.3 Premières surprises

Au fur et à mesure de mes entretiens avec grand-mère, je m'étonnais de sa propension à retourner sur certaines plages bien déterminées de son passé, ce que je considérais par moments comme un piétinement. Elle bousculait, par ces fréquentations de lieux passés qui m'étaient parfaitement étrangers, l'image de sa vie avec laquelle j'avais inconsciemment entrepris nos entretiens et dans laquelle je l'avais campée.

Avec le recul, je m'aperçois qu'au moment où j'entrepris de questionner grand-mère, en 1983, je percevais sa vie en deux actes (I- En Russie et II- au Canada), séparés, dans une vague intermission, par un bref passage en Europe. Je concevais que dans le premier acte, soit pendant sa vie en Russie, la Révolution avait éclaté comme un drame venu noircir l'atmosphère. Faisant contrepied à ce drame, la formation acquise par ma grand-mère aux Ballets Kirov avait, dans mon esprit, sauvé la mise en agissant comme un baume sur une plaie. Puis, était venu le départ de la famille Malherbe de la Russie et son installation en Europe. Le deuxième et dernier acte, alors très important à mes yeux, était composé de toutes les années suivantes de vie au Canada, où j'étais convaincue que ma grand-mère avait trouvé des conditions de vie plus faciles et s'était épanouie comme mère, grand-mère et artiste.

Or, en dissonance avec cette image héritée de mon enfance, je découvrais non pas une pièce en deux actes, mais un film se déroulant d'abord dans une Russie prospère, puis radicalement transformée par la Révolution, un chambardement que la famille Malherbe allait traverser avec une solidarité frappante, dans un climat de chaleur humaine, en déployant une variété de stratégies de survie, en faisant preuve de débrouillardise, d'audace, d'inventivité, et en s'accommodant de façon étonnante (sans toutefois accepter d'adhérer au Parti) aux nouveaux rapports sociaux établis par le régime bolchevique. Bien que grand-mère m'ait fait le récit de nombreuses scènes de misère dont sa famille avait été témoin ou qu'elle avait vécues directement, je m'étonnai rapidement du plaisir manifeste qu'elle avait à se remémorer ses années de vie à Léninegrad en compagnie de ses frères et sœurs, des nombreux amis qui fréquentaient la maison et de ses compagnes de ballet, sa participation aux initiatives de survie, tantôt en allant vendre des poupées au marché d'hiver, tantôt en partant en train échanger les fourrures et les robes du soir de sa mère contre de la farine et du fromage auprès d'une famille de paysans que les Malherbe avaient eus pour voisins l'été, avant la

Révolution, à Kikerino, où ils avaient une maison de campagne, à quelque 55 km de Leningrad.

L'interdiction imposée au père de continuer de pratiquer le commerce du marbre, l'interdiction imposée aux aînés de poursuivre leurs études, la pénurie de vêtements, l'horreur de la mort du petit frère broyé sous le tramway bondé, la maigreur causée par la famine et la dépendance des cartes de rationnement qui donnaient accès à la soupe commune, l'invasion du rez-de chaussée de la résidence par des familles d'ouvriers boulangers, à la décision du Conseil communal, puis l'expulsion définitive des Malherbe de leur maison et leur retranchement dans la maison de l'ancien concierge, tous ces souvenirs ne sont jamais arrivés à éclipser ce que je percevais, comme interlocutrice, de positif dans les propos de grand-mère : un sentiment de sécurité et de confort procuré par le groupe familial, une force procurée par l'entente conjugale des parents, l'amour inconditionnel de la Russie ressenti par le père immigrant belge, un plaisir réel à continuer de fréquenter le réseau artistique de Leningrad (le père, pianiste, faisait répéter des chanteuses, donnait des leçons de piano, se faisait engager comme figurant à l'opéra), une cohérence idéologique qui ne semblait pas ébranlée par l'accommodation des pratiques, nécessaire à la survie du groupe familial.

«En tout cas, la Russie, famine ou pas famine, j'ai les souvenirs les plus beaux de tous. La Russie, je sais pas pourquoi, mais il y avait de la chaleur dans l'air. Maman était tellement hospitalière, elle recevait toujours. Quand même que ça serait seulement avec un samovar, du thé et des biscuits, on avait rien, hein... On avait du monde autour.»

(Entrevue du 21-07-1992, p. 3)

À ma surprise, je découvris également que la famille Malherbe n'avait pas quitté la Russie peu après la Révolution, qu'elle l'avait fait «au compte-gouttes» et à regret. Le premier départ, celui de Théo et Julie, frère et sœur aînés de grand-mère, a eu lieu dix ans après la Révolution. L'année suivante, ce fut au tour de grand-mère et de sa mère (qui, «malade du cœur, avait besoin d'être accompagnée»). Peu après, cette dernière regagna la Russie avec sa fille aînée pour en ressortir quelques années plus tard avec les membres restants : le père, Henri Malherbe, et le benjamin, Viktor. Une photo a fixé ce moment historique dans la mémoire de grand-mère, déjà au Canada au moment de l'arrivée de la famille en Belgique.

Pendant tout le processus d'entretien avec grand-mère, la période de va-et-vient entre l'Europe et la Russie est apparue comme extrêmement chargée émotionnellement, comme un noyau de tension important et objet, chez elle, d'une amnésie fluctuante. Nous n'avons d'ailleurs pas réussi à retracer ensemble avec précision les allées et venues des membres de la famille Malherbe entre Leningrad, Liège et Paris depuis le premier départ, en 1927, jusqu'à la

dernière arrivée, en 1933. Ce projet de clarification s'est d'ailleurs présenté comme un défi entre nous, défi que grand-mère m'a lancé à mots couverts et qui a certes contribué à donner, à ses yeux, un sens à nos rencontres («Il faut démêler ça. On a du travail...»)

Si j'ai d'abord tenté d'opérer cette clarification pour combler une lacune historique dans le récit, j'ai compris plus tard qu'il s'agissait pour grand-mère d'une tout autre entreprise, soit d'un essai craintif de retracer une période charnière de sa vie, alors qu'elle avait un âge stratégique, celui où elle était prête à prendre époux et/ou à entreprendre sa carrière de danseuse. Aussi, j'accorde aujourd'hui une importance particulière à ces fragments de récit en comprenant que la perspective dans laquelle grand-mère situait alors sa famille a joué un rôle très important dans sa prise de décision concernant son avenir et, en particulier, son choix de conjoint. Cette époque où la famille se trouvait en porte-à-faux entre la Russie et l'Europe ressurgissait régulièrement dans les entretiens à des moments souvent inattendus, comme l'illustre cette fin d'entrevue :

Alors que grand-mère répondait à la question «Quelles sont les villes où tu te rappelles avoir dansé avec les ballets Vermel?» et que défilaient San Sebastian, Barcelone, Milan, Carrare, Gênes, Venise, Naples... je lui ai demandé : «En France, où êtes-vous allés?», ce à quoi elle a répondu : «Quand je pense, Karen, que... je suis partie avec ma mère par le bateau. Avec l'espoir que papa va tout régler ses affaires puis qu'il va... [sortir]... avec la balance de la famille, Marie, Viktor, Marie qui a décidé que son avenir est dans l'URSS, hein?»

On perçoit ici la gravité de la décision concernant le choix d'un lieu de vie, gravité qui s'impose ici par-delà les souvenirs factuels des déplacements européens.

Ainsi, plus qu'une vague intermission, ces quatre années de vie en Europe constituent un acte à part entière, un acte charnière, sans doute même aussi la tribune où ont joué les grandes forces sociales intervenues dans la trajectoire personnelle de grand-mère : l'identité familiale; l'affirmation individuelle au sein de cette identité et sous la contrainte du «groupe familial d'accueil» (les sœurs d'Henri Malherbe chez qui s'était réfugiée la famille à Liège, en Belgique, à sa sortie de Russie); la découverte des attentes du groupe d'accueil et, plus largement, de la société d'accueil; la confrontation de ces attentes avec celles de la famille directe; la résolution finale, en optant pour un conjoint étranger et en émigrant avec lui au Canada dans le but d'y fonder une famille.

Je m'étonnai au début de mes entretiens que le dernier acte, celui de la vie de grand-mère au Canada, ne suscite pas plus de témoignages spontanés de sa part. Les fragments de récit touchant cette période ont en effet été obtenus sous l'insistance de mes questions, tantôt formulées en termes généraux («Parle-moi de ta vie avec grand-papa» «Étais-tu consciente que tu allais cesser de danser en épousant grand-papa?» «Te sens-tu Russe, Belge, Européenne ou Canadienne?»), tantôt suscitées par mes lectures sur la mixité conjugale

(«T'entends-tu bien avec la famille de grand-papa?»). Contrairement aux nombreux fragments portant sur ses années en Russie, en Belgique, à Paris ou en tournée de danse en Europe du Sud, grand-mère n'optait pas spontanément ni souvent pour la période québécoise de sa vie. Pourtant, elle vivait au Canada. Au Québec. Elle y avait passé 60 ans. Je compris plus tard que ce dernier acte, sa vie au Canada, était la conséquence d'un certain nombre de décisions, la résultante d'un certain nombre de contraintes, le fruit d'un certain calcul d'optimisation à partir de forces sociales, supra-individuelles, qui l'avaient mues et qu'elle avait modelées. Je compris que cette dynamique avait été à l'œuvre bien avant son arrivée au Canada. Dès la Russie, puis ailleurs en Europe. Je compris qu'il était plus naturel, pour elle, d'évoquer les causes que les manifestations de son dépaysement.

Les entretiens m'ont aussi dévoilé des figures clés dont j'avais ignoré l'existence pendant ma jeunesse. Ainsi, un premier fiancé russe, Mikhaïl, dont elle dut, à regret, se séparer en 1928. Puis, à Liège, un amour platonique avec un cousin germain, de classe sociale supérieure, ce qu'elle retint comme principal handicap à la poursuite de la relation. Par la suite, les avances répétées d'un cousin plus éloigné et plus âgé, dont elle allait enfin «soulager» l'épouse agacée par cette familiarité en épousant grand-père. À Paris, un fiancé égyptien, étudiant en génie comme son frère Théo, qui la demanda en mariage et à qui elle préféra, en craignant sa fureur, le parti «sérieux» de mon grand-père. Enfin, tout au long de ces quatre années en Europe, d'autres cavaliers tenus à l'écart pour différentes raisons tenant soit à la religion, soit à un intérêt d'avancement social trop évident de la part du candidat, ou au contraire à leur déception lorsqu'ils découvrent (eux qui sont «beaux, cultivés, de bonne famille») le statut de «petite danseuse» de grand-mère, ce qui les ferait fuir de façon déconcertante.

La phase exploratoire du processus d'entretien m'a fait, on l'a vu plus haut, découvrir l'importance de la période antémariage dans l'esprit de grand-mère, i.e. celle s'écoulant sur 19 années en Russie puis sur 4 en Europe. La phase exploratoire m'a également permis de constater la précision de la mémoire de grand-mère au sujet de cette période antémariage, précision qui semble inférieure lorsqu'il s'agit de la période québécoise subséquente. De plus, il m'est apparu que les moments charnières (Russie-Europe et Europe-Canada), caractérisés dans les deux cas par une émigration, avaient comme dénominateurs communs une relation avec un homme et la famille en arrière-plan (fréquentation du fiancé Mikhaïl et départ de la Russie sous la pression de la famille; fréquentations parisiennes et choix de Noël comme mari, dans l'incertitude de l'arrivée du reste de la famille). L'importance accordée à ces périodes dans le discours de grand-mère rejoint une partie de la problématique de départ en touchant à l'identité et au choix du conjoint, mais laisse en veilleuse la question des

modalités d'adaptation à la société québécoise. Je doute que l'importance occupée par la période antémariatale dans le discours de grand-mère soit le reflet d'un intérêt accru de ma part pour les premiers éléments de la problématique cités plus haut. Je crois plutôt que le poids relatif de la période antémariatale dans le récit s'explique par le fait qu'elle contient des éléments de référence essentiels pour comprendre l'adaptation ultérieure, objet direct de ma recherche.

En cherchant à découvrir les modalités de négociation culturelle que grand-mère avait développées en venant s'installer au Québec, j'ai donc plutôt reçu d'elle, en vrac et avec toute l'intensité accumulée par 60 ans de quasi-silence, les fragments qui étaient significatifs à ses yeux de la réalité qui fut sienne avant qu'elle ait, justement, à «s'adapter». De cette «adaptation», elle n'est pas arrivée à me parler. Jamais n'a-t-elle, de mémoire, prononcé ce mot, si ce n'est en rapportant les paroles de son mari formulées sous forme de vœu.¹ Le récit a ravivé chez elle un continent identitaire et elle m'a laissé le soin d'en retracer l'arrimage avec la réalité d'accueil. En ceci, mes lectures sur la mixité conjugale m'ont été d'une grande utilité.

3.1.4 Lectures

Distraite par la naissance de deux fils, des engagements professionnels, une vie maritale, je laissai grand-mère quelques années, ne la voyant plus que sporadiquement pour nos entretiens et lors des fêtes de famille. Puis, en 1992, j'entrepris de terminer ma scolarité de maîtrise en anthropologie, ce qui m'amena à lire sur l'approche biographique et à faire une revue de littérature sur les mariages mixtes, déterminée dès lors à faire porter mon mémoire sur l'hétérogamie et les récits de vie, en me basant essentiellement sur le cas de grand-mère. Les lectures faites au cours de cette période me renseignèrent sur un ensemble d'éléments communs aux couples mixtes et me suggérèrent une série de nouvelles questions que j'entrepris de poser à grand-mère au cours d'une deuxième ronde d'entrevues, plus systématiques, mieux préparées et plus régulières.

Ces lectures m'ont également permis de distinguer différents types de matériel biographique, différents types d'analyses auxquelles ce matériel se prête, en me familiarisant avec les concepts de saturation et de fermeture, tout en me convainquant davantage de l'intérêt pratiquement inépuisable que présentent les documents autobiographiques pour la recherche anthropologique.

¹ Ce dernier lui avait écrit alors qu'elle se trouvait en Europe : «Vous fréquenterez la femme de mon frère aîné, qui vous fera une excellente amie et qui vous facilitera l'adaptation à votre nouveau pays...»

3.1.5 Deuxième ronde d'entretiens

Au cours de la deuxième ronde d'entretiens, réalisée en 1992, et orientée, on l'a vu, par mes lectures sur la mixité conjugale et l'approche biographique, j'explorai avec grand-mère la question de l'origine sociale des conjoints, comme celles du choix de la langue, du type de cuisine, de l'horaire, de la religion, des principes d'éducation, etc., qui se posent aux conjoints d'origine culturelle ou sociale différente au cours de leur vie commune et, notamment, avec l'arrivée des enfants. La littérature abordait, et j'abordai à mon tour, le choix des prénoms des enfants, la fréquence des contacts avec le groupe familial ou le milieu culturel de chaque conjoint; les rapports avec la belle-famille; le partage du pouvoir au sein du couple et de la famille; le choix même du conjoint, question qui m'apparut tout à fait fascinante vu l'ampleur de ses conséquences.

Cette deuxième ronde permit de combler certaines plages du récit, mit en perspective plusieurs éléments recueillis jusqu'alors, confirma certaines observations tirées des recherches sur la mixité conjugale, en ébranla ou en infirma d'autres, de même qu'elle suggéra un certain nombre d'hypothèses sur le mariage et la procréation comme phénomènes de reproduction sociale. Elle confirma notamment les étapes clés de la vie de grand-mère telles qu'elles s'étaient dégagées de la première ronde d'entretiens en venant saturer, en quelque sorte, le récit.

Désormais, je savais en effet qu'en abordant quelque sujet que ce soit, grand-mère se rappellerait tôt ou tard : l'angoisse ressentie à son départ de la Russie et à l'abandon forcé de son premier fiancé; son refus de dépendre monétairement et moralement de ses tantes bourgeoises de Liège; sa décision audacieuse de se risquer à vivre par ses propres moyens à Paris comme ballerine professionnelle, en dépit d'un réseau social quasi-inexistant, et sans être en possession de son diplôme d'études, resté en Russie; son rejet de certains fiancés «trop chauds qui [lui] auraient sûrement fait trop d'enfants»; sa satisfaction teintée d'incrédulité d'avoir échappé à un destin de «fille perdue, seule à Paris»; son jugement d'abord sévère de l'homme qui allait devenir son mari et les éléments qui l'avaient finalement apprivoisée; son désenchantement conjugal, dont elle traiterait avec une pincée d'ironie, sans se plaindre et en en minimisant la teneur; l'originalité de son parcours, ébahie d'avoir fait racine et porté fruit en terre canadienne. Malgré la discrétion compréhensible de son discours, je savais qu'elle affirmerait, quelles que soient mes questions, son identité de Russe, d'artiste, de fille de bourgeois aux mains et au courage de paysanne, de rebelle sans remords, comme on reconnaît ce qui a toujours été...

Je savais également que, de chaque scène principale, je disposais désormais de plusieurs versions qui, à quelques détails près, coïncidaient entre elles dans leurs éléments narratifs et la valeur affective qui leur était accordée. Cette forte récurrence des fragments narratifs importants du récit m'est apparue comme un signe de saturation de son récit.

En outre, le fait d'entreprendre une nouvelle ronde d'entretiens alimentés par des questions que me suggéraient un grand nombre de recherches donnait des assises sociologiques à ma démarche, structurant le propos autour d'un certain nombre d'axes incontournables dans une problématique comme celle de la mixité conjugale. Le fait d'aborder ainsi, de façon systématique, les différentes facettes de la vie de grand-mère comme fille de couple mixte, puis comme partie prenante, à son tour, d'un couple et d'une famille mixtes, répondait à un besoin d'enrichir à nouveau le récit et se révéla ultérieurement un moyen efficace d'en assurer la saturation et de viser une certaine fermeture.

Le processus d'entretien s'est conclu par une rencontre-synthèse formelle, enregistrée sur vidéo, au cours de laquelle grand-mère s'est prononcée sur les étapes clés de sa vie tout en développant certains thèmes clés de la problématique mixte. La vidéo présentée en annexe donne un aperçu de cette dernière rencontre.

3.1.6 Discussion

Si les différentes rondes d'entretiens effectuées au cours du processus (1983-1992) ont gagné de l'une à l'autre en préparation et en systématisation des questions, l'âge de plus en plus avancé de l'informatrice a introduit par contre un certain brouillage de l'information qui aurait pu affecter considérablement l'analyse si je n'avais pas eu en réserve le matériel spontané accumulé au cours des premières années d'entretien et si, par ailleurs, je n'avais pas personnellement connu grand-mère et les siens.

Cette connaissance de mon informatrice me rendait capable de valider sur le champ certains de ses témoignages, d'y réagir si voulu. Sans cette connaissance préalable de ma grand-mère, il m'aurait été difficile d'apprécier à leur valeur anthropologique certains tabous, non-dits, allusions ou lapsus que je considère, aujourd'hui, tout aussi importants que le matériel qui m'a été directement et ouvertement livré. Nous y reviendrons plus loin (voir Essai de classification des questions, 1.3.4).

Par ailleurs, l'étendue du processus d'entretien sur plusieurs années donne la possibilité d'analyser le degré de rétention des éléments clés du récit dans le temps, par une comparaison des fragments qui abordent les mêmes thèmes, à plusieurs années d'intervalle. À ce propos, il est intéressant de constater, dans le cas de grand-mère, la grande cohérence de

son discours, de ses préoccupations, de son questionnement, ce qui a changé au cours du processus étant son attitude envers mes questions. Si certaines pouvaient l'incommoder au début, elles en arrivaient plus tard à susciter une réponse détendue, livrée comme si elle le faisait pour la première fois. De même, le fait d'avoir entendu plusieurs fois les mêmes scènes m'a permis de les raconter à mon tour à grand-mère lorsque certains détails lui échappaient, ce qui la réconfortait et créait une complicité accrue entre nous; elle me disait «Tu as une meilleure mémoire que moi».

3.2 TYPES D'ENTREVUES PRATIQUÉES

Sur le plan de la dynamique de l'échange, les entrevues ont été de différents types : d'abord purement exploratoires, au contenu apparemment anecdotique, stimulées par quelques grandes questions de fond et se déroulant sans entraves, du coq à l'âne, alors que je réagissais ponctuellement à ce que me révélait grand-mère, elles sont devenues, au fur et à mesure de nos rencontres, tout en demeurant exploratoires, semi-dirigées par les îlots de sens qu'avait fait émerger grand-mère et par les premières pistes de questionnement qui affleuraient de nos entretiens.

Au rythme de mes lectures sur les mariages mixtes et sur l'approche biographique, j'ai introduit également de nouvelles questions : dans certains cas, je me présentais avec une liste de questions; dans d'autres, je me présentais avec une seule question clé. Au fil de l'entretien, ma ou mes questions en suscitaient d'autres, toujours liées à la problématique de base, qui se précisait de plus en plus. Je revenais à la charge lorsque je croyais ne pas avoir obtenu de réponse, si cela m'était possible de le faire sans interrompre grand-mère. Une «réponse» survenait parfois à la toute fin de l'entretien. Ainsi, j'avais parfois l'impression que nous nous étions égarées. Cependant, il n'y a pas une entrevue que j'aie réécoutée sans en apprécier la richesse, quelle que soit la dynamique à l'œuvre. Tantôt suscités par des photographies, tantôt par des questions très articulées, tantôt encore par un résumé de ma part de notre entretien précédent, les fragments de discours que m'a livrés grand-mère s'assemblent aujourd'hui avec cohérence dans l'analyse que j'en fais, bien que je conçoive qu'il ne sera pas aisé de reconstruire ce discours dans toute sa richesse, tant les entretiens ont permis d'approfondir en plusieurs démarches répétées des questions extrêmement complexes, livrées par bribes et dans le désordre.

Je n'ai toutefois jamais perçu ces «égarements» de grand-mère comme inutiles, au contraire, sans quoi le processus ne se serait pas étalé sur une si longue période. Je m'intéresse aujourd'hui au déroulement même de nos entretiens. Au type de réponses

suscitées par mes questions. Je constate, ainsi, que certaines de mes questions avaient pour effet de refouler grand-mère sur un terrain antérieur, un peu comme si elle réentreprenait le parcours ayant conduit à la décision ou à la pratique en question.

Ainsi, par exemple, dans l'entrevue du 29-04-1992-1, je demande à grand-mère de me raconter comment s'est passé le départ de ses frère et sœur pour l'Europe. Rapidement, elle aborde, sans jamais compléter ses phrases, l'existence de son fiancé Mikhaïl, revient au jour de la Révolution, à ses années à l'École de ballet, à la vie familiale et sociale des Malherbe à Leningrad, remontant jusqu'à la rencontre de ses parents. Vers la fin de l'entrevue, grand-mère aborde quelques-unes des raisons qui ont motivé le départ de son frère et de sa sœur, pour aussitôt plonger dans son arrivée à Liège, dans la famille «vieux-jeu» de ses tantes, dans la connaissance de son cousin germain (dont elle rêve qu'il puisse éclipser Mikhaïl de sa mémoire) et dans l'attente de son père, demeuré en Russie, alors que les sœurs de ce dernier (les tantes de grand-mère) désirent le voir rentrer pour finaliser le partage de l'héritage paternel. Cette entrevue réunit, à partir d'une simple question technique, un faisceau d'information traversant une grande partie du matériel recueilli, bien au-delà de cet entretien. Elle condense la problématique de l'émigration de Russie et la sienne propre en tant que nouvelle venue sur le marché belge et français des femmes et hommes à épouser.

Je constate également que, dans certains cas, ma question de départ a suscité un ensemble de souvenirs et de réflexions qui semblaient avoir peu de liens avec l'interrogation de départ. Avec le recul, il m'apparaît cependant que cette apparente dispersion de grand-mère révèle l'existence d'une question-dilemme. Ainsi, le 08-07-1992, lorsque je lui ai demandé, inspirée par mes lectures sur la classe sociale des conjoints de couples mixtes si, au moment de se marier, elle savait que mon grand-père était fils de cultivateur, je ne me doutais pas qu'il lui était aussi difficile de répondre à cette question par oui que par non. Sans répondre clairement, elle a en fait explicité la situation dans laquelle elle se trouvait à l'époque, ce qui, du point de vue de la recherche a fourni un matériel d'une grande richesse. Par une question simple, abrupte, grand-mère a été amenée à développer la problématique très délicate du choix du conjoint pour une danseuse qui a connu, après la Révolution, une pauvreté pire que celle des moujiks, qui a été accueillie à son arrivée en Belgique par une famille bourgeoise, dont certains membres ont contracté des mariages avec la noblesse, et qui est prête à scruter à la loupe ses prétendants tout en cherchant à ne pas trop étirer la période probatoire pour ne pas l'avoir éternellement à sa charge². Nous pourrions multiplier les exemples de la sorte.

² Les tantes d'O.M.D. étaient responsables de l'accueil de cette dernière, les parents d'O.M.D. se trouvant encore en Russie. Un mariage allait mettre fin à cette responsabilité.

Sans que les entretiens ne soient donc jamais parvenus à présenter un déroulement prévisible de réponses directes à mes questions, ils ont progressé dans le sens d'une sensibilité toujours accrue de ma part aux fragments que me livrait ma grand-mère et, surtout, aux filons de questionnements qui se dégageaient de ses témoignages.

Dans chaque cas, je n'ai jamais empêché grand-mère d'aborder quelque sujet que ce soit. Elle avait le loisir de ne pas répondre à mes questions, de digresser, de ramener la conversation au présent. Tôt ou tard, je la ramenais à mon questionnement. Avec le recul, je constate que ses «digressions», ses répétitions, ses non-dits avaient souvent davantage à m'apprendre que ses réponses formelles. Et que les véritables réponses ne se trouvaient pas toujours là où je croyais. Au terme du processus, j'ai le net sentiment que mon informatrice et moi avons construit un discours cohérent qui n'émergera cependant qu'à l'étape de l'analyse.

Sur le plan technique, les entrevues ont d'abord été succinctement prises en note, puis enregistrées au moyen d'un magnétophone à micro intégré. Au cours de la deuxième ronde, elles ont toutes été enregistrées au moyen d'un appareil professionnel avec micro sur pied. Enfin, la dernière entrevue a été filmée sur caméra vidéo avec la participation d'un réalisateur et d'un technicien.

3.3 PROTOCOLE D'ENTREVUE

3.3.1 Principales questions posées

Les principales questions qui ont été posées à l'informatrice tout au long du processus portaient sur l'origine sociale de ses parents, la rencontre de ses parents, la vie au sein de sa famille mixte, ses frères et sœurs, l'itinéraire personnel de chacun, les contacts avec les familles de chaque parent, le départ de la famille de la Russie, l'arrivée en Europe, le réseau social de l'informatrice en Europe, la rencontre de grand-père, l'arrivée au Canada, l'accueil réservé par sa belle-famille, les choix du couple concernant le lieu de résidence, les noms des enfants, la langue parlée à la maison, l'éducation des enfants, la vie sociale, la religion, la nourriture, etc., la situation de chaque conjoint par rapport à sa famille propre, les réactions du milieu québécois à l'égard de grand-mère, la nature et la fréquence des contacts avec la famille de grand-mère... (Voir la liste plus détaillée à l'annexe IIB.)

3.3.2 Autres questions

La liste fournie en annexe ne contient évidemment pas toutes les questions abordées au cours des entretiens. Certaines questions ont surgi spontanément, s'inscrivant dans la suite

logique d'une réponse, i.e. se greffant aux propos de grand-mère. D'autres portaient sur des anecdotes dont j'avais eu vent au cours de mon enfance, cherchaient à établir des repères historiques, visaient à rassembler des éléments pour donner vie et réalité au tableau d'ensemble. Ces autres questions ont eu pour effet de soutenir les entretiens, de relancer la conversation, de mousser l'intérêt de grand-mère et de satisfaire une curiosité immédiate. Sans elles, il n'aurait pas été possible de recueillir autant de matériel. Voici quelques exemples de questions de second plan :

- Dans quels ballets as-tu dansé? À Paris? À Léninegrad?
- Comment se déroulait une journée type à l'École de ballet?
- Quelles tournées as-tu faites lorsque tu étais en Europe? Quels pays as-tu visités?
- Comment étaient les poupées que faisait ta mère ?
- Je me rappelle de tes pâtés au chou et de ta gelée de pommes... (Grand-mère m'en donnait la recette.)
- Raconte-moi comment Théo (le frère de grand-mère) a connu Tatitou (son épouse). Est-ce vrai qu'il s'était caché dans un arbre pour l'espionner sur les lieux du rendez-vous?
- Est-ce vrai que Romain écrasait ses tartines au déjeuner, en faisant sortir la confiture de chaque côté, le jour où il a été poussé hors du tramway³?
- Raconte-moi l'épisode du hibou cousu par la couturière sur le chapeau, dans les jours qui ont précédé la mort de Romain⁴. Et la scène de la colombe sortie de derrière l'icône, à l'anniversaire de sa mort.
- Est-ce que c'est vrai que ta mère a failli devenir folle après la mort de Romain et qu'elle a adopté Marie parce qu'elle était son sosie?
- ...

Ces derniers événements font partie, depuis mon enfance, de l'univers légendaire familial. Questionner ma grand-mère à leur sujet allait de soi et justifiait sans doute à ses yeux l'ensemble du processus d'entretien – motivé par la curiosité d'une petite-fille –, quelle que fût mon intention de recherche initiale. En répondant à ces questions, grand-mère apportait de nouveaux éléments d'information qui donnaient de l'épaisseur historique et sociologique au récit, tout en contribuant à éclairer mon questionnement général.

Ainsi, la scène du hibou cousu sur un chapeau, peu avant l'accident, par la tante Macha, de passage à la maison pour aider sa sœur Klavdia (la mère de grand-mère) dans divers travaux de couture, m'apprit que cette dernière était très bonne couturière et qu'elle

³ Mon père m'avait raconté cette scène «prémonitoire», que lui avait sans doute racontée sa mère lorsqu'il était plus jeune, et dans laquelle Romain, le cadet de grand-mère, qui avait alors 8 ans, disait au déjeuner en écrasant ses tartines «Regarde, maman, tous les gens qui sont dans le tramway. Il y en a tant que ça déborde!».

⁴ Comme plusieurs Russes de sa génération, ma grand-mère était superstitieuse et croyait que les hiboux portaient malheur.

s'était mise à fabriquer des poupées qu'Olga et Romain, enfants, allaient vendre au marché d'hiver, à Saint-Pétersbourg, après la Révolution, pour faire quelques sous. Ce récit, à l'origine purement anecdotique, allait me renseigner sur les relations familiales et certaines stratégies de survie développées par la famille tout en venant illuminer subitement un passe-temps que nous avons toujours trouvé étrange chez grand-mère : celui de fabriquer, à la fin de sa vie, des poupées (russes, ukrainiennes, hongroises, hollandaises, etc.) avec des retailles de tissus et des têtes récupérées ici et là, pour les vendre au marché aux puces de Sainte-Foy à un prix dérisoire, marché où elle tenait absolument à se rendre en autobus.

La scène de la colombe que grand-mère et sa tante auraient «entendu battre des ailes derrière l'icône de Jésus» alors qu'elles priaient, agenouillées devant, à l'anniversaire de la mort de Romain, allait m'apprendre, par ailleurs qu'il y avait des icônes dans tous les coins de la maison, à Leningrad; que la mère de grand-mère était une orthodoxe dévote qui recevait très souvent pour le thé des métropolitains (des membres du clergé orthodoxe) accompagnés de leur femme, ce qui ne plaisait pas beaucoup à son père sans qu'il ne le fasse voir. Ce récit allait m'amener tout naturellement à sonder la pratique religieuse de son père et la sienne propre, tant en Russie qu'après son départ de Russie et son arrivée au Canada. Les questions que me suggéraient mes lectures sur la mixité conjugale prenaient ainsi souvent racine dans des échanges en cours; les réponses affluaient, fluides, à la suite de questions d'un autre ordre.

Quant à la scène de l'adoption, elle me donna l'occasion de demander à grand-mère ce qu'il advint de Marie, sa sœur adoptive, après que la famille eut quitté la Russie⁵. J'appris qu'elle n'avait pas suivi ses frères et sœurs, qu'à son unique passage en Belgique, sa sœur Julie et ses tantes avaient réuni des amis pour une partie de cartes et un thé, prétextes à une offre par les invités de nombreux cadeaux qu'elle avait rapportés en Russie («Marie a pu se faire un beau trousseau»). J'appris également que grand-mère avait perdu progressivement tout contact avec elle en émigrant au Canada.

Ces quelques exemples illustrent le potentiel de collecte d'information que recèlent les questions de second plan, notamment lorsqu'elles portent sur des événements significatifs

⁵ Après la Révolution, la mère de grand-mère s'engagea comme volontaire de la Croix-rouge et fit du bénévolat dans un hôpital situé non loin de la maison. C'est dans le parc de cet hôpital qu'elle aperçut un enfant ressemblant à s'y méprendre à son fils Romain, mort peu avant. Elle apprit que les parents de la petite avaient été tués au cours des événements d'octobre et décida de l'adopter, malgré les protestations de son fils aîné, Théo, qui jugeait les conditions déjà assez pénibles sans cette nouvelle bouche à nourrir. Quelques passages du récit comparent physiquement les deux enfants et statuent, à l'âge adulte, sur un écart (fictif) important, qui vient jouer le rôle d'une justification du non-départ de Marie de la Russie («Elle s'est soviétisée, elle était devenue comme ci»...)

pour l'informatrice, en plus de contribuer à resserrer les liens entre les interlocuteurs (chercheuse-informatrice).

3.3.3 Questions reçues de l'informatrice

Ma grand-mère tira profit occasionnellement de nos entretiens pour me poser des questions sur mon père, ma mère, mes enfants, mes sœurs, mon mari, questions auxquelles je répondais rapidement et évasivement pour ne pas détourner nos rencontres de leurs fins.

De mémoire, les questions reçues de grand-mère ont été plutôt rares :

- Comment est mon accent?
- Pourquoi est-ce qu'on me reconnaît toujours quand je téléphone à quelqu'un? Est-ce que mon accent est si fort? Qu'est-ce qu'il faut que je fasse pour le perdre?
- As-tu connu beaucoup de garçons avant de choisir ton mari? As-tu «magasiné»?
- Est-ce que ton mari est jaloux?
- Comment ça se fait que j'ai réussi à vivre seule à Paris sans dépendre de personne?! Sans devenir une «fille perdue»?!

Toutefois, après avoir parcouru l'ensemble du matériel recueilli et dressé la liste des questions de grand-mère, je me suis aperçue qu'elle avait plus souvent que je ne le croyais renversé la dynamique d'interview. L'exercice m'a permis de constater qu'une part importante des problématiques soulevées dans le récit traversait ces questions, qui se prêtaient par conséquent à une analyse économique de l'ensemble des entrevues recueillies. (Voir à l'annexe IIG la liste des questions et commentaires formulés par grand-mère au cours de 21 entrevues.)

3.3.4 Essai de classification des questions posées à O.M.D.

Les questions qui ont été posées à grand-mère au cours de l'ensemble du processus peuvent être regroupées en cinq catégories :

- Les questions de fond;
- Les questions suggérées par la littérature scientifique;
- Les questions circonstancielles;
- Les questions de reconstitution historique ou sociologique;
- Les questions reçues.

a) Questions de fond

Ce sont celles qui motivaient ma démarche à son début. Formulées en mes mots, elles ont été posées de façon répétée tout au long du processus d'entretien. Elles ont subsisté

jusqu'au dernier entretien vidéo. Ces questions ont traversé nos rencontres comme des lames de fond. Elles ont interpellé la mémoire de grand-mère, l'ont mise en état de «travail» inconscient, ont donné un sens, une orientation, à l'ensemble de la démarche. En voici des exemples :

- Te sens-tu Russe? Québécoise? Belge? ...
- Qu'est-ce qui a fait que tu as décidé de tout quitter pour aller vivre au Canada avec grand-père?
- Comment as-tu réussi à vivre tout ce temps dans une réalité si différente de celle que tu avais connue avant d'épouser grand-père et de t'installer ici?

En apparence simples, ces questions touchent à l'identité, au choix du conjoint, au processus d'adaptation, à la dynamique de négociation culturelle et sociale. Leurs réponses ne pouvaient s'exprimer en termes simples et se trouvent, en filigrane, dans l'ensemble du récit, dont elles n'émergeront complètement qu'au moment de l'analyse.

Certaines questions ou sous-questions de fond ont parfois semblé embarrasser ou irriter grand-mère, si j'en juge par sa façon de les esquiver. Je les qualifierais de questions «glissantes», qui ont eu pour effet d'entraîner l'informatrice sur des terrains imprévus où, toutefois, j'allais récolter des réponses-surprise.

Par exemple, un jour où je cherchais à faire parler grand-mère de sa vie avec son mari, elle m'a servi tous les arguments possibles pour ne pas collaborer : «Mais pourquoi tu as choisi un sujet comme ça?... Je suis fatiguée... Ferme ta télévision⁶... Gaspille pas... Je n'ai aucune inspiration... Choque-moi pas!... Je suis finie... Tu me dis le sujet, j'y penserai...» Je lui ai donc demandé de me parler des longues tresses de cheveux roux qu'on lui avait coupées après la Révolution pour les vendre à une cantatrice, puisque nous nous étions dit, à la rencontre précédente, que nous reprendrions ce sujet. Elle résista à nouveau : «Comment? Tu voulais parler du grand-père et maintenant tu veux parler des cheveux?» La suite (voir ci-dessous), une mise au point qui a permis de renouveler le «pacte» d'entretien et au cours de laquelle grand-mère a cherché, une fois de plus, à valider à mes yeux ses propos en référant à une photographie, a débouché sur un témoignage d'une grande tendresse à propos de son frère Romain.

- K: ...Mais tu voulais pas parler du grand-père, alors on va parler des tresses!
- O: Vas-tu la fermer, là? [la «machine», le magnétophone] Karen, t'es pas très obéissante.
- K: (Rires)

⁶ I.e. Ferme ton magnétophone.

- O: Tu te moques de ta grand-mère!
- K: Je me moque pas du tout, grand-maman. C'est parce que moi, j'ai pas une bonne mémoire, puis je veux pas être en train d'écrire pendant que je vais t'écouter!
- O: Non, mais moi je veux bien, mais que je serais bien reposée, et que j'ai du plaisir à le faire avec toi et là, je vais t'en parler plus qu'il faut...
- K: Ouais, OK, on va mettre ça sur la glace. Mais là, parle-moi des tresses. Dis-moi ce que ton père a fait avec tes tresses.
- O: Qu'est-ce que tu fais avec ça? Après ça, tu relis ça et tu écris?
- K: Bien oui, parce que j'ai besoin d'avoir de l'information!
- O: Tu as vu une photographie avec mes cheveux longs jusque là? Ils étaient tout dorés, les garçons m'aimaient pour mes cheveux... Mon petit frère avait écrit un poème qui commençait par «Il était une fois une jeune fille aux cheveux d'or»...

Le récit, chargé de détails historiques et de descriptions sociologiques, aborde la survie de la famille au cours des années qui ont suivi la Révolution, jusqu'à ce que je relance grand-mère sur sa relation avec mon grand-père, qui contrastait à mes yeux avec l'entente chaleureuse qui régnait entre ses parents. Après de premiers commentaires évasifs, grand-mère évoque sa relation avec son fiancé égyptien et les nombreuses avances reçues à Paris, passe aux mises en garde faites par son père pour qu'elle «ne perde pas la fleur», puis à sa rencontre-éclair avec un jeune homme devant le Lido, pour revenir aux lettres reçues de grand-père, à ses menaces de «renvoi par bateau» s'il découvrait après le mariage qu'elle n'était pas vierge, à la réserve affichée par ce nouveau prétendant, à ses promesses d'engagement marital...

Aucun mot, donc, dans cette entrevue, sur la vie avec grand-père, mais combien d'évocations de la situation qui contraignait les femmes de cette époque quant à leur rapport aux hommes (plaisir-danger vs. retenue-durée), une problématique qui, bien que grand-mère l'ait définie en se rapportant à la période prémaritale, coïncide avec celle expérimentée par la suite comme épouse dans la société québécoise des années 1932-1960.

Cet exemple démontre la disponibilité particulière que requiert, de la part de la chercheuse, du chercheur, l'analyse d'un matériel biographique et, notamment, son ouverture à envisager tout type de réponse comme support potentiel de contenu. Cette dernière remarque concerne particulièrement l'analyse des réponses données aux questions ou sous-questions de fond.

Discussion

D'ordre pratiquement existentiel, les questions de fond ne sont pas faciles à poser, encore moins en début de processus d'entretien. Toutefois, je me réjouis d'avoir

communiqué à grand-mère l'essentiel de mon questionnement dès nos premières rencontres, alors que je sortais tout juste d'une expérience de dépaysement, au cours de laquelle j'avais failli épouser, moi aussi, un étranger et vivre, comme elle, loin de ma famille, loin de mon pays. Cette transparence initiale au sujet de mes intérêts de recherche a facilité, je crois, le fait que je repose par la suite régulièrement mes questions et sous-questions de fond, ce qui m'apparaît aujourd'hui comme le gage d'une exploitation optimale du matériel recueilli.

Le partage de la problématique par les protagonistes de l'entretien (chercheuse-informatrice) semble donc faciliter de traitement des questions de fond, questions qui confèrent du reste indubitablement une responsabilité à la chercheuse à l'égard de son informatrice. En ceci, l'entretien anthropologique rejoint l'entretien psychanalytique. Tous deux doivent, par respect pour la personnes qui «informe» comme pour le patient, arriver à une résolution du problème, parvenir à une maturation satisfaisante pour la partie «informatrice».

b) Questions suggérées par la littérature scientifique

Les questions suggérées par la littérature scientifique cherchaient à explorer différents aspects de la problématique de la mixité conjugale que ni grand-mère ni moi n'avions nécessairement abordés jusqu'alors. Posées dans un langage qui n'était ni le mien ni le sien, elles n'ont pas toujours donné de résultats immédiats : elles ont parfois été incomprises de grand-mère ou ont donné lieu à des réponses contredites ailleurs dans le récit. Elles ont donc été souvent posées elles aussi à répétition. Néanmoins, elles ont servi à aborder d'autres questions tout aussi importantes sinon plus importantes. Dans tous les cas, elles m'ont permis de revoir le matériel recueilli avec une sensibilité accrue, ce qui est un atout indéniable pour son analyse. Voici quelques exemples.

- Lorsque vous avez eu votre premier enfant, comment s'est fait le choix du prénom? (08-07-1992, p. 2)

Cette question a conduit étonnamment grand-mère à me parler de ses deux cousins Louis et Henri qu'elle avait connus en Belgique à l'âge de 19 ans. Je lui ai alors demandé si elle n'avait pas nommé ses fils Louis et Henri en pensant à ses cousins, ce qu'elle a nié catégoriquement, en m'expliquant que c'était deux noms qu'elle avait «toujours beaucoup aimés»... tout en poursuivant dans le souvenir de ses cousins et en me précisant que grand-père était tellement content d'avoir des garçons qu'il avait laissé à son épouse le loisir de choisir leurs prénoms...

Cet exemple montre que la question du choix du prénom (une question présente dans la littérature scientifique sur le mariage mixte) a amené grand-mère à expliciter la situation

dans laquelle elle se trouvait avant d'épouser mon grand-père, en fournissant ce faisant des éléments intéressants quant aux relations entre cousins et aux différents facteurs intervenant dans le choix du conjoint :

K: Sentais-tu que le milieu familial aurait fait obstacle à votre relation (entre toi et ton cousin Henri Malherbe)?

O: Le fait que papa ait épousé une Russe, la famille peut-être voyait pas tout de suite acceptable... parce qu'ils sont de la bonne classe, les Moreau : distingués.

K: Tu penses que ton origine était un plus gros obstacle que le fait que tu sois sa cousine?

O: Bien peut-être les deux... Enfin, c'était pas tellement tante Gabrielle que son mari... Lui-même il était amoureux fou de Julie, puis il essayait toujours de lui faire la cour... Il voulait pas admettre que papa ait épousé une Russe...

K: Qu'est-ce que tu penses qui faisait problème...? Parce qu'elle était russe? orthodoxe? parce qu'il ne connaissait pas ses origines?

O: De la famille aristocrate un peu, ça regarde toujours les générations... Et la famille, on ne peut pas rien dire, ils ont été presque charitables pour nous. Nous, on arrivait... Ils s'occupaient de nous... Ils savaient bien qu'il faut qu'ils voient sur moi un petit peu...

K: Toi, comment t'es-tu présentée quand tu as parlé de toi et de ta famille (à Noël) dans vos échanges de lettres?

O: Dans la conversation, des fois, il s'en apercevait que mon cousin était très en vue dans toute la Belgique, il a été médaillé, j'ai des photos, je te montrerai. Je savais que ça ne pourra jamais aller loin les amours de cousins germains, mais il semble que c'était mon idéal. D'abord il était beau, grand, des belles manières... Ça faisait différent d'avec Noël, le fils d'un cultivateur (rires)...

Toujours intéressée par la question du choix des prénoms des enfants, je me suis intéressée par la suite à l'arbre généalogique de la famille (voir Annexe IIA) pour constater, notamment, la récurrence des prénoms Henri (Henri Malherbe, Henri Moreau de Melen, Henri Dorion, Henri Louis Thomas Gagnon-Coupal), Louis (Louis Collée, Louis Dorion), Rainier (Rainier Malherbe, Rainier Slepstov), Olga (Olga Arsentivna Glazounova, Olga Malherbe), Théo (Feodor Bogovoï, Théo Malherbe) et Julie (Julie Malherbe, Julie Malherbe, Julie Karen Dorion-Coupal). (Voir arbre généalogique en annexe.) Dans un contexte social qui ne prescrit pas de prénom, contrairement par exemple à la pratique espagnole de donner à la fille aînée le prénom de la mère et au fils aîné celui du père, cette récurrence des prénoms observée dans ce cas-ci est illustrative du caractère référentiel important de la famille (un groupe primaire) de même que du rôle de médiation qu'elle est appelée à jouer (Bertaux éd., 1983 : 19-27).

Le passage suivant (21-07-1992, p. 6) illustre, par ailleurs, les risques de mauvaise compréhension que comporte l'utilisation textuelle de questions suggérées par la littérature scientifique.

- K: Comment vous avez fait *le choix de la résidence*? Est-ce que ça a causé des problèmes, des discussions?
- O: Quelle résidence?
- K: Le choix d'où vous alliez vous établir. Quel appartement, quelle maison vous alliez acheter.
- O: Oh bien non, je prenais comme ça venait. Moi je n'étais pas toujours là. J'ai été à Vichy longtemps...
- K: Non, au Canada. Comment vous avez choisi votre maison? Est-ce qu'il y avait des discussions à ce sujet-là?
- O: Avec celui qui devait devenir mon mari ou bien il était déjà mon mari?
- K: Il était déjà ton mari.
- O: Ah bien écoute, on a commencé modestement dans la côte Belvédère...

Ce passage indique que grand-mère a interprété le mot «résidence» dans le sens de nationalité, de pays où s'établir. Il révèle du même coup l'inquiétude qu'elle avait alors qu'elle était en Europe quant à son futur lieu de vie (elle mentionne Vichy, une ville où elle a dansé alors qu'elle vivait en France avant d'épouser grand-père, elle pose la question «Avec celui qui *devait* devenir mon mari ou bien il était déjà mon mari?»). Sur le coup, j'ai cru que grand-mère interprétait ma question en pensant à des discussions qu'elle avait eues avec grand-père au sujet de leur lieu de résidence. Or, le récit me laisse croire qu'il n'a jamais été question, pour le couple, de s'établir ailleurs qu'à Québec dans l'éventualité d'un mariage. Ces ratés, dans la réponse obtenue à la question technique du choix de résidence, sont donc significatifs en dépit des apparents contresens.

Enfin, pour illustrer la valeur des questionnements suscités par la lecture scientifique, dans ce cas-ci des lectures effectuées sur la mixité conjugale, mentionnons que j'ai posé explicitement à grand-mère, en 1992 (entrevue du 21 juillet), la question du statut de grand-père comme fils de cultivateur. À cette question, je n'ai pas obtenu de réponse immédiate. Or, en relisant les transcriptions d'entrevues, j'ai repéré un passage d'une entrevue réalisée en 1987, soit cinq années plus tôt, dans lequel grand-mère commente librement qu'elle reconnaissait en son mari le fils d'un cultivateur à sa demande d'avoir un poulailler sur le terrain et à son plaisir d'aller y chercher occasionnellement les oeufs le matin, plaisir qui, m'a-t-elle commenté, a pris fin lorsque grand-mère a refusé, après plusieurs années, d'enfiler ses bottes en hiver pour aller nourrir les 24 poules et casser la glace qui s'était formée la nuit

dans leur seau d'eau... ce que je n'avais interprété, alors, que comme le témoignage d'une soumission de plus envers grand-père.

Discussion

Les questions suggérées par la littérature scientifique permettent d'aborder autrement les choses, avec un nouveau vocabulaire, selon de nouveaux concepts, sous de nouveaux aspects problématiques. Elles permettent également de revoir le matériel recueilli avec une sensibilité accrue, de relier des fragments de récits à des questionnements qui leur sont en apparence étrangers. Elles contribuent en ce sens à la saturation du récit. Elles comportent toutefois le danger de modifier la dynamique d'entretien en un interrogatoire formel et d'être mal comprises par l'informatrice. Elles risquent, aussi, tout comme les questions de fond, d'être mal accueillies. En maintenant l'interaction et en ne rejetant pas l'information dissonante au moment de l'analyse, ce problème arrive à être contourné.

c) Questions circonstanciées

Je définis ces questions comme étant celles suscitées par le récit même. Surgissant en pleine interaction, elles sont l'oxygène du feu, elles alimentent le récit. Elles démontrent l'intérêt de la chercheuse et facilitent, dans le roulement de l'échange, la répétition de questions qui n'avaient pas encore trouvé de réponse satisfaisante. Elles suscitent à l'occasion des réponses d'une richesse surprenante en venant combler certaines lacunes du récit.

À titre d'exemple, j'ai demandé un jour (29-05-1987) à grand-mère de me parler de son frère Viktor, sur qui elle était restée pratiquement muette jusqu'alors. En reprenant le récit du départ de Russie, elle a récapitulé en détail la situation à partir de la Révolution, en expliquant que Viktor était alors très jeune, qu'il n'avait pas pu faire les mêmes études que son frère aîné, et qu'il n'avait quitté la Russie qu'en tout dernier, avec ses parents, au moins cinq ans après ses frères et sœurs, alors qu'elle avait déjà émigré au Canada et qu'elle avait déjà pratiquement perdu contact avec lui. Dans ce récit, elle raconta, entre autres, une longue scène sur la vente des poupées au marché d'hiver (p. 5).

Cette question circonstanciée a éclairé à mes yeux l'impact de la non-scolarisation sur le destin personnel de son frère, me faisant prendre conscience des différents destins qu'avaient eus les cinq enfants de la famille. Ainsi, l'aîné a étudié en Russie et a émigré pour pouvoir poursuivre ses études supérieures en pharmacie à Louvain, puis en génie à Paris, en suivant l'exemple de son père; l'aînée n'a pas étudié, mais a suivi son frère «pour aller faire son trousseau» en Belgique; grand-mère a étudié le ballet et a suivi ses frère et sœur à la fin de son cours, également «pour aller faire son trousseau» en Europe; le cadet a été tué par un

tramway; il étudiait la danse à l'école de sa sœur, dont il était inséparable; le benjamin n'a pas étudié, s'est engagé comme figurant occasionnel à l'opéra de Leningrad et a fini par émigrer avec ses parents en Belgique, où il a vécu en pratiquant de petits métiers, sans jamais se marier.

Discussion

Les questions qui surgissent en cours d'entretien ou «circonstanciennes» sont constructives. Elles aident à cimenter le récit et à entretenir le flot de discussion, porteur de contenu. Si ces questions sont généralement bien accueillies et nécessaires, il faut toutefois les utiliser avec circonspection pour éviter de s'enfoncer dans une démarche psychanalytique ou de s'éparpiller dans une démarche journalistique. Pour maintenir l'entretien dans un cadre anthropologique, le conseil de Bertaux (1980:217) demeure utile :

«À travers les yeux du narrateur, ce n'est pas lui que nous voulons regarder, mais le monde. Pour le sociologue, le narrateur idéal est celui qui fonctionne comme périscope cénesthésique.»

Les questions circonstanciennes permettent ainsi de bouger ce «périscope» et de recueillir de nouveaux fragments, tant dans l'espace social, à une époque donnée, que dans l'espace historique, dans un environnement social donné.

À la différence d'une approche psychanalytique qui s'intéresserait directement à la narratrice, à ses émotions, à ses frustrations, à ses rêves, à son interprétation très personnelle de la réalité, à elle à travers l'histoire, l'approche biographique développée au cours d'une démarche anthropologique se centre sur la narratrice, mais à titre de sujet témoin et produit de l'histoire. On s'intéresse ici à l'histoire à travers elle. Les questions qui lui sont adressées portent sur d'autres qu'elle, ou sur elle en relation avec d'autres, dans une attitude de distanciation qui arrive à se communiquer à l'informatrice et procure, le cas échéant, un sentiment de réconfort, voir d'allègement. («Il va falloir que tu m'aides à démêler ça...»).

Cette dynamique de mise en situation, de délestage, de déchargement qu'installent les questions circonstanciennes, en plus de contribuer à la collecte d'information pertinente pour la chercheuse, semble contribuer à la bonne disposition de l'informatrice et aux chances de succès de la démarche.

d) Questions de reconstitution historique ou sociologique

Ce sont celles qui établissent le cadre historique et sociologique du récit, et en assurent une part de la substance. Elles portent sur la chronologie générale des événements, sur des faits, des pratiques, sur la situation et les déplacements dans l'espace de l'informatrice ainsi

que sur les figures clés de sa vie. Elles sont généralement faciles à poser et bien reçues. Elles valorisent souvent directement l'informatrice dans sa qualité de témoin et de narratrice. Elles peuvent l'amener toutefois à se buter à sa mémoire, ce qui pourrait révéler quelque tension intéressante au moment de l'analyse. Font partie de cette catégorie des questions telles que :

- Raconte-moi tes souvenirs du jour où la Révolution a éclaté.
- Dans quels ballets as-tu dansé?
- Que mangiez-vous à la maison à Léninegrad, avant la Révolution? Et après la Révolution?
- Comment et quand toi et ta famille êtes-vous sortis de la Russie?
- D'où te vient ta passion des chevaux?

À cette dernière question, motivée par une curiosité de longue date, grand-mère a répondu en me racontant que son cousin Henri Moreau l'avait escortée à cheval de la gare de Liège au château de Boirs, résidence secondaire des parents de ce dernier, alors qu'elle se trouvait en voiture avec sa tante Gabrielle et son oncle Eugène, à son arrivée de Russie. Elle m'apprit alors que la famille Moreau avait toujours eu des chevaux, que le rez de chaussée du château avait été transformé en écurie au moment de l'occupation allemande, que son autre cousin, Louis Collée, l'amenait aux courses à Longchamp, etc. Ce faisant, elle me livra avec une précision effarante le pedigree de plusieurs membres de la famille Malherbe (voir arbre généalogique en annexe), une information que je n'avais pas obtenu en posant directement la question des origines sociales de son père.

Discussion

Les questions qui visent à satisfaire une curiosité historique et sociologique, voire strictement anecdotique, sont certes utiles, efficaces, valorisantes pour l'informatrice. Toutefois, comme les autres types de questions, elles peuvent étonner cette dernière (qui n'en verrait pas l'utilité), l'embarrasser (qui se sentirait menacée d'indiscrétion), bref se révéler elles aussi «glissantes» et fournir des réponses différées. La patience et la persévérance sont donc de mise chez la chercheuse, qui devra assurer en dernière instance la cohérence du propos, idéalement aussi auprès de son informatrice en lui donnant accès éventuellement, par sa rétroaction, à la valeur d'ensemble du récit.

Il est utile, ici, de comparer, à titre d'exemple, les réponses très différentes données par grand-mère à une même question posée à cinq années d'intervalle.

(29-05-1987)

K: D'où vient ta passion des chevaux?

O: Es-tu fatigante avec ça!

K: Attention, c'est enregistré (rires)

La question a suscité la description évoquée plus haut.

(28-05-1992)

K: Alors, grand-maman, tu vas m'expliquer d'où te vient ta passion des chevaux.

O: Ça, tu me poses une question que je ne saurais pas te dire l'année d'où ça vient. Je ne saurais pas te dire à quelle époque de ma vie. Je crois que c'est avant que je vienne au Canada. Parce que papa avait un cousin germain qui était marié à une comtesse... [...] Ça vient de très très loin, tout à fait plusieurs années avant le mariage. C'est pas parce qu'à Québec il y avait les courses de chevaux que je me suis intéressée...

Cette mise en parallèle de deux extraits recueillis, sur le même sujet, à cinq années d'intervalle montre qu'il y a eu appropriation par l'informatrice d'une explication donnée, plus ou moins inconsciemment, cinq années plus tôt. De même, elle permet de constater que, dans les deux cas, l'évocation des cousins est associée à la rencontre avec Noël et à la problématique générale du choix du conjoint. Ainsi, mon réflexe naturel, voire anodin, de questionner grand-mère sur sa passion des chevaux (une passion observée chez elle depuis mon enfance) devait me conduire, à ma surprise, à des réponses touchant de près aux problématiques de base de ma recherche (identité, famille, choix du conjoint). On a ici un exemple de question de reconstitution historique ou sociologique liée à une observation anecdotique, qui recouvre en fait une question de fond. Cette constatation m'amène à réinterpréter dans une plus vaste perspective l'affirmation par grand-mère de sa passion des chevaux dans la deuxième partie de sa vie au Canada, à un stade où elle s'était relativement détachée de son mari et de ses enfants. On peut interpréter dans le même sens (celui d'une recherche de continuité identitaire) l'ensemble de ses pratiques qui prennent racine dans l'époque antémariage, notamment les cours de ballet donnés à domicile à ses petites filles et à leurs amies ainsi que les récitals de ballet qui l'amenaient à confectionner des costumes élaborés.

e) Questions reçues

Ce sont celles qu'adresse l'informatrice à la chercheuse au cours des entretiens. Elles semblent présenter un intérêt important au regard des problématiques objet de la démarche. Elles se prêtent pour cette raison à une analyse «économique» de l'ensemble du récit en fournissant un échantillon significatif des préoccupations de l'informatrice. (Voir Annexe IIG.)

3.3.5 Omissions et non-dits

Les questions posées à grand-mère couvraient essentiellement la période antérieure à 1959, année de ma naissance, puisque je connaissais, pour la période 1959-1992, les allées et venues, le lieu de résidence, les pratiques familiales, la vie sociale, les valeurs, etc., d'Olga et de Noël de même que de leurs fils et petits-enfants.

Par ailleurs, un certain nombre de sujets ont été ignorés (p. ex. les opinions politiques de grand-mère) ou évités, tels que sa vie conjugale, celle des autres membres de la famille, son opinion des différents membres de la famille, la (sa) sexualité, la (sa) vieillesse, la (sa) mort, l'amour en des termes comparatifs ainsi que les pratiques «déviantes» de certains membres de la famille (abus d'alcool, relations extraconjugales, etc.).

Bien que ces sujets aient été effleurés par grand-mère et qu'ils traversent en sourdine le récit, ils n'ont pas été abordés ouvertement dans mes questions, si ce n'est de façon circonstancielle.

Discussion

Je m'étonne aujourd'hui qu'il y ait lacune dans le récit de ma grand-mère au sujet de ses petits-enfants. À l'exception de quelques souvenirs partagés (les cours de ballet qu'elle nous donnait, des voyages faits ensemble ou des photographies qu'elle avait prises de nous), ce sujet n'a pas suscité de longs ou riches fragments comme ce fut le cas lorsqu'il s'agissait de sa famille ascendante (ses parents et grand-parents, ses oncles et tantes, ses frères et sœurs). Conséquence d'une pudeur partagée? De ma crainte d'enfermer le récit dans un dialogue dont nous aurions eu par la suite du mal à nous dégager? Ou simplement omission de sa part d'un sujet qui était pour elle relativement peu chargé au regard de la problématique que je cherchais à étudier?

Cette lacune, doublée du poids relativement faible occupé par la portion canadienne du récit, renforce ma propension à penser les pratiques familiales (et une part difficile à établir pour le moment des pratiques professionnelles et sociales) comme résultante de problématiques antérieures dans lesquelles la famille ascendante d'égo joue un grand rôle. En effet, le sujet des petits-enfants n'a jamais été assimilé à un tabou au cours des entretiens et ces derniers auraient pu justifier aux yeux de grand-mère notre démarche d'entretien tout en confortant son statut de grand-mère et d'arrière-grand-mère («Arrière grand-mère, c'est le seul titre que j'ai»). Je ne peux m'empêcher de comparer ce commentaire à cet autre, souvent répété, alors qu'elle me confiait que le fait de s'être débrouillée seule à Paris pendant quelques années avait été son seul mérite.

(09-06-1992)

«En tous cas, des fois j'y pense et puis malgré tout, combien d'années... peut-être trois ans que j'ai attendu, que j'étais avec les Ballets Vermeil? J'ai «toffé» pas mal. Le seul mérite que j'ai, c'est celui-là.»

3.3.6 Souvenirs partagés

Deux grands types de souvenirs ont été partagés au cours des entretiens : mes souvenirs d'événements vécus avec grand-mère et les récapitulations faites par moi, en début ou en cours d'entretien, de récits qu'elle m'avait livrés auparavant. Dans les deux cas, cette pratique pouvait servir d'amorce ou de soutien. Comme amorce, le partage de souvenirs permettait une mise en situation propice à certaines questions. Comme soutien, il m'amenait à compléter, voire à corriger, les propos de grand-mère quant à certains événements dont elle avait abondamment parlé jusqu'alors, soit au moment d'une hésitation ou à sa demande. L'effet était généralement positif, sous réserve des quelques interventions qui ont pu distraire momentanément grand-mère dans son récit.

Discussion

Il est clair qu'un processus d'entretien biographique étalé sur une aussi longue période produit une appropriation de part et d'autre du récit et multiplie les occasions de partage. À la limite, un tel processus pourrait donner signe de sa conclusion lorsque l'informatrice en arrive à demander naturellement à la chercheuse de lui raconter à son tour sa propre vie⁷. Et c'est peut-être, du reste, dans ce dessein implicite que l'informatrice se prête favorablement au jeu de l'interaction.

Nonobstant cette remarque, il m'apparaît qu'une grande disponibilité mentale alliée d'une retenue propice à l'analyse silencieuse est une qualité souhaitable chez la chercheuse qui doit questionner, interagir, rétroagir sans toutefois interrompre ni supplanter l'autre à qui elle accorde le pouvoir de la parole.

Voici un exemple de lapsus qui, relevé abruptement, s'est présenté comme un irritant – heureusement inhabituel – dans l'entretien. L'entrevue (21-05-92) portait sur les cours de ballet que nous donnait grand-mère lorsque nous étions jeunes. La conversation avait bifurqué sur son souvenir de la visite aux paysans Adam et Ève à Kikerino, dans la région de Léningrad. Involontaire, l'interruption du récit m'a donné l'occasion de ramener grand-mère au sujet initial.

⁷ La chercheuse raconte la vie de l'informatrice.

- O: On était à notre maison de campagne, qui était tout près de la gare. À une demi-heure de Paris. Ça s'appelait Kikérino.
- K: Une demi-heure de Léninegrad!
- O: Oui. De Léninegrad. Comment? Qu'est-ce que j'ai dit?
- K: De Paris (rires)
- O: Ah oui? (rires) Mon Dieu que c'est fou! C'est mêlant quand même quand on a fait tant de pays que moi, hein?
- K: Je comprends, je comprends...
- O: Non, mais alors je me corrige. C'est ça. Tu vois, j'ai fait une erreur, puis ça me coupe le fil. Ça me coupe la gueule.
- K: Mais te rappelles-tu quand on a commencé [nos cours de ballet]...? Je pense qu'il y avait Francine, Kiki⁸...

3.3.7 Climat créé

Chaque entretien s'est déroulé dans un climat de concentration détendue, d'intensité, d'intimité, de confiance mutuelle. Nous avons ri, nous avons eu l'impression très satisfaisante d'accomplir un travail, de réaliser ensemble quelque chose que je nommerais aujourd'hui une œuvre de sens. En réécoutant les enregistrements, j'ai été surprise d'observer chez moi une patience, une douceur, une écoute continues. Quand à grand-mère, elle m'a paru tout aussi enjouée et vive d'esprit que le souvenir que j'en avais gardé. Certaines entrevues se sont réalisées, par contre, à des moments où elle était plus lente et fatiguée, ce qui ne transparaît pas dans les transcriptions.

Afin de conserver un peu le climat des entretiens, les rires ont systématiquement été transcrits (rires), de même que les hésitations (...), les interrogations et les exclamations (!). Dans les cas où grand-mère haussait fortement la voix, les mots ont été soulignés.

3.3.8 Durée moyenne de chaque séance

Chaque visite durait en moyenne deux heures, souvent trois. Je pouvais enregistrer au cours d'une visite une pleine cassette de 60 ou 90 minutes, quelquefois deux. L'entretien était toujours précédé d'une mise en situation dont les éléments pouvaient varier légèrement d'une visite à l'autre. Cette mise en situation (voir, plus loin, «Préambules») est devenue une partie intégrante et essentielle du rituel d'entretien, au même titre que les faits et gestes qui concluaient chaque visite (voir, plus loin, «Sorties de scène»). Les entretiens n'avaient pas de durée prédéterminée. Ils prenaient fin, à moins d'un empêchement de ma part, au moment où se tarissait naturellement l'échange.

⁸ Mes cousines.

3.4 RITUEL D'ENTRETIEN

3.4.1 Dispositif scénique

Tous les entretiens avec grand-mère se sont effectués à son domicile, un petit appartement dans une résidence pour personnes âgées située sur le chemin Sainte-Foy, à Québec. De son appartement, grand-mère pouvait voir la rue Belvédère en devinant le bloc où elle avait emménagé avec mon grand-père à son arrivée au Canada. Nous étions chaque fois seules, l'après-midi ou le soir. À quelques exceptions, alors que la maladie la gardait au lit, nous échangeons au salon, assises sur le même sofa, suffisamment proches l'une de l'autre pour que je puisse la toucher, lui serrer l'épaule ou le bras, lui masser le dos, ou encore pour qu'elle puisse tâter le tissu de mes vêtements, prendre entre ses doigts mon pendantif, mon collier, mes boucles d'oreille. Et surtout, suffisamment proche pour faire une avec elle et plonger dans ses souvenirs, sans qu'elle me regarde comme une interlocutrice, mais me sente plutôt comme une accompagnatrice, comme une voyageuse prenant place à ses côtés, qui parfois la précédait, parfois la suivait, fidèle. Entre nous, devant nous, le magnétophone était posté sur une table basse comme un témoin. Nécessaire élément de distanciation, il était l'objet par lequel tout ce récit, tout ce discours pouvait s'adresser à un public imaginaire lui donnant importance, lui accordant foi et crédit. Grand-mère ne s'adressait jamais directement au magnétophone. Mais à moi. Rapidement, mes questions devenaient accessoires. Elle prenait les devants, enfilait les alvéoles de souvenirs les unes aux autres. Je la ramenaï à l'occasion dans les premiers chemins défrichés; elle reprenait les devants, alternant toutes deux ainsi le pouvoir d'ouvrir, de diriger la parole.

3.4.2 Préambules

Avec le recul, je puis déceler les éléments qui composaient le rituel d'entretien avec grand-mère. Il y avait d'abord, inmanquablement, un accueil spectaculaire de sa part : tantôt élégante, manifestement préparée à ma venue, tantôt moribonde et en tenue d'intérieur, se traînant presque jusqu'à la porte, elle saluait mon arrivée comme un événement bienvenu, voire une visite miraculeuse qui la distrairait des pires souffrances, physiques et morales. Je posais immédiatement des questions sur son état général; elle m'en posait à son tour. J'écourtais les réponses. Elle commentait ma tenue vestimentaire : «C'est nouveau, ces boucles d'oreille?» «Où as-tu acheté ces souliers-là?» (Elle les avait pourtant vus de nombreuses fois.) Je lui faisais alors un numéro de danse ou de théâtre, toujours suivi d'un éclat de rire. Lorsque l'humeur était bonne, nous partagions un verre de digestif, parfois

aussi quelques amuse-gueule, en prenant place sur le sofa côte à côte. J'installais entretemps le dispositif d'enregistrement, le démythifiais par des essais techniques ou des subterfuges, allant parfois jusqu'à mettre en marche l'appareil discrètement, à nier, en mentant très mal, qu'il nous enregistrait, si elle s'en était rendu compte, pour vite entreprendre une conversation anodine, écouter l'enregistrement et m'exclamer, ravie, que l'opération avait réussi! Puis, c'était le départ, avec une première question sur son passé. Il m'arrivait assez régulièrement de donner à voix haute le jour et l'heure, en début d'entrevue, de décrire également en quelques mots le contexte général, en guise d'introduction à notre échange («Nous sommes tel jour, il fait très chaud. Grand-maman et moi sommes confortablement assises en train de déguster...»). Cela contribuait à établir un protocole qui favorisait la concentration de grand-mère tout en valorisant l'activité qui allait s'amorcer.

3.4.3 Amorce

Après les nécessaires préambules de circonstance et une mise en contexte indiquant la date, le jour ou l'heure, j'adressais souvent ma première question par «Grand-maman, dis-moi...». Cette apostrophe marquait d'un sceau irréfutable le climat de confiance qui règnerait au long de l'entretien. Par ces mots, prononcés dans un certain décorum, j'exprimais ma curiosité. Je réitérais mon respect, le respect d'une petite-fille envers sa grand-mère. J'affirmais aussi mon droit de savoir : «Je viens de toi, grand-mère; je veux savoir d'où je viens. Toi, tu sais. Tu dois me dire.» Lorsque cette apostrophe manque au début des enregistrements, c'est que la conversation s'est installée avant que je ne mette, discrètement, en marche l'appareil. Dans ces cas, nous passions imperceptiblement du présent au passé, du contexte au souvenir.

En guise d'exemple, l'entrevue du 21 mai 1992 commence par le commentaire d'une carte postale que je lui avais fait parvenir peu de temps avant. Alors que je réécoute notre dialogue pour tester l'enregistrement, grand-mère me demande si c'est sa voix qu'elle vient d'entendre. Je lui réponds que c'est la mienne et que nous sommes tel jour. Grand-mère demande si j'ai enregistré ses paroles. À ma réponse positive («Je voulais juste faire un test de son»), elle s'excuse de sa préoccupation («Oh! Parce que je me demandais pourquoi...»), après quoi j'enchaîne avec la date puis elle s'esclaffe en démasquant mon jeu («Mautadit!»). Alors, ouvertement, je décris la situation le plus objectivement possible et l'entretien commence.

Les entretiens ont également été mis en route en regardant des photographies ou encore par le récit que je faisais à grand-mère de certains souvenirs d'enfance. Ils étaient souvent

l'occasion de partager quelque chose à boire ou à manger. (Voir à l'annexe IIC quelques exemples d'amorces en début ou en milieu d'entretien.)

Discussion

Le type d'amorce observé dans les entretiens est révélateur de l'attitude de l'informatrice à l'égard de la démarche de recherche. Ce bref échantillon et les remarques répétées de l'informatrice à propos du rituel d'entretien (voir 3.4.6) indiquent une résistance, une pudeur, toutefois vite dépassées. Ce contraste entre une certaine réticence initiale et une volubilité soudaine peut être indicatif d'une fatigue chez grand-mère, une femme très âgée, à se remémorer des moments de transition pénibles, des ensembles de contraintes difficiles à résoudre, et à la fois révéler un plaisir chez elle à se souvenir de plages de vie quotidienne riches de sens et réconfortantes.

L'annexe IID présente, par ordre chronologique, chacune de mes premières interventions formelles telles qu'elles ont été enregistrées. Il faut comprendre que la conversation s'était amorcée dans tous les cas bien avant, et que quelquefois, l'appareil avait été mis en marche de façon inaperçue pour grand-mère, surtout au début du processus, lorsqu'elle était rébarbative à la formalisation de nos rencontres et à leur enregistrement. Il demeure que l'appareil a généralement été mis en marche au moment où je sentais que nous étions prêtes à plonger, malgré les risques de résistance que comportait mon geste.

On remarque, à l'examen de ces premières interventions, que dans 14 entretiens sur 21, ma première intervention porte directement sur la relation de grand-mère avec mon grand-père ou, plus généralement, sur la vie de grand-mère au Canada.

3.4.4 Irritants

Outre certaines questions dont je me suis aperçue, en relisant les transcriptions, qu'elles avaient chassé grand-mère vers d'autres thématiques toutefois voisines des premières, et outre l'absence de questions préétablies (ce qui n'apparaissait pas aux yeux de grand-mère comme un gage de succès et risquait, d'après elle, de me faire «gaspiller des cassettes»), les principaux irritants que j'ai eus à affronter au cours des entretiens ont été les visites de l'infirmière qui interrompaient pendant une quinzaine de minutes notre conversation et qui distrayaient pendant encore quelque temps grand-mère en la ramenant dans un discours sur son état de santé, ses handicaps, sa tristesse de vivre. Il y avait aussi parfois le téléphone ou la visite d'une voisine, mais ces interruptions étaient de courte durée.

Le magnétophone a certes été un intrus, au début, mais il a été assez rapidement apprivoisé, devenant, à la fin, un invité toléré. La fin d'un côté de cassette a cependant toujours été irritante. Rappelant à grand-mère la démarche d'interview, la faisant sursauter, l'amenant à commenter ma démarche parfois abruptement et interrompant souvent l'entretien, qu'il devenait parfois difficile de reprendre à l'endroit exact où nous l'avions laissé. Un ruban de deux heures aurait certes été, pour ces raisons, préférable à des cassettes de 60 ou 90 minutes (qui impliquent des interruptions aux 30 ou 45 minutes).

3.4.5 Attitude de la chercheuse

Mon attitude en tant qu'intervieweuse était intéressée, curieuse mais avec respect et une certaine retenue. J'abordais, au plus, deux ou trois thèmes importants par entretien, et j'avais parfois besoin de plus d'un entretien pour épuiser un thème, étant donné les fréquentes digressions de grand-mère. J'écoutais mon informatrice en intervenant de temps à autre, extrêmement attentive à ce qu'elle me disait. Je riais souvent ou m'exclamais dans certains cas, ne cachant pas ma surprise. Dans d'autres, je lui rappelais des souvenirs d'enfance. Des anecdotes que mon père m'avait racontées. Je l'informais des faits et gestes de certains membres de la famille. Je lui faisais quelques confidences à mon tour.

Ainsi m'apprenait-elle des choses mais apprenait-elle également de moi. Souvent, les questions que je lui posais m'avaient été inspirées par une lecture ou une réflexion sur le matériel accumulé jusqu'alors. Ces questions l'étonnaient quelque peu et lui faisaient porter un regard nouveau sur sa réalité. Elle m'avouait souvent avoir réfléchi, en s'endormant, ou pendant la journée, à différents détails de son passé. Elle m'a dit à plusieurs occasions que je réveillais des pensées, que je l'amenais à se souvenir. Elle m'a confié qu'elle prenait plaisir à se remémorer ainsi sa vie qui, soudain, lui apparaissait riche et étonnante.

Mises à part les rares réticences mentionnées plus haut, principalement en début d'entretien, jamais grand-mère ne me donna l'impression de subir un interrogatoire, de se faire tirer les vers du nez, de se soumettre à un protocole dont j'avais seule le contrôle. Ces entretiens étaient notre complicité. Nous en dirigeons le cours ensemble. Moi par mes questions, elle par sa parole, le choix de ses réponses, ses questions occasionnelles, etc.

3.4.6 Commentaires récurrents de l'informatrice

Grand-mère ne voulait pas que je «gaspille» de cassettes. Ni d'argent pour acheter ces cassettes. Elle voulait que je prépare mes questions, que je l'en informe à l'avance pour

qu'elle puisse améliorer sa prestation («Ferme-le [l'appareil] et pense d'avance de quoi tu veux parler.»). Elle voulait que j'aie «un plan».

Je concède ne pas m'être souvent pliée à la dynamique d'entretien qu'elle me proposait, interprétant ces remarques comme des signes d'insécurité de sa part quant à la valeur de ses propos. («Je parle des affaires que tu ne veux pas... Tu n'as qu'à m'arrêter.»). Par ailleurs, j'accompagnais certaines de mes questions d'une invitation à penser au sujet pour en reparler plus tard. Elle tenait, aussi, à me rappeler quelquefois qu'elle avait «fait ses devoirs» et que ce qu'elle me livrait avait été mûri («Tu m'as dit de penser avant de m'endormir, alors...»).

Cherchant à cautionner à mes yeux ses propos, elle faisait régulièrement allusion à des photographies qui témoignaient de ce qu'elle commentait et qu'elle promettait de me montrer lors de ma prochaine visite. Cette invitation voilée à poursuivre les entretiens me rassurait et éclipsait en définitive les quelques signes de résistance qu'elle pouvait manifester au cours de nos rencontres. «Tu me fais rire avec ça!» finissait-elle par me lancer avec un sourire, à tout hasard, en signe d'acceptation.

3.4.7 Sorties de scène

Malgré des réserves devenues monnaie courante – «Qu'est-ce que tu fais là?» «C'est pas sérieux!» «Je ne suis pas intéressante!» «Tu gaspilles des cassettes.» «Tu perds ton temps...» – et qui finirent par constituer un élément important du rituel, jamais grand-mère ne m'a refusé un entretien. Au contraire, elle m'a toujours accueillie avec joie. De même, les entrevues se sont toujours déroulées dans un crescendo d'énergie et d'engagement de sa part. Si bien que lorsqu'elles prenaient fin, grand-mère avait en règle générale une humeur beaucoup meilleure qu'à mon arrivée, ce qui exigeait des ménagements de ma part afin qu'elle ne souffrît pas trop de mon départ. Nous fixions un moment approximatif pour nous revoir, je lui massais ou grattais le dos, l'embrassais affectueusement en lui démontrant beaucoup de force et de présence, puis partais avec le magnétophone et la cassette, la remerciant de ce moment privilégié. Lorsqu'elle se montrait au balcon pour me voir partir, je lui exécutais un dernier pas de danse, lui envoyais la main et claxonnais de ma voiture en m'éloignant.

3.4.8 Un projet commun

Nous ne parlions jamais des entrevues dans l'intervalle, au téléphone par exemple, ou lors de visites d'autre nature. Les entretiens occupaient ainsi un lieu imaginaire, hors du

temps; ils se suivaient les uns les autres sans subir l'interférence du présent. La raison de ce silence au sujet des entretiens tenait à ma crainte de voir grand-mère refuser de poursuivre la démarche. Aussi, je n'en parlais pas. Chaque fois que je me représentais à sa porte, il y avait donc ce défi de la faire plonger à nouveau, défi que je relevais à travers notre rituel. Je prenais certes rendez-vous avec elle, préalablement, mais sans jamais mentionner le mot «enregistrement» ou «entrevue». Je lui disais : «Je vais aller te voir jeudi soir. Est-ce que ça te va?» J'ai compris par la suite qu'elle tenait sans mot dire à nos entretiens. Qu'ils étaient tout aussi tabous pour elle. À preuve, elle feignait de ne pas voir mon magnétophone (pourtant assez volumineux) lorsque je me présentais à sa porte. La persévérance de mon intérêt à son égard la rassurait néanmoins, exigeant sans doute subtilement de sa part sincérité et liberté dans ses propos.

3.5 INTRANTS DANS LE PROCESSUS

J'utiliserai le concept d'intrant, emprunté aux sciences économiques et à la gestion des procédés industriels, pour me référer aux éléments qui entraient dans le processus de production du récit et permettaient sa réalisation. Parmi ces éléments figurent : mon expérience de la problématique abordée, les souvenirs partagés avec grand-mère, mes lectures scientifiques sur l'approche biographique et la mixité conjugale, nos dénominateurs sociologiques communs, nos traits psychologiques communs, le respect inspiré chez grand-mère par ma démarche, mon acceptation de sa réalité immédiate, une grande tolérance ou patience de part et d'autre (nous pourrions dire simplement du temps, beaucoup de temps), des outils mnémoniques (dans notre cas, des photographies, des tableaux acquis en Russie par son père, quelques objets fétiches). Enfin, le récit lui-même, que nous partagions à nouveau et à répétition, au fur et à mesure de sa construction.

Ainsi, mon expérience de l'isolement en terre étrangère a concouru à me donner confiance et à vouloir établir avec grand-mère un terrain d'entente. Elle nous a permis à toutes deux de partager d'emblée quelque chose d'existentiel, d'unique, d'innommable. Une expérience innommable que nous avons cherché justement ensemble à nommer au cours de nos entretiens.

Grand-mère et moi partagions également plusieurs souvenirs : les cours de ballet qu'elle nous a donnés pendant près de dix ans; les garde-robes qu'elle cousait à mes soeurs, ma mère et moi avant nos départs en voyage. Les repas qu'elle préparait et que je partageais avec elle, notamment lorsque je passais la nuit chez elle. Sa maison, que j'ai fréquentée de près, été comme hiver, puisque nous étions voisins immédiats. Son terrain où j'ai joué. Ses

pommes que j'ai ramassées. Sa piscine où je me suis baignée. Sa gelée que j'ai mangée sur mes rôties. Son mari, qui était mon grand-père. Son fils, qui est mon père. Évidemment, les mêmes événements n'évoquaient pas les mêmes souvenirs et ne se prêtaient pas à la même lecture, étant donné notre différence d'âge, ce qui affirmait notre complémentarité. Je lui rappelais souvent des choses qu'elle avait oubliées. Je la «rémunérais» ainsi pour les nouveautés qu'elle me livrait de bon gré.

Les lectures effectuées sur la mixité conjugale, sur la Russie des tsars ou au temps de la Révolution, sur l'anthroponomie (D. Bertaux), sur l'approche biographique, etc., ont aussi alimenté mes entretiens, me soufflant des questions à poser à grand-mère, m'amenant à faire des liens entre différents témoignages, à leur donner un sens nouveau, tant aux yeux de grand-mère qu'aux miens.

Le fait que je sois jeune mère de famille nous liait et ramenait facilement grand-mère à l'époque où elle se trouvait dans la même situation. Le fait que nos époux respectifs aient partagé des signes de possessivité et de jalousie nous rapprochait également et accordait à nos entretiens un caractère de défiance et d'affirmation qui s'offrait comme une voile au grand vent des confidences et des souvenirs de grand-mère.

Le fait que je sois une professionnelle, universitaire, «savante» à ses yeux, l'empêchait de juger trop négativement ma démarche et de s'y opposer. Grand-mère classait ainsi en dernière instance le magnétophone au rang des manifestations du progrès technologique et accordait un quelconque crédit à ma démarche en la rattachant à mes études. Ce sentiment de contribuer à mes études valorisait à ses yeux ses propos. Il les hissait au rang de contribution à la science. À l'histoire, ne serait-ce que familiale. Lorsque je sentais, au contraire, que ma scolarisation, mon jeune âge, mon statut de professionnelle m'éloignaient par trop d'elle et qu'elle pouvait, par eux, se sentir dévalorisée ou menacée, je m'empressais de mettre en lumière des traits de ma psychologie hérités en grande partie d'elle, ce qui rétablissait le contact. Je riais alors avec exubérance. Je dansais, paradais comme un mannequin, prêtais volontiers le flanc à ses critiques lorsqu'elle constatait que j'avais coupé mes cheveux, «la beauté d'une femme, sa richesse». J'accueillais, honorée, ses commentaires positifs lorsque je m'habillais avec élégance. Je redevenais ainsi sa petite-fille qui avait l'humilité de venir recueillir ses propos. Les siens.

Jamais nos entretiens n'ont fait fi de la vie quotidienne de grand-mère. Nous parlions de son état : elle me racontait les dernières anecdotes du bloc, ses dernières histoires de voisinage; elle me faisait ses commentaires sur le prix du loyer, l'attitude des infirmières ou du médecin; elle me disait son dégoût pour les activités sociales organisées, etc. Je prenais le

temps nécessaire pour liquider ces sujets avant de mettre en marche mon magnétophone. Ceci présentait l'avantage de centrer nos entretiens sur les pistes pertinentes à ma démarche.

Nous avons abordé plusieurs fois les mêmes sujets sans que je ne sente ces répétitions comme inutiles. En réalité, les versions qu'elle me livrait n'étaient jamais totalement identiques. Sujette à des pertes de mémoire, affectée par l'âge ou ses médicaments, grand-mère modifiait à l'occasion certains détails de ces scènes; leur intérêt résidait pour moi dans leurs dénominateurs communs. Dans les expressions clés, les sentiments réveillés par le souvenir, les sauts thématiques qui se présentaient à l'impromptu. Cette information m'apparaît aujourd'hui très précieuse pour l'analyse.

J'ai également utilisé des photographies pour stimuler la mémoire de grand-mère et ouvrir de nouveaux chemins. Nous avons parcouru ensemble tous ses albums. Elle m'a parlé de certains tableaux, de certains objets présents dans son appartement. Il arrivait que je la laisse, au terme d'un entretien, en lui proposant à l'avance le thème de la rencontre suivante, ce qui l'amenait à penser, à se souvenir, à préparer cette prochaine rencontre.

Enfin, je conçois que le partage du discours recueilli, par petites bouchées clés, au fur et à mesure qu'émergeait le sens général du récit, a été un intrant fondamental du processus de collecte du récit de vie. Sans cette interaction qui a fini par investir également les deux partenaires du projet, il n'y aurait eu que discours soliloque dont il serait difficile aujourd'hui d'apprécier les repères.

3.6 MATÉRIEL RECUEILLI

3.6.1 Nature du matériel recueilli

Le matériel que j'ai recueilli auprès de ma grand-mère au cours des nombreux entretiens que nous avons eus entre 1983 et 1992 est le suivant :

- 22 enregistrements de 60 minutes et 12 enregistrements de 90 minutes, soit 40 heures d'entrevues (questions-réponses, témoignages, récits, commentaires) consignées sur support audio et partiellement retranscrites (voir échantillon, Annexe II);
- 2 heures d'entrevue formelle enregistrée sur support vidéo.

Sur l'ensemble, 21 entrevues ont été retranscrites intégralement (339 p.). Chaque intervention y apparaît, y compris les répétitions, les lapsus, les erreurs de formulation, les néologismes, les mots en russe ou en anglo-québécois.

À ce matériel s'ajoute une correspondance familiale que m'a remise mon père en 1992 et rassemblant des lettres échangées entre grand-mère et son fils cadet alors qu'il étudiait en Europe, ou encore entre les membres de la famille de grand-mère et cette dernière, après leur sortie de Russie. Même si cette correspondance éclaire bien les relations entre certains membres de la famille (notamment entre grand-mère et ses fils, entre ces derniers et leur oncle Théo, entre grand-mère et son mari, ...), il n'en sera pas directement question dans ce mémoire.

La vidéo comporte, par ailleurs, quelques vues en gros plan d'objets significatifs de son intérieur (bibelots de chevaux, tableaux, collection de poupées fabriquées par elle, collection de dés, etc.) ainsi que de certaines photographies la présentant avec les siens, à différents moments de sa vie.

Comme il a été suggéré plus haut, certaines entrevues ont consisté à recueillir les commentaires de grand-mère au sujet des photographies de ses nombreux albums. Il s'agissait d'une technique visant davantage à recueillir librement de nouveaux commentaires, dans un but de saturation, qu'à obtenir de l'information sur un corpus de photographies préétabli. L'exercice a permis de sélectionner les photographies qui allaient être insérées dans le document vidéo.

Enfin, j'ai interviewé mon père en 1989 pour obtenir un document biographique supplémentaire que j'envisageais comme un contreventement au récit de grand-mère. Toutefois, alors que je cherchais à obtenir un récit de vie (je croyais qu'il me parlerait de son enfance et de son adolescence), j'obtins plutôt un témoignage sur sa vie professionnelle et son attitude à l'égard des nouveaux défis. Il me faudrait faire la même démarche auprès de mon oncle et multiplier les entretiens avec les deux hommes pour être en mesure d'établir la signification du témoignage de mon père par rapport à l'ensemble du matériel recueilli auprès de grand-mère. Aussi, je n'en ferai pas allusion dans ce mémoire.

3.6.2 Présentation de l'informatrice

a) Survol biographique

Ma grand-mère paternelle, Olga Malherbe-Bogovaya, est née à Saint-Pétersbourg, en Russie, en 1909, d'un père belge de famille bourgeoise et d'une mère russe de classe moyenne. Henri Malherbe était pianiste et ingénieur des mines, comme son père. Il a fait la connaissance de Klavdina Bogovaya à l'occasion d'un concours de piano qui l'a amené à jouer à la cour du tsar Nicolas II, par l'entremise d'un membre de la suite du tsar, le colonel

Koloboff, qui était parrain de Klavdina. Le père de Klavdina travaillait dans le domaine immobilier.

Après le mariage, le couple s'installe dans le port de Saint-Pétersbourg, où Henri Malherbe ouvre un bureau d'importation de marbre. Le couple a cinq enfants, deux filles et trois garçons : Julie, Théo, Olga, Romain et Viktor. Après la Révolution de 1917, Henri Malherbe est contraint d'abandonner ses activités commerciales et se met à pratiquer divers métiers, dont celui d'interprète (il parle français, anglais, russe et allemand), de professeur de piano et de figurant à l'opéra. Suivant les conseils de son père, Olga fait son entrée à l'École de ballet Kirov et obtient son diplôme à l'âge de 18 ans. En 1927, au terme de dix années de précarité économique que compense un fort attachement d'Henri Malherbe à la Russie, la famille s'exile progressivement en Belgique et en France; les deux aînés ouvrent la voie; Olga et sa mère enchaînent l'année suivante; enfin, le père et le benjamin rejoignent les leurs en 1933. (Le jeune frère d'Olga, qui étudiait avec elle à l'Académie de ballet, meurt accidentellement quelques années plus tôt sous les rails d'un tramway.)

À son arrivée en Belgique, en 1928, Olga passe une partie de l'été chez ses tantes belges, puis rejoint son frère qui étudie le génie civil à Paris, où elle trouve du travail comme ballerine au sein de diverses compagnies qui l'amèneront en tournée en France, en Belgique, en Espagne et en Italie. Elle vivra ainsi quatre années comme travailleuse autonome dans le milieu artistique européen des années 1930. Au cours de cette période, la seule où elle gagnera sa vie, elle fait la connaissance d'un jeune avocat canadien, Noël Dorion, en visite à Paris. Noël est issu d'une famille d'agriculteurs, établie à Charlesbourg; il a neuf grands frères et soeurs, dont deux avocats comme lui.

Au terme de deux années de fréquentations à distance nourries par une correspondance assidue de la part de Noël, Olga accepte d'épouser son prétendant, qu'elle juge «sérieux» comparativement aux hommes qu'elle fréquente à Paris. Le couple se marie en Belgique et part s'établir dans la région de Québec en 1932. Deux fils naissent de cette union mixte. Tous deux étudient le droit comme leur père, mais le cadet poursuit vers la géographie. Au contraire de leur père, les deux frères épousent des Québécoises et ont respectivement sept et quatre enfants. Je suis l'aînée du fils cadet.

b) Particularités

Épouse d'un magistrat qui a fait carrière comme avocat de la couronne et qui a tâté de la vie politique en devenant député à Ottawa dans le gouvernement Diefenbaker, Olga Malherbe-Dorion ne répond pas aux canons de la bourgeoise québécoise modèle. Elle a un passé de danseuse classique, que son mari tient à garder secret. Elle a un fort accent russe et des

allures excentriques. Elle allaite très longtemps ses enfants, confectionne elle-même leurs vêtements et la majeure partie de sa garde-robe, se passe de domestique, aménage et entretient elle-même son terrain, élève des poules, plante des arbres, jardine, cultive des fraises, entretient des pommiers, cuisine de façon élaborée selon trois menus (russe, français et québécois), prépare de la gelée et des confitures en quantité, décore sans aide la maison, écoute de la musique classique et surtout du piano.

Plus tard, lorsque ses fils ont des enfants, elle transforme le sous-sol de la maison en studio où elle se met à enseigner le ballet à une douzaine de fillettes; elle transforme une chambre en salle de couture, où elle confectionne les costumes très élaborés de sa nouvelle «troupe»; elle transforme la cour arrière en salle de spectacle à ciel ouvert, où elle tient, l'été, des récitals annuels pour les parents de ses élèves; dans la cinquantaine, elle apprend à conduire, s'achète une Karman Ghia décapotable et se rend régulièrement à l'hippodrome pour compléter ses maigres revenus, obtenus comme professeure de ballet. Une fois veuve, elle se consacre à la confection de poupées folkloriques, qu'elle vend, l'été, au marché aux puces, où elle se rend en autobus. Son appartement est décoré de tableaux et d'icônes russes, de représentations de chevaux (tableaux, bibelots et sculptures), de collections de dés et de poupées, de photographies de danseuses et de divers menus objets de signification mystérieuse. Olga s'éteint le 28 avril 1994.

c) Langage

Les propos de grand-mère n'auraient pu être transcrits sans difficulté par un étranger à la famille. Grand-mère a appris le français à son arrivée en Europe (elle en avait appris quelques bribes avec son père belge). Elle a conservé toute sa vie son accent russe et avait une propension aux néologismes, n'hésitant pas à créer des mots, à utiliser des expressions imagées (en comparant notamment les gens à des animaux) ou des formules syntaxiques originales pour exprimer sa pensée. Le résultat est pittoresque, étonnant, souvent drôle, parfois révélateur de certaines réalités inconscientes. Des québécismes, anglicismes et expressions populaires se glissent parmi des formules belges ou parisiennes, souvent très «chic» ou à tout le moins d'un niveau soigné, qui trahissent ses origines bourgeoises et ses quatre années de vie à Paris.

Discussion

J'ai été surprise, au moment de la transcription, de constater que la langue de grand-mère était beaucoup plus structurée, articulée et juste que je ne l'avais jusqu'alors évaluée. J'attribue mon leurre essentiellement à son accent et à l'importante communication non

verbale qui marquait son mode d'expression. Cela sème un doute quant au caractère marquant que peut arriver à avoir un simple accent (par exemple la façon de prononcer les «l» chez les slaves, ou de rouler les «r» et de confondre certaines nasales telles que «an» et «on» chez les hispanophones) dans la communication, effet agissant sur l'ensemble du discours. Il est très difficile, je le remarque, d'isoler mentalement les quelques sons discordants, de les traduire et de les réintégrer dans l'énoncé entendu sans réagir d'emblée à l'ensemble. Mon étonnement aurait-il été le même si je n'avais pas connu grand-mère depuis ma naissance? Il serait intéressant à ce propos de sonder les attitudes envers des immigrants à partir de discours oraux et écrits de ceux-ci.

J'ai également été intriguée, au cours de la transcription des entrevues, par le mode particulier qu'avait grand-mère d'enchaîner les événements, dans certaines scènes complexes, en disant des choses qui, logiquement, auraient dû être dites avant, un peu comme si elle faisait du crochet avec ses locutions. Il y aurait lieu de vérifier auprès de linguistes si cette syntaxe est propre au russe ou si, dans le cas contraire, elle est indicative d'un enchevêtrement de contraintes et d'événements qui se reproduit dans la syntaxe. Cette question figure au nombre des éléments à examiner de plus près au moment de l'analyse et je me réjouis, à cet égard, d'avoir transcrit intégralement les enregistrements.

3.6.3 Amplitude du récit

Le récit a une amplitude de cinq générations : grand-mère (ego) a fourni de l'information sur ses grand-parents en s'adressant à sa petite-fille, elle-même mère (1. Grand-parents d'ego, 2. Parents d'ego, 3. Ego, 4. Fils d'ego, 5. Petite-fille d'ego). J'exclus la dernière génération du champ couvert par le récit (6. Arrière-petits-fils d'ego) parce que ma grand-mère n'a pas suffisamment partagé de moments avec ses arrière-petits-fils pour que cette expérience puisse motiver un témoignage. Son commentaire à leur sujet s'est limité à quelques questions («Qui les garde en ce moment?») ou comparaisons («Ils sont *jivtchik*, comme des petits chevaux fous»).

Historiquement, le récit prend racine dans la Russie des tsars et s'étend jusqu'en 1992, soit plus d'un siècle après. Géographiquement, il touche la Russie, la Belgique, la France, l'Espagne et l'Italie ainsi que le Québec.

Des liens importants ont subsisté entre grand-mère et la France et la Belgique après qu'elle se fût établie au Canada (correspondance avec sa famille en Belgique, voyages de grand-mère et grand-père, fortes attaches culturelles avec le monde du spectacle, notamment de la danse et de la mode, à Paris). Quant à la Russie, le récit couvre deux périodes, jusqu'au

départ de grand-mère en 1928, d'abord, et en filigrane jusqu'au départ final de son père, de sa mère et de sa sœur en 1935. Il comporte également des souvenirs rattachés à des voyages faits avec son mari et son fils, à partir de 1975.

3.6.4 Éléments récurrents du récit

Le récit comporte des figures, des moments, des lieux, des scènes et des thèmes récurrents.

a) Figures récurrentes

En dépit du grand nombre de personnes mentionnées au cours des entretiens (voir liste en annexe), le récit s'agglutine autour d'un petit nombre de figures clés que sont le père d'Olga, son cousin germain, ses frères et sœurs, ses compagnes ou professeurs de ballet, ses fiancés et prétendants, son mari, puis dans une moindre mesure, ses beaux-parents et certaines belles-sœurs, ainsi que certaines personnes du réseau professionnel ou politique de son mari. (Voir où se situent ces figures clés dans la liste de noms de personnes et de lieux mentionnés dans le récit de même que dans l'arbre généalogique fournis en annexe.)

b) Lieux récurrents

À l'intérieur des trois «actes» en lesquels peut s'organiser le récit de grand-mère (Russie, Europe, Canada), voici les lieux les plus souvent mentionnés.

Vie en Russie :

Léningrad – notamment le quartier du port où se trouvait la résidence des Malherbe, la résidence et l'entrepôt de marbre à l'arrière où elle jouait, l'école de Ballet Kirov où elle a étudié, les perspectives (rues) Rijski et Nevski, le jardin de repos où elle a connu son fiancé, le marché d'hiver où elle se rendait vendre des poupées – Kikérino où la famille avait, avant la Révolution, une maison d'été;

Vie en Europe :

Liège et Boirs, où les tantes d'Olga, Julie Malherbe et Gabrielle Moreau de Melen, avaient leurs résidences principales et secondaire.

Paris, notamment la pension de la rue Cardinal-Lemoine où ont vécu grand-mère, sa mère, sa sœur et son frère, à leur arrivée de Russie, les résidences étudiantes du boulevard Jourdan que fréquentait le frère de grand-mère, l'Opéra où grand-mère suivait des cours de ballet, les divers cinémas, théâtres et salles de spectacle où elle s'est produite, les jardins de

Luxembourg, les cafés du boul. Saint-Michel, l'hôpital Cochin et la maison Vézinet où elle a séjourné à cause de ses crises de rhumatismes;

Les villes fréquentées en tournée avec les Ballets Vermeil (Nice, Monte-Carlo, Vichy, Milan, Gênes, Rome, Barcelone, Madrid, Venise, Alessandria, Genève, Liège);

Les endroits visités avec son mari avant le mariage ou au cours du voyage de noces : la Chambre des députés, à Paris, la vallée de la Loire, Biarritz, Liège, où elle s'est mariée;

Vie au Canada :

Québec, notamment rue Belvédère, boulevard Saint-Cyrille, chemin Saint-Louis et chemin Sainte-Foy, les différents endroits où elle a vécu; Charlesbourg, où vivaient ses beaux-parents; dans une moindre mesure, les hippodromes de Québec et Montréal, le palais de justice où elle allait suivre les procès de son mari, Ottawa où elle se rendait occasionnellement en train lorsque son mari était député.

c) Moments récurrents

Les principales périodes couvertes par grand-mère au cours des entretiens se résument aux années qui ont suivi la Révolution jusqu'à son départ de Russie (1917-1928), aux quatre années de vie à Liège, à Paris et en tournée (1928-1932) de même qu'aux années suivant son arrivée à Québec (1932).

d) Scènes récurrentes

Par ordre chronologique où elles ont été vécues par grand-mère, voici les scènes les plus fréquemment racontées :

- la rencontre de ses parents (introduits par le parrain de Klavdina Feodorovna Bogovaïa) à la cour du tsar Nicolas II, à Léninegrad au tournant du siècle);

- le jour où a éclaté la Révolution;

- le voyage au marché d'hiver avec son frère pour y vendre à des femmes du peuple («des *babas*») des poupées fabriquées par sa mère;

- la mort de son frère Romain, à la sortie de l'École de ballet, poussé hors d'un tramway, la découverte du corps par son père à la morgue, les réactions de ses parents à la nouvelle;

- le voyage clandestin en train jusqu'à Kikérino avec son frère aîné et l'échange d'objets de valeur contre des victuailles auprès d'Adam et Ève, des paysans que la famille voisinait à l'époque où elle avait sa maison de campagne;

- les visites à la maison, pour le thé, des amis de son frère aîné, des métropolitains⁹ invités par sa mère, des capitaines rencontrés par son père dans le port, des cantatrices de l'opéra qu'accompagnait son père au piano;

- le cheval mort devant la maison et dépecé par les ouvriers au cours de la nuit;

- le voyage en train avec son premier fiancé, Mikhaïl, venu la chercher chez une amie dans une ville de repos au bord de la mer («kourorts») pour la ramener à Leningrad, la veille de son départ pour la Belgique, en 1928;

- la traversée en bateau de Leningrad à Stettine avec sa mère;

- les soirées de danse, au château de Boirs, avec son cousin germain, Henri, sous l'œil inquiet de l'oncle Eugène;

- les sorties dans la région de Liège avec son cousin germain, plus ou moins chaperonnés par son frère aîné;

- les départs successifs des membres de sa famille vers la Belgique; les allées et venues de sa mère et de sa sœur entre Paris et Leningrad, alors qu'elle demeure à Paris; l'arrivée des derniers membres de la famille en Europe;

- les trois courts séjours de son fiancé russe en France, les tentatives de le rencontrer, les deux rendez-vous manqués;

- sa fuite clandestine de la maison de repos de Vézinet, où elle guérissait d'une crise de rhumatisme, afin d'aller retrouver son fiancé russe de passage à Paris;

- la rencontre avec une ex-danseuse du théâtre Marie et amie de son père (Olga Priobrajenskaia) qui l'a prise comme élève à l'opéra de Paris et qui l'a aidée à s'engager dans différentes troupes de ballet;

- son engagement comme danseuse dans la troupe des ballets Vermel et les stratégies déployées pour que ses tantes de Liège n'apprennent pas qu'elle «fait de la scène»; son enfermement volontaire à l'hôtel, où elle est restée à tricoter, pendant la tournée liégeoise;

- la marche sur les Champs-Élysées avec un jeune Parisien rencontré à la sortie du Lido, après une répétition; leur conversation abruptement terminée lorsqu'elle se présente comme une danseuse qui vit seule à Paris, alors qu'elle s'apprête à aller faire coudre une robe dans un petit atelier de couture;

- le bal des étudiants où Noël, accompagné d'un monseigneur, la regarde de loin danser avec un grand nombre de cavaliers;

⁹ Archevêques de l'Église orthodoxe.

- l'arrivée à la pension de famille d'un ami de son frère avec un «avocat du Canada» qui désire se faire accompagner au théâtre par une «jeune fille bien» et la réaction possessive de son fiancé égyptien;

- les scènes de jalousie que faisait son fiancé égyptien aux hommes qui lui adressaient la parole ou qui la regardaient, dans les cafés, boulevard Saint-Michel; la frustration de son fiancé le soir de sa première sortie avec «un garçon sérieux qui l'avait amenée à la chambre des députés»; les bagarres entre Robert l'Égyptien et les amis de grand-mère, qui défendaient le comportement et la réputation de cette dernière.

- les nombreuses approches que lui font des inconnus plus âgés alors qu'elle fait du lèche-vitrines sur les Champs-Élysées, et le souvenir des mises en garde reçues de son père avant son départ de la Russie : le «danger de vivre à Paris pour une jeune fille seule»;

- les lettres du «petit Canadien», les projets de mariage, l'avertissement de son fiancé au sujet de sa nécessaire virginité;

- le voyage en bateau (Liverpool-Québec, 1932) et l'arrivée à Québec, où l'attendait sa belle-famille;

- les commentaires en catimini d'une belle-sœur qui s'inquiétait du mariage de Noël avec une «fille qu'on ne connaît pas», «dont on ne connaît pas la famille», «qui a peut-être une mauvaise santé», qui «vient de Paris»....;

- la bienveillance que lui démontraient ses beaux-parents cultivateurs lorsqu'elle et son mari allaient leur rendre visite à Charlesbourg.

De tous ces fragments, les plus récurrents sont, certes, ceux rattachés aux années passées par grand-mère à Paris, alors qu'elle gagnait sa vie en pratiquant la danse et jouissait d'un bon réseau d'amis (ceux de son frère Théo et ses compagnes de scène), parfaitement libre et responsable de son destin («Mon seul mérite est d'avoir vécu seule à Paris»).

e) **Thèmes récurrents**

Les principaux thèmes abordés dans le récit sont les suivants :

- la perte de statut :

- la perte du statut social;

- la perte de la virginité;

- la cohésion familiale, le bonheur de la vie familiale;

- la survie;

- la beauté;
- la bonne entente.

3.6.5 Canevas de la vie de l'informatrice

Le récit de la vie de grand-mère s'élabore sur le canevas suivant :

a) La vie de famille, heureuse en Russie, malgré la Révolution

Une famille unie, ouverte sur son milieu, où affluaient personnages religieux invités par la mère, personnalités du monde des arts, invités par le père; une vie baignant dans la musique, les deux parents étant pianistes (il y avait deux pianos à la maison et le père donnait des cours de piano à des cantatrices); une maison accueillante (Klavdina recevait régulièrement des visiteurs autour du samovar, même pendant les grandes famines).

b) La survie pendant la Révolution

La maigreur de grand-mère, la soupe commune, les possibilités d'études limitées pour les enfants des familles qui ne reconnaissaient pas le régime, les menus travaux du père comme figurant au théâtre et interprète dans le port; la vente de poupées, le troc avec des paysans, les colis reçus de la famille du père (Belgique); l'emprisonnement du père, soupçonné d'espionnage à cause de ses activités d'interprétation dans le port; l'inévitable départ pour l'Europe.

c) L'arrivée en Europe

La connaissance des tantes liégeoises; le choc de la bourgeoisie; l'audace de vivre de façon indépendante comme danseuse avec un diplôme resté à Leningrad; la satisfaction de se faire embaucher dans de grandes troupes; la vie sociale, grâce au frère aîné Théo et à ses fréquentations universitaires.

d) La connaissance de grand-père

De l'indifférence à l'appréciation d'un prétendant sérieux au choix d'un mari.

e) La vie au Canada

Ou comment se faire passer pour Belge, élever des Russes, former des danseuses et se rappeler Longchamp en fréquentant les clubs hippiques.

*

NOTE TO USERS

Page(s) missing in number only; text follows. Page(s) were microfilmed as received.

UMI

CHAPITRE IV

L'APPORT DU RÉCIT DE VIE D'OLGA MALHERBE-DORION

4.1 OBJECTIVATION DE LA MÉTHODE DE COLLECTE DU RÉCIT DE VIE D'O.M.D.

Au risque d'utiliser une langue technique, j'essaierai ici de synthétiser en des termes neutres la méthode de collecte de récit de vie expérimentée auprès de ma grand-mère.

L'entreprise de collecte d'information auprès de cette femme a été motivée, comme je l'ai déjà dit, par un intérêt très marqué pour le thème de la vie en pays étranger dans une situation de couple mixte, ressenti par la chercheuse à la suite d'une expérience personnelle marquante à cet égard, de même que par un désir puissant d'explorer plus à fond la réalité des immigrants.

Guidée par cette impulsion, la chercheuse s'est rapprochée d'une informatrice qui était sa grand-mère. Les liens de parenté biologique, ainsi que la communauté d'expériences qui liait ces deux femmes, ont été un terrain fertile aux entretiens, si l'on en juge par la volubilité de l'informatrice, son acceptation de se prêter à l'exercice, le fait qu'elle n'ait jamais refusé ni d'accorder une entrevue ni de répondre, ne serait-ce qu'indirectement, à une question de son interlocutrice.

Cette connaissance de l'informatrice par la chercheuse a facilité chez cette dernière la modulation des différences de statut social (niveau de scolarité, degré d'indépendance économique, langage) en tablant, outre la familiarité, sur les dénominateurs psychologiques et affectifs communs.

Les entrevues n'ont pas été préétablies dans leur contenu; les questions visaient davantage à susciter la parole de l'informatrice qu'à obtenir des réponses directes et précises. Le résultat en est que le matériel s'est accumulé et développé d'une façon que l'on pourrait qualifier d'«organique», c'est-à-dire en trouvant en l'informatrice même et en son rapport avec son interlocutrice, sa propre architecture.

Cette forme, insoupçonnée au départ, révèle, à terme, l'importance accordée par l'informatrice à certains thèmes, à certaines périodes de sa vie, à certains choix exercés au fil de sa vie, puisqu'il ne se présentait pas d'obstacles aux récurrences, aux glissements de réponses, au coq à l'âne.

Les questions ont été posées dans un vocabulaire qui vulgarisait le langage conceptuel des sciences sociales et procédait par périphrases et différentes sous-questions (en évitant par ex. les «Comment as-tu vécu ton “adaptation” au Canada?», «Comment sa caractérisait ton “couple mixte”?», «Quel “rapport de force” existait entre toi et ton conjoint?», etc.), ce qui était moins économique, mais plus garant d’une proximité à la réalité de l’informatrice. Le vocabulaire employé était ainsi généralement parfaitement compréhensible et significatif à ses yeux.

Dans cet amoncellement de fragments exploratoires et disparates, la chercheuse a «semé» des questions plus précises, suggérées par des lectures qui avaient pour but de combler certaines lacunes ou de corroborer certains témoignages. Ces lectures ont été un apport précieux, sous réserve du léger bouleversement introduit par un vocabulaire étranger, bouleversement qui a suscité de toutes façons une forme de collecte. Elles ont affiné la sensibilité de la chercheuse aux différentes réponses données par son informatrice en lui permettant de relier et d’interpréter dans une plus vaste perspective les fragments accumulés. Il apparaît valable d’avoir fait ces lectures *après* avoir entrepris le processus d’entretien, car ainsi, elles n’ont pu orienter outre mesure la progression des entretiens en déterminant leur contenu au préalable.

Une telle approche – qui exige fondamentalement beaucoup de temps, une grande disponibilité, du respect, de la patience –, en donnant pleine latitude à l’informatrice, en permettant aux entretiens de se développer progressivement, organiquement, sur le terrain des intérêts communs à l’informatrice et à la chercheuse, apparaît garante d’un matériel *riche*, saturé parce que conçu sans hâte, dans toute son amplitude, à même la parole de l’informatrice. Elle apparaît également garante d’un matériel *fiable* dans la mesure où cette latitude s’accompagnait d’une interaction avec la chercheuse, qui traquait une problématique précise connue de l’informatrice, et qui disposait en arrière-plan, en guise de référence, d’un corpus d’expériences comparables en matière de mixité conjugale, deux facteurs assurant une certaine fermeture du récit. Il est évident qu’un récit de vie unique ne peut couvrir à lui seul une problématique complexe comme celle de la mixité conjugale ou encore celle de l’adaptation à une société étrangère. Néanmoins, il peut révéler des éléments fondamentaux de ces problématiques et suggérer des pistes de recherche originales.

Le fait que la chercheuse partage beaucoup de choses avec l’informatrice a sans doute facilité la dynamique d’entretien et aidé à l’établissement d’un rapport égalitaire entre cette dernière et la chercheuse, chacune pouvant apprendre de l’autre, de même qu’il a permis de rectifier certaines erreurs, d’interpréter des silences, de décoder l’ironie d’une remarque, la

signification d'un sourire, etc., contribuant ainsi, de rectification en interprétation, de compréhension en nouvelle question, à l'atteinte de la saturation du récit.

Il peut sembler regrettable à première vue de ne pas avoir réussi à atteindre l'objectif initial qui était d'explorer le processus d'adaptation à un nouveau pays dans une situation de couple mixte et ce, en dépit de l'insistance de la chercheuse pour combler les lacunes du récit, i.e., dans ce cas-ci, de sa tentative de couvrir toute la vie de l'informatrice, notamment la période canadienne... Néanmoins, il demeure significatif que l'informatrice n'ait pas abordé elle-même cette réalité, sinon par bribes et occasionnellement. Ces lacunes persistantes dans le récit, malgré les tentatives d'ajustement de la chercheuse, peuvent être considérées comme un signe de «saturation négative» et portent en elles-mêmes une information différente mais précieuse sur la méthode elle-même.

La méthode expérimentée peut ainsi se résumer comme suit :

1. Motivation de la chercheuse : La recherche répond à des préoccupations non seulement scientifiques mais aussi personnelles; la question initiale a, chez elle, des résonances affectives, intimes, propres; elle est le fruit d'un désir.

2. Complicité chercheuse-informatrice : La chercheuse partage une expérience, une certaine réalité, certaines préoccupations avec l'informatrice, qui, du reste, est sensible et intéressée à la problématique. Chercheuse et informatrice s'engagent dans un projet commun.

3. Relation égalitaire, respect mutuel : Par exemple, l'âge et le statut familial supérieur de l'une (grand-mère p.r. à petite-fille) sont compensés par le statut professionnel de l'autre (chercheuse scolarisée p.r. informatrice peu scolarisée). Chacune apprend de l'autre, apporte à l'autre, alternativement. Cette relation égalitaire se renforce au long du processus : la chercheuse rafraîchit, p. ex., la mémoire de l'informatrice au fur et à mesure qu'elle en sait davantage.

4. Satisfaction des parties : Les entretiens «font du bien» à l'informatrice; ils nourrissent également la réflexion de la chercheuse; p. ex., dans ce cas précis, ils élargissent la base identitaire de la chercheuse tout en valorisant l'informatrice en lui faisant regarder sa propre vie avec détachement et un sentiment de nouveauté. La satisfaction s'accroît au fur et à mesure que se réalise le projet commun de recueillir un récit, de construire «un ouvrage de sens».

5. Confiance mutuelle : L'informatrice perçoit et accepte la démarche de la chercheuse; elle comprend sa motivation et ne craint pas un mauvais usage de ses propos. La chercheuse fait confiance en son informatrice, elle lui reconnaît le droit de choisir l'information à livrer, elle croit à sa bonne foi, même dans ses erreurs, ses omissions, ses digressions.

6. Plaisir : Les entretiens sont source de plaisir : ils donnent lieu à des rires, à des surprises; ils sont l'occasion de partager alcool, chocolats, gâteaux; ils permettent p. ex. à une femme âgée et seule de se faire gratter le dos par sa petite-fille; ils lui donnent l'occasion de se faire une toilette avant les rencontres, de se trouver belle, d'avoir quelqu'un qui la regarde.

7. Durée : Le temps passé ensemble scelle les rapports entre l'informatrice et la chercheuse; plus ce temps s'accumule, plus grande est la complicité, plus grande est la confiance, plus s'affirme le respect mutuel, plus valorisée est la parole de l'une, et récompensée l'écoute de celle qui la reçoit.

8. Unité de lieu, répétition d'un rituel : Ces éléments sécurisent l'informatrice, réduisent au minimum la nécessité d'adaptation, centrent l'énergie sur l'objet de la rencontre : l'entretien. Ils mettent en valeur ce dernier, le propos apparaissant plus coloré, plus signifiant lorsque le décor en vient à être oublié tant il est connu, familier.

9. Problématique claire : Les questions qui motivent la recherche sont claires et connues de l'informatrice dès le début du processus d'entretien. La connaissance commune de la problématique oriente même inconsciemment le travail; cette dernière se présente comme un axe sur lequel s'agglutinent les fragments recueillis, ce qui contribue à une certaine fermeture du récit.

10. Variété des approches et des outils de collecte : Les questions plus précises suggérées par la littérature scientifique, le recours à divers outils mnémoniques (photographies, objets fétiches, etc.) permettent de combler les lacunes apparentes du récit et de saturer ce dernier, tant positivement (quant à son contenu) que négativement (quant à ses lacunes persistantes).

4.2 VALEUR ANTHROPOLOGIQUE DU RÉCIT DE VIE D'O.M.D.

Le récit de vie d'Olga Malherbe-Dorion permet de dégager certains traits de la culture russe et de l'âme slave, en comportant de l'information sur la nourriture, la musique, le langage, les valeurs, le tempérament et autres particularités de ce peuple. À ces éléments il faut ajouter de l'information de type historique sur la vie en Russie à l'époque de Nicolas II; sur les moments clés de la Révolution d'octobre 1917; sur les transformations sociales qui l'ont suivie; sur la vie artistique en Russie dans le premier tiers du siècle; sur la vie parisienne des années 1930; sur les valeurs de la bourgeoisie et de l'aristocratie liégeoises à la même époque; sur la culture des avocats, des membres du clergé et des politiciens du Québec avant

la révolution tranquille; sur la vie artistique et culturelle au Québec avant la révolution tranquille, pour ne citer que quelques pans du décor dans lequel s'est déroulée la vie de ma grand-mère.

Le matériel recueilli auprès de cette dernière est en outre évocateur des relations de pouvoir entre époux qui ont caractérisé, au Québec, un grand nombre d'hommes et de femmes de la génération de mon informatrice. Il évoque notamment la différence de traitement accordée à l'un et à l'autre en termes d'action et de parole. Il révèle les espaces dévolus à l'un et à l'autre dans les sphères publique et privée. Il met en lumière l'énorme écart qui pouvait caractériser leur rapport respectif à l'argent, l'un des deux pouvant en être systématiquement privé, la femme. Le récit met également en lumière le type de négociation qui peut se produire dans ce contexte d'inégalité, négociation recourant à tout un ensemble de gestes aux incidences psychologiques et culturelles notables sur les divers membres de la famille.

En d'autres mots, la trentaine d'entrevues dont je dispose traitent plus particulièrement des stratégies d'adaptation sociale et culturelle d'une Russo-belge d'origine bourgeoise immigrée au Québec en 1932 à la suite de son mariage avec un Québécois d'origine terrienne et accédant, par la profession d'avocat, à la strate bourgeoise. Elles éclairent les facteurs influant sur le choix du conjoint et la problématique complexe de la mixité conjugale (choix alimentaires, choix linguistiques, choix des prénoms des enfants, type d'éducation donnée aux enfants, choix des amis du couple, type de réseau établi, accueil réservé par la belle-famille au conjoint immigré, etc.). Elles sont riches d'information sur le processus de transmission sociale et culturelle d'une génération à l'autre au sein de la famille; en tant que petite-fille, fille, mère et grand-mère, mon informatrice éclaire les mécanismes de cette transmission sur cinq générations.

Le récit comporte enfin divers éléments d'information faisant la preuve que peu de faits sociaux sont fortuits lorsqu'on les met en relation les uns avec les autres dans un contexte familial. Le choix des prénoms, des professions, des loisirs, des conjoints; les habitudes alimentaires, les valeurs, le caractère, le langage des individus ne sont que quelques exemples de ces éléments constituant ce qu'il convient d'appeler la culture familiale.

4.3 COMPARAISON DES GRANDES TRANCHES DU RÉCIT

Le récit d'Olga peut être découpé en trois grandes périodes, soit la vie de l'informatrice en Russie, en Europe et au Canada. En ce qui concerne la deuxième période, elle comporte en

arrière-plan le départ des différents membres de la famille Malherbe vers l'Europe, où O.M.D. a vécu, d'abord à Liège (dans la famille paternelle), puis à Paris, de façon plus ou moins autonome comme ballerine. Voici un commentaire sur chacune de ces périodes telles que les révèle formellement le récit, suivi d'une comparaison systématique sur la base des citations de personnes et de lieux fréquentés à ces différents moments par l'informatrice (voir Annexes IIE et IIF).

4.3.1 La vie quotidienne en Russie dans cette famille russo-belge qu'était celle de grand-mère : de 0 à 19 ans (1909-1928)

Cette période du récit est extrêmement colorée, riche de souvenirs de jeux, d'initiatives audacieuses, d'expériences, de sensations choc. De l'observation d'un cheval mort d'épuisement devant la maison, et retrouvé complètement dépecé quelques heures plus tard, au départ clandestin en train pour Kikérino, chez les paysans Adam et Ève, pour y échanger des robes de bal et des bijoux contre des sacs de sel et de farine; au voyage à pied avec le jeune frère jusqu'au poste de distribution de la soupe populaire, d'où elle revenait en mangeant à la sauvette, avec une tasse qu'elle avait dissimulé dans sa manche, le blé ébouillanté se trouvant au fond du chaudron... en passant par les répétitions de danse en solitaire sur les grandes dalles de marbre qui jonchaient encore le terrain servant d'entrepôt avant que son père ne soit empêché d'exercer son commerce... et par le souvenir de l'inondation de la Néva au cours d'une nuit, alors qu'Olga plongea de la fenêtre du deuxième pour aller secourir un chat agrippé à des billots de bois... C'est en racontant ces années d'enfance et d'adolescence que grand-mère était la plus vive et passionnée.

Discussion

Son entourage masculin, l'aisance physique que devait lui procurer l'apprentissage du ballet et de la musique, l'ambiance d'ouverture qui régnait à la maison («Il y avait toujours le samovar et les biscuits; beaucoup d'amis venaient à la maison...») sont autant d'éléments qui semblent avoir contribué à faire de grand-mère un relais dynamique entre cette famille mixte et celle qu'elle fonda à son tour au Canada. À cet égard, le contexte sociologique et les conditions psychologiques individuelles semblent avoir joué favorablement, dans le cas de grand-mère comme dans celui de son frère aîné, contrairement à ceux de sa sœur ou de son plus jeune frère.

Quant à l'origine sociale des parents, il est frappant de constater le poids relativement supérieur qu'occupent les intérêts professionnels et artistiques du père et la famille de ce dernier (par rapport à la branche maternelle) dans la représentation que s'est faite grand-mère

de ses origines. À cette préférence inconsciente ont certes contribué le statut d'immigré et la classe sociale supérieure du père. Le récit fait état des origines bourgeoises du père (dont le père était ingénieur des mines et travaillait pour la compagnie Mherbe Le Château), comparativement aux origines nébuleusement «modestes» de la mère (native d'Arkhangelsk, et dont le père travaillait dans le domaine immobilier).

4.3.2 Le départ «au compte-gouttes» des membres de la famille Malherbe-Bogovaya, de la Russie vers la Belgique et la France (1927-1935)

Grand-mère a toujours abordé ces départs comme douloureux, imposés, contraignants. Elle n'a jamais ouvertement envisagé, même lorsque je le lui demandais, ce qu'aurait pu être sa vie si elle était demeurée en Russie. On note un sentiment de fatalité :

«Papa devait partir de la Russie, il n'adhérait pas au Régime; nous n'avions plus de quoi vivre; je devais accompagner maman, malade du cœur, pour son voyage en Belgique; papa devait nous rejoindre plus tard avec Viktor; en attendant, il prenait soin de Marie; papa ne voulait pas que j'épouse un Russe et que je reste en Russie; la famille partait, je devais partir, ce sont les parents qui décident; mon fiancé a senti que je ne reviendrais pas, contrairement à ce qu'on lui avait tous fait croire...»

Malgré les projets naissants (un fiancé, un diplôme de ballet et des offres d'emploi), le flux créé par cette décision familiale de quitter la Russie semble avoir été d'une telle force qu'il fait réfléchir au rôle important que joue la famille dans les trajectoires individuelles.

4.3.3 Les quatre années de vie à Liège, puis à Paris comme danseuse : de 19 à 23 ans (1928-1932)

Lorsqu'il couvre cette période, le récit est de nouveau très vivant, rempli de promesses, d'expériences stimulantes sur le plan professionnel et social. La seule ombre au tableau, comme une épée de Damoclès qui poursuit grand-mère dans ses souvenirs, a été sa peur de devenir une «fille perdue»; son souvenir des conseils d'extrême prudence qu'avait prodigués son père à elle et à sa sœur («Ma petite Olguine, ne leur donne jamais la main; ils prendront un peu plus haut, puis tout le bras!») font aussi partie des irritants à cette période : la perspective d'éloigner les «bons partis» dès qu'ils apprendraient qu'elle était «danseuse» («à ne pas confondre avec ballerine, le diplôme russe est le meilleur au monde...»); la perspective de devoir épouser des «étrangers à sang chaud» comme ces Nord-Africains que grand-mère et sa sœur ont fréquentés à leur arrivée à Paris.

C'est dans ce contexte qu'Olga a accepté d'épouser l'avocat sérieux et cultivé du Canada, en dépit «de ses vilaines jambes en deuxième position» alors qu'il était posté à côté de «l'homme à la soutane et à la ceinture mauve», au bal des étudiants; en dépit qu'il vienne de si loin, du Canada, et qu'à l'époque où il serait prêt à l'épouser, ses parents se trouvaient

encore en Russie. Car d'autres facteurs jouaient à l'avantage de ce candidat : c'était un homme de loi, comme l'oncle Eugène; il avait une solide éducation, connaissait la littérature, le théâtre et faisait ses débuts en politique; il avait amené grand-mère à la chambre des députés «où, autrement, elle n'aurait jamais pu entrer»; il lui avait écrit toutes les semaines, parfois tous les jours, pendant deux ans, ce qui n'était pas sans rappeler la dévotion qu'avait portée Klavdina, sa mère, à son père, Henri, l'année précédant leur mariage...

Discussion

La question du choix du conjoint transparaît dans pratiquement tous les fragments de cette période européenne, alors que grand-mère a précisément l'âge de trouver époux. Il est intéressant d'étudier de près les bribes de discours évoquant ce choix, car elles indiquent assez clairement le rôle joué par les facteurs sociologiques, voire leur préséance sur les facteurs strictement individuels, dans un choix aussi fondamental que celui du conjoint. La question sera développée de manière plus approfondie plus loin.

4.3.4 La vie au Canada : de 23 à 83 ans (1932-1992)

Il s'agit nettement ici d'un nouvel acte, au mouvement, au rythme et à la couleur totalement différents des portions de vie précédentes, quoique divers indices rappellent constamment leur existence. Cette période, la plus longue, est curieusement celle qui a inspiré le moins de témoignages de la part d'Olga. La réalité rencontrée au Canada n'avait probablement pas atteint l'acuité de celle qu'elle avait quittée, d'abord en Russie, puis en France. Continent, pays et culture délaissés? Ou famille et sens premier délaissés? Ou pudeur? Nostalgie d'un passé lointain et plus fantaisiste?

Discussion

On constate, comme il a été évoqué plus haut, qu'il n'y a pas de correspondance directe entre la durée de ces différentes périodes et celle des témoignages à leur propos. À peu près silencieuse sur les années de vie au Canada, grand-mère a abondamment traité de la période de sa vie qui a suivi la Révolution, en Russie, de même que de ses quatre années passées en Europe de l'Ouest après son départ de Léninegrad.

4.3.5 Réseaux humain et spatial : quelques comparaisons

Pour être en mesure d'apprécier l'importance occupée par chaque période de la vie de grand-mère, dans son récit, un calcul a été fait du nombre de personnes et de lieux qu'elle a mentionnés dans chacune de ces périodes (voir liste et calculs, Annexes IIE et IIF). La période européenne a été divisée en deux moments : la vie en Belgique et la vie en France et

ailleurs en Europe, étant donné qu'Olga rayonnait, depuis Paris, dans les pays voisins alors qu'elle était en tournée avec les ballets Vermeil.

Le tableau a) de l'annexe IIF se prête à plusieurs types d'analyses, dont une analyse de la relation entre le réseau personnel d'Olga et sa mémoire des lieux pour chaque période de vie (voir Tableau IIFb). Ce premier exercice révèle une mobilité deux fois supérieure en France qu'au Canada (63 mentions de lieux p.r. 36), où le réseau humain est, inversement, deux fois et demie supérieur à celui de la France (115 mentions de personnes p.r. 46). Le rapport entre les deux situations mises en relation étant de 4,6 (115/36 p.r. 46/63), on peut en déduire qu'Olga a été quatre fois plus mobilisée par son réseau humain au Canada (où elle a eu une vie conjugale et familiale) qu'exploratrice de son environnement, comme ce fut le cas en France. Si l'importance du nombre de lieux mentionnés dans le récit suggère une mobilité du sujet, i.e. une vie active et exploratrice, il importe de vérifier la fréquence des mentions de noms de personnes avant d'évoquer une vie sociale significative, un calcul à faire au moment d'une analyse complète du matériel.

Il est également utile de comparer le réseau humain de chaque période à l'ensemble des noms de personnes cités dans le récit pour établir la période de vie apparaissant la plus riche en contacts. On remarque, à l'examen des données présentées au tableau IIFc) que 60 années de vie au Canada comme épouse, mère et grand-mère ont fourni au sujet un réseau humain équivalent (et étonnamment non supérieur) à celui qui était le sien pendant sa jeunesse en Russie et au début de sa vie adulte comme célibataire travailleuse autonome en France, soit jusqu'à l'âge de 23 ans (115 / 113 personnes différentes mentionnées). Cette proportion équivalente à 0,5 dans le récit (115 ou 113 sur 371 mentions au total) est d'autant plus frappante, ici aussi, qu'on tient compte du fait qu'Olga a vécu près de trois fois plus longtemps au Canada qu'en Russie et en Europe.

Le même exercice peut être fait au sujet des lieux fréquentés. Une fois de plus, le tableau IIFd) indique l'importance de la période européenne du point de vue de l'exploration de l'espace et, d'une façon générale, de sa vie antémariage par rapport à la période canadienne (0,5 et 0,7 p.r. 0,2). En tenant compte du nombre d'années de vie dans chaque période, la différence devient frappante (0,03 p.r. 0,003, soit un rapport de 10 pour 1).

Il est, en outre, possible de cumuler le réseau humain et le réseau spatial pour chaque période et de comparer, dans chaque cas, ce résultat au nombre total de personnes et de lieux mentionnés dans le récit, toujours en ramenant ultérieurement ce résultat à une moyenne annuelle, ce qui a été fait au tableau IIFe). Cet exercice révèle l'importance qu'occupe la vie antémariage de grand-mère dans ses propos et le caractère comparable de son réseau européen avec son réseau québécois (150 et 151 mentions de personnes et de lieux

différents), alors qu'elle a passé quinze fois moins de temps en Belgique et en France qu'au Canada (4 ans p.r. 60 ans). Au-delà des simples mentions (occurrence), une analyse de la fréquence de ces mentions révélerait de façon encore plus frappante l'importance de la période européenne. Ainsi, je suppose de mémoire que la fréquence des noms combinés de «Théo», «Julie», «papa» et «maman» dépasserait de loin celle des différentes désignations de «Noël», une vérification à faire au moment d'une analyse complète du matériel, au même titre qu'une comparaison de la fréquence des mentions de Paris et de Québec, ou de Leningrad et de Québec, parmi d'autres dyades significatives.

4.4 COMMENTAIRE SOCIOLOGIQUE

De père belge et de mère russe, Olga Malherbe Bogovaya est née à Saint-Pétersbourg en 1909, où elle a vécu jusqu'en 1928. Suivant l'exemple de ses frère et soeur aînés, et poussée par ses parents, elle gagne alors la Belgique, puis la France, où, en tirant parti de sa formation à l'École de ballet Kirov, elle arrive à vivre par ses seuls moyens, pendant quatre ans, comme danseuse professionnelle en s'engageant pour diverses troupes de ballet. C'est par un ami de son frère qu'elle fait la connaissance d'un jeune avocat de Québec, de passage à Paris. De retour chez lui, ce dernier lui écrit presque quotidiennement pendant deux ans, et elle accepte finalement de l'épouser à Liège, en présence de son frère et de ses oncles, tantes et cousins, car à cette époque, ses parents se trouvent toujours en Russie.

Accostant à Québec en 1932, sur un continent jusqu'alors inconnu, Olga Malherbe Dorion joue dès lors de ses souvenirs comme un jardinier remue son terreau pour le faire fleurir. Sans la possibilité de poursuivre sa carrière de danseuse, cantonnée au rôle d'épouse et de mère, introduite dans un milieu bourgeois qu'elle n'avait jamais côtoyé, si ce n'est par ses tantes et son oncle (le «célèbre» notaire Moreau, de Liège), elle apprend vite son nouveau rôle auprès de sa belle-famille et des épouses des collègues de son mari. Toutefois, elle provoque sans tarder l'étonnement, voire la désapprobation de son entourage, en s'investissant physiquement dans le travail domestique créateur : elle devient cuisinière, décoratrice d'intérieur, paysagiste-jardinière, professeure de ballet et de danse folklorique auprès de ses petites-filles et de leurs amies du voisinage, couturière pour elle-même, sa famille et ses élèves, metteuse en scène de récitals pour les parents de ses élèves; elle se passionne pour les courses de chevaux et fréquente les hippodromes de Québec et de Montréal en s'y rendant seule – au volant d'une voiture sport acquise la cinquantaine bien entamée – pour y gagner un peu d'argent, en accumulant ses gains sous son matelas, à la fois

fière et méfiante. Vers la fin de sa vie, elle se met à fabriquer des poupées comme le faisait sa mère sous la Révolution, poupées qu'elle va vendre au marché aux puces en autobus.

«On ne dirait jamais la femme d'un avocat!», lui ont répété à plusieurs reprises ses voisines et ses belles-soeurs, sous-entendant par là «...à voir vos ongles noircis de terre, à voir vos longues jambes musclées laissées à découvert par vos dernières créations vestimentaires, à voir vos cernes sous des yeux appliqués pendant trop de nuits à terminer les broderies des derniers costumes de danse de vos élèves, la veille d'un récital...»). Et jamais ces exclamations ne seront parvenues à modifier ni ses intentions ni ses habitudes.

Dans l'espace devenu sien – une chambre de couture absolument anarchique où les tissus rapportés de Paris se mêlaient aux croquis gribouillés sur des cartons de chemises récupérés; une chambre à coucher peuplée de photographies, de reproductions de Renoir et de tableaux de chevaux rappelant les figures clés de son passé; une maison aux murs couverts de tableaux russes (forêts de bouleaux blancs, paysages marins sombres et tourmentés); un salon habité par un piano incarnant la passion artistique de ses parents; une cuisine comme laboratoire de saveurs d'identité, où elle concoctait pâtés au chou et coqs au vin, borschs et rôtis de boeuf, crêpes au saumon fumé et tartes aux pommes; un sous-sol tapissé de miroirs, de barres d'exercice et de photographies de Zizi Jeanmaire, Margot Fontaine et Nuryev, où elle faisait jouer le Lac des cygnes, la Valse des fleurs et la Boulba, danse populaire russe; un petit verger, un potager, une plate-bande à l'anglaise, où elle faisait pousser gueules de loup, muguet et myosotis... –, dans cet espace, elle occupe, par l'esprit, les gestes et le langage, entraînant avec elle qui veut la côtoyer et tout particulièrement ses fils et certains petits enfants, un vaste territoire comprenant la Russie des tsars, devenue bolchévique, le Paris des années trente, la côte d'Azur et ses scènes de théâtre, la Belgique guindée de sa famille paternelle, et réalise surtout, jour après jour, des rêves d'autarcie et d'accomplissement motivés par les privations de l'après-Révolution, l'exemple d'imagination et de courage de son père, l'exemple de dévotion et de sociabilité de sa mère.

Ce faisant, l'épouse et mère incarne ce que l'époux et père convoitait : une descendante de la bourgeoisie belge qui ne craint pas de se salir les mains comme le ferait une (vraie) cultivatrice. Une européenne artiste et à l'aise dans le grand monde, d'une élégance irréprochable, qui ne représente aucune charge monétaire, parce que totalement artisanne, qui apprécie également au centuple l'occasion qui lui est donnée d'échapper à l'insécurité de la vie d'artiste et d'effacer des années de famine en Russie. C'est là un contrat optimal qui permet à chaque partie de gagner.

Les origines bourgeoises d'Olga Malherbe-Bogovaya, contrecarrées par ses années de pauvreté en Russie; son appartenance évidente à la culture européenne; sa formation

artistique, en danse et en musique, acquise à l'École de ballet Kirov et au sein de sa famille; ses années de débrouillardise en Europe, puis sa vulnérabilité comme immigrée au Canada ont certes fait de cette femme une épouse exotique remarquée, imaginative, économe, d'un riche bagage culturel, à la fois soumise à son mari et insoumise à sa culture d'accueil.

Cette femme a exercé sa fonction de mère en prenant toute la latitude possible, à l'intérieur des contraintes sociales et maritales que lui dictait le Québec des années 1930. Comme mère au foyer, elle s'est investie à fond dans la sphère domestique pour construire une culture familiale originale, marquée par une ouverture sur le monde, en perpétuant tant bien que mal les valeurs et pratiques héritées de sa famille européenne. De tempérament bricoleur, créateur et non conformiste, présente quotidiennement auprès de sa famille, elle a joué un rôle prépondérant dans l'éducation de ses enfants et petits-enfants.

Son héritage culturel est visible aujourd'hui : un de ses fils est spécialiste de la Russie, s'y rend régulièrement et parle couramment le russe; deux de ses petites filles sont danseuses professionnelles et photographes, une autre est comédienne, scénariste et chanteuse, une autre, encore, traductrice, poète et peintre; trois d'entre elles ont vécu de longues périodes à l'étranger; une cinquième petite-fille est géographe, a épousé un Britannique et s'est établie en Angleterre, répétant ainsi l'exil outremer de sa grand-mère. Toutes, comme leur père et leur oncle, voyagent fréquemment et sont polyglotes. Fait intéressant, au contraire des petites-filles, les petits-fils ont opté, à l'instar de leur père et de leur grand-père, pour le droit, la politique et les sciences politiques. Ils ne sont pas polyglotes et leur trajectoire est plus sédentaire que celle de leurs soeurs ou cousines.

Évidemment, ces faits sociaux ne sont pas le fruit du hasard, mais reflètent un processus anthroponomique qui n'est frappant, ici, que par les données particulières de la situation. C'est dans le pouvoir évocateur de ces particularités que réside, à mon avis, l'intérêt du cas présenté ici.

4.5 RETOUR SUR LES PREMIÈRES HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Les hypothèses que j'avais formulées librement avant d'entreprendre cette recherche au sujet des facteurs facilitant l'adaptation à un nouveau milieu de vie se sont confirmées au cours des entretiens. Certes, le fait de mettre au monde des enfants sur un nouveau territoire a joué un rôle d'enracinement. Ces enfants devinrent la preuve vivante de la présence du sujet au pays. Ils concurrençaient, dans leur concrétude, un passé évanescent, faisaient contrepoids à des attaches lointaines. Ils rappelaient le sujet au temps présent, à l'espace

présent. Ils affirmaient, dans le cas d'une immigrante, la réalité de leur père, la réalité du milieu de leur père.

Mais ils allaient aussi, par ailleurs, devenir peu à peu territoire de négociation. Certes, ces enfants parleraient la langue de leur père, la langue commune du milieu, mais à eux, cette immigrante leur parlerait d'elle, elle leur transmettrait ses valeurs. Dans certains cas, elle leur parlerait aussi sa langue. Elle les exposerait à sa cuisine, goûtée et apprise dans son pays d'origine, elle les exposerait à sa musique, par le récit d'anecdotes choisies, par des voyages refaits avec eux dans les territoires du passé; elle inscrirait, chez eux, son appartenance à une autre culture, elle leur communiquerait son identité. Elle créerait avec eux, chez eux, cet espace hybride que j'avais entrevu intellectuellement avant d'entreprendre ma démarche.

La ténacité et la souffrance que j'avais supposées nécessaires à la construction d'un tel espace hybride ont également été confirmées par grand-mère, au cours des entretiens. Le temps mis à créer cet espace participe de cette souffrance. Lutte de pouvoir il y eut sans aucun doute entre grand-mère et grand-père; indépendamment de son témoignage, qui n'aborda d'ailleurs jamais directement le sujet, j'en fus témoin (c'est là mon privilège d'avoir bien connu mon informatrice). Des valeurs s'affrontèrent et l'une des parties dut temporairement céder. Des espaces furent néanmoins conquis progressivement. Des territoires propres émergèrent. Le silence fut à la fois une arme redoutable et un rempart protecteur des identités.

Grand-mère ne confirma pas la première hypothèse : celle du passé comme unique point de référence. Des deuils ont été faits de sa part pour suivre le courant du moment. Des contacts ont été établis et entretenus avec sa belle-famille. Des initiatives ont été prises pour cuisiner au goût local. Pour participer à la vie professionnelle de son mari. Pour porter des vêtements achetés ici.

Elle ne confirma pas la deuxième non plus. Elle ne s'accultura pas. Elle ne devint pas l'épouse bourgeoise que son milieu attendait. Elle créait et cousait souvent ses vêtements à la mode européenne. Elle décorait aussi sa maison, se passait de domestiques, plantait, sarclait et désherbait son terrain, émondait ses pommiers, récoltait ses fraises, brûlait ses feuilles à l'automne, faisait du compost, tondait les 30 000 pieds carrés de gazon du terrain. Elle se mit en outre à enseigner la danse à l'âge de 56 ans, après un long temps d'arrêt imposé par le milieu, et poussa l'affirmation jusqu'à monter des récitals en plein air, à faire jouer à tue-tête de la musique classique par des haut-parleurs dissimulés dans les sapins du terrain, malgré quelques plaintes des voisins. Elle s'était mise peu avant à fréquenter les terrains de course de chevaux, socialisant avec qui voulait bien l'inviter dans sa loge, sans égard au pedigree de ses nouvelles fréquentations, très souvent de classe sociale inférieure.

Elle confirma, on l'a vu, la troisième hypothèse, celle de l'espace hybride. Trois menus étaient offerts à la maison : russe, français et québécois; trois courants de peinture étaient affichés sur les murs : russe, flamand et québécois; deux destinations étaient choisies pour les voyages : l'Europe (Paris, Bruxelles, Moscou...) et l'Amérique (New-York et les Antilles). En bout de ligne, elle choisit d'investir au début non pas la Russie maternelle de son enfance et de son adolescence, mais l'Europe de son père, où elle amorça sa vie adulte, où elle fit la connaissance de son futur mari et, surtout, que le milieu était prêt à accueillir comme une valeur sûre. Différents encouragements à exercer cette préférence lui ont été donnés dès le début de ses fréquentations, par son mari. Mais elle avait contribué à ce piège en reconnaissant la valeur d'échange des éléments aristocratiques de sa famille belge et en trouvant en la profession de notaire de son oncle paternel un terrain commun à la profession d'avocat embrassée par son prétendant. Par ailleurs, sa fréquentation du monde paysan dans sa jeunesse, les origines plus modestes de sa mère et l'effarante débrouillardise qu'avaient sollicitée la perte du statut professionnel de son père et la famine entraînée par la Révolution russe, faisaient d'elle une candidate idéale pour un fils de cultivateur qui aspirait – de pair avec une ascension sociale – à une certaine autarcie, à un certain isolement, recherchés du reste en vertu de son intérêt personnel pour la lecture et d'une timidité naturelle.

À ce jeu des adaptations mutuelles, la négociation n'a pas toujours été en sa faveur, les valeurs du milieu se chargeant de niveler la mise. «Si on te demande d'où tu viens, tu peux répondre que tu es belge... que ton père vient de Liège... que ton oncle est un célèbre notaire de Liège...» «Qu'est-ce que tu leur racontes, donc, aux enfants? Parle-leur en français, qu'on puisse comprendre!...» «Et ne dis pas que tu as fait de la danse, surtout pas de la danse à Paris! On croira que tu as été une fille de mauvaise vie!» Des pans entiers d'identité ont dû être rangés au placard de la mémoire... pour en ressortir plus tard, néanmoins, une fois les racines bien enfoncées, une fois les objectifs de chacun relativement atteints : le gain d'un statut marital et social satisfaisant aux yeux de la famille ascendante, l'installation dans une continuité rassurante, la mise en chantier d'une infrastructure permettant une reproduction non seulement biologique mais sociale. Il ne manquait alors que l'ajout par grand-mère de la composante culturelle, ajout que l'on doit comprendre comme l'actualisation d'une donnée présente dès le début, et d'une donnée qui a joué le rôle fondamental de quille identitaire, de contrepoids dans les négociations conjugales, de terrain à exploiter pour donner tout son sens à sa migration.

Espace hybride, qui était donc aussi, au début, espace tronqué. Il y eut à l'évidence un travail d'accompli dans la construction de cet espace composite nécessaire à la survie en terre étrangère. Cet espace a été construit par les deux conjoints : ses limites en ont été fixées et par

la culture d'accueil (par grand-père interposé), et par grand-mère, en position manifeste de faiblesse. Cette position de faiblesse lui conférait le pouvoir de fixer la barre où elle en était capable. L'espace en question acquit ainsi un statut de forteresse et un degré d'originalité qui ne pouvaient que laisser des traces sur ceux qui y ont grandi. Il fut le fruit d'un enchevêtrement de la réalité passée à l'actuelle, après que toutes deux aient été triées par les filtres respectifs des conjoints; triées, mutilées, agrandies, déformées... Au passé sélectionné et maintenu en recevant pratiquement le statut de survivant héroïque, s'ajoutait une portion de la réalité d'accueil, également sélectionnée et cautionnée par l'immigrante.

Il y avait en effet du plus vrai que nature dans cette démarche. «Si j'accepte cette réalité, moi qui suis étrangère, c'est qu'elle est donc vraiment acceptable. C'est qu'elle est donc vraiment méritoire. C'est un trait de votre culture qui vaut la peine d'être retenu, d'être valorisé», semble-t-elle avoir dit. Ainsi, grand-mère était friande des concours «Miss Bonanza» et «Première chance» à la télévision, dont elle rêvait de nous voir, nous ses petites-filles, devenir les vedettes. Elle était friande de l'émission «Ten Thousand Dollars Pyramid» qui symbolisait sans doute chez elle le rêve américain. Elle était également friande des courses de chevaux et gageait sans pudeur, comme elle écoutait sans pudeur les commentateurs hippiques à la radio. Elle prenait le train pour Blue Bonnets, à Montréal, et partageait, à l'hippodrome du boulevard Hamel, une loge avec des femmes de la classe populaire, sans pudeur également. «Pas digne de la femme d'un avocat»? Qu'importait! Quelle réminiscence était évoquée par ces activités, quel sens leur donnait-elle pour qu'elles s'en trouvent cautionnées à ses yeux... Comme immigrante, elle avait ultimement le pouvoir de choisir parmi les éléments de la culture locale ceux qui lui plaisaient, en faisant fi des impératifs de classe et de ceux de son mari.

Au cours des entretiens, d'autres hypothèses ont affleuré. Notamment en ce qui concerne le choix du conjoint. Un choix fait ici par élimination. Par comparaison des milieux sociaux respectifs et souci d'accommodation. Par recherche de sécurité et d'apaisement, non seulement pour grand-mère mais également, et sans doute surtout, pour sa propre famille. La figure du mari est ainsi apparue, chez grand-mère, comme un instrument de valeur pour maintenir un lien avec son groupe d'origine. Tout comme, on l'a vu plus haut, un segment de sa famille a pu être évoqué, pour sa valeur d'échange, et faciliter l'acquisition du conjoint. Cette hypothèse en suggère une autre : dans cette démarche, la figure du père semble avoir eu préséance sur celle du mari. Le père était si fortement rattaché à l'identité de l'immigrante, il a été un facteur si important dans sa destinée sociale, que l'arrivée du mari dans cette trajectoire semble avoir été considérée en regard du père et par rapport à lui, sans jamais parvenir à s'y substituer.

Par ailleurs, les lacunes du récit concernant la vie de grand-mère au Canada interpellent la chercheuse féministe qui se risquerait à interpréter ce silence comme une invitation à envisager les pratiques maternelles et par extension parentales comme des contenants de sens, comme des canaux de médiation, davantage que comme des contenus essentiels et satisfaisants en soi. Une analyse systématique du récit reste à faire pour vérifier ces premières hypothèses.

4.6 DE LA DYNAMIQUE CONJUGALE ET FAMILIALE : LE CAS D'O.M.D.

Tout en traitant de la mixité conjugale et familiale, le récit de vie recueilli auprès de grand-mère se distingue fondamentalement du matériel examiné dans la revue de littérature. Cette différence fondamentale tient au mode de collecte lui-même (collecte d'un récit de vie unique plutôt qu'enquêtes effectuées auprès d'un nombre relativement grand de couples, soit entre 25 et 130). Or l'approche générale utilisée dans la collecte d'information a des conséquences directes sur la nature du matériel recueilli. Ainsi, dans la collecte du récit de vie d'O.M.D., la parole a été amplement donnée à l'informatrice, qui est devenue à part entière sujet du processus. Par contraste, les enquêtes effectuées auprès de couples mixtes par Barbara, Hamad, Parmentier, Vinsonneau et Guerend se sont basées forcément sur l'application de questions standard abordant un certain nombre de thèmes et de problèmes jugés d'intérêt par les chercheurs au regard de leur compréhension de la problématique de mixité.

On est donc face à une différence essentielle quant à la nature du matériel recueilli : dans le premier cas – en dépit d'une prédéfinition de la problématique et de la préparation de questions clés et de sous-questions précises, tantôt inspirées par la revue de littérature scientifique, tantôt suscitées par le processus même d'entrevue avec l'informatrice –, cette dernière a défini et développé de façon relativement autonome les problématiques que soulevait le questionnement initial; dans le second cas, il semble que les informateurs aient permis de documenter, en exprimant des variantes, les questions préétablies par les chercheurs, notamment celles du conflit, de la «difficile communication» entre les conjoints, de certaines représentations et attitudes dont ils pouvaient être victimes, de l'éducation des enfants. Contrairement au matériel recueilli auprès d'O.M.D., le matériel recueilli par les chercheurs précités ne renseigne pas tant sur le contexte des tensions et des conflits rapportés que sur des situations de fait, les conséquences ou les aboutissements de ces ensembles de contraintes préalables.

Dans cet esprit, on peut qualifier le matériel recueilli auprès d'O.M.D. comme une expression concrète de la dynamique très complexe qui est à l'œuvre dans le choix d'un

conjoint comme dans la décision d'une reproduction avec ce dernier. Le matériel recueilli donne en effet accès tant à des pratiques qu'à un discours sur ces pratiques, en permettant par exemple : d'établir des liens entre groupe familial, ensemble social, conjoints potentiels et conjoint sélectionné; de documenter la dynamique à l'œuvre, chez une femme, dans l'éducation des enfants, dans le rapport avec son conjoint, dans le rapport avec ses référents de base (sa famille, son passé, son identité...) et son nouvel environnement social et culturel; de vérifier, témoignages à l'appui, la «stratégie interculturelle», la «gestion des conflits», le «phénomène de communication culturelle et symbolique», les «échanges compensatoires et autres» suggérés par les chercheurs.

Enfin, les deux types de matériel recueilli se différencient par le traitement même auquel ils se prêtent. Le récit de vie se prête à une analyse à plusieurs niveaux, formels comme sémantiques, i.e. en renvoyant soit à la dynamique de communication déployée dans les détails les plus apparemment anodins mais, comme on l'a vu au premier chapitre, lourds de signification, soit à des contenus historiques et sociologiques explicites. Par contre, le matériel recueilli au cours des enquêtes effectuées auprès de grands échantillons de conjoints se prête principalement à une analyse de contenus explicites, sans qu'il soit facile ou même possible pour le chercheur de confronter ses interlocuteurs à leur propre parole, de la vérifier, de l'explorer pour couvrir des facettes insoupçonnées.

Le défi est d'autant plus grand d'analyser un matériel comme le récit de vie d'O.M.D. que ce dernier est «organique» et polymorphe. Relever ce défi exige la même patience qu'il en a fallu pour recueillir le récit. Il importe à cet égard de distinguer le *matériel* proprement dit du *récit* tel qu'on le conçoit traditionnellement en sciences sociales ou en littérature. En effet, il est possible d'avancer que l'analyse du matériel recueilli auprès d'O.M.D. sera d'autant plus pertinente qu'elle portera sur le *produit exact de l'interaction* plutôt que sur un montage qui pourrait en être fait, par exemple, à des fins de publication, suivant un ordre chronologique des référents ou un classement thématique des propos.

Le type proposé d'analyse «objective» du matériel recueilli s'intéresse par exemple aux personnes et aux lieux clés évoqués dans le récit par l'informatrice; à l'établissement de la fréquence de leur évocation, à la reconstitution des principales charnières évoquées dans le récit; à la reconstitution des principales «grappes» remémorées par l'informatrice, «grappes» qui donnent souvent lieu à des récurrences parfaites de scènes parfois très longues et détaillées; concernant ces récurrences de scènes, à un examen de leurs ressemblances et différences dans le temps réel de collecte du récit; aux réponses données aux différentes questions y compris à celles qui semblent inopportunes ou illogiques; aux confusions grammaticales, aux lapsus, aux sauts géographiques ou historiques, aux omissions, aux

répétitions, aux signes d'irritation, aux contradictions, aux questions de l'informatrice... autant de témoins possibles de tensions, souvent enracinées au cœur des problématiques à l'étude; aux associations d'idées, toujours significatives; aux oppositions de concepts; aux exemples de syntaxe parfaite et aux exemples de syntaxe enchevêtrée...

Ce type d'analyse n'ayant pas encore été fait de façon exhaustive, il serait imprudent d'avancer ici des résultats de recherche au regard de la dynamique conjugale et familiale. Néanmoins, il apparaît, d'après le récit de vie d'O.M.D., que le choix du conjoint n'a rien de moins spontané ou d'individuel comme décision, mais repose au contraire sur une fine analyse des «partis» qui se présentent à la lumière de l'identité du sujet, indissociable de la perception qu'elle a de sa famille, de même que des attentes ressenties de la part de son pôle identitaire, dans ce cas-ci le père. Il semble également que ce choix résulte d'une confrontation de «l'offre et de la demande» du sujet à celles des conjoints potentiels, soit d'un examen des «termes sociaux et culturels» des contrats matrimoniaux potentiels, et que dans cet examen, il y ait recherche d'un équilibre. (Voir Tableau I)

En outre, il semble que le choix d'un conjoint étranger, plutôt que d'être, comme l'avancent plusieurs chercheurs intéressés à la mixité conjugale, l'expression d'une fuite ou d'un désaveu du groupe, s'inscrive, dans le cas d'O.M.D., dans une quête de continuité avec le groupe d'origine. Aussi, malgré l'isolement de grand-mère dans sa nouvelle société, la force des représentations et le pouvoir d'imprimer sa marque culturelle sur ses enfants et petits-enfants semblent avoir compensé l'apparent déséquilibre, d'où une remise en question des postulats de rapports de force inégaux évoqués dans la littérature scientifique, sous réserve que ces postulats concernent des hommes.

Le matériel recueilli auprès de grand-mère documente le jeu d'échanges réciproques de statuts qui a cours au moment des fréquentations, le tri des figures familiales qu'exercent les partenaires aux fins de cet échange, tout comme il documente la façon dont s'élabore l'identité d'un sujet au sein d'une famille, un processus au cours duquel il semble y avoir également sélection de référents dominants et sacrifice de référents jugés moins favorables à la continuité du groupe... Ce sont là certaines suggestions qui pourront être vérifiées et enrichies au moment de l'analyse.

Le tableau suivant synthétise les éléments qui rapprochaient (> <) ou éloignaient (< >) O.M.D. de Noël Dorion au moment de leur rencontre. Il fournit quelques indications des objets de négociation évoqués par l'informatrice lorsqu'elle aborde la problématique du choix du conjoint. On y voit, outre les objets de divergence et de rapprochement, les objets de silence (—) et, ultérieurement, de sacrifice (X).

Tableau I

OFFRE ET DEMANDE RESPECTIVES DES PARTENAIRES DE L'UNION MIXTE OLGA-NOËL :
UN CAS D'ÉQUILIBRE

Olga Malherbe		Noël Dorion
Russe, dite belge	< >	Canadien français, dit canadien
Seule à Paris avec son frère «Attend sa famille, demeurée en Russie»	< >	A une grande famille
Valeurs familiales	> <	Valeurs familiales
Origine bourgeoise, alliances aristocratiques du côté paternel	< >	Origine «rurale»; «gens simples»
Famille paternelle honorée par l'Armée belge	> <	Actif en politique nationale, écrit sur un papier portant l'en-tête «Chambre des députés»
Famille paternelle bourgeoise	> <	Aspiration à la bourgeoisie
Origines commerçantes de la mère tenues secrètes	- - -	Aucune référence au commerce
Pratique du commerce du marbre par son père tenue secrète (cf. perte de statut)	- - -	Mouvement de promotion sociale
Oncle notaire	> <	Avocat
Érudition du père, de l'oncle	> <	Cours classique, curiosité intellec- tuelle
Formation technique artistique	< >	Formation universitaire en droit
Pratique de la danse tenue secrète	X	Préjugés à l'égard des «danseuses»
Élégance, audace vestimentaire	> <	Sobriété, discrétion
Européenne «de bonne famille» entourée de «cavaliers»	> <	Canadien réservé, contenu, respectueux
Conseils de prudence prodigués par le père à l'égard des hommes : exigence de virginité	> <	Exigence de virginité
Arrive au mariage avec peu de liquidité	> <	Idem
Orthodoxe peu pratiquante, mère dévote Famille paternelle catholique pratiquante Son frère défunt aspirait à être pope	> <	Catholique pratiquant S'affiche avec le clergé Aspirait à la prêtrise

A connu le dépouillement pendant la Révolution et a retrouvé une certaine aisance matérielle en Europe : désir de rattrapage	> <	Élevé simplement, a entrevu l'aisance matérielle auprès de ses frères avocats : désir de rattrapage
A dû se «débrouiller» pendant la Révolution	> <	Référents ruraux artisanaux
Offre la volonté et la capacité d'utiliser les moyens disponibles pour produire le statut convoité	> <	Offre des moyens, un statut, par sa position professionnelle
Affable, sociable	> <	A écrit régulièrement pendant 2 ans
Affable, sociable	X	Réservé, solitaire, casanier

CONCLUSION

L'approche biographique est alléchante, audacieuse et plutôt à contre-courant par rapport à l'engouement observé depuis une trentaine d'années pour les enquêtes par questionnaires fermés donnant lieu à des analyses statistiques. Elle propose en effet un matériel brut, directement fourni par les sujets. Or, cette proximité de l'objet de recherche dérange. Cette proximité, voire cette fusion – non seulement entre le sujet et l'objet de la recherche, mais entre ces derniers et le chercheur qui se fait partie prenante du processus d'entretien – sont aptes à créer un vertige pouvant facilement amener les sceptiques à conclure qu'il y a danger de confusion et, donc, de perte de contrôle sur l'objet de recherche. La subjectivité effraie dans toutes les sciences, mais l'attitude inverse, soit l'emploi de mécanismes créant la plus grande distance possible entre le chercheur et son objet de recherche, est-elle défendable en anthropologie?

La collecte d'un récit de vie à des fins anthropologiques est sans contredit un procédé long et complexe qui implique à part égale les deux parties, soit celle qui questionne et celle qui informe. Ce procédé est révélateur des forces sociales qui traversent l'itinéraire individuel, mais l'information n'est ni directe ni compacte; elle n'est accessible qu'après un long travail de mise en place, d'exercice de collecte, de saturation du matériel et d'analyse soignée. Dans ce procédé interactif, la partie initiatrice du processus (celle qui poursuit des objectifs de recherche) a comme fonctions principales de motiver la partie informatrice à se livrer, de documenter la problématique abordée et d'entretenir le dialogue au gré de la construction du récit en cherchant par tous les moyens possibles à saturer et à fermer le matériel en cours de collecte. Quant à la partie informatrice, elle a comme responsabilité principale de traiter avec le plus d'ampleur possible la question à l'étude jusqu'à satisfaction des deux interlocuteurs, ce qui en fait une responsabilité partagée. Ne pas laisser l'informateur parvenir à un sens de la cohérence après avoir osé solliciter sa mémoire, l'avoir travaillée, soutenue, restituée manquerait certes à l'éthique de l'entretien biographique.

Dans ce contexte, la collecte de récits uniques ne compromet pas la valeur anthropologique de la démarche, puisque cette dernière est essentiellement qualitative, tant au regard du type de matériel recueilli (des fragments de discours, des récits de pratiques) qu'au regard du type d'analyse qui peut en être faite. Outre certains traitements quantitatifs effectués sur des éléments du discours (comparaison d'occurrences et de fréquences de citations de personnes, de lieux, de dates, etc., suivant la période de vie, par exemple), l'analyse à

laquelle se prête un récit de vie est d'abord d'ordre communicationnel – examen des associations d'idées, des enchaînements d'idées, des glissements de sens, des réactions et contre-questions, des récurrences, des non-dits, etc. – et loge au cœur même du langage de la partie informatrice, langage et culture étant étroitement liés. Ceci est d'autant plus vrai que l'objet d'étude est dynamique, que l'on cherche à documenter l'existence de tensions, de contraintes, d'options ou de dilemmes, plutôt qu'à recueillir des données factuelles.

Le récit de vie donne accès à ces moments charnières, à ces grands courants de contraintes sociales qui façonnent les destins personnels. Il le fait beaucoup mieux que n'arriveraient à le faire des questionnaires, bien bâtis et subtils fussent-ils. La raison en est que la collecte d'un récit de vie permet une approximation progressive du sujet informateur et, par lui, de l'objet d'étude, de nature sociale, contrairement au caractère direct et immédiat du questionnaire qui laisse l'informateur seul avec ses défenses, ses amnésies, ses préjugés, son propre paysage social, toutes des données de l'interaction auxquelles le chercheur n'a pas accès et qu'il ne peut prendre en considération pour relativiser les propos recueillis. Contrairement à la collecte d'information par questionnaire, l'entretien biographique à des fins anthropologiques permet de construire un ensemble social qui intègre le chercheur et situe l'informateur par rapport à cet ensemble.

Comme il s'agit d'une démarche ritualisée de communication, il est avantageux que les deux parties présentent une grande proximité, nommément que le chercheur ait une connaissance préalable de son informateur, cette connaissance facilitant la bonne conduite des entretiens et, ultimement, le transfert de l'information entre le groupe social étudié et le chercheur, tous deux médiatisés par l'informateur. Le fait, pour le chercheur, d'avoir une bonne connaissance de son informateur apparaît, du reste, comme un facteur facilitant la saturation du récit, puisque cette connaissance lui permet de tenter de couvrir toute l'amplitude de la vie de son interlocuteur, de combler toutes les lacunes perçues dans le récit, de relancer ce dernier par des questions détaillées et de relativiser les témoignages obtenus. Une connaissance extra-professionnelle de l'informateur permet notamment au chercheur de déceler dans le discours de son interlocuteur les tabous, les non-dits, les omissions, les allusions, les confusions, les silences, etc., de faire des liens entre certaines parties du matériel au moment de l'analyse, de s'adresser à son interlocuteur dans un langage qu'il comprendra, de poser à répétition et par différents biais les questions de fond et de recourir à plusieurs questions anecdotiques, lesquelles, on l'a vu, constituent un terrain fertile à des fragments de discours lourds de signification anthropologique.

Il est loisible de considérer le matériel biographique qui a été recueilli dans des conditions optimales, comme un ensemble informatif cohérent, saturé, détaillé et analysable

tant dans son ensemble que dans chacune de ses parties, à la manière d'un mythe. Pour parvenir à ces conditions de fiabilité et de substance du matériel, il importe que règne une confiance inébranlable entre les deux parties, que toutes deux partagent – par intérêt et expérience – la problématique qui sera fouillée au cours de la démarche, qu'il y ait rétroaction continue entre la partie initiatrice et la partie informatrice, et, surtout, que le temps nécessaire soit accordé à l'édification d'une œuvre de sens, ressentie comme telle lorsque le récit parvient à un degré d'autosuffisance permettant, par exemple, à la partie informatrice de demander à son vis-à-vis non seulement de lui raconter sa vie mais de lui en préciser le sens.

En ce qui concerne le protocole d'entretien, toute question est utile si elle retient l'attention de l'informateur et lui permet de se livrer. Elle l'est également si elle permet d'obtenir, directement ou non, des réponses aux interrogations de base, étroitement liées à la problématique à l'étude. À cet égard, il paraît important de clarifier les questions de fond dès le début des entretiens, de les formuler à répétition au long du processus, de se documenter à leur sujet pour concevoir le maximum d'entrées vers la réalité à l'étude, de donner une rétroaction constante à l'interlocuteur, de le relancer, de manière à imprégner le récit de ce questionnement, récit qui pourra, en temps opportun, être découpé à la guise du chercheur, et révéler ses couleurs.

Le matériel recueilli pourra présenter un caractère décousu, mais comprendra, s'il y a eu saturation de l'information, un certain nombre de volets cohérents que j'assimile à des grappes de sens, très souvent répétées dans le récit, de même qu'à des transitions clés extrêmement importantes, et jonchant de façon clairsemée ce dernier. Il y a moyen d'accéder à ces zones névralgiques en étudiant la syntaxe du sujet, ses confusions grammaticales, ses sauts géographiques et historiques, les signes de grande tension qu'il affiche au cours du rituel d'entrevue (refus de collaborer, prétextes pour interrompre ou retarder la séance, ...), les glissements de sens de ses propos, ses lapsus, ses hésitations, ses questions. Ces caractéristiques contrasteront parfois avec des blocs d'information pratiquement immuables dans le temps, répétés à quelques détails près de séance en séance, d'année en année, soit les grappes mentionnées plus haut.

L'analyse du matériel biographique doit donc porter non pas sur le récit, une fois reconstitué, mais sur l'ensemble brut et authentique des bribes de discours recueilli. Au nombre des éléments à y étudier figurent : les personnes, moments et lieux clés du récit; les constellations de sens qui se dégagent de l'ensemble comme des actes et des intermissions; les récurrences (de thèmes, de personnes, de périodes, de scènes, etc.); les réponses associées à chaque question malgré les éventuels contresens; les questions reçues de l'informateur; les multiples zones de tension (voir plus haut); les paires de sens se dégageant

du récit; les échantillons de syntaxe parfaite et ceux de syntaxe achevée, pour n'en citer que les plus apparents. Ce travail est gigantesque mais là réside véritablement le potentiel analytique du récit de vie : dans ses écueils apparents. Il n'est pas surprenant que d'aucuns aient déploré la difficulté d'analyser les récits de vie en tant que textes construits unilatéralement par les anthropologues à partir de la parole de leurs informateurs. Au contraire, il y a lieu d'analyser cette parole même, avant sa traduction, en tant que voie privilégiée d'accès au social et en tant que voix quasi-inconsciente de ce dernier, à travers le sujet.

L'expérience de recherche acquise auprès de ma grand-mère me permet d'avancer en outre que la collecte d'un récit de vie même unique peut tendre vers une certaine fermeture si les conditions précitées sont respectées et que s'obtient un tout cohérent d'information bien saturée sur la problématique à l'étude. La fermeture d'un récit réside en effet à mes yeux dans la définition d'une problématique précise; dans le choix d'un informateur ayant une solide expérience de cette problématique, doublée de capacités de communication importantes; dans le partage de la problématique en question par les deux parties qui entrent en interaction, le chercheur devant sinon en avoir déjà une expérience propre, du moins en acquérir une connaissance intime au moyen d'une revue de littérature; dans la communication claire et ouverte de cette problématique à l'informateur et dans son rappel constant au cours du processus... autant de facteurs qui permettront au sujet de puiser dans son expérience personnelle de la problématique en question le langage qui éclairera le mieux cette dernière, langage qui ne demandera plus, par la suite, qu'à être étudié comme on examine des radiographies.

*

Voilà le chantier présenté. Les bases ont été jetées. Les plans laissent entrevoir une construction pour le moins inusitée, ouverte sur l'environnement et recourant à des matériaux bruts, solides, naturels.

Le projet me fascine tout autant qu'au premier jour lorsque, après un séjour de dix-huit mois en République Dominicaine, j'envisageai de rentrer au Québec pour interviewer grand-mère sur les tenants et aboutissants de sa venue au Québec, de son mariage avec grand-père, de sa distance de la Russie, de son départ de l'Europe.

Je conçois que ce qui reste à faire est monumental : terminer la saisie des entrevues, codifier le texte, comparer les passages récurrents, chercher toutes les zones de tension en dehors de ces passages, remettre en question ma lecture actuelle de la problématique traitée, la

valider peut-être, échafauder des observations sûres, les exprimer en des termes neutres qui permettront de les mettre en regard avec les positions recueillies en parcourant la littérature.

Je suis tentée de tirer bientôt les fils du récit pour produire un discours cohérent, rédigé à la première personne, dans les mots de grand-mère. Je suis tentée de compléter ces mots pour cimenter ses témoignages, assurer des transitions entre les différents fragments, dire dans une langue littéraire, parfois onirique, toujours atemporelle, ma perception de ce qu'elle a pu sentir aux moments où elle a fait des choix importants : peu avant de quitter la Russie, peu avant de quitter Liège; peu avant d'accepter la bague de fiançailles de Noël Dorion... Le produit serait hybride et attrayant; je conserverais sans doute dans le récit quelques-unes de mes interventions pour établir l'authenticité de la démarche...

Néanmoins, il me faut envisager ce projet d'écriture comme un chantier parallèle à celui que j'ai présenté ici. Car l'analyse à laquelle se prête le matériel recueilli devra avant tout se faire à partir d'une parole brute, authentique, ouverte. Voilà mon prochain double défi.

BIBLIOGRAPHIE

APPROCHE BIOGRAPHIQUE : THÉORIE, CRITIQUE, ÉPISTÉMOLOGIE

- ABOU, Sélim. *Liban déraciné, Fils et filles d'émigrés*, coll. Terre humaine, Plon, 1978, 706 p.
- BECKER, Howard S. «The life history in the scientific mosaic», introduction à la réédition de Shaw, *The Jack-Roller, a Delinquent Boy's Own Story*, University of Chicago Press, 1930, rééd. 1966, 205 p.
- BERTAUX, Daniel (éd.). *Biography and Society – The Life History Approach in the Social Sciences*, Beverly Hills, Sage Publications, 1983, 309 p.
- BERTAUX, Daniel. *Histoires de vie ou récits de pratiques? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie*, rapport de recherche, Paris, Centre d'études des mouvements sociaux, 1976, 1976, 224 p.
- BERTAUX, Daniel. «L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités» in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXIX, 1980, p. 197-225.
- DENZIN, Norman. «The life history method» in *The Research Act*, Chicago, Aldine, 1970, p. 219-259.
- DESLAURIERS, J.P. (éd.) *Les méthodes de la recherche qualitative*, Sillery, PUQ, 1989. 153 p.
- DESMARAIS, Danielle et Paul GRELL, éd. *Les récits de vie : théorie, méthode et trajectoires types*, coll. Éducation permanente, Montréal, Les Éditions Sainte-Marie, 1986, 180 p.
- FERRAROTTI, Franco. *Histoire et histoires de vie : la méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Librairie des Méridiens, 1983.
- GAGNON, Nicole et Bruno JEAN. «Les histoires de vie et la transformation du Québec contemporain», in *Sound Heritage*, IV/1, Victoria, 1975.
- LANGNESS, L.L. *The Life History in Anthropological Science*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1965, 82 p.
- LEGALL, Didier. «Approcher le social par le pratique» in J.-P. Deslauriers (éd.), *Les méthodes de la recherche qualitative*, Sillery, PUQ, 1989.
- LEJEUNE, Philippe. *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975.
- Méthodologie et univers de recherche, numéro thématique de la revue *Anthropologie et Sociétés*, vol. XIII, n° 3, 1989. p. 5-132.
- MORIN, Louis. «La méthodologie de l'histoire de vie, 2^e partie», Université Laval, Québec, *Cahiers de l'ISSH*, n° 13, avril 1974, 55 p.
- Récits de vie, numéro thématique de la *Revue des sciences humaines*, 1983-1984, n° 192, Université de Lille III, 141 p.
- SANTERRE, Renaud. «L'histoire de vie comme instrument de recherche et technique d'animation sociale auprès des personnes âgées», in *Viellir à travers le monde*, 1989, p. 31-37.

- SÈVE, Lucien. *Marxisme et théorie de la personnalité*, Éditions sociales, 3^e édition augmentée, 1974, 598 p.
- THOMAS, William Isaac et Florian ZNANIECKI. *The Polish Peasant in Europe and America*, Alfred E. Knopf, puis Dover, New York, 1918-1920.
- THOMPSON, Paul. *Des récits de vie à l'analyse du changement social*, Cahiers internationaux de sociologie, 69, 1980.

RÉCITS DE VIE

- ABOU, Sélim. *Liban déraciné, Fils et filles d'émigrés*, coll. Terre humaine, Plon, 1978, 706 p.
- CLIFFORD, Shaw. *The Jack-Roller, a Delinquent Boy's Own Story*, University of Chicago Press, 1930, rééd. 1966, 205 p.
- CLIFFORD, Shaw et Maurice MOORE. *The Natural History of a Delinquent Career*, University of Chicago Press, 1931, rééd. 1966.
- DESTRAY, Jacques. *La vie d'une famille ouvrière*, Paris, Seuil, 1971.
- LEWIS, Oscar. *La Vida. Une famille porto-ricaine dans une culture de pauvreté, San Juan et New-York*, Paris, Gallimard, 1969, 816 p.
- LEWIS, Oscar. *Les enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard, 1963, 683 p.
- SARTRE, Jean-Paul. *L'idiot de la famille*, Gallimard, 1971 et 1972, 3 vols., 2140 p. et 665 p.
- SMITH, Mary. *Baba de Karo*, Paris, Plon, 1969, 354 p.

MARIAGE, MARIAGES MIXTES, HÉTÉROGAMIE, EXOGAMIE

- ALTSCHULER, M. «Some facts regarding mixed marriages among soviet Russian» in *Jewry, Dispersion and Unity*, II, 1970, p. 179-183. (Auto-identification des enfants issus de mariages mixtes)
- ATKESON, P. «Building communication in intercultural marriage», in *Psychiatry*, XXXIII/3, 1970, p. 396-408.
- BARBARA, Augustin. *Mariages mixtes*, thèse de 3^e cycle, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1978, 427 p.
- BARBARA, Augustin. *Mariages sans frontières*, Paris, Le Centurion, 1985, 275 p.
- BARNETT, Larry D. «Research on international and interracial marriages», in *Marriage and Family Living*, V/1, fév. 1963, p. 105-107.
- BENSIMON, Doris et Françoise LAUTMAN. «Quelques aspects théoriques des recherches concernant les mariages mixtes», in *Ethnies*, 1974, vol. 4, Paris, Mouton et co., 1975, p. 17-40.
- BERMAN, L. *Jews and Inter-marriage. A study in Personality and Culture*, New York, South Brunswick, 1968, 707 p.
- CARISSE, Colette. «Accommodation conjugale et réseau social des mariages bi-ethniques au Canada», in *Revue française de sociologie*, VII/4, 1966, p. 472-484.
- CARISSE, Colette. «Orientations culturelles dans les mariages entre Canadiens français et Canadiens anglais», in *Sociologie et Sociétés*, I/1, mai 1969, p. 39-52.
- DAGENAIS, Huguette. «Des couples mixtes québécois-dominicains, Rapport d'une enquête exploratoire dans la région de Québec», Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval, avril 1982, 35 p.
- DAS MAN, Singh. *A comparative study of intercaste marriage in India and the United States, Northern Illinois, Dakota*, communication au Congrès de sociologie de Varna, sept. 1970. (Modèles de choix du conjoint en dehors du groupe endogame)
- DE JAEGER, Hugo. «The Socially mixed marriage: some considerations on mate selection and the transmission of culture», in *Sociologica Neerlandica*, VI/1, 1970, p. 14-35.
- DONALD, L. «Exogamy rules and sanctions: a cross-cultural research note on deviance rates and severity of punishment», in *International Journal of Comparative Sociology*, 1975, vol. 16, n° 3-4, p. 280-284.
- GIRARD, Alain. *Le choix du conjoint, une enquête psychosociologique en France*, Paris, PUF (INED, travaux et documents, cahier 44), 1964, 201 p. (Théorie sur les mariages mixtes, p. 30-32, p. 57-96).
- GORDON, A.I. *Inter-marriage: Interfaith, Interracial, Interethnic*, Boston, Beacon Press, 1964, 412 p.
- GORDON, A.I. «Negro-Jewish marriages, three interviews», in *Judaism*, vol. 13, 1964, p. 164-184. (Le plus difficile des obstacles : la religion)
- HAMAD, A.M. «Ethnicité et mariage mixte» in *Cahiers d'anthropologie et biométrie humaine*, Paris, 1984, vol. 2, n° 1, p. 91-106.

- HARRE, J. Maori et Pakeha. *A Study of Mixed Marriages in New Zealand*, Institute of Race Relations, Londres, Pall Mass Press, 1966, 158 p. (Conclusion : la situation des enfants issus de mariages mixtes)
- HOLLONGSHEAD, A. B. «Cultural factors in the selection of marriage mates», in *American Sociological Review*, XV/5, octobre 1950, p. 619-627.
- HORNACKER, M. «Cultural significance of intermarriage: a comparative approach», in *International Journal of Sociology of the Family*, numéro spécial, mai 1971, p. 147-156.
- JANSEN, Clifford. «Inter-ethnic marriages», in *International Journal of Comparative Sociology*, 1982, vol. 23, n° 3-4, sept.-déc., p. 225-235.
- KANG, G.E. «Exogamy and peace relations of social units: a cross-cultural test», in *Ethnology*, Pittsburgh, 1979, vol. 18, n° 1, p. 85-99.
- KRZYWKOWSKI, Dominique et Elian DJAOUL. «Mariages mixtes, sexualité, préjugés», in *Ethnies*, 1974, vol. 4, Paris, Mouton et co., 1975, p. 117-134.
- KURIAN, G. (éd.) *Cross-Cultural Perspectives of Mate Selection and Marriage*, Westport, Greenwood Press, 1979.
- LEDERER, William J. *Marital Choices*, New York, WW Norton & co., 1981.
- LÉVI-STRAUSS, Claude. *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, PUF, 1949, p. 52-65.
- Mariages mixtes, numéro spécial de la revue *Ethnies*, 1974, vol. 4, Paris, Mouton co., 1975, 185 p. (Bibliographie systématique, p. 155-185)
- MERTON, R.K. «Intermarriage and the social structure, fact and theory», in *Psychiatry*, n° 4, 1941, p. 361-374.
- PARMENTIER, Elizabeth. «Les mariages franco-américains en France», in *Ethnies*, 1974, vol. 4, Paris, Mouton et co., 1975, p. 75-90.
- PERES, Yochanan et Ruth SCHIFT. «Intermarriage and interethnic relations: a comparative study», in *Ethnic and Racial Studies*, 1978, vol. 1, n° 4, oct., p. 228-251.
- PÉRIGAUD, Jacques. «Le mariage mixte comme indicateur social de l'adaptation : le mariage franco-arménien», in *Ethnies*, 1974, vol. 4, Paris, Mouton et co., 1975, p. 41-54.
- POIRIER, Jean. «Introduction : Hétérogamie et mariages mixtes», in *Ethnies*, 1974, vol. 4, Paris, Mouton et co., 1975, p. 7-17.
- ROMANO, Dugan. *Intercultural Marriage – Promises and Pitfalls*, Intercultural Press Inc. 1988.
- ROUSSEL, L., *Le mariage dans la société française*, Paris, PUF, p 367.
- SCHEPP, G.J. et Yui A. MASAKO. «Cultural and marital adjustment of Japanese war brides», in *American Journal of Sociology*, LXI/1, juill. 1955, p. 48-50.
- TSENG, W.S., J.F. MC DERMOTT et T.W. MARETZKI. *Adjustment in Intercultural Marriage*, Honolulu, University of Hawaiï Press, 1977.
- VINSONNEAU, Geneviève. «Le couple mixte – une situation psycho-sociale particulière» in *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, France, ISSN, 1985, n° 3, p. 93-117. (Le couple mixte peut-il s'ériger en objet scientifique?)
- VINSONNEAU, Geneviève. *La relation de couple mixte entre Noirs africains et Françaises. Attitudes et représentations liées aux rapports de couples et aux mariages mixtes chez*

les Noirs africains et les Occidentales se rencontrant en milieu universitaire français, thèse de 3^e cycle en deux tomes, Paris, Université de Paris, 378 p.

WAGNER, R. «Incest and identity: a critique and theory on the subject of exogamy and incest prohibition», in *Man*, 1972, vol. 7, n° 4, p. 601-613.

WILLIAMS, R. *Strangers Next Door: Ethnic Relations in American Communities*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1964.

RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE FÉMINISTES

DAGENAIS, Huguette. «Méthodologie féministe et société», in *Méthodologies et univers de recherche*, numéro thématique de la revue *Anthropologie et Sociétés*, vol. XIII, n° 3, 1989.

DELPHY, Christine. «Women in stratification studies», in Helen Roberts (éd.), *Doing Feminist Research*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1981, 207 p.

OAKLEY, Ann. «Interviewing women: a contradiction in terms», in *Doing Feminist Research*, éd. par Helen Roberts, Routledge & Kegan Paul, 1981, 207 p.

REINHARDT, Shulamit. *Feminist reserach, feminist methodology*, 1992.

ROBERTS, Helen (éd.). *Doing feminist research*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1981, 207 p.

STANLEY, Liz. *Feminist Praxis: Research, Theory and Epistemology*.

STANLEY, Liz et Sue WISE. *Breaking Out: Feminist Consciousness and Feminist Research*, Londres, Routledge & Keagan Paul, 1983, 202 p.

ETHNOPSYCHIATRIE, ETHNOPSYCHANALYSE

ABOU, Sélim. *Liban déraciné, Fils et filles d'émigrés*, coll. Terre humaine, Plon, 1978, 706 p.

ABRAHAM, Karl. «À propos de l'exogamie névrotique», in *Œuvres complètes*, Paris, Payot, 1965-1966, t. II., p. 59-61.

ALBOU, Paul. «Le mariage mixte. Approche psychosociologique», in *Annales juridiques, politiques, économiques et sociales* (Alger), 1, 1957, p. 3-40.

ALTSCHULER, M. «Some facts regarding mixed marriages among soviet Russian» in *Jewry, Dispersion and Uniry*, II, 1970, p. 179-183. (Auto-identification des enfants issus de mariages mixtes)

DEVEREUX, Georges. *Essais d'ethnopsychiatrie générale*, Paris, Gallimard, 1977, 394 p. Préface de Roger Bastide. («Normal et anormal», p. 1-83; «La psychanalyse, instrument d'enquête ethnologique», p. 354-372).

DEVEREUX, Georges. *Ethnopsychanalyse complémentariste*, Paris, Flammarion, 1972, 282 p. («Culture et inconscient», p. 65-84; «L'identité ethnique : ses bases et ses dysfonctions», p. 131-167; «Considérations ethnopsychanalytiques sur la notion de parenté», p. 169-197; «Acculturation antagoniste», p. 201-232)

- DONALD, L. «Exogamy Rules and Sanctions: a cross-cultural research on deviance rates and severity of punishment» in *International Journal of Comparative Sociology*, 1975, vol. 16, n° 3-4, p. 280-284.
- GOLDBERG, B. et W. BOK. *Dualité culturelle et appartenance*, Bruxelles, Centre national des hautes études juives, 1970, 81 p. (Méthodologie)
- LOWENSTEIN, Rodolphe. *Psychanalyse de l'antisémitisme*, Paris, PUF, 1952, 152 p. (Lien entre relation mixte et problématique œdipienne)
- WAGNER, R. «Incest and identity: a critique and theory on the subject of exogamy and incest prohibition» in *Man*, 1972, vol. 7, n° 4, p. 601-613 (Bibliographie, 3/4 p.)

FAMILLE ET CHANGEMENT SOCIAL (ANTHROPONOMIE)

- BERTAUX, Daniel. *Destins personnels et structures de classe. Pour une critique de l'anthroponomie politique*, coll. Politiques, Paris, PUF, 1977, 322 p.
- BERTAUX, Daniel et Isabelle BERTAUX. «L'émergence du concept de production des êtres humains – Vers l'approche anthroponomique», Conférence de Genève sur la stratification et la mobilité, décembre 1975, Roneogr., 21 p.
- HARRE, J. Maori et Pakeha. *A Study of Mixed Marriages in New Zealand*, Institute of Race Relations, Londres, Pall Mass Press, 1966, 158 p. (Conclusion : la situation des enfants issus de mariages mixtes)
- DE JAEGER, Hugo. «The Socially mixed marriage: some considerations on mate selection and the transmission of culture», in *Sociologica Neerlandica*, VII/1, 1970, p. 14-35.

AUTRES (RENVOIS DIVERS)

- ABOU, Sélim. *L'identité culturelle*, Paris, Éd. Anthropos, 1981, 248 p.
- BISSERET, Noëlle. «Langages et identité de classe : les classes sociales "se parlent"», *L'Année sociologique*, vol. 25, 1974.
- BOURDIEU, Pierre. *La distinction*, Paris, Éd. de Minuit, 1980.
- DEXTER, L.A. «Role relationships and conceptions of neutrality in interviewing», in *American Journal of Sociology*, vol. LX, 14, p. 153-157.
- DOLLARD, Z. *Frustration and aggression*, New Haven, Yale University Press, 1938.
- DURKHEIM, Émile. *Éducation et sociologie*, Paris, PUF, 1968.
- DURKHEIM, Émile. «Règles relatives à l'observation des faits sociaux», in *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1967, p. 15-46.
- FESTINGER, L. «A theory of social comparison processes», in *Human Relations*, VII/2, 1954.
- KOSIK, K. *La dialectique du concret*, Paris, Maspero, 1978.
- LACAN, Jacques. «La famille», in *L'encyclopédie Larousse*, La vie mentale, Paris, 1938.

- LAPLANCHE, Jean et J.-B. PONTALIS. *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1960.
- MARABINI, Jean. *La vie quotidienne en Russie sous la Révolution d'octobre*, Monaco, Hachette, 1965, 221 p.
- MOSKOVICI, S. *La psychanalyse, son image, son public*, Paris, PUF, 1960.
- FARK, R.E. *Race et culture*, Glencoe, The Free Press, 1960.
- PAUL, B. «Interviewing techniques and field relationships», in A.C. Kroeber (ed.), *Anthropology Today*, University of Chicago Press.
- SARTRE, Jean-Paul. *Questions de méthode*, Paris, Gallimard, 1960.
- VICKERY, W. et M. OPLER. «A redefinition of prejudice for purpose of social science research», in *Human Relations*, I, 1948, p. 419-428.
-

ANNEXES

ANNEXE I : MIXITÉ CONJUGALE - REVUE DE LITTÉRATURE

IA - LISTE DES PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS DANS LES TRAVAUX DE RECHERCHE PORTANT SUR LA MIXITÉ CONJUGALE (cf. [Mariage ou couple ou union] et [mixte ou interethnique ou interculturel ou interracial]; [Exogam- ou hypergam- ou hypogam])

- Les facteurs culturels orientant le choix du conjoint (Hollingshead, 1950);
- Une approche psychosociologique du mariage mixte (Albou, 1957);
- Les règles nuer concernant l'inceste et l'exogamie dans la structure sociale, Soudan (Evans-Pritchard et Fortes, 1963);
- L'intermariage chez les juifs (Berman, 1968);
- Les orientations culturelles dans les mariages entre Canadiens français et Canadiens anglais (Carisse, 1969);
- Accomodation conjugale et réseau social des mariages bi-ethniques au Canada (Carisse, 1969);
- Les mariages mixtes : esquisse de sociologie et de droit religieux comparé (Naurois, 1970);
- L'incidence de la profession et du type d'emploi occupé sur les mariages interracialisés à Hawaï (Schmitt, 1971);
- Les caractéristiques des mariages mixtes Russes-autochtones, et entre les diverses nationalités qui peuplent le Daghestan, entre 1951 et 1968 (Evstigneev, 1971);
- L'étude des mariages mixtes et intra-ethniques - Tadjiks, Uzbeks, Russes - dans la ville de Dusanbe, URSS, entre 1946 et 1966 (Kozenko et Monogarova, 1971);
- Exogamie et prohibition de l'inceste (Wagner, 1972);
- Endogamie et exogamie chez les Mormons de Floride (Barlow, 1972);
- Inceste et identité : critique et théorie sur le thème de l'exogamie et de la prohibition de l'inceste (Wagner, 1972);
- Hypergamie et hiérarchie chez les Brahmins en Inde (Khare, 1972).
- Des propositions de règlements concernant les divers cas de mariages mixtes, i.e. entre orthodoxes et non-orthodoxes ou non-croyants, etc. (Una Sancta, 1973);
- L'évolution en cours du mariage mixte et un projet de concélébration par un prêtre catholique et un pasteur protestant (Sanders et Schmidt, 1973);
- Les étapes de la discipline ecclésiastique des mariages mixtes en France (Gonon, 1973);
- Les mariages franco-arméniens en France (Parmentier, 1974);
- Les effets de l'exogamie sur la stabilité démographique (Lombardi, 1974);
- Les tendances observées dans le choix du conjoint, précision du concept de mariage mixte et essais méthodologiques (Poirier, 1974);
- Les relations entre mariage mixte et acculturation (Périgaud, 1974);
- Les difficultés soulevées par les unions mixtes; problèmes de définition du concept de mixité (Bensimon et Lautman, 1974);
- L'étude exhaustive de la nuptialité franco-arménienne en France de 1920 à 1970 et le phénomène d'adaptation interculturelle (Périgaud, 1974);
- L'importance des mariages royaux dans l'intégration politique des royaumes mixtes en Amérique centrale (Spores, 1974);

- Les résultats d'une enquête auprès de 130 couples franco-allemands : les circonstances de la rencontre, l'adaptation du conjoint, les divorces, les choix culturels, le genre de vie et le sentiment d'appartenance nationale (Guerend 1974);
- Réflexions psychanalytique sur le mariage mixte et les préjugés sexuels; analyse sociologique des préjugés et des phénomènes qui s'y rattachent au regard des unions interraciales (Krzywkoski et Djaoui, 1974);
- Mariages mixtes, sexualité et préjugés (Krzywkowski et Djaoui, 1974);
- La situation des mariages entre catholiques, anglicans et autres protestants en Irlande, en 1974 (Lell, 1975);
- La relation déviance/punition eu égard à l'exogamie (Donald, 1975);
- Considérations sur les mariages mixtes par rapport aux investigations de la Commission inter-orthodoxe préparatoire du Grand saint synode (Arfanakes, 1975);
- Les aspects sociaux et religieux des mariages mixtes au Maroc (Deprez, 1975);
- Morphologie et exogamie en Europe occidentale (Billy, 1975);
- Étude comparative des taux de déviance aux règles d'exogamie et de la sévérité de leur répression (Donald, 1975);
- Les coutumes relatives au mariage et à l'éducation des enfants chez les Noirs réfugiés de Guyane (Bique, 1975);
- Analyse comparative de l'inceste et de l'exogamie chez deux populations des îles Marshall, en Polynésie (Kiste et Rynkiewich, 1976);
- Histoire du droit matrimonial dans l'Église orthodoxe à l'égard de la mixité religieuse (Petritakis, 1976);
- Le mariage mixte (interreligieux) au XVI^e siècle; les circonstances de la première abjuration d'Henri IV à l'automne 1572 (Hurtubise, 1976);
- Le droit musulman concernant les mariages mixtes, i.e. interreligieux (Chehata, 1976);
- Les incidences religieuses et sociales des mariages mixtes dans le Royaume de Pologne entre 1815 et 1870, principalement dans la bourgeoisie terrienne et industrielle, dans les carrières administratives et militaires (Kowalska-Glikman, 1977);
- Essai de standardisation des méthodes d'analyse des mariages mixtes (Kozenko, 1978);
- Les enjeux relatifs à la résidence, à l'éducation des enfants, à la nationalité, à la langue et à la religion, au sein des couples français-maghrébins en France (Barbara, 1978);
- La théologie du mariage et les problèmes des mariages mixtes (La Documentation catholique, 1978);
- Le mariage mixte et la séparation selon le droit civil de la première Confédération, en Suisse (Hafner, 1979);
- Réflexions sur l'ordonnance juridique des mariages mixtes de confession mixte (Heinemann, 1979);
- Le mariage mixte, l'adultère et le divorce : réflexions sur Malachie (Schreiner, 1979);
- Les réflexions d'une réformée mariée catholique, lors d'un passage à l'hôpital (Ravicini Tschumi, 1979), en allemand;
- L'évolution de l'attitude envers les mariages interreligieux – islamisme-orthodoxie – en Albanie, suivant des facteurs historiques et sociaux (Tirtja, 1979);
- L'exogamie parmi les clans Navajo (Morgan et Lathrop, 1979);
- Analyse transculturelle de l'exogamie en termes de conflit, de solidarité sociale ou d'alliance entre groupes exogamiques (Kang, 1979);

- Vers une nouvelle théorie sur l'origine de la famille : quelques hypothèses sur la monogamie, la polygynie, l'interdiction de l'inceste, l'exogamie et l'altruisme génétique, par l'étude du comportement sexuel des primates non humains (Melotti, 1980);
- Hypergamie, règles de parenté et de caste parmi les Chettris du Népal (Gray, 1980);
- Ethnicité et religion, le cas des mariages mixtes avec des orthodoxes aux États-Unis (Kayal, 1981);
- L'évolution des exigences posées à la partie catholique dans un mariage mixte selon les normes du code et celles du droit post-conciliaire (Krzywda, 1980);
- Les mariages interethniques chez les Khakas, URSS (Krivonogov, 1980);
- Le rituel de mariage en milieu rural dans une zone de contacts interethniques Russie-Ukraine (Cizikova, 1980);
- L'orientation linguistique des mariages mixtes dans la région de Montréal d'après le recensement de 1971 (Castonguay et Veltman, 1980);
- L'évolution des rôles conjugaux dans les ménages ouvriers-paysans en Roumanie (Grigorescu et Constantinescu, 1980);
- La dynamique des mariages interprofessionnels – ouvriers, intellectuels, employés – à Saratov, Russie, 1950-1979 (Sankova, 1981);
- La catéchèse œcuménique des mariages mixtes aux Pays-Bas entre les VI^e et XX^e siècles (Van der Ven, 1981);
- L'orientation religieuse des enfants issus de couples protestants-catholiques en Autriche depuis 1970 (Lotz, 1982);
- L'acculturation et l'intégration raciale de la population japonaise à la population américaine après la guerre : taux de mariages mixtes passés de 1 % avant la guerre à 50 % en 1975 (Lockwood Leonetti et Newell-Morris, 1982);
- Les mariages mixtes dans la communauté séfarade de Gibraltar entre 1870 et 1969 (Sawchuk et Waks, 1983);
- Les facteurs favorisant les rapprochements interethniques au Vietnam (Nguyen Van Huy, 1983);
- Les relations interethniques et l'identité en Inde par l'étude du système de parenté et les règles de mariage (Icke-Schwalbe, 1983);
- Le problème du divorce et du remariage posé par les couples mixtes catholiques-orthodoxes (Prader, 1983);
- La transmission de la culture traditionnelle au sein des familles mixtes du nord de la Pologne – parents polonais-lituanais et polonais-ukrainiens (Sziter, 1983);
- Le degré de marginalité des enfants issus de mariages mixtes askenazes-orientaux dans les écoles israéliennes (Yogev et Jamsky, 1984);
- Le mariage mixte et l'ethnicité au Liban, contribution théorique (Hamad, 1984);
- L'augmentation des mariages mixtes au Kazakhstan entre nationalités de cultures apparentées (Kalysev, 1984);
- L'évolution des mariages d'étrangers et des mariages mixtes en France depuis la Première Guerre : l'endogamie demeure (Muñoz-Pérez et Tribalat, 1984);
- L'exogamie et l'évolution (Pearson, 1984);
- L'effet de l'exogamie sur le maintien de la langue dans la communauté néerlandaise d'Australie (Pauwels, 1985);
- Les conditions de rencontre de deux populations qui diffèrent par le sexe, l'appartenance ethnique et socio-culturelle ainsi que les mécanismes susceptibles de se reproduire avec régularité en situation de couple mixte (Vinsonneau, 1985);
- Les liens entre la mixité conjugale et l'adoption étrangère (Baruch et Amar, 1985);

- Les mariages interreligieux – avec des catholiques – dans la doctrine et la pratique orthodoxes (Floca, 1989), selon le droit canonique (Dura, 1988), selon les points de vue protestant, catholique et luthérien (Grote, 1988; Hintzen, 1987; Quadt, 1985; Hoffner et Lohse, 1985);
- Les facteurs favorisant les mariages – égalité intergroupe – et les crimes interraciaux – taille relative des groupes, ségrégation résidentielle – dans 25 grandes villes des États-Unis (South et Messner, 1986);
- La variation des mariages entre les trois groupes chinois, métis sino-portugais et portugais à Macao comme indicateur de l'évolution de l'identité ethnique (Scheid, 1987);
- Les échanges interculturels entre Blancs et Africains centre-occidentaux aux XVI^e-XIX^e siècles, notamment sur le plan des pratiques sexuelles et matrimoniales, i.e. concubinage et polygamie (Batumanisa et Nkasa, 1987);
- La question des mariages interreligieux en Irlande (Laulo-Smith, 1987);
- Les dispositions concernant les impôts du culte chargés par l'État allemand aux couples de religions différentes (Damkowski, 1987);
- Le point de vue sociobiologique sur l'exogamie par l'étude de ses effets sur la guerre et la paix dans les sociétés humaines primitives (Melotti, 1987);
- Le mariage mixte et la conversion au judaïsme en Israël (Schnapper, Baer et Weinberg, 1987);
- Les mariages mixtes en Israël à la lumière de l'anti- et du philosémitisme (Finkielkraut, 1987);
- Le choix de la nationalité des enfants issus de couples ethniquement mixtes des régions rurales de la République tatar (Busygin et Stoljarova, 1988);
- Les relations interethniques au Niger à la lumière des facteurs culturels de nomadisme et sédentarisme (Fuchs, 1988);
- Endogamie et exogamie pendant la Préhistoire (Constandse-Westermann et Newell, 1988);
- Les difficultés socio-économiques et ethnoculturelles des couples Africains/Haïtiens et Québécoises de la région de Montréal (Passerieux, 1989).

**RÉPARTITION DES ÉTUDES RECENSÉES
SELON LA LANGUE DE PUBLICATION ET LE DOMAINE D'ÉTUDES
(1963-1989)**

Domaines d'études	Nbre d'études											
Sociologie												
des rapports hommes-femmes	2F										2	
culturelle, interethnique, interracial	6F	2A	2R								10	
de la famille	7F	1R									8	
linguistique	2F	1A									3	
de l'éducation				1Hé							1	
Total Sociologie	17	3A	3R	1Hé							24	
Religion	12F	3A			17D	3Rm	4P	1G	2H			42
Administration					ID						1	
Démographie	1F										1	
Ethnologie	9F	18A	5R			ID					IV IS 35	
Anthropologie physique	1F										1	
Archéologie	2A										2	
Ethnopsychiatrie, psychanalyse soc.	1F										1	
Total, domaines d'études par langue	9	5	3	1	3	1	1	1	1	1	1	
Total, études par langue	41	26	8	1	19	3	4	1	2	1	1107	

[F = français; A = anglais; R = russe; Hé = hébreu; D = allemand; Rm = roumain; P = polonais; G = grec; H = hollandais; V = vietnamien; S = slovaque]

Note : pour la stratégie d'interrogation, voir 2.1.; 1 recension répétée.

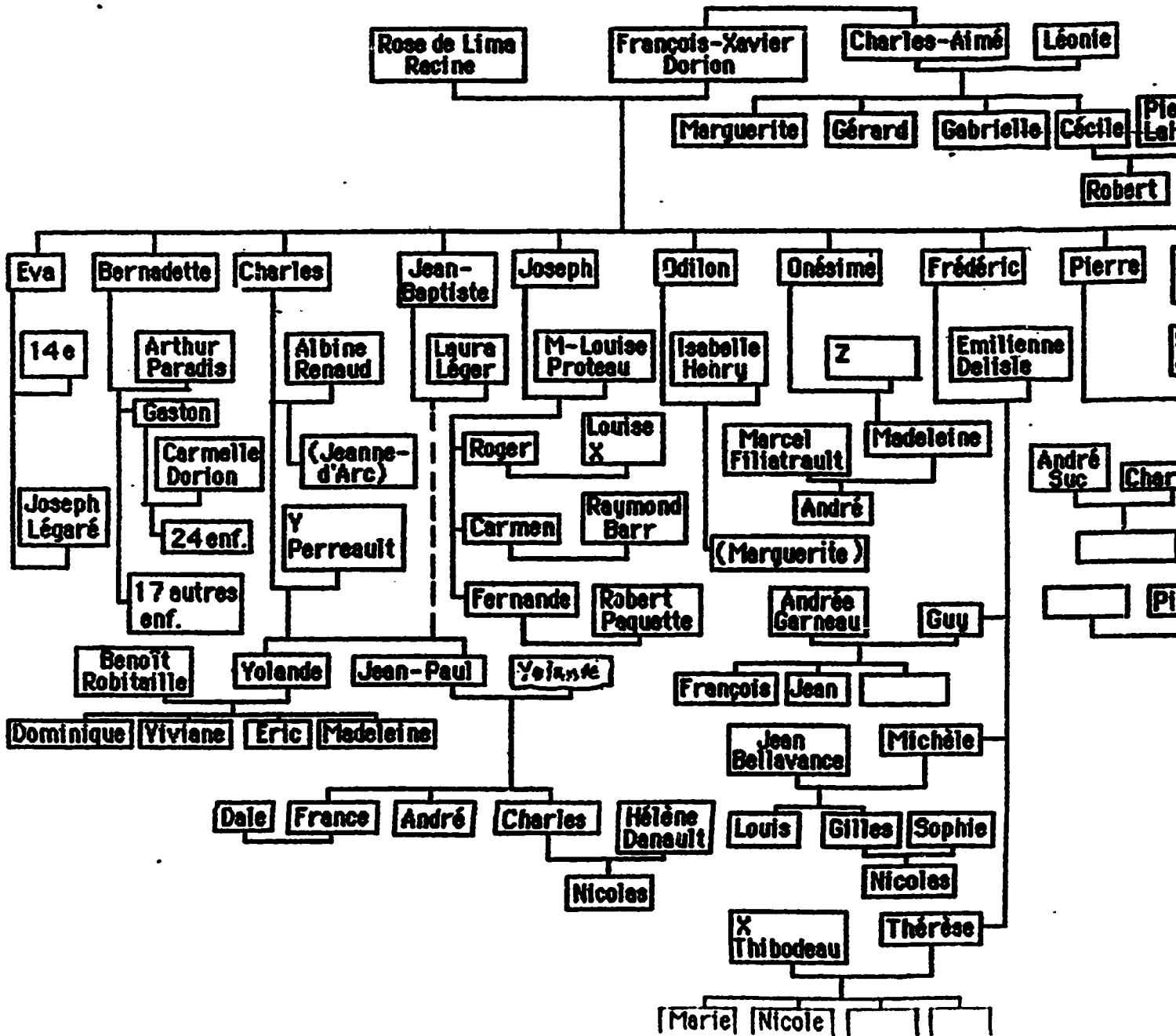
ANNEXE IC

**RÉPARTITION DES DESCRIPTEURS ASSOCIÉS AUX TRAVAUX RECENSÉS
EN FONCTION DU DOMAINE
(1963-1989)**

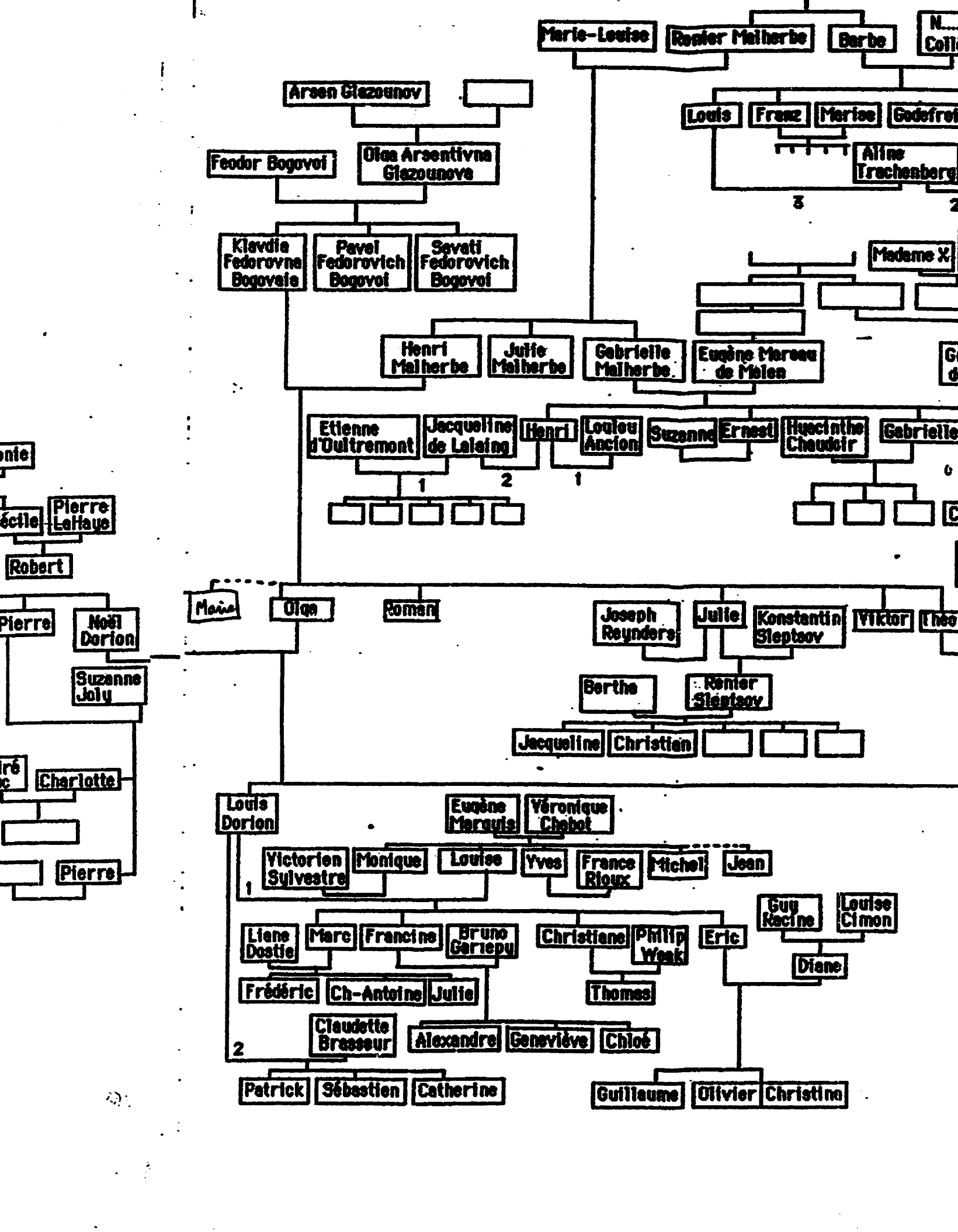
Descripteurs	Relig.	Socio.	Ling.	Ethno.	Archéo.	Éduc.	Ant.ph.	Adm.	T.
Mariage simple		1		1					2
Homogamie		1							1
Endogamie				6					6
Hétérogamie		2							2
Exogamie		2	2	15	2		1		22
Exogamie de clan				1					1
Hypergamie				2					2
Couple mixte		4		1			1		6
Union mixte		1							1
Mariage mixte	41	14	1	10		1			67
Famille mixte		1							1
Foyer mixte		1							1
Mariages interraciaux		2							2
Unions interraciales		1							1
Mariages interethniques		1		2					3
Familles ethniquement mixtes				1					1
Famille pluriethnique		1							1
Relations interethniques		1		9					10
Mariages intraethniques		1							1
Mariages interculturels		1		1					2
Relations interculturelles				1					1
Mariages de diff. langue		1							1
Mariages de diff. nationalité		1		1					2
Mariage franco-maghrébin		1							1
Couples français-maghrébins		1		2					3
Mariages franco-allemands		1							1
Mariages sino-portugais				1					1
Mariages sino-asiatiques				1					1
Mariage russe-autochtone		1							1

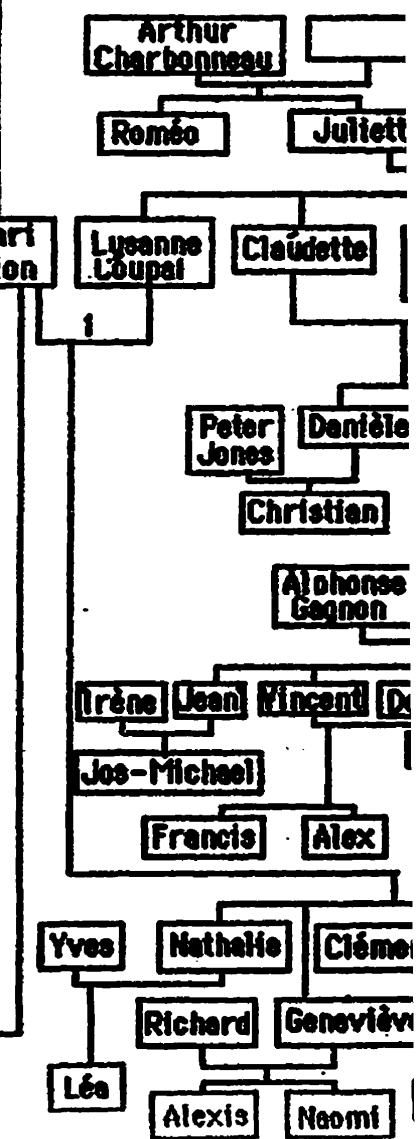
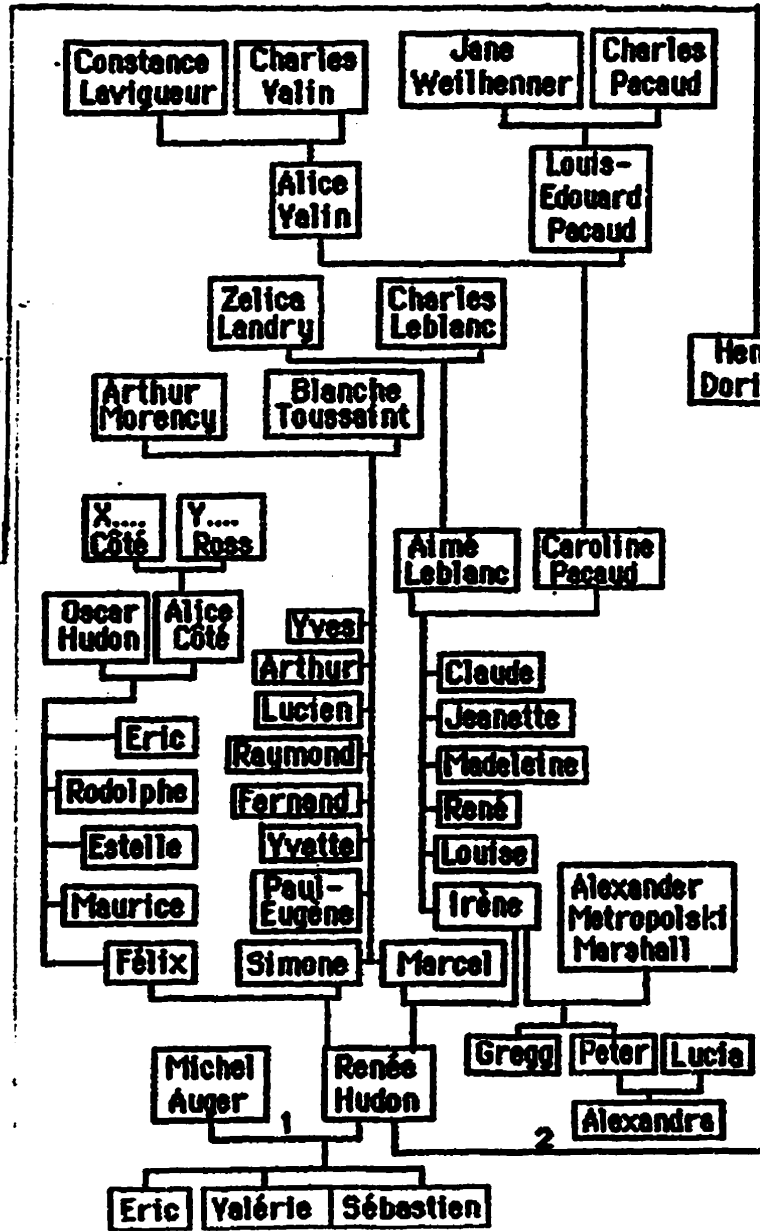
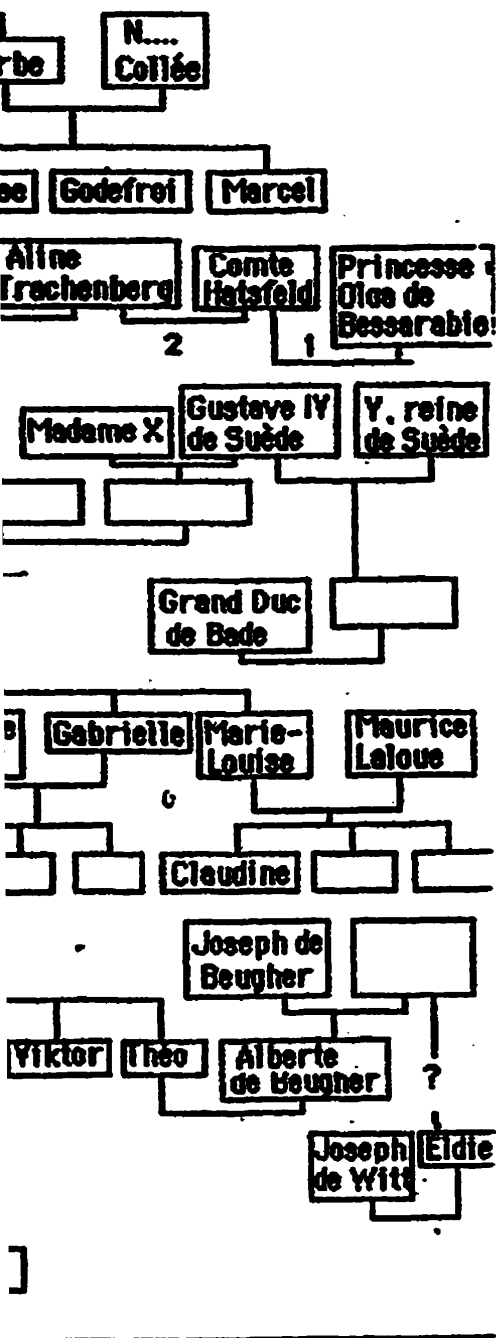
Mariages socialement mixtes	1									1
Unions distantes socialement				1						1
Mariages de diff. classe soc.	1									1
Mariages de diff. occupation	2									2
Endogamie religieuse	1									1
Exogamie religieuse	3			1						4
Mariage de confession mixte	1									1
Mariages de diff. religion		1								1
Intercommunion	1									1
Couples de religion différente								1		1
Mariages mixtes de relig. diff.	1									1
Mariages mixtes cathol.-orthod.	1									1
Orthodoxe marié à un non-orth.	1	1								2
Total des études recensées par domaine	50	47	3	57	2	1	1	2	163	

Note : pour la stratégie d'interrogation, voir 2.1.

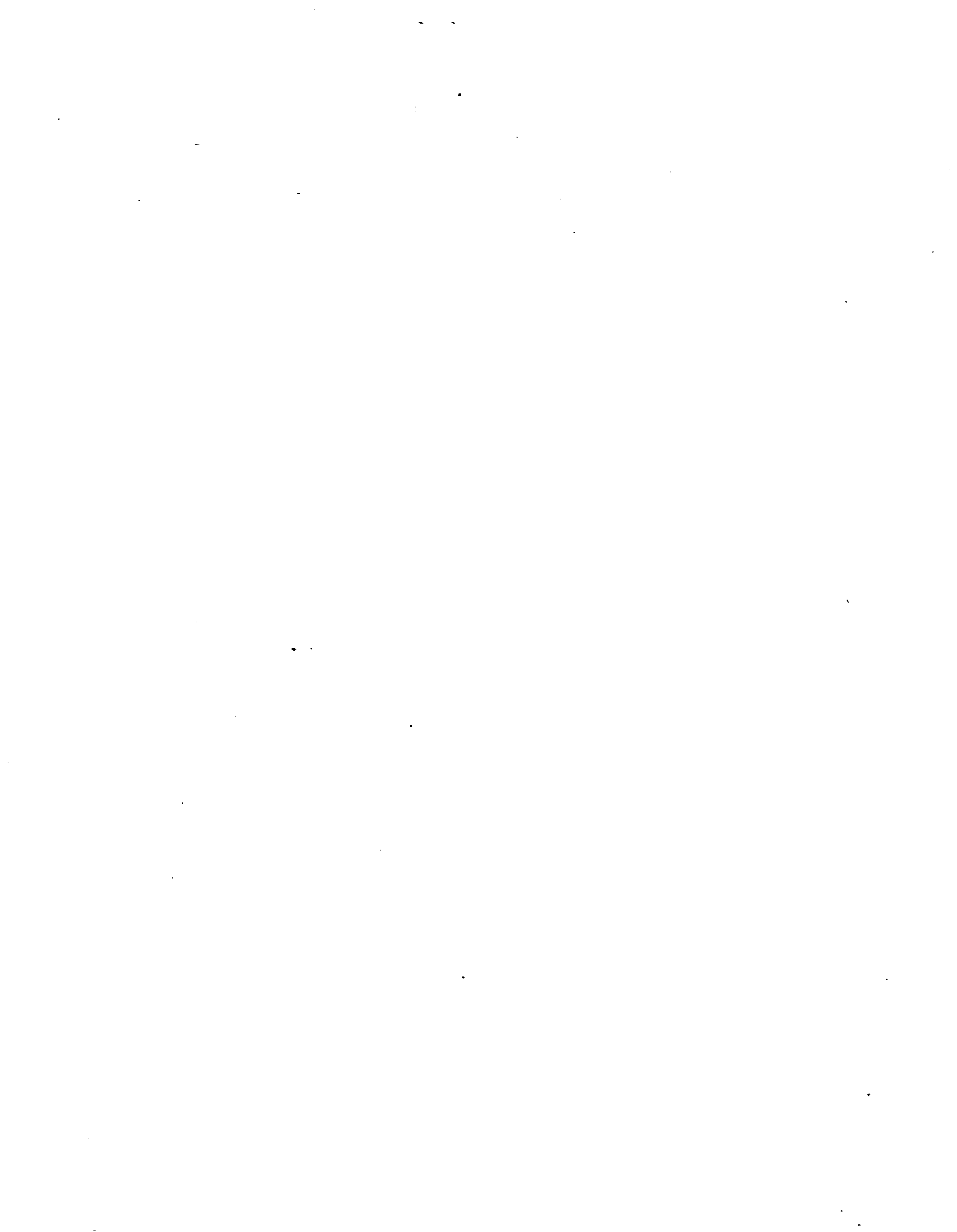


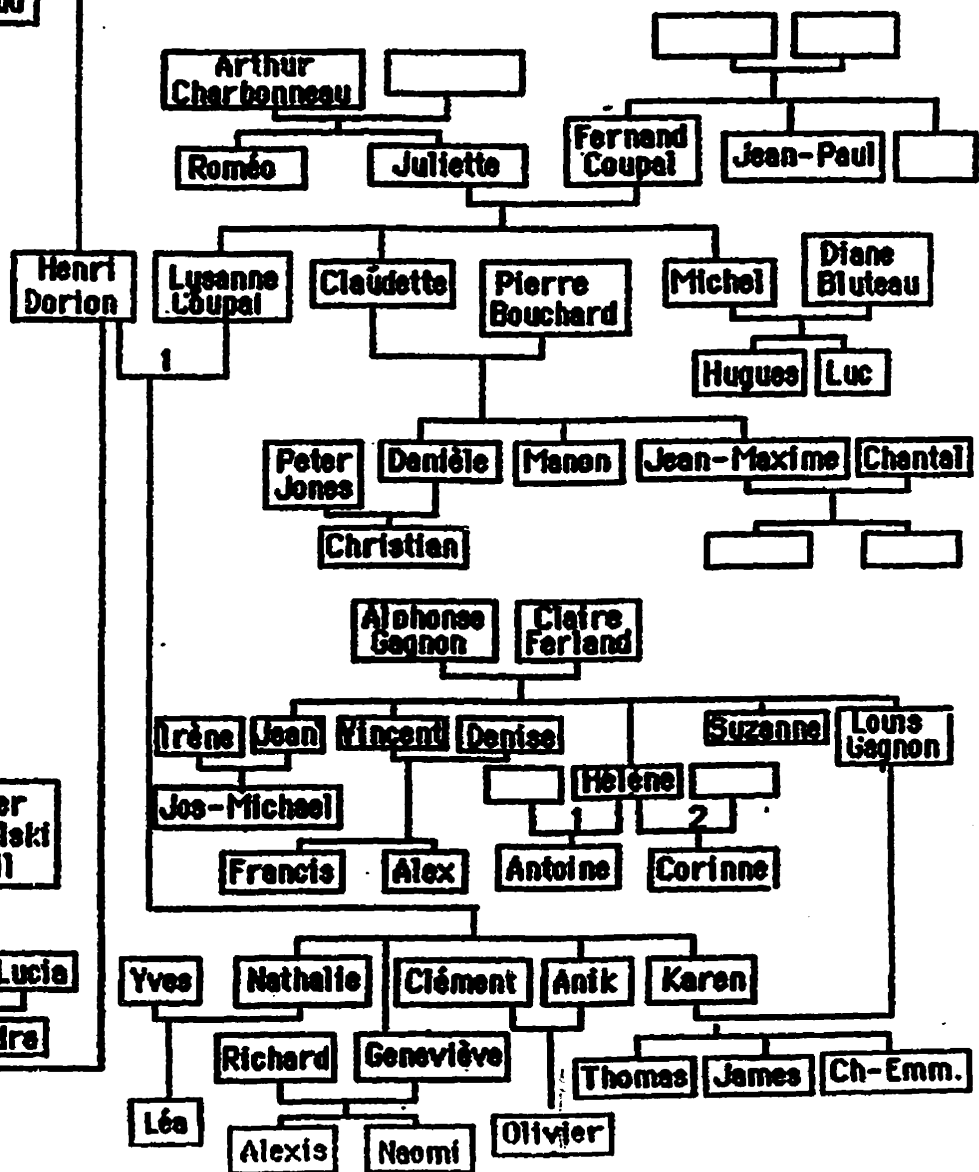
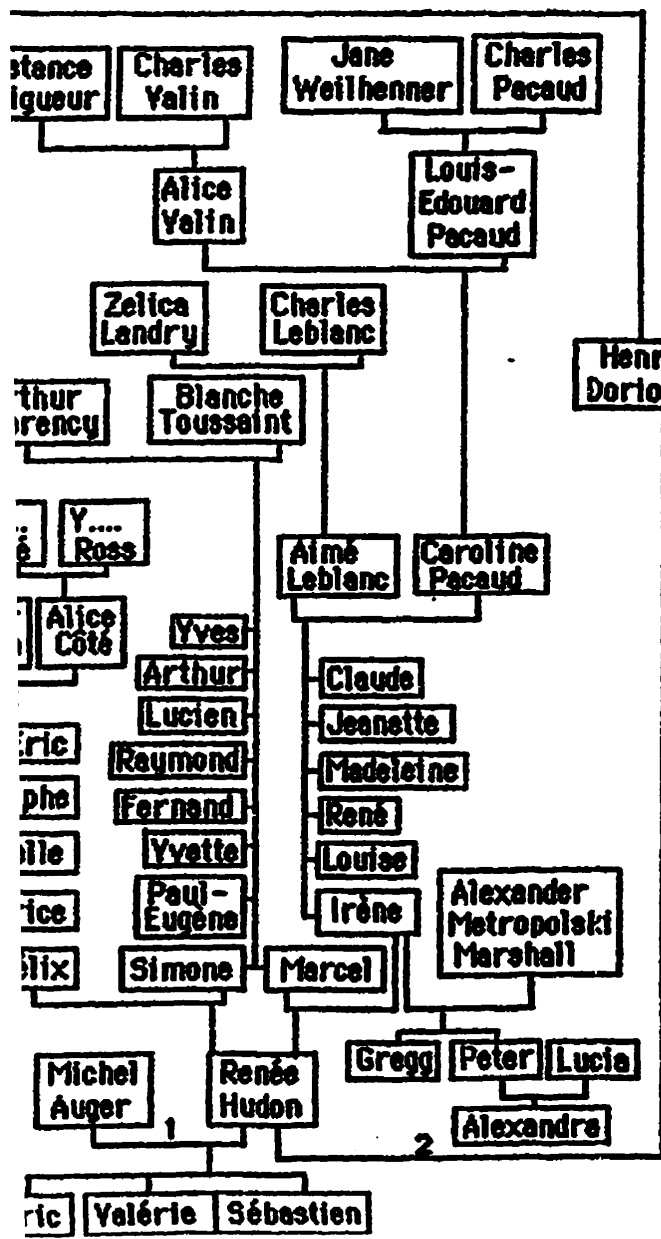


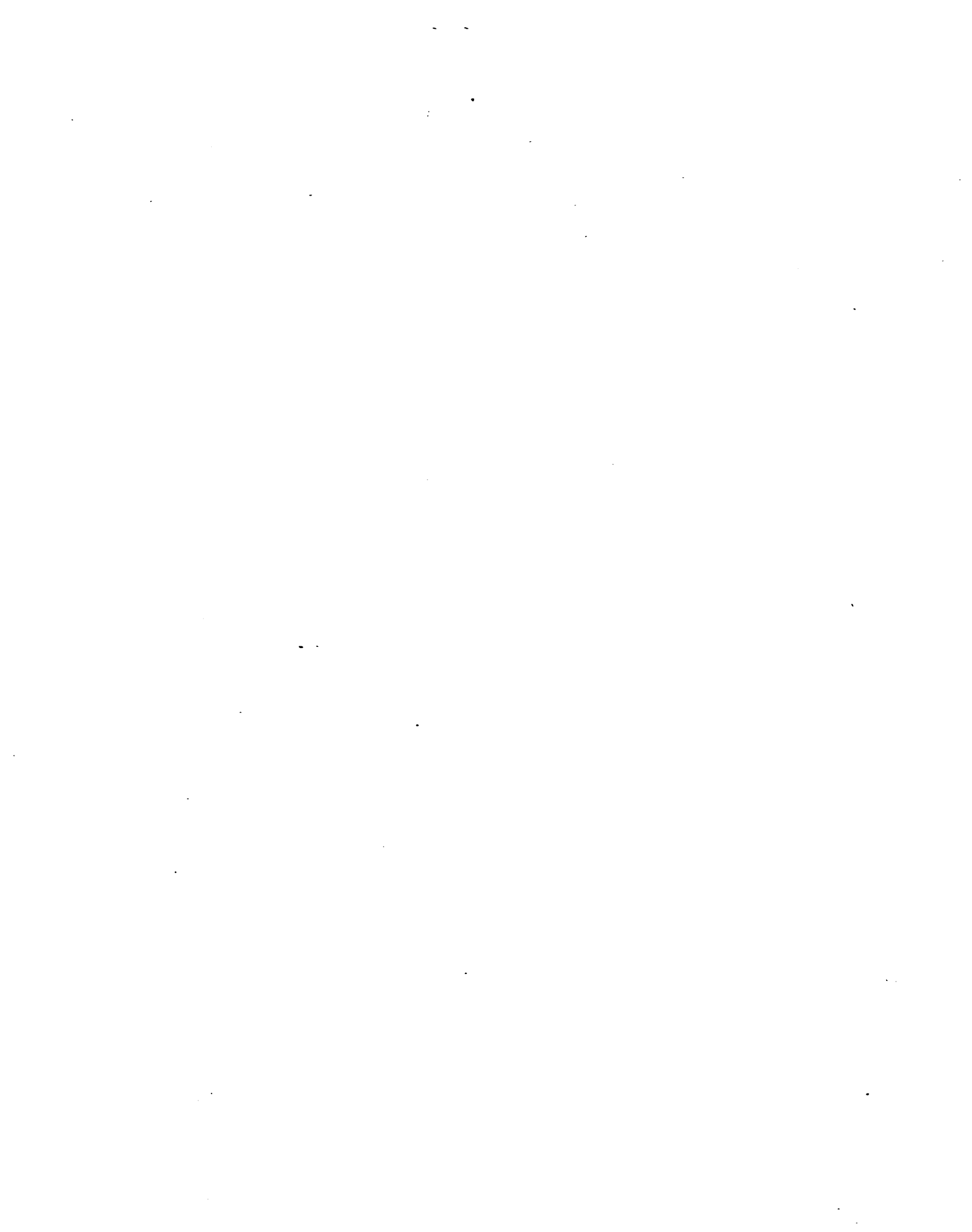




paise
 mon







**LISTE DES PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES À L'INFORMATRICE
(1983-1992)**

- Comment était la vie avant la Révolution?
- Quels sont tes souvenirs de la Révolution?
- Comment ça s'est passé après la Révolution? Comment avez-vous vécu?
- As-tu connu les parents de ta mère? Que faisaient-ils? Où vivaient-ils? De quel milieu étaient-ils? As-tu connu les frères et soeurs de ta mère, etc.?
- As-tu connu les parents de ton père? Que faisaient-ils? Où vivaient-ils? De quel milieu étaient-ils? As-tu connu les frères et soeurs de ton père, etc.?
- Comment se sont connus tes parents?
- Pratiqueaient-ils la même religion?
- Quelle langue était parlée à la maison? Quelle langue parlait ton père avec vous? Ta mère?
- Quelles études ont fait tes frères? Ta sœur? Quelles études as-tu faites?
- Comment as-tu décidé d'étudier la danse?
- Comment était la vie à la maison? Que mangiez-vous? Qui fréquentait la maison?
- Quels contacts aviez-vous avec la famille de ton père lorsque vous viviez en Russie? Et après la Révolution?
- Comment êtes-vous partis de la Russie?
- Comment s'est passée ton arrivée en Europe?
- Comment as-tu vécu en Europe?
- Comment as-tu fait la connaissance de grand-papa?
- Avais-tu des ami(e)s à Paris? Des cavaliers? Des fiancés? Russes? Étrangers?
- Qu'est-ce qui, à ton avis, a plu chez toi à grand-papa?
- Qu'est-ce qui t'a amenée à le choisir comme mari?
- Comment s'est déroulée la cérémonie du mariage? Où vous êtes-vous mariés? Selon quelle religion? Qui était à la cérémonie? Qui avait fait les préparatifs?
- Comment s'est passée ton arrivée au Canada? Comment as-tu été accueillie? Par qui?
- Comment était ta belle-famille? Quels liens as-tu créés avec les membres de ta belle-famille?
- Qu'est-ce qui t'a le plus manqué en arrivant au Canada?
- Comment s'est fait le choix de la résidence?
- Comment s'est fait le choix des prénoms de tes enfants?
- Comment se sont passées les années où ils étaient petits?
- Quelle langue était parlée à la maison? Parlais-tu russe à tes enfants? Pourquoi pas?
- Receviez-vous beaucoup de gens à la maison? Pourquoi pas?

- Avez-vous eu des difficultés à vous entendre toi et grand-papa à propos de l'éducation des enfants?
- Qui décidait de la décoration de la maison?
- À ton avis étais-tu différente de tes frères et sœurs?
- Est-ce que tu crois que grand-papa voulait se dégager de son milieu?
- Est-ce qu'il entretenait beaucoup de relations régulières et assez intimes avec sa famille? Ses frères et ses parents? quand vous alliez à Charlesbourg, dans sa famille, comment il se comportait?
- Est-ce que tu penses que ses parents étaient fiers de lui?
- Comment expliques-tu que Noël était plus cultivé que ses frères?
- Est-ce que quelquefois grand-papa t'a fait des commentaires sur son milieu à lui?
- Aurais-tu aimé que tes fils épousent des étrangères?
- Avais-tu beaucoup d'ami(e)s à Québec? Est-ce que ça a été facile, pour toi, de te faire des ami(e)s à ton arrivée au Canada?
- Qu'est-ce que te disaient les gens qui te rencontraient? Quelles questions ils te posaient?
- Allais-tu à l'église avec grand-papa?
- Que mangiez-vous à la maison? Qu'est-ce qu'aimait chacun?
- Comment as-tu appris à cuisiner? À cuisiner russe? À cuisiner québécois ou français?
- Comment as-tu appris à coudre? À jardiner?
- As-tu gardé des contacts avec ta famille après ton mariage? Avec l'Europe? Avec la Russie?
- À quelle fréquence retournais-tu en Europe?
- Les membres de ta famille sont-ils venus te rendre visite après ton mariage?
- D'où te vient ta passion des chevaux? ton goût pour les courses de chevaux?
- Comment t'es-tu mise à fabriquer des poupées pour les vendre au marché aux puces?
- Te sens-tu Québécoise? Européenne? Belge? Russe?

EXEMPLES D'AMORCES, EN DÉBUT ET EN MILIEU D'ENTRETIEN

(Ton arrivée au Canada, côté B)

- K: Oublie que la machine est là. Dis-toi que c'est un coussin. J'ai déjà fini mon cinzano! (rires)
- O: Bien prends-en un autre!
- K: Je vais finir mon thé, puis après ça, je reviendrai au cinzano...
- O: (rires)
- K: On était rendus que tu étais à Genève et le frère de Suzanne est venu porter une bague (de fiançailles) de la part de Noël...
- O: Tu connais pas les Moreau, mais c'est la famille de papa à Liège. Il y avait deux sœurs, tante Julie qui est morte et tante Gabrielle qui avait épousé le notaire Moreau de Melen, qui est déjà venu à Québec et qui t'a pris sur tes genoux.
- K: Ah oui? Bien tu vois comme ça m'intéresse...
- O: Etc.

(Vie rangée... Années en Europe)

- O: Tu devrais faire une vie rangée, enceinte!
- K: Ben je fais une vie rangée! Je discute avec ma grand-maman de ses histoires de cœur! O.K. Raconte-moi, avec Michel, la destinée, grand-maman. Pourquoi tu disais qu'il y avait une destinée? À cause du bateau qui était venu?
- O: Ben écoute, destinée... C'est pas absolument destinée, puisque c'est mes parents qui ont organisé ça, pour que je parte, pour de bon, hein!

(Questions et réponses II, 21-07-92)

- K: Aujourd'hui, nous sommes le lendemain, le mercredi 22 juillet 1992, dans l'après-midi, il est trois heures. Grand-maman est toute belle, habillée en vert, on est allées au restaurant avec papa, puis là, on s'est fait un bon café, elle dit que je suis folle de l'enregistrer, mais c'est pas grave. (rires)
- O: Pardon, Karen? Qu'est-ce que tu dis?
- K: Je dis que tu penses que je suis folle de t'enregistrer, mais c'est pas grave. Je suis pas folle, je suis juste curieuse. Alors là, j'avais dit qu'il nous restait six questions. C'est ça, c'est ça. Qu'est-ce qui t'a le plus manqué en arrivant au Canada? Dis-moi ça, qu'est-ce qui t'a le plus manqué de ta vie...
- O: Je n'ai pas pu prendre note qu'il me manquait quelque chose...etc.

(01-11-87, côté B)

K: Je me rappelle de la chambre à couture, des cours de ballet, quand tu faisais notre linge avant qu'on aille en Europe.

O: Je me rappelle que j'ai cousu [...] plusieurs robes. Lysanne¹ me demandait, alors je faisais. Ça me faisait plaisir, sa confiance.

K: Je me rappelle de ton grenier, tes boîtes à chapeaux, moi j'aimais ça aller chez vous, c'était le fun! Comment t'est venue l'idée de faire des cours de ballet?

O: Ferme-le [l'appareil] et pense d'avance de quoi tu veux parler.

[sans doute après une interruption]

K: Comment t'est venue de faire des cours de ballet?

O: Ah bien... Il y avait la fille d'Oscar Barma qui... etc.

(02-11-1987)

O: Maman est venue et Julie... Laisse-moi parler avant de...[mettre en marche l'enregistreuse]

K: Mais c'est de ça que je veux qu'on parle justement...

O: Écoute, j'ai l'impression que tu gaspilles, tu gaspilles beaucoup de..

K: De toutes façons, ça se réutilise... (rires) Je veux que tu me parles de tes années à Paris quand tu étais toute seule, sans famille.

O: Bien, toute seule, c'est arrivé comme ça. Tu l'as mis? [l'enregistreuse]

K: Oui, je l'ai mis.

O: Christophe! Toute seule à Paris, il fallait bien que...etc.

¹Ma mère

**PREMIÈRES INTERVENTIONS FORMELLES
TELLES QU'ELLES ONT ÉTÉ ENREGISTRÉES**

- Tu ne m'as jamais parlé de ta vie avec grand-papa Noël... (1987?)
- Alors, ma première question, grand-maman, c'est : Qu'est-ce que tu as trouvé de différent de l'Europe à ton arrivée au Canada? (1987-05-22)
- Étais-tu consciente qu'en mariant grand-papa, tu allais laisser la danse? [...] Tu n'étais pas triste de tout laisser pour aller au Canada? (1987-05-22, côté B)
- D'où te vient ta passion des chevaux? (1987-05-29)
- À part ça, est-ce qu'il y a autre chose qui rappelait sa vie de cultivateur? (1987-11-01)
- Raconte-moi comment se sont passés les départs de tes frères pour l'Europe. (1992-04-29 - 1)
- Alors vous avez passé quelque temps à Liège et ensuite, toi et ta mère vous êtes allées vivre à Paris avec Théo. (1992-04-29 - 2)
- Comment t'est venue l'idée de donner des cours de ballet à tes petits-enfants? (1992-05-21)
- Alors grand-maman, tu vas m'expliquer d'où te vient ta passion des chevaux. (1992-05-28 - 1)
- Est-ce qu'il aimait ça, lui [grand-papa], les crêpes au caviar? (1992-05-28 - 2)
- Et puis Thérèse, c'était qui ça? [cf. photo] (1992-06-09)
- La question que je voulais te poser, que je t'ai posée la semaine dernière, mais que je vais te reposer, c'est : Quand tu t'es mariée, est-ce que tu savais que grand-papa était fils de cultivateur? (1992-07-08)
- On parlait des cavaliers qui voulaient sauter sur nous... [...] Grand-papa pratiquait-il régulièrement sa religion? (1992-07-20)
- Est-ce que vous avez eu de la difficulté à vous entendre, toi et grand-papa Noël, à propos de l'éducation des enfants? (1992-07-21)
- Grand-papa, il était sévère, non? [cf. photo] (1992)
- Si je me reporte à toutes tes années de vie avec grand-papa, tu n'as pas eu une vie très mondaine...? (1992)
- C'est qui, lui, Mihin? [...] Où vous vous êtes mariés toi et grand-papa? (*Olga 2A*)

- J'aimerais que tu me racontes ton arrivée au Canada, tes impressions... (*Ton arrivée au Canada*)
- Raconte-moi. avec Michel, la destinée. Pourquoi tu disais qu'il y avait une destinée? (*Vie rangée, Années en Europe*)
- Ben voyons, grand-maman, t'as un accent russe et c'est normal! [...] Termine de me raconter, à Paris, ton histoire de quand tu dansais dans la piscine, c'était quand? (1992, *Années en Europe, suite*)
- Tu disais que, étant enceinte, ça te faisait déjà quelque chose à faire au Canada, mm? (*Europe, suite 2*)

ANNEXE III

LISTE DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX MENTIONNÉS DANS LE RÉCIT (CF. 21 ENTREVUES)

Note : Les noms les plus souvent mentionnés ont été indiqués en gras.

OLGA =

Olya

ma petite Olga

Olguine

M^{lle} Malherbe

la petite Russe

Ooolga

la vicomtesse de Malherbe

ma chérie

M^{me} Dorion

*grand-maman*¹

EGO

VIE EN RUSSIE

Lieux

Arkhangelsk

Ekaterinbourg

Finlande

Grand Théâtre de Drame (théâtre Kirov; Marinski Teatr; le théâtre de Marie)

Kiev

Kikerino

Kourorts

L'école de ballet

L'île de Kronstadt

La maison

La Néva

Le jardin d'Été

Le jardin de Repos

Le marché

Le port

Moscou

Odessa

Perspective Nevski (Nevski Prospect)

Perspective Riga (Rijski Prospect)

Pskov

Russie

Saint-Pétersbourg (**Léningrad**)

Slovobe Boulevard

Théâtre Bolchoï

VIE EN RUSSIE (SUIITE)

¹ Ainsi appelée respectivement par son petit frère, son père, son grand frère, la dame de la pension à Paris, les gens du milieu de la danse, à Paris, M. Vermel, son grand frère pour se moquer d'elle et des Moreau de Melen, grand-père dans ses lettres, les gens de Québec, moi.

Personnes

Adam et Ève (Adan et Èva)
Alexandra (l'épouse allemande de Nicolas II)
Gleb Kolobov (le colonel Kolobov)
Henri Malherbe (papa, le grand-père)
Ivanova
Julie
Klavdia (maman)
Le concierge
Le Conseil
Le père à maman
Les Blancs
Les métropolitites
Les Rouges
Macha (tante Macha)
Marie (la sœur adoptive)
Mikhaïl (Michel, mon fiancé, mon Russe)
Nicolas II
Nina Girtchvelt
Notre Dame de Kazan
Olga Arsentivna Glazounova (la mère de maman)
Romain
Théo
Viktor
Vitcheslova

VIE EN BELGIQUE

Lieux

Allemagne²
Belgique
Boirs (le château de Boirs)
Bruxelles
Cointreau
Europe
Finlande³
Le boulevard de la Sauvenière
Liège
Louvain
Mer Baltique⁴
Ostende
Uccle

Personnes

Alberte (Tatitou)
Bertha
Ernest (le frère d'Henri Moreau)
Gabrielle (la sœur d'Henri Moreau)
Godefroy
Henri Moreau (mon cousin Henri, Henri Moreau de Melen)
Joseph
La Grimonpont (la maîtresse de Viktor)
Le roi Léopold
Les Moreau
Louis Collet (Collé?)
Marcel
Marie-Louise (la sœur d'Henri Moreau)
Oncle Eugène (le notaire Moreau, l'Araignée)
Rainier
Tante Gabrielle
Tante Julie

2 Mentionné en évoquant le voyage en partance de Russie.

3 Idem.

4 Idem

VIE EN FRANCE ET AILLEURS EN EUROPE (SAUF BELGIQUE)

Lieux

Alexandrie (Alexandria)
Barcelone
Biarritz
Boulevard Jourdan
Boulevard Saint-Michel
Bourget
Cannes
Capoulade
Carleton
Carrare
Champs Élysées
Châtelet
France
Galeries Lafayette
Gare du Nord
Gare I de Paris
Gaumont
Gênes
Genève
Havre
Hollande
Hôtel Lutæcia
Italie
Jardins de Luxembourg
L'Arc de Triomphe
L'hôpital Cochin
La côte d'Azur
La Sorbonne
Le château de la Loire
Lido
Longchamp
Madrid
Maison des étudiants belges
Maison du Canada
Marseille
Milan (La Scala de Milan, l'opéra de Milan)
Monte-Carlo (Casino de Montecarlo)
Montmartre
Montparnasse
Moulin Rouge
Naples
Négresco
Nice
Palais de la Méditerranée
Panthéon
Paris
Pigalle
Quartier latin
Robinson
Rome

Rue Cardinal-Lemoigne

Rue Douai

Rue Joubert

Sacré-Cœur

Sainte-Genève

Venise

Vézinet

Viareggio

Vichy

Personnes

Agnès (l'Américaine, la fiancée de Théo)

Aïda

Balanchine

Benoît (l'ami de Théo)

Buenos Aires

Carpova

Dalnova

Diaghilev

Dr. Coin

Georges Milton (dans Le Roi de cirage)

Henri Fontaine

Huguette Chailluet

Karssavna

Le général Koutrapov

Lucie

Mahmout (l'amoureux de Julie, son amoureux tunisien, le médecin tunisien)

Maurice Chevalier

Max Frantzen

Mihin (le fils de Théo Mihin)

Nita Raya

Olga Preobrajenskaïa

Robert (mon Égyptien)

Romanova

Serge Lifar

Tamara Toumanova

Tino Rossi

Vaganova

Vermel (les ballets Vermel)

VIE AU CANADA

Lieux

Aux courses [l'hipodrome de Québec]

Avenue Belvédère

Avenue Belvédère (7, ave. Belvédère)

Blue Bonnets

Boul. Saint-Cyrille

Budapest

Canada

Charlesbourg

Château Frontenac

Chemin Saint-Louis

Club de la Garnison

Église Saint-Dominique

Grande-Allée

Île d'Orléans

Impress of Britain

Jésus-Marie

L'Habitat

Lac à l'Épaule

Liverpool

Londres

Maguire (rue Maguire)

Marché Saint-Roch

New York

Notre-Dame-du-Portage

Ontario

Ottawa

Palais Montcalm

Place Laurier

Québec

Rue du Ravin

Rue Lemesurier

Rue Montpellier

Saint-Sacrement

Sillery

Tabagie Garnier

Personnes

Noël

= ALTER

Petit Noël

Le Canadien

M. Dorion de Québec

Le petit Canadien

Maître Dorion

*Grand-papa*⁵

⁵ Ainsi appelé respectivement par sa mère, par l'entourage de grand-mère à Paris, par Henri Fontaine au moment des présentations, par la famille Moreau, dans le milieu du droit à Québec, par moi.

Achille Joli-Cœur
Alicia
Alvine (la femme de Charles)
Anik
Anton Rubenstein
Arthur Rubenstein
Béatrice Gauvreau
Bernadette
Bernadette
Bourassa (Henri Bourassa)
Charles (Charles Dorion, le frère de Noël)
Charlotte
Christian Lafrance
Claudette (Rondeau)
Diefenbaker
Dr. Bernard Grenier
Dr. Gamache
Dr. Léo Côté
Dumontier
Duplessis
Émilienne (la femme de Frédéric Dorion)
Eugène Marquis
Eva
Francine
Frédéric Dorion
Geneviève
Gérard Dorion (l'imprimeur)
Henri (*papa*)
Henri Jolicœur
Ilona Mackay (les petites Mackay)
Isabelle
Isabelle Côté
Jacques Laurin
Jean-Baptiste (le parrain d'Henri)
Jeanne d'Arc
Jeannette Chaloult
Karen
Kerhulu (M. Kerhulu)
Khatchaturian (le concerto de)
Kiki (Christiane)
La Corriveau
La famille Drolet
La reine
Laura (la femme de Jean-Baptiste, la marraine d'Henri)
Le consul de Tchécoslovaquie
Louis
Louise (Louise Marquis)
Louise Mathieu
Lucie Barma
Lucien Borne
Lucienne Borne (la filleule ou la fille de Lucien Borne, la fiancée de Noël)
Lysanne
M. Chéri
M. Dorion

Marc
Marc Drouin
Marie-Louise
Marie-Madeleine (de la Bible)
Mère Saint-Auguste
Mgr. Camille Roy
Mgr. Vachon
Mme Asselin
Mme Boudreault
Mme Diefenbaker
Mme Dorion (Rose-de-Lima)
Mme Flynn
Mme Labelle
Mme Morin (Madame Émile Morin)
Nathalie
Odilon (Odilon Dorion)
Onésime (Onésime Dorion)
Onésime Gagnon
Oscar Barma
Oulanova
Paul Miquelon
Philippe Ferland
Pierre Bédard
Pierre Boudreault
Pierre Dorion
Pierre O'Neil
Rachmaninov (musique de)
René Chalout
Renée (Hudon)
Suzanne
Théo Mihin
Trétiak
Trudeau
Véronique Marquis
Yolande

ANNEXE IIF**CALCUL DU POIDS RELATIF DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX
MENTIONNÉS DANS 21 ENTREVUES****a) NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX MENTIONNÉS DANS 21 ENTREVUES,
SELON CHAQUE PÉRIODE DE LA VIE D'O.M.D.**

Lieu de vie	Noms de personnes	Noms de lieux	Total
Russie : (1909-1928) 19 années	40	30	70
Belgique : (1928) Moins d'une année	27	14	41
France et autres : (1928-1932) Plus de 3 années	46	63	109
Europe (1928-1932) 4 années	73	77	150
Avant le Canada (1909-1932) 23 années	113	107	220
Canada : (1932-1992) 60 années	115	36	151
Total, récit 83 années	228	143	371

**b) Rapport entre les personnes
et les lieux remémorés dans chaque période**

Lieu de vie	Personnes / Lieux remémorés	
Russie	40 / 30 =	1,3
Belgique	27 / 14 =	1,9
France et autres	46 / 63 =	0,7
Europe	73 / 77 =	0,9
Avant le Canada	113 / 107 =	1,1
Canada	115 / 36 =	3,2
Total, récit	228 / 143 =	1,6

**c) Importance relative de chaque période de vie
en fonction du réseau humain remémoré**

Lieu de vie	Réseau humain p.r. total récit	
Russie :	40 / 228 =	0,2
Belgique :	27 / 228 =	0,1
France et autres :	46 / 228 =	0,2
Europe	73 / 228 =	0,3
Avant le Canada	113 / 228 =	0,5
Canada :	115 / 228 =	0,5
Total, récit	228 / 228 =	1,0

**d) Importance relative de chaque période de vie
en fonction du réseau spatial remémoré**

Lieu de vie	Réseau spatial p.r. total récit		Années de vie	Portrait annuel
Russie :	30 / 143 =	0,2	19	0,01
Belgique :	14 / 143 =	0,1	1	0,1
France et autres :	63 / 143 =	0,4	4	0,1
Europe	77 / 143 =	0,5	4	0,125
Avant le Canada	107 / 143 =	0,7	23	0,03
Canada :	36 / 143 =	0,2	60	0,003
Total, récit	143 / 143 =	1,0		

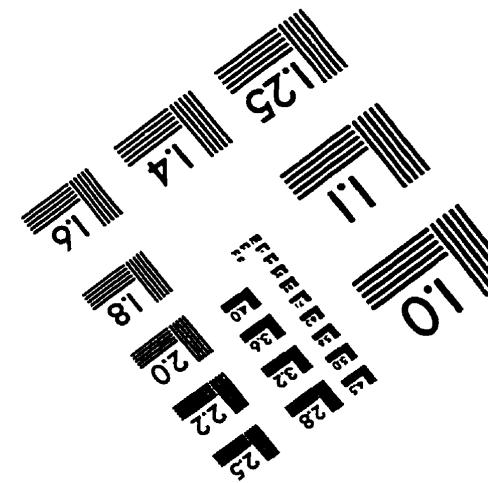
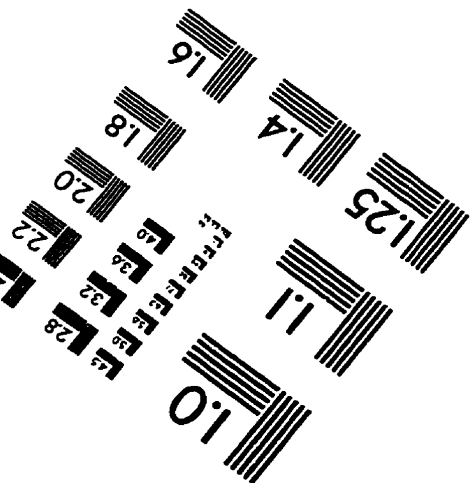
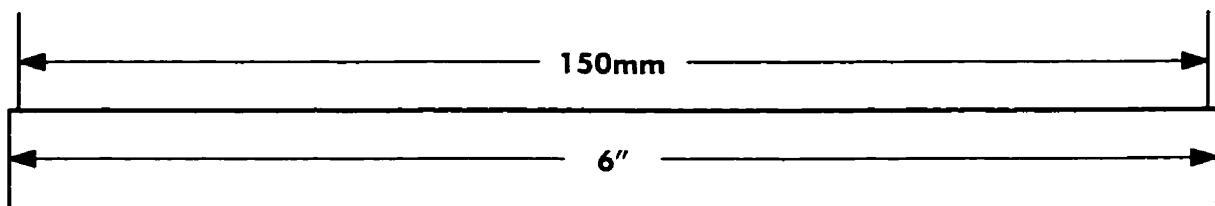
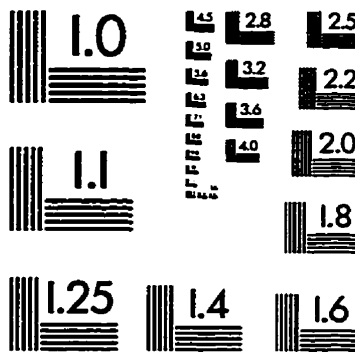
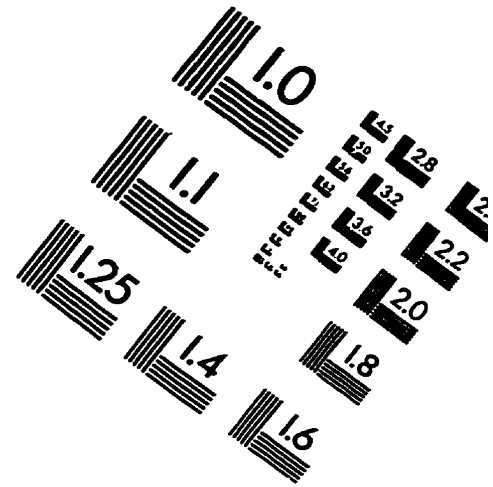
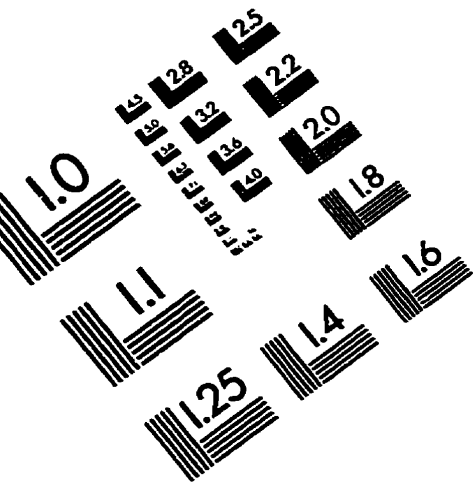
**e) Importance relative de chaque période de vie
en fonction des réseaux humain spatial remémorés**

Lieu de vie	Réseaux humain et spatial		Années de vie	Portrait annuel
Russie :	70 / 371 =	0,19	19	0,01
Belgique :	41 / 371 =	0,11	1	0,11
France et autres :	109 / 371 =	0,29	4	0,07
Europe	150 / 371 =	0,40	4	0,1
Avant le Canada	220 / 371 =	0,59	23	0,025
Canada :	151 / 371 =	0,41	60	0,007
Total, récit	371 / 371 =	1,00		

EXEMPLES DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES REÇUS D'O.M.D.

- Pourquoi tu as choisi un sujet comme ça? (cf. «Parle-moi de ta vie avec grand-papa»)
- Qu'est-ce que tu fais avec ça? Après ça tu relis et tu écris?
- Je ne peux pas empêcher ma mère d'avoir ses idées, hein?
- Comprends-tu? Tu te places? Oui? Mais moi, pas trop. Il faut tout démêler ça.
- L'Égyptien était amoureux fou, alors je me suis dit ça ne durera pas, hein?
- On fait ça chez les catholiques (la circoncision)?
- Bien, j'ai gagné des gros montants (aux courses). Avec quoi tu voulais que je fasse mon compte de banque (rires)?
- Il n'y a plus personne. Je suis toute seule des Malherbe. Pas de parents. C'est pas riche, hein?
- Est-ce qu'il sait (ton mari) que tu viens ici?
- Noël m'a paru beaucoup plus sérieux que les autres garçons. Penses-tu que j'avais tort?
- Je pense pas que c'est venu physiquement (l'attrait pour Noël), mais il faut avoir attrait physique, hein?
- Comment s'appelle la ville dangereuse en Amérique...?
- Et à part ça, je suis pas pour rester en Russie avec un mari russe et tous les autres vont être rendus à Paris, hein?
- Mais l'impression qu'il m'a faite, à son premier voyage, quand je l'ai connu, il était en compagnie de Mgr. Camille Roy, qui était recteur de l'Université Laval, et le père de la femme de Frédéric Dorion : ça pouvait quand même me rassurer, hein?
- Penses-tu que je vais dépenser de l'argent à mon mari pour la décoration?
- J'entendais ce que ma belle-sœur disait (contre moi) dans la cuisine, c'était pas encourageant, hein?
- Au début? (cf. «Est-ce que grand-papa s'occupait bien de toi?»)
- Penses-tu que je savais que je serais au Canada? Je savais même pas où il était le Canada.
- Trouves-tu que... la première fois où tu as commencé à me connaître, que j'avais encore de la difficulté (à parler, avec mon accent)?
- Qu'est-ce que ça t'a fait d'avoir un bébé?
- Je suis arrivée au Canada en 1932. Ça fait combien d'années, ça?
- Mais je les ai endurés ces 60 ans-là, ça a bien été quand même, hein?
- Après tout, tu examines les qualités de l'homme qui veut te demander en mariage, tu le choisis, mais s'il y a pas d'enfants, ça se solide pas beaucoup, tu trouves pas, toi?
- Il me semble que les enfants devraient quand même venir (me voir), hein?
- Comment? Quoi? (cf. «Grand-papa t'a, dans le fond, laissé faire ce que tu voulais..»)
- Quand il a décidé de vendre la maison, penses-tu que j'ai aimé ça? Quel droit que j'avais, hein?
- Mmm? Comment ça? (cf. «Tu as eu du *fun* pareil dans ta vie»)
- Est-ce que tu n'as pas l'impression que Noël était pas mondain, pas pour un sou?
- ...

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (QA-3)



APPLIED IMAGE, Inc
1653 East Main Street
Rochester, NY 14609 USA
Phone: 716/482-0300
Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved